This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A 491710

Digitized by Google

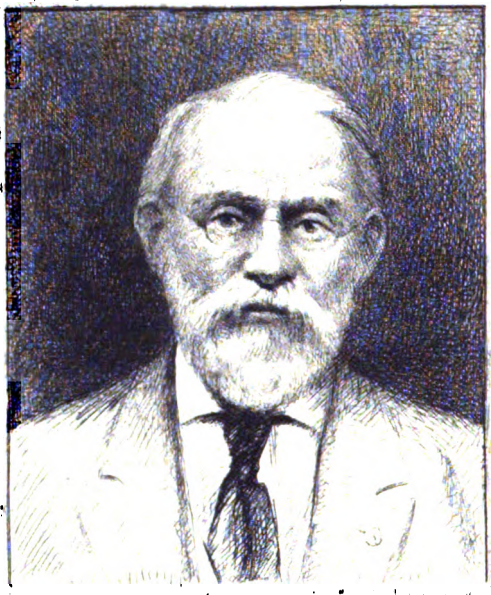

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

A
16
.E9

Digitized by Google

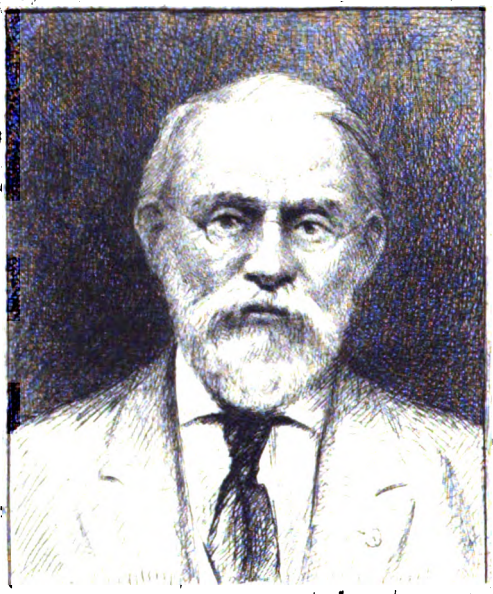

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DE LA

SOCIÉTÉ libre D'AGRICULTURE,

SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE,

FAISANT SUITE AU JOURNAL D'AGRICULTURE, DE MÉDECINE ET DES SCIENCES ACCESSOIRES, PUBLIÉ JUSQU'A LA FIN DE 1829, PAR LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS ET DE MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE DE CE DÉPARTEMENT.

Tome Troisième.

ÉVREUX,
ANCELLE FILS, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.

1832.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

Dunning
Nigh
4-21-31
21367

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE,

TENUE A EVREUX, LE 8 JUIN 1832.

Le Vendredi huit juin 1832, à six heures du soir, les Membres de la société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure s'étant réunis en séance publique, à Evreux, au Jardin Botanique, dans la grande salle de la Bibliothèque, en présence de Messieurs les Membres du Conseil général et d'un auditoire nombreux qu'embellissait l'élite des Dames de la ville, M.r A. Passy, Préfet du département de l'Eure, Président, a pris place au Bureau avec M. Du Meilet, Président du Conseil général, Maire d'Evreux, membre de la Chambre des Députés, membre honoraire, a déclaré la séance ouverte et a prononcé le discours suivant:

Digitized by Google

Messieurs,

« La société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure a senti la nécessité d'étendre ses relations, elle a pensé que son organisation, faite pour d'autres tems, n'était plus en harmonie avec notre ère de progrès et de liberté; que ses rangs devaient être élargis, et que beaucoup de zèles et de dévoûmens s'offrant à elle, il fallait se hâter de les accueillir.

Ses nouveaux statuts sont sur le point d'être homologués; sa position va devenir plus fixe, plus forte et plus indépendante; elle pourra désormais associer à ses travaux tous les hommes instruits du Département; ses relations seront plus vastes, mieux coordonnées, et les services qu'elle rend au pays se manifesteront davantage et se multiplieront.

J'aurais voulu dans cette solennelle séance proclamer sa nouvelle institution; mais le Ministre qui s'est chargé d'obtenir l'Ordonnance Royale de création, a été atteint lui-même du fléau que ses soins vigilans et courageux combattaient partout.

Il a voulu cependant attacher son nom à la fondation d'un établissement qui a mérité son intérêt, et dont il connaît toute l'utilité. C'est à cette circonstance honorable pour lui et pour vous, Messieurs, qu'il faut attribuer l'état provisoire dans lequel vous êtes encore aujourd'hui, mais qui ne peut tarder à finir: j'en ai l'assurance.

Vous avez cependant continué le cours de votre noble entreprise. Vos travaux ont été les mêmes, et si les résultats que vont présenter les Rapporteurs des sections ne paraissent pas aussi nombreux que dans les années précédentes, s'ils ne constatent pas des progrès marqués dans toutes les

Digitized by Google

améliorations que vous avez poursuivies, vos concitoyens apprécieront les circonstances dans lesquelles vous vous êtes trouvés.

La plupart vous avez été appelés à faire partie des commissions de salubrité ou des intendances sanitaires, instituées pour conseiller à l'administration les mesures que réclamaient la police de la santé et le besoin de rassurer les populations, saisies d'effroi à l'approche d'un mal inconnu.

Lorsque la terrible réalité se manifesta, tous les hommes de l'art parmi vous se sont dévoués au service des malades; leurs méditations, leurs travaux étaient consacrés entièrement aux nouveaux devoirs que vous imposaient l'invasion de la maladie. Ce qui était d'une utilité si générale et si vive, devait l'emporter sur toute autre considération.

Votre société s'est occupée aussi de travaux de bienfaisance générale. Son Secrétaire perpétuel a recueilli des notes positives sur l'état de la vaccination dans le Département. Le compte qu'il va en rendre montrera que ses progrès, un moment ralentis, se sont ranimés; mais qu'il est de nouveaux secours à donner pour assurer plus complettement les bienfaits de cette méthode précieuse. Le Conseil général, qui veille à tous les intérêts du Département, a pourvu aux besoins de l'année, en votant des fonds pour encourager les vaccinateurs et remédier à l'incurie et à l'ignorance, qui dominent encore dans quelques parties de nos campagnes.

C'est par de tels services que la société se lie d'une manière indissoluble à l'administration, et qu'elle acquiert sans cesse des droits à sa gratitude en même-tems qu'à la bienveillance du Conseil général

En retour de ses votes généreux, le Conseil sait qu'il

Digitized by Google

peut compter sur des travaux plus étendus et sur une attention infatigable de votre part pour tout ce qui peut accroître l'instruction et le bien-etre du peuple.

Vous avez encore devancé ses intentions sous un autre rapport. Des cours publics professés par plusieurs de nos collaborateurs, ont attiré déjà un concours nombreux et appelé des études sérieuses sur les sciences dont les applications sont le plus désirables D'autres personnes instruites ont promis de se livrer l'année prochaine à cette haute instruction, qui seule fait des hommes éclairés.

Ainsi nous avons vu la jeunesse studieuse de la France naguères se précipiter et s'entasser à Paris, dans des amphithéâtres qui n'étaient pas préparés pour un si nombreux auditoire et y écouter, dans un recueillement plein d'enthousiasme, les accens de liberté et de philosophie, que d'illustres professeurs faisaient entendre à la face de ceux qui tentaient de donner des fers à l'intelligence.

Honneur donc à ceux d'entre vous qui se consacrent généreusement à cet enseignement élevé.

Les sciences et les lettres ainsi professées et étudiées, préparent les esprits à la vigueur nécessaire pour concevoir, sans en être troublés, les modifications que comporte l'ordre social.

Ce n'est, en effet, qu'aux esprits affermis par le travail qu'il appartient d'apprécier et de populariser les idées nouvelles, de juger l'avenir des théories et des systèmes, parce qu'ils les mettent à l'épreuve des faits dont ils ont pris la peine de constater la réalité et les rapports. Ce n'est que par l'habitude d'une intelligente attention que les déductions inattendues des principes éternels de la justice et de la raison et des progrès des sciences n'apparaissent pas comme de vagues fantômes ou d'impossibles perfectionnemens.

Digitized by Google

C'est à vous, Messieurs, à jetter par vos travaux, vos publications et le professorat les fortes semences du bien dans le cœur des hommes; à leur montrer que la voie pour devenir meilleurs et plus heureux est celle de l'instruction dans tous ses degrés.

Le Conseil général du Département a fait largement la part qu'il devait à la science. Il a décidé qu'un amphithéâtre serait construit à Evreux, pour y entendre les savantes leçons que vous avez préparées. Il a pourvu à la fois aux dépenses de l'instruction primaire et des études élevées. Il a pensé que la conservation des vénérables restes de la puissance romaine était un devoir pour lui et un honneur qu'il déférait à la mémoire du savant M. Rever, qui a si bien entendu, si bien pratiqué l'instruction publique dans ce Département, et qui s'était spécialement consacré à l'étude de ses antiquités monumentales. Des fonds sont votés pour tous ces besoins.

Vous vous rendrez dignes de tels encouragemens, vous allez reprendre avec un zèle plus vif, avec une ardeur et une énergie nouvelle vos occupations; vous allez rallier à vous des amis des sciences, des arts et des lettres, et accomplir toutes les conditions du renouvellement de vos statuts.

Parmi les entreprises que vous vous proposez de poursuivre, il en est une principale, qui demande le concours de tous les hommes éclairés de notre pays. C'est un monument qui offre dans toutes ses parties des détails exacts, coordonnés avec soin; des rapprochemens qui ne soient pas forcés entre des choses dissemblables, des cadres vastes et bien remplis; enfin un ensemble dont la pensée saisisse tout de suite l'ordonnance et dont l'étude puisse retrouver sans difficulté tous les élémens. C'est l'encyclopédie des choses

Digitized by Google

passées et des choses actuelles qui appartiennent au Département, en un mot, sa statistique.

C'est dans un calme profond, dans l'appaisement des passions politiques que l'on peut seulement assurer l'exécution d'une telle entreprise. Mais déjà vos archives contiennent des matériaux considérables ; vos travaux de chaque jour y ajoutent de nouvelles richesses. Le Département renferme beaucoup d'hommes habiles qui pourront disposer dans un ordre méthodique les faits déjà recueillis, en signaler de nouveaux, les compléter ; puis en tirer des conséquences d'une application heureuse et facile.

Nous poursuivrons cette grande tâche, et j'espère que le zèle que nous y mettrons hâtera le moment où la Société pourra achever ce monument scientifique.

La statistique, Messieurs, n'a point pour but de faire un stérile inventaire de ce qu'un pays possède, d'offrir des faits moraux sous la forme de chiffres ou d'images coloriées, de faire des antithèses d'arithmétique. La statistique historique est une science qui fournit les données tant matérielles que morales d'après lesquelles on peut connaître exactement jusqu'à quel point les Etats ont pu atteindre, dans une époque déterminée, le développement de prospérité intérieure et extérieure qui est le but de l'organisation sociale et par conséquent quels sont les progrès que l'état constaté des propriétés, de l'industrie, de la morale et de l'instruction publique doit amener dans l'exercice des droits civiques et dans la contexture des lois économiques et financières ; c'est l'inventaire du présent fait pour l'usage de l'avenir. Les matériaux de cette science sont difficiles à rassembler ; c'est œuvre longue et minutieuse que de réunir les données d'une statistique ; mais de ces élémens inertes il sort de vives lumières lorsque

Digitized by Google

l'on soumet les faits matériels et les faits moraux à une même et consciencieuse investigation, lorsqu'on ne les force pas à entrer dans les cadres d'un système, mais qu'on laisse leurs rapports s'établir naturellement et se présenter sans contrainte à l'action de la logique.

Lorsque ces matériaux sont élaborés et mis au jour, lorqu'ils sont maniés par des hommes voués spécialement au culte des sciences, alors ils deviennent des bases rationnelles et positives sur lesquelles on peut asseoir, sans risquer de faire des erreurs irremédiables, les dispositions législatives et administratives que réclame sans cesse la marche de la civilisation.

Alors il est facile de voir sur quel point doivent se porter les efforts de l'administration. Elle connaîtra donc bientôt et pourra mettre à la disposition de tous, des faits positifs. Les améliorations pourront se préparer de longue main et s'exécuter plus facilement, parce que chacun sentira tout d'abord leur portée.

Vous vous êtes proposés dans la rénovation de votre société, d'accomplir ce grand projet ; bientôt vous pourrez en commencer l'exécution Par la division du travail et sa centralisation définitive, les talens divers et les forces éparses de tant d'hommes éclairés qui nous ont promis leur appui, concourront à son prompt achèvement.

Non-seulement la science de l'observation doit fonder une statistique, mais il lui faut encore celle des probabilités, si l'on veut s'assurer le succès des applications utiles que l'on peut entreprendre.

Cette science des probabilités, malgré les lumineux travaux de Laplace, est encore au berceau ; elle rattache les sciences mathématiques aux sciences morales, et elle

Digitized by Google

doit ouvrir, suivant Condorcet, une source inépuisable de lumières en faveur des générations futures.

La probabilité est la certitude modifiée du retour de certains faits, et toutes les sciences humaines se composant de la classification des faits, il demeure évident que la probabilité *entre toujours dans l'application des hautes sciences même les plus exactes.*

Ses rapports avec la statistique sont d'une grande utilité et d'une grande évidence.

La statistique embrasse tous les faits sociaux, les classes méthodiquement, et tire de leurs rapports des principes généraux; elle est donc dans la dépendance du calcul des probabilités pour tout ce qui est relatif aux applications. C'est une science philosophique, en ce qu'elle nous présente les faits qui ont amené des résultats, et qu'elle nous indique ce qu'il faut faire pour assurer la reproduction des faits les plus utiles à l'amélioration de l'ordre social et prévenir le retour de ceux qui peuvent le troubler,

Les savans mathématiciens que nous possédons parmi nous assureront ces avantages à la statistique que vous vous proposez d'établir.

Je terminerai, Messieurs, en citant les belles paroles de M. Delaplace, que la Normandie s'honore d'avoir vu naître.

. . . . . « La théorie des probabilités est utile dans la » recherche des lois des phénomènes naturels dont les causes » sont inconnues ou trop compliquées pour qu'on puisse » les soumettre au calcul.

» C'est le cas de presque tous les objets des sciences » morales.

» Tant de causes imprévues ou cachées, ou inappré-

Digitized by Google

» ciables influent sur les institutions humaines, qu'il est
» impossible d'en juger, *à priori*, les résultats.

» La série des événemens que le tems amène, développe
» ces résultats et indique les moyens de remédier à ceux
» qui sont nuisibles.

» On a souvent fait, à cet égard, des lois sages; mais,
» parce qu'on avait négligé d'en consacrer les motifs,
» plusieurs ont été abrogées comme inutiles, et il a fallu
» pour les rétablir que de fâcheuses expériences en aient
» fait de nouveau sentir le besoin.

» Il est donc bien important de tenir dans chaque branche
» de l'administration publique, un registre exact des effets
» qu'ont produits les divers moyens dont on a fait usage
» et qui sont autant d'expériences faites en grand, par les
» Gouvernemens.

» Appliquons aux sciences politiques et morales, la mé-
» thode fondée sur l'observation et le calcul; méthode qui
» nous a si bien servi dans les sciences naturelles.

» N'opposons point une résistance inutile et souvent
» dangereuse, aux effets inévitables du progrès des lu-
» mières; mais ne changeons qu'avec une circonspection
» extrême nos institutions et les usages auxquels nous
» sommes depuis long-tems pliés.

» Nous connaissons bien, par l'expérience du passé,
» les inconvéniens qu'ils présentent, mais nous ignorons le
» plus souvent quelle est l'étendue des maux que leur
» changement peut faire éclore.

» Dans cette ignorance, la théorie des probabilités,
» qui n'est au fond que le bon sens réduit en calcul, pres-
» crit de l'éviter.

Digitized by Google

» Surtout, il faut éviter les changemens brusques qui dans » l'ordre moral, comme dans l'ordre physique, produisent » toujours une grande perte de force vive.

» Nos passions, nos préjugés, les opinions dominantes, » le pouvoir de l'imitation et des habitudes, en exagérant » les probabilités favorables et en atténuant les probabilités » contraires, sont des sources abondantes d'illusions dan- » gereuses.

» Mais, ajoute-t-il, des chances favorables et nom- » breuses étant constamment attachées aux principes éternels » de raison, de justice et d'humanité qui fondent et » maintiennent les sociétés, il y a un grand avantage à se » conformer à ces principes et de graves inconvéniens à » s'en écarter. »

Après ce Discours, que l'assemblée avait écouté avec une grande attention, M. le Président a successivement indiqué, dans l'ordre adopté par la société, les lectures qui devaient être faites dans cette séance.

Rapport sur l'ensemble des Travaux de la Société et sur la propagation de la Vaccine dans le Département, par M. L. H. Delarue.

Messieurs,

Aujourd'hui que, sous des auspices plus favorables qu'à aucune autre époque de notre ère Académique, votre Société reçoit une organisation qui la renouvelle, la consolide et augmente ses chances de succès et de durée, je devrais peut-être vous soumettre une histoire sommaire de

Digitized by Google

sa première période, que nous terminons par cette solennité.

Les amis de l'humanité, des sciences et des lettres pourraient voir avec intérêt dans le parallèle qu'il me faudrait faire de l'état actuel de notre pays et de son état au commencement du siècle, quand on fit les premiers essais de nos réunions studieuses, et dans le compte que j'aurais à vous rendre des circonstances plus ou moins difficiles dont il nous a fallu subir les influences depuis sa création, les importantes et nombreuses améliorations que vous avez introduites dans le Département; mais comme je ne me permettrais pas de vous dire autre chose que ce qui est consigné dans les nombreux rapports qui vous ont été faits jusqu'à ce jour, parce que nous devons écarter de nos récits tout ce qui pourrait réveiller de pénibles souvenirs, je pense qu'en arrivant au port, nous ferons bien d'oublier les désagrémens du voyage, je m'abstiens donc de faire ce résumé qui me paraît superflu, et pour ne pas abuser des précieux momens que vous avez la bonté de nous accorder, je me bornerai à vous présenter, en peu de mots, quelques notes sur l'ensemble des travaux de la société, depuis sa dernière séance publique.

Ce que nous avons à vous offrir, Messieurs, prouve que dans les tems de crises les lettres et les sciences ne sont pas cultivées avec la même ardeur que dans les tems ordinaires, car mon bagage est bien léger; cependant, et je ne sais pourquoi, à moins que chacun tourmenté de son malaise, n'ait éprouvé le besoin d'en informer les autres, la correspondance a été plus active que de coutume, mais elle se composait en grande partie de lettres d'excuses, ou d'annonces qui n'ont pas eu de résultats,

Digitized by Google

ou de promesses qui n'ont pas été réalisées. L'agriculture, les sciences, les arts, la littérature elle-même, tout a langui, si ce n'est la médecine, qui, par une compensation funeste, a pu faire une ample récolte de trop douloureuses observations, je suis donc réduit à vous annoncer que parmi les sociétés correspondantes, les unes ont interrompu leurs communications, les autres sont en retard, et le plus petit nombre les a entretenues régulièrement; néanmoins deux nouvelles sociétés, l'une à Angers, l'autre à Epinal, ont ouvert avec la vôtre des relations qui nous font concevoir les plus flatteuses espérances.

Votre Jardin Botanique a été enrichi de plusieurs grenadiers d'une grande dimension, qui vous ont été donnés par madame Postel-d'Orveaux; de quatre buis arborescens, donnés par M. Marchessaux, et d'un grand nombre d'arbres utiles, que le Directeur de ce bel établissement y a introduits pour augmenter les bonnes espèces, destinées aux distributions gratuites que l'on fait chaque année dans le Département.

M. Beaucantin a déposé dans vos collections d'antiquités plusieurs morceaux de papyrus, trouvés à Thèbes sous l'aisselle d'une momie, par M. Thedenat-du-Vent, ancien consul de France en Egypte.

M. Passy, plusieurs échantillons des antiquités d'Utique et de Carthage, rapportés par M. son frère.

M. de Stabenrath, un pavé mosaïque de l'abbaye de Conches.

Et M. Lagé, une médaille en argent de la principauté épiscopale de Liége, trouvée à Evreux, dans la propriété de M. Lemrez, qui vous en a fait présent

Vos collections d'histoire naturelle ont été augmentées

Digitized by Google

d'un faisan argenté, donné par M. le vicomte de Martainville ; d'une hirondelle de mer donnée par M. Beaucantin ; d'un cormoran très-rare, donné par M. Passy ; et de quelques ardoises avec empreintes de sulfure de fer, sous forme de poissons, données par M. de Stabenrath, qui les avait recueillies en 1831 dans la carrière de Pigeon, auprès d'Angers.

M. Lorsel, de Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, fabricant de briques et de tourbe, au Marais-Vernier, est le seul industriel du département qui ait placé quelques échantillons de ses produits à votre exposition permanente, mais nous avons reçu beaucoup de promesses.

M. Lecomte, peintre à Evreux, soumet à votre jugement un cadre d'échantillons des marbres qu'il exécute, et M. Philippe, maître d'écriture à Pont-Audemer, dont vous avez déjà encouragé le talent, expose à vos regards un tableau fait à la plume, qu'il se propose d'envoyer à Paris, en se réservant la satisfaction de vous offrir bientôt le pendant de celui dont il vous a fait présent l'année dernière.

La société a fait l'acquisition des instrumens et des réactifs les plus nécessaires qui lui manquaient pour les cours de physique et de chimie qu'elle a ouverts dans cet établissement.

Enfin nous avons déposé dans votre Bibliothèque une nouvelle collection de livres d'un bon choix, qui vous ont été donnés par le Gouvernement, sur la demande de M. Du Meilet ; un exemplaire du traité de Réaumur, sur la fabrication des ancres, donné par M. Marchessaux ; un exemplaire de l'Annuaire du Bureau des Longitudes, pour 1832, donné par M. Passy, et plusieurs exemplaires du

Digitized by Google

mémoire sur la vaccine, dont l'auteur, M. Barrey, D.-M. à Besançon, a obtenu la médaille d'or que la société avait mise au concours, sur les avantages et les inconvéniens de cette découverte.

En proposant cette question, d'un grand intérêt, dont la solution devait être un nouveau bienfait pour l'humanité, la société avait eu pour but de contribuer à réhabiliter dans l'opinion publique cette précieuse découverte que l'on avait calomniée comme on calomnie tout ce qui fait du bien aux hommes, sans être l'instrument de leurs passions; mais elle ne pouvait pas prévoir, sous l'administration d'un Préfet réduit à ne faire que des vœux pour le bonheur de ses administrés, qu'un autre Magistrat viendrait aussitôt avec le pouvoir de donner une nouvelle impulsion à la propagation de la vaccine.

Le comité central, institué par arrêté de M. le Préfet, du 12 mars 1831, s'est mis de suite en rapport avec l'Académie royale de médecine, qui lui a procuré du vaccin et des tubes; il en a fait la distribution dans le département; il a soutenu le zèle de ses estimables collaborateurs par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, et il résulte de leur correspondance :

1.° Que dans l'arrondissement des Andelys, 470 sujets ont été vaccinés avec succès par les soins de M. Rebut, D.-M., conservateur du dépôt de vaccin au chef-lieu, et par ses confrères, MM. Chouel, Motte et Surville, aux Andelys; Lamaury, à Etrépagny; Cauchie, à Fleury-la-Forêt; Delahaye, à Lyons; Faburel, à Morgny; et Petit, à Pont-Saint-Pierre.

2.° Que dans l'arrondissement de Bernay, 160 vaccinations seulement ont été pratiquées au chef-lieu, par

Digitized by Google

M. Dumont, D.-M., conservateur du dépôt de vaccin; par ses confrères, MM. Neuville et Perrier, et par madame Bourgeois, sage-femme. Il a été impossible à M. Dumont d'établir aucune relation avec les autres praticiens de la ville et du dehors.

3.° Que dans l'arrondissement de Louviers, M. Goubert, D.-M., conservateur du dépôt de vaccin; M. Huguès, chirurgien au chef-lieu; M. Chopin, D.-M. au Neubourg, et M. Mottet, officier de santé au Pont-de-l'Arche, ont vacciné 791 individus.

4.° Que dans l'arrondissement de Pont-Audemer, M. Létorey, D.-M., adjoint à M. le conservateur du dépôt de vaccin; MM. Morin et Berry, au chef-lieu; Bréant et Viot, à Beuzeville; Puchot, à Bourgtheroulde; Jouveaux, à Cormeilles; Nouvel, à Epaignes; Tréfouel, à Mont-fort; Fournet, à Quillebeuf; madame Letellier, sage-femme, à Pont-Audemer; mademoiselle Virginie Cartier, sage-femme à Rouge-Periers, et M. Delacroix, propriétaire à Saint-Sylvestre, ont vacciné avec succès *1006 individus*,

5.° Enfin, que dans l'arrondiseement d'Evreux, M. Maheux, D.-M., conservateur du dépôt de vaccin; ses confrères, MM. Bougarel, Degrusse, Fortin et Richard, au chef-lieu; Auvray et Charrier, à Nonancourt; Jélin, à Breteuil; De l'Epine, à la Bonneville; mesdames Toussaint, à Breteuil; Duret et Huet, à Conches; Lenormand, à la Bonneville; Pantin, à Pacy; Dugat-Maillard, à Garennes; Lecoq, à Grossœuvre; Hérisson, à Bourth; et mademoiselle Marais, sage-femme à Evreux, ont pratiqué avec succès 1757 vaccinations; ce qui donne un total de 4184 sujets préservés de la petite vérole dans le

Digitized by Google

département de l'Eure, depuis la publication de l'arrêté de M le Préfet.

Si on compare ce résultat à ceux que nous avions la satisfaction de vous présenter autrefois, sans doute on le trouvera bien faible ; mais si les malignes influences qui avaient long-tems paralysé nos efforts, opposent encore des obstacles à ceux de nos collaborateurs qui ont eu le courage de rentrer dans la lice, on doit raisonnablement espérer que des influences meilleures, l'union, le désintéressement, le zèle des praticiens, et les bienfaits de l'administration nous consoleront bientôt de nos anciens revers.

M. Lamaury, D.-M. à Etrépagny, a observé le fait suivant :

Un enfant de 9 mois qu'il avait vacciné, fut pris, dès le lendemain de l'opération, d'une bronchite aiguë, avec fièvre violente. Cet état dura six jours ; la fièvre baissa alors, et l'on vit apparaître, à l'endroit des piqûres, une légère rougeur. A partir de ce moment, les boutons suivirent leur marche ordinaire et présentèrent les périodes et le caractère du véritable vaccin.

Cette observation n'est pas extraordinaire, cependant elle méritait d'être consignée ; mais ce dont il nous est difficile de nous rendre compte, c'est que M. Lamaury n'ait jamais pu vacciner que de bras à bras, et que du vaccin recueilli dans des tubes ou sur des plaques de verre, employé de suite ou après quelques jours, ne lui ait jamais réussi.

Au rapport de M. Dumont, la petite vérole a régné épidémiquement à Bernay, depuis le mois de septembre 1831 jusqu'en mars 1832 ; elle y a fait beaucoup de victimes. Il serait tout naturel de penser que les ravages de ce

Digitized by Google

redoutable fléau auraient dû déterminer ceux qu'il pouvait atteindre à s'en préserver par la vaccine ; mais il n'en fut rien, *à cause de l'opposition systématique des préjugés du peuple et de plusieurs personnes influentes de la société.*

Sur cinquante-six malades de l'un et de l'autre sexe et de différens âges, que M. Dumont soigna, trente-quatre furent guéris par des émissions sanguines, et parmi les autres qui ne furent pas soumis à ce traitement à cause des contre-indications ou de leur résistance, deux seulement ont succombé.

M. Chopin, D.-M. au Neubourg, a cerné de six piqûres une tumeur scrophuleuse que porte à l'articulation métacarpo-phalangienne du pouce droit, un sujet qu'il a vacciné. Aucune de ces piqûres n'a pris, et le pouce est resté dans le même état.

Deux jeunes filles qu'il a vaccinées, notamment l'aînée, ont vu, après leur vaccination, diminuer, puis disparaître presque entièrement une toux opiniâtre dont elles étaient affectées *depuis plusieurs années, et qui pouvait* donner à craindre qu'elles ne succombassent de bonne heure à la phtysie pulmonaire qui a enlevé leur mère et plusieurs personnes de leur famille. Cet effet est-il dû à la révolution opérée dans leur économie par la vaccine ? Il ne se permet pas de l'affirmer, seulement il constate que leur santé est devenue infiniment meilleure et qu'elles ont pris de l'embonpoint et de la fraîcheur depuis qu'elles ont été vaccinées.

M. Chopin se loue beaucoup du zèle de M. le maire de Gros-Theil et de la bienveillante coopération de MM. les curés de Marbeuf et de Vitot. Par quelle bizarrerie se plaint-on, dans d'autres localités de la coopération désintéressée des ecclésiastiques et des religieuses ?

Digitized by Google

M. Mottet, officier de santé au Pont-de-l'Arche, a vacciné à plusieurs reprises, à d'assez longs intervalles, et toujours sans succès, des sujets dont les auteurs avaient été bien vaccinés avant leur union. Il demande s'il ne doit pas en résulter tôt ou tard que la petite vérole dont les enfans nés de parens préservés par la vaccine, paraissent être exempts, disparaîtra de notre belle France, et que la vaccination deviendra une précaution inutile.

M. Létorey a observé dans l'arrondissement de Pont-Audemer, que le vaccin recueilli dans des tubes n'avait jamais réussi, et que celui qui avait été recueilli sur des plaques de verre n'avait presque jamais manqué son effet. Il est présumable que les tubes étaient mal fermés, ou qu'on les faisait trop chauffer pour les clore.

M. Auvray, D.-M. à Nonancourt, a vu sur un enfant de six mois, auquel il avait inoculé le vaccin par trois piqûres à chaque bras, une quantité considérable de boutons de vaccin se développer sur toutes les parties du corps. Cet enfant était atteint d'une inflammation générale de la peau, avec exsudation de sérosité abondante au moment de l'opération. Aucun accident n'en est résulté, et l'enfant a guéri de cette phlegmasie cutanée.

Cette observation vient à l'appui de beaucoup d'autres observations analogues, consignées dans les rapports de notre ancien comité.

M. Richard cite un apprenti perruquier, d'Evreux, qui a contracté la petite vérole en faisant la barbe à un homme du hameau de la Madeleine, qui était en convalescence de cette maladie.

M. Maheux a vu la varioloïde marcher de concert avec la vaccine sur plusieurs sujets.

Digitized by Google

Et madame Hérisson, sage-femme à Bourth, s'exprime en ces termes, dans le compte qu'elle rend de ses opérations :

« La commune des Barils, d'environ 500 individus, fut » affectée en 1827 et 1828, d'une petite vérole confluente » qui moissonna la majeure partie des enfans et quelques » adultes. Les parens avaient jusqu'alors refusé obstinément » le bienfait de la vaccine ; mais éveillés par les succès » obtenus dans les communes limitrophes, de la pratique » constante de cette inoculation, ils s'empressèrent d'y » avoir recours. Je vaccinai au milieu de l'épidémie, gra- » tuitement ; et, pour les encourager, j'y conduisis deux » de mes enfans ; je les vaccinai en leur présence, et je » pris sur eux du vaccin que je multipliai avec un succès qui » leur semblait tenir du miracle. La vaccine marchait en » souveraine, tandis que la petite vérole décimait la po- » pulation. »

Ce fait honorable pour madame Hérisson, est attesté par les autorités locales.

Je dois vous dire, Messieurs, et vous apprendrez avec regret que l'arrondissement de Bernay n'est pas le seul où la propagation de la vaccine rencontre des obstacles ; mais il ne me conviendrait pas d'entrer ici dans le détail de toutes ces misères. Les préjugés des uns, l'insouciance des autres, le zèle exagéré de quelques-uns et de mesquins intérêts, qu'avec si peu de libéralité qu'on puisse avoir, on ne craindrait pas de voir compromis, donnent lieu à des plaintes souvent contradictoires et qui ne sont pas toujours fondées. Il y a encore beaucoup à faire pour atteindre au but désirable que M. le Préfet s'est proposé. Ce sera l'objet d'un rapport consciencieux que le Comité central fera très-

Digitized by Google

incessamment à ce digne Magistrat, en lui soumettant de nouveaux moyens de succès et en lui proposant de décerner des récompenses à ceux des vaccinateurs qui en ont mérité. Mais le comité se fait un devoir et un doux plaisir de proclamer aujourd'hui les nouveaux droits que MM. les Docteurs Maheux, Rebut, Dumont, Goubert et Létorey se sont acquis à votre estime par le zèle éclairé dont ils ont fait preuve et de leur en témoigner ici sa reconnaissance.

Le premier pas est fait, daignez, Messieurs, nous aider de votre puissante influence sur les habitans de vos contrées, et la victoire est à nous.

S'il en était besoin, je profiterais des aveux que je viens de faire sur les préjugés qui, partout encore, s'opposent au bonheur de nos concitoyens, pour vous démontrer la nécessité de répandre une sage et solide instruction dans toutes les classes de la société; mais j'ai l'intime conviction que, sous ce rapport, vous seconderez toujours les intentions philantropiques de M. le Préfet, dont nous sommes ici les auxiliaires.

Nous avions l'année dernière un cours de géométrie appliquée aux arts, et un cours d'anatomie humaine, qui va devenir un cours de zoologie et d'anatomie comparée. Il a été ouvert cette année un cours de physique expérimentale et un cours élémentaire de chimie qui prendra de l'extension à mesure que les auditeurs se familiariseront avec les principes et le langage de cette belle science, et nous aurons bientôt un cours de géologie et de minéralogie, un cours de botanique et d'horticulture; d'autres cours encore, et surtout un cours d'hygiène, dont il est bien à regretter que les règles n'aient pas été connues de tout le monde, avant l'invasion du terrible fléau qui, tout en ne faisant

Digitized by Google

qu'effleurer notre sol, que l'on pourrait croire privilégié, y laisse néanmoins encore des traces trop profondes de son horrible passage.

L'avantage inappréciable que j'ai de parler à des hommes instruits et justes appréciateurs de nos intentions, me dispense d'exposer dans cette séance le bien qui résultera pour le pays de l'établissement de ces différens cours; mais pour terminer d'une manière digne de vous, ce rapport que les circonstances ont dénué de tout intérêt, permettez-moi de vous dire que notre société, heureuse de se croire à jamais délivrée des brusques attaques des francs et loyaux amis de l'ignorance, et des perfides insinuations des faux champions de l'économie, dont le but était le même, vous remercie de vos sages libéralités pour ce beau local, qui demande encore des améliorations, et de la protection que vous accordez à notre institution, dont les membres se dévouent à la prospérité du département, sans aucune autre prétention que celle de bien remplir, sous votre égide, les obligations qu'ils s'imposent et de mériter votre estime, qui sera leur plus douce récompense.

Rapport sur les travaux de la Section d'Agriculture, par M. BEAUCANTIN.

Messieurs,

Appelé pour la première fois à l'honorable mission de vous faire le rapport des travaux de la section d'Agriculture, et de vous rendre compte des ouvrages qui lui ont été adressés dans le cours de l'année, j'éprouve le regret que

Digitized by Google

ce travail n'ait pas été confié à un homme versé dans les lettres ; parce que, au lieu de captiver votre attention, Messieurs, je crains de vous faire éprouver de l'ennui.

Pénétré de cette idée, j'aurais désiré pouvoir me dispenser de faire ce résumé ; mais M. le Secrétaire s'en étant excusé, et une partie de mes honorables collègues se trouvant indisposés ou absens, il n'y a pas eu moyen de s'y soustraire. J'ai donc compté sur votre indulgence, Messieurs, pour excuser mes faibles moyens.

Je tâcherai de ne pas en abuser, et ce ne sera qu'avec une défiance extrême que je hasarderai quelques réflexions sur ce qui concerne l'agriculture et l'horticulture.

Les ouvrages dont je dois vous rendre compte, se trouvent réduits à un bien petit nombre ; et il faut le dire, le résultat des travaux de l'année offre peu de choses intéressantes sur les améliorations faites à la grande culture.

Cela vient, Messieurs, de ce que nous n'avons de ressources que dans les communications que quelques agriculteurs zélés veulent bien nous adresser.

Pour atteindre le but d'utilité que la Société s'est toujours proposé, il serait à désirer qu'elle eût à sa disposition quelques acres de terres sur lesquelles elle pût faire des essais en grand et des expériences comparées. Avec ce secours nous pourrions vous offrir des résultats satisfaisans, la société remplirait plus spécialement l'objet de son institution, et ne serait pas exposée comme elle l'est chaque année à n'avoir à vous entretenir que de quelques faits isolés.

Ce n'est point dans le cabinet que l'on peut faire de bonne culture et comparer les diverses méthodes entr'elles.

Digitized by Google

C'était toujours sur le terrain, que les Duhamel, les Thouin, les Rosier faisaient leurs expériences et rédigeaient les savantes notes qu'ils nous ont laissées, et qui ont rendu tant de services à l'agriculture.

La possession de terres aurait non-seulement l'avantage de nous donner les moyens de comparer entr'elles les nouvelles découvertes, mais elle nous en offrirait encore un autre qui serait inappréciable, celui de reconnaître et peut-être de fixer les divers genres de culture qui pourraient être employés avec le plus de succès dans notre département, qui, par sa position, se trouve un des plus variés dans la nature de son sol.

La société, richement dotée en membres correspondans, arriverait, sans de grandes difficultés, à se procurer dans chaque arrondissement une portion de terre, en prenant l'engagement vis-à-vis des propriétaires, de leur faire raison des pertes qui pourraient résulter des divers essais qu'on croirait devoir tenter; et les notes que ces cultivateurs nous enverraient avec leurs réflexions, seraient pour la société et pour la science des matériaux d'une grande utilité.

Le nombre des agronomes et des agriculteurs instruits qui correspondent avec la société, ne laisse aucun doute sur les avantages qu'assureraient des essais dirigés d'après leurs conseils et sous leur surveillance. Déjà notre collègue, M. Auzoux, l'un de nos premiers cultivateurs, s'est offert à nous seconder dans nos travaux, et aujourd'hui qu'il fait valoir pour son compte, deux fermes aussi variées dans leur sol qu'elles sont considérables dans leur étendue, la société peut espérer de recevoir de précieux renseignemens de ce zélé cultivateur.

Je crois devoir vous l'indiquer comme étant l'un des

Digitized by Google

premiers agriculteurs auxquels nous sommes redevables de l'introduction des nouveaux assolemens et de la suppression des jachères.

En repoussant les jachères de ses terres, M. Auzoux a donné un bon exemple à suivre. Malheureusement, de nos jours, il n'est pas encore imité dans tout le département.

Les assolemens triennaux ont toujours leurs partisans, ils nous répètent ce qu'on objectait il y a quarante ans à Rosier :

« Si on supprime les jachères, que deviendront les » troupeaux pendant le printems et pendant l'été ? Où trou- » veront-ils leur nourriture? il ne leur restera d'autres » pâturages que l'herbe flétrie et couverte de poussière, sur » les bords et dans les fossés des grands chemins, et pour » dernière ressource, celle des terrains incultes. »

C'est, il faut en convenir, pousser l'aveuglement bien loin, que de ne pas reconnaître qu'il est facile de trouver des assolemens qui permettent le paccage et qui procurent aux animaux, avec un exercice aussi salutaire, des alimens bien plus abondans que les terrains en friche.

Le système des jachères, dit un célèbre agronome, a été établi d'après des suppositions erronnées, parce que les moyens de culture ne sont point en proportion de l'étendue des champs à cultiver, c'est-à-dire, qu'il faudrait huit paires de bêtes de labourage, là où l'on n'en met que quatre, parce que la moitié des champs repose. On suppose en outre, qu'il faille chaque année semer des blés, et c'est précisément ce que nous, partisans de la suppression, n'entendons pas et que nous désapprouvons.

L'expérience la plus décisive a démontré que plusieurs

Digitized by Google

récoltes consécutives en blé, épuisent la terre, parce que ces plantes n'ont que des racines fibreuses; des expériences authentiques ont prouvé qu'après une récolte en blé, si on sème des graines dont la racine pivote au lieu d'être fibreuse, cette seconde récolte réussit très-bien, parce que leurs racines vont chercher la nourriture à une profondeur où celles des plantes graminées ne sauraient pénétrer, et qu'elles n'ont point appauvri la couche supérieure du terrain, parce qu'elles n'ont point de racines fibreuses près du collet. Il en résulte que cette terre supérieure non épuisée, et remise en dessous par la charrue, suffit l'année suivante à la nourriture des racines fibreuses et des graminées.

Vous entretenir plus long-tems des divers assolemens et des avantages qui résultent de la suppression des jachères, serait, Messieurs, abuser de vos momens, et je sens qu'il est difficile de donner de l'intérêt à un sujet qui par lui-même n'a rien d'attrayant.

M. Louis Dubois, l'un des collaborateurs du Cours d'agriculture, rédigé d'après Rosier, a fait hommage à la société de la seconde édition de son excellent ouvrage, intitulé : *Cours complet et simplifié d'Agriculture et d'Economie rurale et domestique, en huit vol. in-12.*

Toutes les parties de cet ouvrage sont traitées avec beaucoup de méthode et de clarté, l'auteur s'est élevé au niveau de la science, et l'on reconnaît que cette production est le résultat d'une longue expérience.

M. Feret de la Boulaye, de Lieurey, a communiqué un instrument de son invention, qu'il nomme *extirpateur ou fourche à talon*, propre à enlever, des prairies et des moissons, les plantes à racines pivotantes.

Digitized by Google

La commission chargée de faire l'essai de cette machine, n'a pu, malgré des expériences réitérées, y apercevoir tout le mérite que l'inventeur lui attribue dans la note qu'il a adressée à la société.

Les commissaires ont conclu à ce que l'instrument soit renvoyé à M. Feret, pour l'engager à le perfectionner de manière à obtenir, s'il est possible, la préférence sur le pic-pioche de notre pays. Jusqu'à ce moment, celui-ci présente beaucoup plus d'avantages à tous égards.

On doit à M. Derosne, un très-bon mémoire sur l'emploi du sang séché comme engrais, M. Coget vous en a rendu compte, et M. d'Avannes vous a fait un rapport très-détaillé sur l'état de l'agriculture dans l'arrondissement de Rouen, et des moyens de l'améliorer, par M. Vannier. Ces deux productions renferment des renseignemens d'un grand intérêt.

Ce ne sera pas sans un sentiment de crainte et de timidité, que j'essaierai de fixer l'attention de Messieurs les membres du Conseil général, sur l'établissement dans lequel chaque année nous avons l'honneur de les recevoir, pour leur communiquer le résumé de nos travaux.

C'est à la protection qu'ils veulent bien lui accorder, que les habitans du département sont redevables de sa conservation, et je dois le dire, il ne serait point arrivé à l'état de prospérité dans lequel on le voit aujourd'hui, sans les secours qui lui ont été constamment votés, sous le titre de pépinière du département.

La section des arbres indigènes et exotiques a été augmentée de plusieurs espèces de graines envoyées par M. Michaux, botaniste voyageur, auquel on est redevable d'un grand nombre d'arbres maintenant acclimatés dans le pays.

Digitized by Google

Cet envoi se compose de quatre nouvelles espèces de chêne d'Amérique :

Quercus ferruginea.
obtusiloba.
falcata.
banisterii.

Et du virgilia lutea. M. Michaux donne l'espoir que de pareils envois d'arbres étrangers seront faits à l'établissement.

La division des arbres verts a reçu du jardin du Roi, des graines de pin de Riga et de pin Laricio de Corse.

La première espèce s'élève souvent à la hauteur de 48 mètres et quelquefois plus ; cet arbre croit dans les vastes plaines de la Livonie et de la Finlande.

La seconde, le pin Laricio, est originaire des hautes montagnes de l'île de Corse ; il croit également bien sur les bords de la Méditerranée et dans presque tout le nord de la France ; son bois est propre à la charpente et à la haute mâture des vaisseaux. Tout porte à croire que ces arbres, d'une utilité précieuse pour notre marine, l'affranchiront bientôt des bois étrangers.

Depuis long-tems, l'établissement possède une riche collection d'arbres fruitiers provenant du jardin des Plantes de Paris, et l'année dernière, la société m'a autorisé à l'augmenter de quatre-vingts espèces arrivant de l'Amérique septentrionale ; la reprise de ces arbres a parfaitement réussi, et j'ai pu, dès cette année, distribuer un certain nombre de rameaux pour greffer.

La beauté des fruits sera appréciée par les Normands, qui n'ont pas oublié que la belle reinette du Canada, vient

Digitized by Google

du même pays. Il est donc permis d'espérer qu'un jour viendra où l'on reconnaîtra l'utilité et les avantages que peut procurer cet établissement tout à la fois municipal et départemental.

Espérons, Messieurs, que le Conseil général, protecteur des sciences et des arts, lui continuera ses dispositions bienveillantes, qu'ainsi nous le verrons prospérer de plus en plus, et que les résultats que nous en attendons seront satisfaisans sous tous les rapports.

Les connaissances en horticulture ne peuvent s'acquérir qu'avec le secours de bons modèles, et la taille des arbres fruitiers ne peut être enseignée que sur l'arbre même; cela est si vrai, que j'ai souvent rencontré des agronomes fort instruits, qui raisonnaient très-bien la théorie de la belle taille du pêcher, et qui, une fois en présence de l'arbre, avouaient ne pouvoir en faire l'application.

Les bons traités sur cette partie de l'horticulture, ne manquent pas; mais les bons praticiens ne sont pas nombreux.

Il serait donc à désirer qu'on eût les moyens de faire des espaliers pour servir d'école, où les meilleures méthodes seraient enseignées.

Il ne serait pas moins intéressant de démontrer les principes de la greffe pour la multiplication des végétaux.

Nous devons au savant Thouin une monographie des greffes, dans laquelle il decrit cent dix-neuf manières de greffer; sans prétendre à réunir une aussi grande série, on pourrait s'en tenir aux quatre grandes divisions, et disposer des sujets qui serviraient à démontrer la manière d'opérer, tant sur les tiges que sur les racines.

Digitized by Google

La quatrième section serait surtout fort intéressante; c'est au baron Tschcudy que l'agriculture est redevable des greffes qui composent cette section; elles se distinguent des autres, en ce qu'elles s'effectuent au moyen de tiges herbacées des arbres, des plantes vivaces et même des plantes annuelles.

Les arbres verts, que l'on avait jusqu'à présent regardés comme très-difficiles, se sont prêtés avec la plus grande facilité à ce nouveau genre de greffes.

Vous aurez remarqué, Messieurs, que le terrain destiné à l'école de botanique, est enfin couvert des étiquettes qui doivent servir au développement de la méthode des familles naturelles de Jussieu. Ce ne sera cependant pas sans quelques inconvéniens qu'on emploiera ce moyen de classification, l'exiguité du terrain rompra souvent la chaîne qui lie cette admirable méthode.

A voir toutes les étiquettes placées à l'endroit qu'elles doivent occuper, il semblerait qu'il n'y aurait plus qu'à les meubler de plantes; mais comme l'ordre est, en botanique, la première chose à laquelle on doit penser, il faut avant tout trouver le moyen d'inscrire sur chacune d'elle les noms qu'elles doivent porter. Ce n'est plus, comme vous le voyez, qu'une affaire d'argent. . . . .

Ces étiquettes sont votre ouvrage, Messieurs, c'est la société d'agriculture qui en a fait les premiers frais, et il faut espérer qu'elle trouvera les ressources nécessaires pour compléter cette dépense.

Ces améliorations permettront à la botanique de rivaliser avec les autres sciences.

Nous devons à la protection et à la bienveillance du

Digitized by Google

Magistrat éclairé auquel est confiée l'administration de ce département, des cours publics de physique, de chimie, d'anatomie ; l'horticulture est trop intéressante pour ne pas fixer aussi sa sollicitude.

Ici se termine ma tâche, Messieurs, si j'ai pu arrêter un instant votre attention et vous faire apprécier les travaux de la section d'agriculture, ainsi que le mérite des ouvrages qui lui ont été adressés, ce sera pour moi la récompense la plus honorable.

LES QUATRE SAISONS.

PAR M. PÉCONTAL.

Qu'elle était jolie, à quinze ans,
Lorsqu'aux jours des lilas, fleur au soleil venue,
Elle jouait, courait, rieuse, par les champs,
Et semblait s'embellir des attraits du Printems
Comme il s'embellissait de sa grâce ingénue!

. . . .

Que je l'aimais, l'Eté, lorsque, au sein des chaleurs,
Dormant sur l'herbe épaisse et de fleurs émaillée,
Le saule la voilait de ses rameaux en pleurs,
Et que d'un rêve heureux doucement réveillée,
L'œil ouvert à demi, le visage vermeil,
Elle semblait sourire aux rayons du soleil
Comme il lui souriait à travers la feuillée.

Digitized by Google

Que l'Automne, aux jours nuageux,
Elle avait un charme magique
Alors que respirant sous un ciel vaporeux
Je ne sais quoi de vague et de mélancolique;
Pensive, elle venait sans bruit
Sur les rives du fleuve, où la lune se mire,
Aux voix confuses de la nuit
Mêler les soupirs de sa lyre!
Et confiant sa barque à l'onde au cours changeant,
Rêver en voyant fuir l'Alcyon devant elle,
Ou s'effacer, en s'allongeant,
Le liquide sillon que laissait la nacelle.

Mais un soir sur la rive elle ne revint pas:
L'Automne n'était plus; des branches dépouillées
Quelques feuilles encor tombaient sous les frimats,
Et jouets des autans s'en allaient désolées.
Tel fut hélas! son triste sort:
A tout ce qu'elle aimait on l'avait arrachée;
Et, pauvre feuille desséchée,
Elle allait s'envoler au souffle de la mort.
Le lendemain son heure fut sonnée:
Le vent de la mort se leva,
Et pâle, elle mourut, de même que l'année,
Le jour où l'hiver arriva!

Digitized by Google

Rapport sur les Travaux de la section des Sciences, par M. FORTIN.

Messieurs,

Les sciences sont les moteurs les plus actifs de la civilisation ; c'est en propageant leurs bienfaits, vous disait l'année dernière notre Président, qu'on repousse les erreurs humaines, et que l'on dispose les hommes à jouir de leurs droits inaliénables. En effet, chaque vérité que proclame la science est une victoire remportée sur la barbarie, un progrès pour la civilisation des peuples, et l'étude approfondie que vous avez faite de nos mœurs et de notre pays vous ont fait connaître combien il y a encore de préjugés à détruire, de vices à combattre. Eh ! l'industrie ne doit-elle pas aussi aux sciences son développement et sa richesse ; les beaux arts, ses plus beaux travaux. Oui, là où la science est en honneur, là aussi les peuples sont dans l'abondance et la prospérité. C'est donc bien mériter de ses semblables que de les éclairer, de les instruire ; et tel est l'objet éminemment philosophique, libéral de toutes les societés savantes. Puisse l'analyse, bien imparfaite, que je vous présenterai des travaux de celle du département de l'Eure, vous montrer qu'elle a toujours bien rempli sa mission.

M. Boutigny a adressé à la société un travail fort remarquable, sur l'action que peut jouer l'acide hydrochlorique, pour démontrer la présence de l'acide arsenieux dissous dans l'eau et traité par l'acide hydro-sulfurique.

Digitized by Google

L'acide arsenieux étant presque le seul poison dont se servent de grands criminels pour commettre le crime affreux de l'empoisonnement, les recherches de M. Boutigny sont d'un haut intérêt pour la science toxicologique.

Ce pharmacien, par une suite d'expériences, a démontré que cet acide ne jouissait pas seul de cette propriété; que tous les acides rendaient plus abondant le précipité de sulfure d'arsenic. Il n'a point borné là ses recherches, il a voulu savoir si d'autres corps que les acides ne feraient pas parvenir au même résultat, et il a vu que les solutions de sulfate de soude, de magnésie, de nitrate de potasse, etc., jouissaient des mêmes propriétés. Enfin la chaleur seule lui a suffit, pour obtenir un précipité abondant de sulfure d'arsenic. L'auteur de cet excellent mémoire a cherché l'explication de ces phénomènes, et d'abord il s'est adressé à l'état des atomes de l'eau, qu'il suppose pouvoir changer de forme.

Pour nous, nous ne pouvons croire à ce fait, et cette modification *atomistique* ne pourrait être qu'une hypothèse; car jamais on n'a vu les atomes d'aucun corps. M. Boutigny a aussi abandonné cette première opinion, et a pensé avoir trouvé dans l'état électrique de l'eau la cause pour laquelle le précipité naissait avec tant de facilité lorsqu'on ajoutait dans la liqueur contenant l'acide arsenieux, un des corps que nous avons cités. Ces substances, dit-il, favorisent le développement du courant électrique qui va de l'acide hydro-sulfurique à l'acide arsenieux. Or, vous le savez tous, Messieurs, l'électricité est la cause première de toute action chimique. Cette explication qui n'est pas à l'abri de toute critique, est cependant une des plus satisfaisantes que l'on puisse donner dans l'état actuel de la science. M Boutigny

Digitized by Google

a rendu un vrai service à la toxicologie en signalant des faits d'une aussi grande importance.

Un autre mémoire consigné dans la Revue Normande, qui vous est adressée, nous démontre tout le soin que l'on doit apporter pour le choix des réactifs que l'on emploie lorsqu'on se livre à des recherches chimiques. MM. Morin et Girardin, analysant les matières contenues dans le tube digestif d'un individu mort subitement, n'obtinrent que des faits négatifs pour toute espèce d'empoisonnement. Mais ayant projeté dans du nitrate de potasse tenu en fusion une partie des matières, les ayant ensuite dissoutes dans de l'eau distillée et les ayant traitées par le sulfate de cuivre, il se manifesta, à leur grand étonnement, un précipité abondant d'un très-beau vert, en tout semblable au vert de Scheel. (Arsenite de cuivre.) Recommençant l'expérience avec d'autre nitrate de potasse, ils n'observèrent pas le même phénomène. D'ailleurs les lois chimiques démontraient que ce n'était point un arsenite que l'on devait obtenir, mais bien un arseniate. MM. Morin et Girardin cherchèrent donc la cause du phénomène observé dans les réactifs, et ils trouvèrent en effet que le nitrate de potasse, bien que jouissant de toutes les propriétés physiques de ce sel à l'état de pureté, n'en contenait pas moins un hydrochlorate, et que c'était du deutochlorure de cuivre qu'ils avaient vu se former. Des chimistes moins habiles, moins expérimentés, auraient pu croire à l'existence d'un poison, fabriqué par eux de toute pièce.

M. Boutigny a fait hommage à la société, de l'analyse d'une poudre propre à détruire les rats ; il l'a trouvée composée d'anis, d'acide arsenieux et de sulfure de mercure. Les rats paraissent avides de cette poudre, et c'est un moyen facile de détruire ces hôtes incommodes.

Digitized by Google

Le même auteur a remis à la société l'analyse de calculs urinaires. Il les a trouvés composés uniquement d'acide urique. Cet acide est souvent le seul qui forme des calculs. Ainsi, sur 600 analysés par Fourcroy et Vauquelin, 150 étaient d'acide urique pur.

Ce pharmaicen vous a encore donné l'analyse de l'eau connue sous le nom d'eau anti-cholérique : elle était composée d'eau et d'alcool sulfurique.

M. Julia Fontanelle, dont vous connaissez les importans travaux, n'y a trouvé quelquefois que de l'éther ou de l'acide sulfurique, et quelquefois de l'alcool sulfurique (1). Cette eau, dite anti-cholérique, était déjà connue depuis long-tems dans la pharmacie, sous le nom d'eau anti-putride de Beaufort. Nous sommes loin de croire à sa vertu spécifique, et nous pensons qu'il n'y en aura de long-tems contre la cruelle maladie qui a aussi, dans notre belle Patrie, porté le deuil et la désolation.

Vous le savez tous, Messieurs, la chimie a fait dans ces derniers tems d'immenses progrès, et si elle n'a pu empêcher *des gens dépourvus de toute pudeur*, de spéculer sur la détresse et les calamités publiques ; si elle n'a pu empêcher des gens *avides de lucre* de compromettre l'existence de populations entières, du moins elle a fait connaître le mal ; elle a montré que les accusations nombreuses dont ont retenti les tribunaux, étaient fondées. Et, éclairant de son flambeau la conscience du juge, elle lui a fait flétrir avec justice le trafic honteux de la vie humaine.

---

(1) Ces analyses, qui doivent être prochainement publiées par M. Julia Fontanelle, ont été communiquées à M. Boutigny, tout récemment.

Digitized by Google

J'ai nommé déjà, Messieurs, les préparations de sulfate de cuivre, employées par un grand nombre de boulangers, pour faire *pousser gros*, comme ils le disent, le pain fait de mauvaises farines.

Pour démontrer la présence de ces préparations funestes, il a suffi à la chimie de faire usage des réactifs propres à déceler les sels de cuivre, et celui de tous qui est le plus sensible, est le prussiate ferrugineux de potasse. Versé sur le pain blanc, il produit presque sur-le-champ une couleur rosée. Ce réactif précieux peut faire connaître à tout le monde si le pain, cet aliment de tous les instans, n'a pas été préparé avec la substance que je vous signalais tout à l'heure. Ce mémoire, qui se trouve dans la Revue Normande, est sans contredit le plus remarquable de ce Recueil sous le rapport des sciences.

La société a aussi reçu de M. Charlot, un mémoire intitulé *Magi vineux*. L'auteur donne ce nom à un instrument qu'il croit propre à empêcher la perte d'alcool qui a lieu pendant la fermentation. M Delarue vous a fait apprécier ce travail.

M. Boutigny a aussi fait un rapport sur un mémoire intitulé *phytolacca decandra*, adressé par M. Dubuc à la société.

La société industrielle de Mulhausen vous a envoyé le rapport annuel sur ses travaux. Des cours publics sont professés par plusieurs membres de la société. Ces cours sont suivis avec zèle, et la société de Mulhausen semble pouvoir marcher l'égale de la société de Metz. Ce recueil contient aussi l'analyse de travaux qui nous font connaître que les savans de Mulhausen peuvent rendre d'éminens services à leur pays.

Digitized by Google

GÉOLOGIE.

Un mémoire sur le nivellement barométrique de la forêt Noire, adressé à la société par M. Delcros, a fourni à votre rapporteur, M. Passy, l'occasion de faire l'histoire du nivellement barométrique. Après nous avoir rappelé que dans le tube barométrique, une décroissance d'un millimètre a lieu par dix mètres cinq dixièmes environ d'élévation, décroissance qui augmente progressivement, à mesure qu'on s'élève. M. Passy a signalé les modifications qui ont été apportées, soit dans la formule, soit dans la construction du baromètre, par Delaplace et MM. Devillard, Biot, d'Aubuisson, Delcros et Bouvard.

Le travail de M. Delcros, vous a dit votre rapporteur, a pour objet une contrée éloignée; mais les notes qu'il a ajoutées au texte, serviront à tous ceux qui s'occupent de nivellemens.

Déjà ce que M. Delcros a fait pour la forêt Noire, M. Passy l'a fait pour plusieurs localités de notre Département, dont il a fixé d'une manière positive la hauteur au-dessus du niveau de la mer. Grâce à notre Président et à quelques personnes qui ont déjà commencé leurs recherches sur le nivellement barométrique, le niveau de différens points de notre Département, sera bientôt parfaitement connu.

M. Decombe doit en outre observer chaque jour les variations qui doivent survenir dans la colonne barométrique. Les notes que vous communiquera ce professeur distingué contribueront à vous faire traduire en lois les phénomènes désignés jusqu'à ce jour sous le nom de Météorologie.

M. Héranlt, ingénieur en chef au corps royal des mines, vous a fait remettre le tableau des terrains du Calvados.

Digitized by Google

Vous avez déjà apprécié tout le mérite de ce travail, par le rapport que vous en a fait M. Passy. Le travail de M. Hérault, dit-il, moins étendu que l'essai sur la topographie géognostique du Calvados, par M. de Caumont, offre une analyse claire et méthodique de toutes les couches qui ont été constatées dans cette partie de la Normandie.

Votre rapporteur, savant géologiste lui-même, a aussi jeté un coup d'œil rapide sur la géologie de notre Département, qu'il a comparée à celle du Calvados.

« Le département de l'Eure, a-t-il dit, n'offre que » peu de couches qui lui soient communes avec le Cal- » vados. Le sol du premier appartient tout entier à la » formation de la craie, qui se relève et se termine dans » le Calvados sur le calcaire jurassique.

» Les tourbes, les alluvions et les tufs sont des terrains » modernes qui se forment partout.

» Le terrain diluvien recouvre également les masses » géologiques des deux territoires.

» Le terrain tertiaire dont les couches finissent dans » l'Eure, n'existe que par lambeaux dans le Calvados. Les » grès-poudingues qui sont communs en deçà de notre li- » mite, se prolongent vers Livarot et Orbec.

» La craie blanche, si abondante chez nous, paraît » manquer totalement chez nos voisins. Mais aussi la craie » chloritée ou glauconieuse occupe toute la vallée de la » Touque et se montre dans l'Eure, des deux côtés de la » Risle.

» Au-dessous de la craie chloritée ou glauconieuse, » viennent les marnes bleues, qui sont très-épaisses sous le » sol de la ville de Pont-Audemer.

Digitized by Google

» Tels sont les principaux traits de ressemblance et de » dissemblance qui se font remarquer dans la constitution » du sol des deux contrées. »

Espérons que M. Passy continuera ses recherches, et qu'il fera pour notre Département ce qu'il a fait pour celui de la Seine-Inférieure.

Là, Messieurs, se borne l'analyse que je vous devais des travaux de la société; il ne me reste plus à remplir, en son nom, qu'un triste devoir. Elle aussi doit un tribut d'hommage au génie qui vient d'être enlevé à son admiration et à celle du monde savant. Elle aussi doit dire que le vide immense que la mort de Cuvier laisse dans les rangs des savans sera difficilement rempli; qu'il faut du tems à la nature pour enfanter des hommes tels que celui qui vient d'être ravi à l'honneur et à la gloire de la France. N'attendez pas de moi que je vous rappèle tout ce que cet homme illustre a fait pour les sciences, cette tâche serait au-dessus de mes forces. Qu'il me suffise de vous dire que, comme géologiste, il a déroulé le tableau de la création terrestre; qu'il a pour ainsi dire fait assister à toutes les révolutions du globe; qu'il a dévoilé une partie des mystères ténébreux de ces cataclysmes effroyables qui ont bouleversé le monde; qu'il a montré à quelle époque de la nature nous devions rapporter l'existence des différens êtres qui ont vécu sur la terre; qu'à l'aide de quelques débris d'animaux qui n'existent plus, débris échappés aux bouleversemens de la nature, le génie de Cuvier a montré ces animaux tout entiers, a décrit leur organisation et fait connaître leurs mœurs et leur vie.

Comme naturaliste, il a donné une classification de tous les animaux de la surface du globe, classification

Digitized by Google

fondée sur la connaissance intime des organes. Des ordres, des familles, des genres, formulés aussi d'après l'organisation, voilà ce que Cuvier a fait pour les sciences naturelles. Vouloir vous montrer par quelle suite de travaux il a ainsi réformé l'une après l'autre toutes les branches de la zoologie, serait parcourir tous les êtres de l'échelle zoologique depuis l'infusoire jusqu'à l'homme : car il n'est point de genres, de familles d'animaux chez lesquels les recherches anatomiques n'aient conduit à de nouvelles découvertes celui qui a été proclamé par tous les savans l'Aristote français.

Rapport sur les travaux de la Section des Sciences Médicales, par M. BOUGAREL.

Messieurs,

Les travaux dont j'ai à vous rendre compte sont peu nombreux ; la marche du choléra-morbus, depuis plus d'un an, ne laissant pas douteuse son apparition dans notre pays, tous les médecins jugèrent que leurs méditations devaient être principalement dirigées vers les moyens propres à prévenir ou à combattre cette désastreuse maladie ; je réclamerai donc, Messieurs, votre bienveillante indulgence, et pour le peu d'intérêt qu'il présente et pour mon rapport lui-même.

Nous devons à M. Fortin, médecin à Evreux, l'histoire d'une épidémie de rougeole qui a régné pendant le mois de mai 1831, à Fauville. Cette maladie s'est présentée sous des caractères assez simples : sur vingt-un malades auxquels

Digitized by Google

notre confrère a donné des soins, trois ont éprouvé des pneumonies, et deux des gastro-entérites. Dans les cas simples, M. Fortin a employé avec succès les préparations de Belladonne.

A M. Roché, médecin à Breteuil, un mémoire sur l'épilepsie, considérée dans ses rapports avec l'hystérie. Guidé par d'excellens principes sur la physiologie du cerveau, l'auteur présente des raisonnemens de quelque valeur; mais nous pensons que ce point de doctrine exigerait de nouvelles méditations et des recherches plus nombreuses que celles auxquelles M. Roché s'est livré.

A M. Achille Comte, médecin à Paris, des recherches anatomiques et physiologiques sur la prédominance du bras droit sur le bras gauche. L'auteur prouve qu'il connaît bien l'ouvrage de Bichat : avec un pareil guide, il lui était difficile de s'égarer.

A M. Dubuc, médecin à Rouen, une notice sur une maladie qui a régné épidémiquement dans l armée à Alger, pendant les mois de septembre et d'octobre de l'année dernière; cette maladie nous a paru avoir la plus grande analogie avec le typhus qui a affligé notre armée après la malheureuse campagne de Saxe, en 1813.

A M. Lesueur, médecin à Brionne, trois observations d'angines tonsillaires et pharyngiennes, avec éruption miliaire. Notre confrère établit que la miliaire, au moins dans un grand nombre de cas, est idiopathique, bien qu'elle soit toujours précédée de l'inflammation d'une ou de plusieurs membranes muqueuses. En effet, dit-il, la rougeole, la variole, la scarlatine sont toujours précédées aussi d'amigdalites, de bronchites, de gastrites ou de gastro-entérites, et cependant on ne s'est jamais avisé de consi-

Digitized by Google

dérer l'inflammation de ces membranes muqueuses, comme la maladie principale. L'avis de nos plus célèbres nosologistes est totalement opposé à cette opinion. Feu Pinel, dans les premières éditions de sa nosographie philosophique, avait placé la miliaire au nombre des phlegmasies cutanées; dans les suivantes, il émet cette opinion, que la miliaire est un symptôme des membranes muqueuses des voies aériennes ou du canal digestif.

Nous devons à la société Royale de Médecine de Bordeaux, le recueil de ses travaux pendant le dernier trimestre de l'année 1831. Plusieurs mémoires, très-intéressans pour la science, y figurent; mais les sujets qu'ils traitent ne permettent pas d'en rendre compte en séance publique.

Il nous est parvenu un si grand nombre de mémoires, de notices, de réflexions et d'observations sur le choléra-morbus, qu'il serait fastidieux pour vous, Messieurs, de les entendre citer seulement.

Je ne vous entretiendrai que des plus remarquables, parmi ceux que nous devons aux médecins du département.

M. Leprieur, médecin à Pont-Audemer, a adressé au Président un mémoire sur le Marais-Vernier, qu'il considère comme foyer d'infection pour les contrées qui l'avoisinent. L'administration pourra y puiser des documens précieux pour l'assainissement de cette partie du département, où, d'après ce que dit notre confrère, il se manifeste fréquemment des épidémies qui font beaucoup de victimes, où les habitans sont constamment valétudinaires, et où les hommes sont déjà vieillards à 40 ans.

M. Auzoux, professeur d'anatomie, a publié un mémoire qui traite du siége, de la nature et du traitement du choléra-morbus. Anatomiste très-distingué, M. Auzoux

Digitized by Google

s'est livré, à Londres et à Paris, à de nombreuses et savantes recherches d'anatomie et de physiologie, appliquées à la pathologie. Etablissant la grande division de Bichat, il distingue les organes de la vie organique de ceux de la vie animale; le choléra apportant des dérangemens dans les fonctions de tous les organes de la vie organique, qui sont sous l'influence du nerf grand sympathique, comme l'épilepsie en apporte dans les fonctions des organes de la vie animale, qui sont sous l'influence du cerveau: raisonnant par analogie, l'auteur conclut que le grand sympathique doit être le siége du choléra, comme le cerveau est celui de l'épilepsie.

Plusieurs médecins avaient émis précédemment une opinion à peu près semblable. M. Scipion Pinel, envoyé par le Gouvernement, en Pologne, dès le mois de juillet dernier, écrivait qu'il lui était démontré que la maladie réside dans les ganglions du nerf grand sympathique; aussi conseillait-il, afin d'agir sur les esprits frappés de terreur, de changer la dénomination de choléra-morbus, en celle de trisplanchnite, désignant en même-tems l'organe et l'affection, puisque le nerf grand sympathique a reçu de Chaussier le nom de trisplanchnique.

M. le professeur Delpech, à son retour d'Angleterre, a placé le siége du choléra dans les ganglions semi-lunaires. Quoiqu'il en soit, de nombreuses autopsies faites avec le plus grand soin, n'ont pu faire découvrir de véritables altérations dans les ganglions ni dans le grand sympathique lui-même. Il est vrai, toutefois, que les organes soumis à l'influence de ce nerf, ont présenté des modifications plus ou moins remarquables. L'opinion de M Auzoux nous paraît la mieux fondée, puisqu'elle n'admet que dérangemens de fonctions, sans altérations de tissus.

Digitized by Google

Nous devons à M. Bardet père, médecin à Bernay, une notice contenant la description, les moyens hygiéniques propres à s'en garantir, et des réflexions sur les moyens curatifs du choléra-morbus. L'auteur jette un coup-d'œil rapide sur l'histoire et les causes prédisposantes de la maladie, et sur la topographie de l'arrondissement qu'il habite; la variole qui y règne depuis huit mois, donnait à notre confrère, l'espoir, encore le 6 mai, que son pays serait préservé d'une épidémie bien plus redoutable et contre laquelle nous n'avons pas les mêmes moyens prophylactiques. Nous verrons plus loin, que M. Bardet n'a pas été entièrement déçu dans ses espérances. Les moyens curatifs qu'il conseille, sont avoués par la pratique la mieux raisonnée. Mais une fâcheuse vérité, dont la médecine est forcée de convenir, c'est que cette horrible maladie n'est encore bien connue que par les désastres qu'elle a causés.

Lorsque le fléau qui ravage encore notre pays eut éclaté en Angleterre, M. le Préfet qui, dans sa sollicitude pour ses administrés, avait établi des conseils de salubrité aux chefs-lieux d'arrondissemens, dès le 26 mars 1831, et qui présidait habituellement celui d'Evreux, institua dans chaque canton une intendance sanitaire, qui entra de suite en correspondance avec l'intendance centrale du département. M. le Préfet, M. le Maréchal-de-camp commandant le département, M. le Sous-intendant militaire, MM. les Adjoints, et M. le Maire, depuis son retour, se réunissaient toutes les semaines aux membres ordinaires de l'intendance, et à MM. les médecins et pharmaciens de la ville, dont le zèle augmentait encore par la présence de nos fonctionnaires philantropes.

A la nouvelle de l'apparition du choléra au milieu de la

Digitized by Google

Capitale du royaume, les intendances sanitaires demandèrent aux conseils municpaux des lits qui furent accordés avec empressement. Dans les hôpitaux, des salles furent disposées avec tout ce qui était nécessaire au traitement. La ville d'Evreux fut divisée en quatre sections ; plusieurs médecins et un pharmacien ont été désignés pour porter des secours dans chacune d'elles.

Dans la nuit du 12 au 13 avril le choléra s'est montré à Evreux, sur une femme âgée de plus de 60 ans, et malade depuis plusieurs années.

Tous les Médecins de la ville s'empressèrent de la visiter, M. le Préfet et MM. les Adjoints se rendirent chez elle, autant pour offrir des secours et des consolations à la malade et à sa famille, que pour rassurer les habitans sur la contagion. Elle succomba dans les vingt-quatre heures. L'autopsie est venue confirmer le diagnostic qui avait été unanimement porté. Depuis cette époque jusqu'au 14 mai, nous avons eu à Evreux et dans les hameaux qui font partie de la commune, trente-deux malades ; seize ont succombé ; les autres sont entièrement guéris. Grâces aux soins les plus assidus, aux secours de toute nature qui ont été prodigués à un grand nombre de familles malheureuses.

Les efforts d'une administration bienveillante ont été couronnés de succès, puisque beaucoup d'affections qui auraient pu prendre le caractère de l'épidémie, ont été singulièrement modifiées par une alimentation appropriée.

Aucun cas de choléra ne s'étant présenté depuis vingt-cinq jours, nous considérons la ville d'Evreux comme entièrement délivrée de ce fléau.

Dans le reste de l'arrondissement, il y a eu dix-neuf

Digitized by Google

malades, sur lesquels dix sont morts, cinq en traitement, et quatre guéris. Depuis le 23 mai, aucun cas nouveau ne s'est présenté.

L'arrondissement des Andelys a été incomparablement le plus malheureux, et surtout la ville de Gisors, où le 6 juin on comptait cent quarante-sept malades, sur lesquels soixante-trois avaient succombé, quarante-trois étaient en traitement, et quarante-un guéris.

Dans les autres communes de l'arrondissement, soixante-treize malades, quarante-trois morts, et trente en traitement. Il n'y avait pas encore de guérison connue. Le choléra régnait dans cet arrondissement depuis le 16 avril.

On remarqua le 21 avril quelques malades dans les environs de Louviers. L'invasion se fit dans la ville le 5 mai. Il y a dans cet arrondissement quatre-vingt-dix malades, trente-trois morts, trente-sept en traitement, et vingt guérisons.

Les arrondissemens de Bernay et de Pont-Audemer ont été les plus favorisés. Dans chacun, cinq malades; à Bernay, trois morts, deux guérisons. L'invasion a eu lieu le 10 mai, et depuis le 20, aucun nouveau malade.

A Pont-Audemer, quatre morts, une guérison. L'invasion eut lieu le 27 avril. Depuis le 18 mai, il n'y a pas eu de nouveau malade.

On est donc fondé à croire que ces deux arrondissemens sont débarrassés.

Le chiffre total, pour le Département, était le 7 juin, trois cent soixante-onze malades, cent soixante-douze décès, soixante-dix-sept guérisons, et cent vingt-deux malades en traitement.

Digitized by Google

Il nous eut été bien doux, Messieurs, de pouvoir vous annoncer la disparition complète de ce fléau dévastateur ; mais nous avons encore à déplorer les ravages qu'il fait dans deux arrondissemens, et particulièrement dans l'intéressante ville de Gisors.

ODE A LAMARTINE.

Par M. Pécontal.

Fier qu'il faille à ses pas deux mondes pour barrière ;
Tantôt l'Océan rentre en son gouffre profond ;
Tantôt, comme effrayé d'en avoir vu le fond,
Il semble impatient d'agrandir sa carrière,
Et fuyant de son lit ainsi que d'un tombeau,
Refoulé par le poids du nocturne flambeau,
Du flux envahissant de ses ondes émues
Il court épouvanter des grèves inconnues.
Parfois du firmament miroir limpide et pur,
Il se pare avec lui d'or, de pourpre et d'azur ;
Nous réfléchit du jour l'œil qui voit tous les mondes,
Aime à faire jouer sa flamme avec ses ondes ;
S'échauffe à ses rayons, y mêle des vapeurs,
Se plait à l'éclipser, et, sous diverses formes,
Cavernes, monts altiers, palais, spectres difformes,
Revêt, quitte, reprend les plus vives couleurs.
Mais, plus souvent hélas ! sinistre et noir nuage,
Il s'épaissit, il fume, il éclate en orage,
Vomit avec la foudre, et la grêle, et les vents,
Les serpens enflammés qui dévorent ses flancs ;

Digitized by Google

Sème l'effroi, la mort, le deuil sur son passage ;
Change le jour en nuit, la nuit en jour affreux,
Et, déguisant le ciel au monde qu'il ravage,
Apprend à blasphémer, et fait douter des dieux.

Tel apparut Byron : mer, nuage, tempête,
Tel il roula, grandit, s'obscurcit, éclata.
Du néant et du mal fier et sombre interprète,
Avec l'œil du dédain il vit tout, et douta.
Protée audacieux l'obstacle l'irrita ;
Des plus brillans dehors masquant son inconstance,
Il joua tour-à-tour le crime et l'innocence ;
Il abusa des biens dont le ciel le dota ;
Il se plut à mêler à des flots d'harmonie
L'intarissable fiel d'une amère ironie,
L'ardent amour de Dieu jamais ne l'exalta ;
Le bonheur qu'il inspire endormait son génie.

Mais que des cris de mort, d'alarme ou de douleur,
Que les transports soudains d'une sanglante fête
Vinssent lui révéler quelque horrible malheur,
Tous ces cris, en sursaut le réveillaient poète,
Et son luth frémissait, et du fond de son cœur,
Ainsi que d'un cratère une lave échappée,
S'élançaient en fureur des concerts effrayans,
Et d'admiration, ou de terreur frappée,
La terre, vaste écho, répétait ses accens.

Tu parus, de la foi noble et vaillant athlète
Le ciel t'avait choisi pour venger son affront,
Nulle auréole encor ne couronnait ta tête,
Mais semblable au berger que Dieu fit Roi-Prophète
Du sceau de ses élus brillait ton jeune front.

Digitized by Google

Il est vrai qu'un instant cette divine empreinte
S'effaçait sous le poids du doute et de l'orgueil,
Et que de tes erreurs le sombre labyrinthe
Egarant le flambeau qui dirigeait ton œil,
Te rendit devant Dieu coupable d'un murmure;
Mais, un jour, agité dans ta prison obscure,
Tes pas, sans le savoir, en heurtèrent le seuil.
Ainsi qu'un prisonnier qui gémit de l'obstacle,
Tu pleuras; le Seigneur à tes maux compâtit:
Un rayon s'échappa de son saint tabernacle,
Et pour toi, de nouveau, la lumière se fit.

Alors guidé par elle, heureux et fier de croire
En celui qui deux fois te tira du néant,
Tu t'approchas sans peur du superbe géant,
Et tandis que du ciel il blasphémait la gloire,
Ta parole agitée en glaive flamboyant
L'atteignit, et Jacob proclama ta victoire.

Les Anges aussitôt, émus de tes accords,
En chœurs harmonieux près de toi descendirent,
T'appelèrent leur frère, et, dans leurs saints transports,
Loin du monde, un instant, jusqu'au ciel te ravirent:
Là, leur hymne sans fin par toi fut entendu,
Là, tu vis à travers leurs ailes diaprées
Dont l'ombre protégeait ton regard éperdu
Rayonner du Très-Haut les vertus incréées;
Tu comptas les torrens des vérités sacrées;
Tu bus à ces flots purs de lumière et d'amour:
Mélange incorporel, ineffable ambrosie,
Qui, passant dans ton cœur, y concentrant le jour,
En fit, à rayons d'or, jaillir la poésie.

Digitized by Google

Mais prêt à redescendre en ce séjour mortel,
Tu vis de ses liens la terre détachée ;
De sa funeste erreur ton âme fut touchée,
Et la reconduisant sur les routes du ciel,
Ta main vint raffermir dans le port éternel.
L'ancre de son salut par Byron arrachée.

Gloire donc à jamais au Seigneur, ton soutien,
Au Dieu fort dont le bras a fait vaincre le tien !
Gloire, immortelle gloire à toi qui le célèbres,
A toi dont les accens lui soumettent les cœurs ;
Qui, versant sa lumière en tes vers créateurs,
Et d'un autre chaos dissipant les ténèbres,
Au bruit mélodieux de tes brillans concerts,
Au jour, à l'harmonie as rendu l'univers.
A toi, qui du milieu des chants les plus funèbres,
Où l'espérance meurt, où le doute se perd,
Où le ciel semble sourd au désespoir qui crie,
Fais sortir tout-à-coup des paroles de vie,
Et des cœurs désolés rafraîchis le désert,
Comme du roc d'Oreb jaillit cette onde pure
Qui calma d'Israël la soif et le murmure.

A toi, lorsque du feu de tes puissans regards
Tu fécondes l'amour, la nature et les arts :
De leurs biens à ta voix, lorsque la douce ivresse
Nous verse des plaisirs qu'approuve la sagesse ;
Quand ton génie altier s'élève à la hauteur
Du héros colossal dont Dieu seul fut vainqueur ;
Quand aux pieds du Très-Haut, sublime, il s'humilie ;
Lorsque fuyant sur l'onde où glisse ton esquif
Tu nourris de regrets ton âme recueillie,

Digitized by Google

Les chantes, et semblable à l'Alcyon plaintif
Nous charmes de tristesse et de mélancolie;
Lorsque couvrant de deuil la Grèce et l'Italie,
Tu fais battre nos cœurs au nom de Liberté;
Ou que plein de courroux contre une ville ingrate,
Et détestant l'arrêt de son iniquité,
Tu nous montres la coupe où de nouveau Socrate
S'abreuve de ciguë et d'immortalité.

Gloire à toi, lorsqu'atteint d'un trait lent et funeste,
Tu voyais échapper de ce terrestre lieu
Ce tendre et doux objet d'une flamme céleste,
Dont le dernier regard fut un si long adieu,
Elvire..... Gloire à toi : tu crias : Gloire à Dieu !

Oui, gloire à Dieu toujours, quelques maux qu'il m'envoie;
Qu'il torture mon corps, qu'il le livre au néant;
Que sans cesse à mes yeux le tombeau soit béant;
Tout ce qu'il fait est bien, mon deuil sera ma joie.....
Malheureux! qu'as-tu dit?... sais-tu quelles douleurs,
Quelle sueur de sang, quelle horrible agonie
Le ciel qui les éprouve exige des grands cœurs?
Il vient de mesurer le mal à ton génie!
Celle qui t'adorait, qui t'a donné la vie,
Dont les vertus devaient mettre à couvert les jours,
Va, par un coup affreux, en voir finir le cours.
Le calice est offert!..... deviendras-tu l'hostie? ...
« O mon Dieu, s'il se peut, éloigne-le de moi;
» Mais que ta volonté se fasse et non la mienne. »
Tu dis, et dans tes os tu tressaillis d'effroi,
Le calice passa sur ta lèvre chrétienne,
Et les Anges émus redirent : Gloire à toi!....

Digitized by Google

Gloire à toi !.... Mais plutôt pardonne, Lamartine,
Pardonne si ma voix rouvre encor tes douleurs ;
Il fallait que du Christ la couronne d'épine
Perçat ton front couvert de palmes et de fleurs.

O des desseins du ciel saint et profond mystère !
Esclaves de nos sens, et par nos sens trompés,
Nous nous réjouissons de nos maux dissipés.
Mais puisque, juste Dieu, tes enfans sur la terre,
Qui proclament ton nom, qui t'appellent leur père,
De ton brûlant courroux pleurent enveloppés,
Malheur peut-être à ceux que tu n'as point frappés,
Et qui restent toujours privés de ta colère !....

Rapport sur les travaux de la Section d'Archeologie, par M. DE STABENRATH.

Messieurs,

Nous venons pour la première fois rendre compte à la société, dans un rapport spécial, des mémoires sur les antiquités, composés par ses membres, ou qui lui ont été adressés par divers auteurs.

L'importance de l'étude des antiquités a été, depuis quelques années, vivement sentie ; de nombreuses découvertes ont été faites, et des esprits supérieurs ont porté la lumière dans les questions les plus ardues de la science. Vous ne pouviez rester étrangers au mouvement qui se manifestait d'une manière aussi prononcée ; vous avez donc accueilli avec empressement les occasions, peu multipliées, il faut en convenir, qui se sont présentées de l'encourager.

Digitized by Google

Aujourd'hui, vous devez hardiment parcourir l'immense carrière qui se découvre devant vous, vos travaux ne seront pas stériles, et le but que vous vous proposez d'atteindre, vous l'atteindrez, j'en suis convaincu. Les antiquités de tous les pays vous occuperont avec intérêt; mais celles du département, son histoire, réclameront une priorité incontestée.

Aux documens que vous possédez déjà, vous en ajouterez d'autres, tous seront co-ordonnés, classés, pour faire un tout unique et homogène. Déjà beaucoup d'hommes érudits ont recueilli les faits qui étaient parvenus à leur connaissance, sur les mœurs, l'histoire et les institutions de cette partie de la Normandie que vous habitez; mais ce qui manque à leurs recherches incomplètes, c'est l'unité, c'est cet esprit de saine critique et de philosophie, qui procède dégagé de passions, de préjugés, et guidé par l'expérience. Ces qualités sont, à notre avis, le principal mérite des divers mémoires publiés par l'un de vos membres les plus actifs et les plus laborieux, par M. Auguste Le Prevost, qui vous a successivement enrichis d'un mémoire sur la magnifique châsse de St.-Taurin, chef-d'œuvre du goût et de l'art du moyen âge; d'un autre mémoire sur quelques monumens du département de l'Eure.

Nous regrettons que l'auteur d'une notice sur le château de Brionne, n'ait pas lu la partie de l'ouvrage de votre savant confrère, qui a rapport à cette ville, il y aurait puisé des renseignemens précieux, et son opuscule, intéressant surtout pour ses compatriotes, serait sorti plus parfait des presses de l'éditeur.

Les antiquités de Cerquigny, les vases superbes de Berthouville, ont occupé à leur tour M. Auguste Le Prevost. Voilà quelques-uns des sujets qu'il a traités antérieurement

Digitized by Google

à cette année; quels sont donc ceux qui ont tout récemment réclamé ses travaux. Nous ne parlons pas des rapports dont il a été chargé, et qu'il a faits sur le cours d'antiquités de M. Decaumont, sur la collection des dessins Mexicains, enfin sur les mémoires de la société des antiquaires de Normandie.

C'est la dernière notice de M. Auguste Le Prevost, qui mérite surtout de fixer votre attention : elle a pour objet l'histoire et les antiquités du département de l'Eure, pendant les périodes gauloise et romaine. Il était impossible de réunir plus de choses dans un cadre aussi petit; cette trop courte notice contient tout ce qu'on connaissait sur les antiquités gauloises et romaines du département; c'est le premier corps complet de doctrine qui ait été publié sur ce sujet jusqu'à ce jour.

Répandue avec profusion par l'auteur, insérée dans l'annuaire, elle sera, nous n'en doutons pas, un guide sûr pour tous ceux qui, amis de la gloire de leur pays, s'empresseront d'exhumer les vieux souvenirs et d'interroger le sol qui cache les débris des druides et du peuple roi.

Cet écrit a été composé sur la demande de M. le Préfet; nous envisagerons bientôt dans quelle intention. . . .

M. Auguste Le Prevost n'est pas le seul qui se soit occupé des antiquités, le respectable curé de Conches, M. l'abbé Baudard, a composé une dissertation sur l'ancienne samarobriva, qu'il a adressée à la société d'Amiens, dont il fait maintenant partie comme membre correspondant. C'est à M. l'abbé Baudard que votre rapporteur doit une partie des matériaux qu'il a recueillis sur l'histoire de la ville de Conches et de ses seigneurs. Ses recherches sont terminées, elles vous seront bientôt soumises, et il espère

Digitized by Google

que vous les recevrez avec votre bienveillance accoutumée. Il ne vous parlerait pas de sa dissertation sur l'amphithéâtre de Doué, en Anjou, s'il ne devait vous rendre compte de tous les travaux, et si le monument qu'il a décrit n'avait droit d'exciter votre curiosité, à cause de sa singularité et des opinions contradictoires des auteurs, sur son origine et sa destination. Outre les ouvrages dont nous venons de vous entretenir sommairement, il en a été entrepris de très-importans, qui complèteront en peu de tems les notions imparfaites, quoique fort étendues, que nous possédons sur l'histoire du département.

Tour-à-tour habité par les gaulois, les romains et tous les peuples qui démembrèrent l'empire, notre pays a conservé leurs traces. On retrouve dans nos campagnes, dans nos villes, dans nos usages, les débris de leurs arts, le souvenir de leurs institutions, et la tradition de leurs mœurs. Trois civilisations se sont succédées, mais sans s'effacer entièrement. Nos recherches comprendront donc ces trois grandes époques; l'histoire, les manuscrits, l'expérience, nous prêteront leur secours, et nous reconstruirons l'édifice écroulé du passé. Tel est le dessein que nous avons entrepris d'exécuter.

Vous concevez facilement pourquoi la notice historique et archéologique de M. Auguste Le Prevost a été composée. Il était important en effet d'avoir un point fixe d'où l'on put partir, une base large et solide, sur laquelle on put se reposer. Avant de chercher à faire des découvertes, il fallait réunir tout ce qui était connu; l'auteur a interrogé tous les souvenirs, pris des renseignemens près de ceux qui avaient vu des antiquités ou qui en avaient entendu parler; il a fait ainsi une compilation précise et analytique d'un

Digitized by Google

genre nouveau. Cet ouvrage entrepris, sera continué, perfectionné chaque année. Que le Magistrat éclairé qui en conçut l'idée, que l'antiquaire qui l'exécuta reçoivent ici nos remercîmens.

Ce n'est point à vous, Messieurs, qu'il est nécessaire de montrer l'importance de l'étude approfondie de l'antiquité, il est cependant utile de vous faire voir que tous les moyens ont été pris, pour parvenir au but que nous vous avons fait entrevoir.

Les diverses parties du département seront examinées scrupuleusement, en détail, et nous espérons, qu'avec le concours de nos concitoyens et de l'autorité locale, aucun monument n'échappera aux investigations de l'observateur. Les antiquités gauloises, les monumens romains, les édifices religieux, militaires ou privés du moyen âge, auront un droit égal à notre attention; les objets d'art, les médailles, les statues, seront réunis et classés dans votre cabinet; les édifices seront dessinés exactement, et nous formerons enfin un recueil où chacun pourra puiser des connaissances utiles autant qu'agréables.

Et ne croyez pas, Messieurs, qu'un pareil projet soit une utopie; d'abord, à l'abri de toute influence politique, il ne peut trouver d'adversaires, personne n'est assez ennemi des sciences pour le combattre, et le conseil général vient de l'honorer de sa haute et puissante protection. Il sera d'ailleurs un moyen de plus de prospérité pour le département. Quand nos richesses monumentales seront mieux connues, les artistes, les étrangers, les riches oisifs, curieux de les voir, de les étudier, viendront en foule, visiter nos villes, parcourir nos campagnes.

Nous avons un juste espoir de voir ce projet couronné

Digitized by Google

de succès De récentes explorations ont déjà amené d'importans résultats, M. Vaugeois, dans le département de l'Orne, plusieurs antiquaires, dans celui de la Seine-Inférieure, se sont occupés de rechercher la direction des voies romaines. Un grand nombre d'entr'elles traversaient le département de l'Eure, en se dirigeant de Lillebonne et de Rouen, vers Lisieux, Chartres, Alençon, le Vieil-Evreux. Quelques-unes seulement étaient reconnaissables et bien déterminées; cependant on pouvait en compter au moins quinze dont l'existence paraissait certaine, parce que les points d'attache étaient constans; les lieux par lesquels elles passaient, les points intermédiaires l'étaient fort peu. Il a donc fallu examiner les lieux, réveiller les traditions endormies, et nous pouvons dès aujourd'hui vous apprendre que plusieurs voies romaines subsistent encore dans presque toute leur étendue, aux environs même de cette ville. L'une d'elles partait d'Evreux, passait à Parville, à Barc, se rendait à Brionne; c'est celle que M. Auguste Le Prevost avait déjà parcourue et décrite.

Une autre se retrouve dans la forêt d'Evreux, passe à la Trigale, au Nuisement, et arrive sur Condé, établissement romain important, tout couvert de ruines antiques. Condé, ancienne demeure des évêques d'Evreux, riche aussi en monumens gothiques. De ce centre rayonnaient de nombreuses voies romaines. L'une d'elles traversait des tombeaux, se dirigeait sur Breteuil, de là sur les bords de l'étang du Val du Lesme, sur Rugles, Laigle et Alençon.

Une troisième enfin, que nous avons parcourue avec M. le Préfet, ainsi que la précédente, longeait les murs de la ville d'Evreux, ceux du parc de Melleville, arrivait au village de Grossœuvre, puis au Mesnil-sur-l'Estrée: c'était

Digitized by Google

la route romaine de Rouen à Chartres. Il est utile de fixer d'une manière précise les voies de communication des établissemens romains entr'eux ; c'est en effet le moyen le plus sûr de découvrir les établissemens intermédiaires ; si l'on s'était plus occupé de cette étude, bien des découvertes auraient été faites. De tout ceci, Messieurs, il ressort une vérité historique, très-curieuse pour la ville d'Evreux, c'est l'existence simultanée, sous la dénomination romaine d'Evreux et du Vieil-Evreux (le Médiolanum Aulercorum des anciens).

Médiolanum était une ville vaste, d'une grande importance, où l'agriculture, les arts et le luxe étaient en honneur, tandis qu'au milieu des marais formés par l'Iton, s'élevait une forteresse protégée par d'épaisses murailles, encore en partie debout, et que vous connaissez sous le nom *de Petite Cité.* C'était un point de défense militaire.

Maintenant, si vous portez les yeux vers cette étroite enceinte, que les eaux de l'Iton environnent encore, vous apercevez le palais Episcopal, appuyé sur des fondations romaines. A Condé, vous retrouvez des ruines romaines et le château des évêques. Illiers, qui fit partie de leurs domaines, a conservé l'empreinte du peuple-roi ; presque partout une domination se superpose à l'autre, et le christianisme adopte les lieux, les usages, les superstitions même des peuples qu'il soumet à sa foi.

Ici, s'ouvre pour nous un nouvel horizon, les monumens druidiques des Ventes, de Mauny, de Lyre, sont loin de nous ; les temples des faux dieux sont tombés, et l'architecture, long-tems oubliée, reparaît pour prêter son secours au culte de la divinité ; elle n'est d'abord qu'un souvenir confus des formes romaines, bientôt elle se mon-

Digitized by Google

tre plus hardie, se charge d'ornemens bizarres, qu'un goût plus sévère réprouve : l'ogive enfin est inventée.

Alors, Messieurs, la piété élevait des églises, construisait des couvens, et les seigneurs se fortifiaient dans leurs châteaux. C'était le règne de la féodalité ! Puis, vint la renaissance qui modifia l'architecture gothique et amena sa destruction, puis une partie des monumens s'écroulèrent avec les vieilles institutions qui les avaient protégés.

Aujourd'hui on étudie leurs débris, on interroge leurs cendres, on admire ceux que le tems et les hommes ont respectés. Et nous, Messieurs, jaloux des richesses et de la gloire de la patrie, nous fouillerons dans ses annales, nous ferons l'histoire de ses temples, de ses monumens, de ses arts; nous exhumerons de la poussière ses titres oubliés, ses noms perdus.

Voilà l'entreprise que nous avons commencée, chacun de nous, pour la conduire à terme, apportera le tribut de ses veilles, et nous avons l'orgueil de croire qu'on appréciera nos travaux, pour élever au pays un monument durable.

Rapport sur les travaux de la section de Littérature, par M. WALRAS.

Messieurs,

Il fut un tems qui n'est pas encore très-loin de nous où le pays se croyant en droit de compter sur une longue suite d'années de paix et de bonheur, se livrait avec autant d'ardeur que de confiance aux travaux scientifiques et lit-

Digitized by Google

téraires. Qui de nous, en reportant ses souvenirs en arrière de quelques années, et en ne considérant d'ailleurs que l'intérêt et le progrès des connaissances humaines, ne serait tenté de regretter cette courte et brillante période qui vit éclore tant de productions remarquables et qui communiqua à la presse un mouvement si prodigieux? A ces jours si calmes ont succédé des jours plus difficiles. Des préoccupations d'un intérêt plus général et plus profond, sont venues nous arracher à la douceur de nos études. Cette crise aura un terme, et, nous osons le croire, un terme très-prochain. En douter, ce serait douter de la fortune de la France. Mais en supposant que notre patriotisme se fit illusion à ce sujet, et que la Providence eut réservé à notre pays d'autres épreuves que celles dont nous gardons le souvenir ou dont nous sommes les témoins, nous conserverions encore assez de philosophie et de dévoûment aux objets de nos affections les plus chères, pour ne pas désespérer de la cause des lettres, des sciences et des arts.

Vous me pardonnerez, Messieurs, ces réflexions. En présence d'une moisson littéraire plus abondante, nous aurions pu imposer silence à nos regrets, et laisser à la simple nomenclature de nos productions le privilége de vous rappeler les droits et l'importance des travaux intellectuels, et l'utilité d'une société savante dont vous avez long-tems favorisé le zèle et les efforts. Mais puisque le malheur des tems ne nous permet pas de vous offrir autant de richesses que nous l'aurions désiré, nous avons cru, en présence du but que nous poursuivons, pouvoir gémir sur la fatalité des circonstances, qui a limité malgré nous la somme des moyens que nous avons déployé pour y parvenir.

Digitized by Google

Mais quel que soit le petit nombre des ouvrages dont nous ayons, cette année, à vous soumettre l'analyse, nous allons nous acquitter de ce devoir, en commençant par fixer votre attention sur ce qui se rapporte plus directement à la Province et au Département que nous habitons.

M. de Caumont poursuit toujours avec le même zèle la carrière qu'il s'est tracée avec tant de générosité et de dévoûment. Il s'est signalé cette année par la fondation de la *Revue Normande*, Recueil périodique, littéraire et scientifique, destiné à lutter, en Normandie, contre l'influence exclusive de la critique Parisienne, et à prévenir le danger qui résulterait pour nous, tant des jugemens légers et superficiels, que du silence dédaigneux des journalistes de la Capitale sur tout ce qui se fait dans les Départemens. La société a reçu quatre livraisons de la Revue, et notre savant collègue, M. Le Prevot, a déjà fait sur les deux premières un rapport plein des plus judicieuses réflexions sur l'importance de cette publication, et sur l'inconvénient grave qu'il y aurait à voir une pareille entreprise venir échouer contre l'indifférence des habitans de notre Département. Parmi les articles qu'il a signalés à l'attention de la société, M. Le Prevot ne pouvait oublier celui qui a trait aux cours publics professés gratuitement, et nous n'hésitons pas à extraire de son rapport le passage suivant : « C'est une des » plus heureuses innovations de notre époque que ce genre » d'enseignement, et l'on ne saurait entourer de trop » d'éloges et de publicité le nom des généreux citoyens qui » s'y dévouent. Nous avons déjà eu occasion de rappeler » que M. de Caumont en donnait l'exemple par son cours » d'antiquités fait avec plus de soin et de loyauté que la » plupart des leçons publiques les plus chèrement rétribuées

Digitized by Google

» dans la Capitale. Ce généreux exemple a déjà porté ses » fruits à Poitiers, où deux académiciens ont dû com- » mencer, au mois de décembre dernier, des cours d'his- » toire locale et d'antiquités. Mais c'est à Nantes surtout » que l'enseignement gratuit est le plus largement organisé, » grâce au zèle de MM. les membres de son académie, » puisqu'il s'y compose déjà de dix cours. Nous nous féli- » citons, ajoute M. Le Prevost, de pouvoir annoncer ici » que bientôt, grâce aux soins de M. le Préfet de l'Eure » et au zèle des savans qui l'habitent, la ville d'Evreux » n'aura rien à envier aux cités les plus favorablement par- » tagées sous ce rapport. Voilà par quels moyens une so- » ciété savante peut se retremper dans des travaux vérita- » blement utiles et acquérir des droits incontestables à la » reconnaissance d'une génération, au sein de laquelle le » besoin des études et des recherches a pénétré dans toutes » les classes. »

Nous devons à M. de Stabenrath des *considérations sur les histoires locales, et en particulier sur celle du comté d'Evreux*. Notre jeune et habile collègue a parfaitement établi que l'histoire locale d'une province ou d'une ville ne devait jamais dépasser l'époque où cette province ou cette ville avait cessé de constituer une individualité, et que même en se renfermant dans ces limites, elle devait se distinguer de l'histoire générale, en insistant plus spécialement sur les détails des mœurs, des coutumes, des sentimens et des actes les plus familiers à la population qu'elle veut dépeindre. Il a signalé, dans la prolixité et la sécheresse, le double écueil où pouvait se laisser entraîner l'auteur d'une histoire locale, et pour en revenir à l'histoire particulière d'Evreux, qui lui a suggéré ces réflexions, il a indiqué les principales sources où elle devait être puisée. Espérons

Digitized by Google

qu'il sera le premier à profiter des matériaux qu'il connaît si bien, et que nous lui serons redevables d'une histoire particulière du comté d'Evreux.

Un article publié par M. Janin, dans le *journal des Débats*, sur une prétendue découverte que M. Quinet aurait faite de soixante-dix épopées nationales, totalement ignorées en France, a fourni à M. de Stabenrath l'occasion de critiquer le ton tranchant et dédaigneux avec lequel les journalistes de la capitale ne craignent pas de prononcer sur les questions qui sont le moins de leur compétence, et d'établir que les poèmes nationaux du moyen âge ne sont pas, surtout en Normandie, aussi généralement ignorés que paraissent le croire MM. Quinet et Janin.

Quelle que soit d'ailleurs l'amitié de notre collègue pour ce dernier écrivain, M. de Stabenrath n'a pas hésité à signaler avec toute la chaleur de sa conviction et toute la pureté de son goût, ce qu'il y a de répréhensible, et pour la forme et pour le fond, dans l'ouvrage qui a pour titre *la confession*. Une simple analyse de la fable sur laquelle repose l'ouvrage de M. Janin, lui a suffi pour démontrer l'absurdité de la première donnée, l'incohérence et le scandale des détails, et le peu de moralité qui se présente dans le but, en supposant toutefois que l'auteur de la confession ait eu un but, en livrant au public une production aussi bizarrement exécutée que conçue.

Après avoir ainsi manié l'arme de la critique, M. de Stabenrath n'a pas craint d'affronter la censure à son tour, en vous adressant deux contes fantastiques et quelques pièces de vers, fruits de sa constante activité.

Sous le titre de *Valentin*, M. de Stabenrath a voulu peindre le supplice moral d'un homme qui, doué d'ailleurs

Digitized by Google

des plus puissantes facultés intellectuelles, n'a reçu de la nature qu'un corps difforme et repoussant. Valentin commence par surmonter la fatalité de sa position. A force de raison et de philosophie, il se résigne à accepter la triste part que le destin lui a faite. Mais une passion invincible vient l'arracher à ce calme stoïque ; repoussé par le père de celle qu'il aime, il renonce à toute espèce d'empire sur lui-même ; il cherche dans la satisfaction de ses passions les plus brutales une sorte de compensation à son malheur ; il viole la cendre de celui qui lui a refusé la main de sa fille, et finit par se précipiter lui-même au-devant de la mort. Certes, il y avait dans cette donnée de quoi faire une belle esquisse de psychologie morale. La beauté est un bien, comme la santé, comme la richesse, comme l'esprit. Sans doute la raison nous apprend que c'est le moins précieux et le plus fragile, celui dont on doit le moins se glorifier ; mais l'expérience nous montre qu'il y a aussi des angoisses poignantes pour celui qui en est totalement déshérité. Nous ne pouvons que féliciter M. de Stabenrath d'avoir choisi un pareil sujet ; et c'est parce que nous croyons en saisir toute la portée, que nous lui reprocherons de ne pas l'avoir traité avec plus de complaisance, et d'avoir couru trop vîte après la catastrophe. Peut-être notre habile collègue a-t-il craint qu'on ne lui adressât le reproche d'avoir voulu donner une seconde édition de cette admirable figure de *Quasimodo*, qui forme l'un des caractères les plus saillans du roman de *Notre-Dame de Paris*. En ce cas, nous croirions que sa modestie lui a inspiré trop de retenue, et nous pensons qu'il aurait pu trouver dans une ame naturellement belle et sensible, unie à un corps monstrueux, quelques traits de sentiment et de passion, dignes de figurer à côté des belles inspirations de M. Hugo.

Digitized by Google

Le *Masque* n'est guère que la reproduction du même sujet ; si ce n'est que dans le Masque le personnage principal est une femme, et son visage seul est défiguré par une hideuse maladie. Du reste, il n'y a rien de plus séduisant que toutes les formes de son être. Ses yeux ont conservé tout leur éclat, et il n'y a pas jusqu'au son de sa voix qui n'aille au cœur. A l'aide de tous ces attraits, qu'elle est loin de dissimuler, et du masque qui recouvre sa figure, Laure parvient à séduire Hermann, jeune et bel allemand, nouvellement arrivé à Paris. Mais le jeune homme ne tarde pas à se dégoûter d'une maîtresse invisible, et se laisse subjuguer par une beauté qui n'a pas de masque. Laure devine bientôt qu'elle a une rivale ; elle la découvre, parvient à l'attirer chez elle, et essaye de lui ravir sa beauté, en présence même d'Hermann. Arrêtée par celui-ci dans sa cruelle tentative, elle tire sur lui un coup de pistolet, qui le blesse sans le tuer. Laure est livrée à la justice, et Hermann reçoit au pied des autels la main de Louise.

Nous devons encore à M. de Stabenrath trois pièces de vers, dont les deux premières intitulées, *Ciel et Terre* et *Bacchus*, sont traduites de Burger ; la troisième a pour titre *les Bords de la Loire*. On y reconnaît avec plaisir la facilité qui caractérise tout ce qui sort de la plume de notre jeune collègue.

Puisque nous sommes sur le terrain de la poésie, nous devons mentionner ici la *traduction en vers français*, *des Baisers de Jean Second*. On connaît au moins de réputation ces modèles de poésie érotique, dus à la verve si naturelle et si gracieuse du jeune poète hollandais, que la mort enleva si promptement au culte des muses latines, et à

Digitized by Google

l'admiration de ses contemporains. Outre la difficulté de traduire en général, et de traduire des poètes, difficulté qui équivaut à une véritable impossibilité, il y aurait plus que de la présomption à se flatter de faire passer dans notre langue l'abandon, la souplesse et la naïveté des chefs-d'œuvre de Jean Second. Aussi Madame Céleste Vien paraît-elle avoir renoncé à une pareille entreprise, et s'est-elle bornée à nous donner en vers français une paraphrase des Baisers. Considérée sous ce point de vue, sa traduction pourra offrir quelque intérêt à ceux qui ne peuvent pas lire l'original.

M. Langlois, du Pont-de-l'Arche, nous a adressé son *Hymne à la Cloche*. Il ne manquerait à cette pièce que d'être écrite en vers, pour exprimer convenablement la série d'idées et de sentimens religieux que peut inspirer un pareil sujet. Ce n'est pas que la prose de M. Langlois manque d'élégance et d'harmonie : mais une hymne en prose, est-ce bien une hymne?

Un ouvrage beaucoup plus important, que nous devons également à M. Langlois, c'est son *Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre, ancienne et moderne*. Quoiqu'un travail de cette nature se rapporte plus spécialement aux recherches archéologiques qu'à la littérature proprement dite, nous nous félicitons d'avoir à vous en rendre compte, et nous voudrions vous faire partager l'intérêt que sa lecture nous a inspiré. Il nous a paru d'autant plus agréable à parcourir, que la partie descriptive y domine davantage, et que les recherches purement historiques y auraient nécessairement introduit plus de sécheresse et d'aridité.

M. Langlois débute par une espèce d'introduction sur l'origine et le progrès de la peinture sur verre. Il réfute d'abord ce préjugé si généralement répandu parmi les gens

Digitized by Google

du monde, que l'art de peindre sur verre est un secret perdu, et qu'en admettant que d'autres causes ne contribuassent pas à en paralyser l'emploi, l'impossibilité d'exécuter de pareils dessins nous priverait pour toujours des plaisirs que cet art procura à nos pères. Quant à l'importance que la peinture sur verre a obtenu dans le moyen âge, M. Langlois lui assigne deux causes qui nous paraissent parfaitement indiquées. La première se trouve dans le désir qu'éprouvait le clergé de mettre sous les yeux des fidèles qui ne savaient pas lire, un enseignement perpétuel de la religion et de la foi, en leur retraçant, par la peinture, les principaux mystères chrétiens, et les principaux faits de cette grande et sublime épopée qui commence dans le Paradis terrestre et qui se termine sur le Calvaire. M. Langlois place la seconde cause du prodigieux développement de cet art, dans les révolutions de notre ancienne architecture religieuse, et dans la nécessité de remplir par des fenêtres vitrées ces immenses ouvertures que le style gothique introduisait dans les églises, comme pour en déguiser la matérialité, et pour harmoniser de plus en plus ses créations avec le spiritualisme chrétien. Il cite à l'appui de son opinion des preuves authentiques et incontestables. Là se bornent les recherches purement historiques de M. Langlois, et s'il ne s'est pas appesanti sur cette partie de son travail, c'est qu'il a cru inutile de répéter ce qui a été dit par d'autres antiquaires, et notamment par Levieil, dans son histoire de la peinture sur verre, ouvrage auquel M. Langlois ne cesse de rendre le plus grand hommage.

Vient ensuite une description des vitraux des principales églises de Rouen. La Cathédrale, saint Ouen, saint Patrice, saint Vincent et saint Godard, sont les monumens auxquels M. Langlois a emprunté les différens chefs-d'œuvre

Digitized by Google

qu'il décrit ; et cette partie de son ouvrage est enrichie de sept gravures qui font le plus grand honneur au crayon et au burin de mademoiselle Espérance Langlois, qui les a exécutées. Il serait difficile de trouver des compositions plus gracieuses et plus nobles tout-à-la-fois que la Sybille de Samos, tirée des vitraux de saint Ouen, et le triomphe de la loi de Grâce, qui a été recueilli sur ceux de saint Patrice. M. Langlois parcourt ensuite quelques églises remarquables de la Normandie, des autres provinces de France et des pays étrangers, et il laisse partout des traces de son érudition et de son goût. Son ouvrage est terminé par une Biographie des peintres verriers. Mais avant d'en venir à cette partie de son travail, M. Langlois s'est occupé de l'état actuel de la peinture sur verre ; et, après avoir retracé les progrès que cet art a fait dans ces derniers tems, et avoir énuméré quelques ouvrages remarquables qui sont dûs au talent des peintres français et étrangers, il pose la question de savoir quel peut être l'avenir de la peinture sur verre. M. Langlois ne se dissimule pas combien s'est affaiblie l'importance de cet art, et cependant il semble croire qu'il y aurait encore un moyen de le ranimer. Il nous en coûte de heurter par notre propre conviction les sympathies d'artiste de M. Langlois, mais nous croyons que la peinture sur verre est un art qui a fait son tems, et qu'il n'est pas destiné à repasser par l'époque brillante où il a si noblement et si grandement fleuri. La peinture sur verre, nous le craignons bien, a péri avec l'architecture gothique qui lui servait de base et d'appui. Les vitraux de nos basiliques ne sauraient avoir pour nous aujourd'hui qu'une valeur historique et monumentale, valeur immense à la vérité, et que nous sommes loin de ne pas apprécier comme elle doit

Digitized by Google

l'être ; mais ce n'est plus que sous ce double point de vue qu'ils peuvent provoquer et obtenir notre interêt.

Nous avons reçu de M. Warden, membre correspondant de l'Institut, un exemplaire de sa *Bibliothèque Américaine*. Cet ouvrage, fruit d'une longue patience et d'une vaste érudition, est un catalogue très-détaillé de tous les ouvrages qui se rapportent à l'Amérique. Ce catalogue ne comprend pas moins de 1790 volumes, 12 atlas, 121 mappes-mondes, cartes et plans séparés. La plupart de ces ouvrages sont très-rares et très-chers. M. Warden y a joint une liste des médailles frappées en France à l'occasion de la révolution américaine. Il suffit de ces indications, pour vous faire sentir quelle peut être l'utilité de son travail pour tous ceux qui ont pris pour but de leurs recherches l'histoire, la statistique, la politique, l'histoire naturelle, les arts ou le commerce du Nouveau-Monde.

Peu de tems après votre dernière réunion générale, il a été publié à Evreux un volume ayant pour titre: *De la Nature de la Richesse et de l'origine de la Valeur*. Il n'appartient point au rédacteur de ce Compte-rendu de se prononcer sur le mérite de cet ouvrage; mais il ne lui est pas défendu de rappeler ici que son travail a été honoré dès le principe de l'approbation de la société, qui a bien voulu contribuer à sa publication, et que c'est principalement à cette production qu'il a dû l'honneur d'être admis au sein de votre compagnie savante. Personne n'ignore aujourd'hui l'importance qu'a acquise depuis quelque tems la science de l'*Economie politique*. Elle le doit tout à la fois et à l'utilité des principes qu'elle nous enseigne, et à la clarté, à la précision qui commencent à s'introduire dans ses théories.

Digitized by Google

Si quelque chose a surtout mis obstacle jusqu'à ce jour aux progrès de cette science, c'est que le champ de ses recherches n'était pas encore parfaitement déterminé : son objet même était généralement méconnu. L'ouvrage dont nous avons à vous entretenir, contribuera peut-être à affaiblir cet inconvénient. Il servira du moins, nous nous en flattons, à mettre en relief la division qui commence à s'établir, ou, pour mieux dire, la séparation de travaux qui s'opère parmi les écrivains qui cultivent la science de la richesse. On s'est long-tems livré, sous le titre commun d'*Economie politique*, à des recherches bien divergentes, et qui ne paraissaient avoir entr'elles aucun rapport; mais aujourd'hui nous pouvons facilement classer tous les travaux des économistes sous deux grandes catégories. Les premiers renferment des considérations, historiques pour la plupart, sur le développement de la richesse, soit chez les nations anciennes et modernes, en général, soit chez une nation en particulier, et sur la manière dont la société est organisée, sous le rapport de l'industrie, à chaque période de la civilisation. Les seconds contiennent principalement la description plus ou moins fidèle d'une série de lois générales et absolues, indépendantes de l'histoire et des progrès de la civilisation, supérieures et préexistantes à l'organisation civile, politique ou religieuse qui préside à la formation de la richesse et à sa distribution. En d'autres termes, les économistes de nos jours sont, en général, ou des *historiens* ou des *métaphysiciens*. Cette dernière école doit beaucoup à M. Say, qui le premier a proclamé hautement l'existence des lois générales, en économie politique, comme en physique, comme en mécanique, comme en chimie, et qui a signalé une nature des choses, contre laquelle la volonté de l'homme ne se roidirait qu'à son dé-

Digitized by Google

triment. C'est à cette école que se rattache l'ouvrage dont il est ici question. L'auteur a fait et a voulu faire de la métaphysique. Il est loin de vouloir dissimuler son but et le caractère de son travail. Quant au système qu'il a exposé, peu de mots suffiront pour vous en donner une idée.

Dans un sens général et absolu, la *richesse* consiste dans tout ce qui est *utile* à l'homme pour satisfaire ses besoins et pour se procurer des jouissances ; mais dans un sens plus spécial et plus précis, on n'appèle *richesses* que les *valeurs*. La première question qui se présente en économie politique, c'est la question de l'origine de la valeur.

Parmi les choses qui nous sont utiles, les unes sont illimitées dans leur *quantité* et dans leur *durée*, telles sont l'air respirable, la lumière du soleil, l'eau commune. Ces choses-là appartiennent à tout le monde, et de plus elles ne se détruisent jamais. Elles ne sont donc point l'objet de l'*échange* ni de la *production* ; elles ne peuvent figurer dans une théorie de la richesse.

Mais à côté de ces biens indestructibles et surabondans, il y en a un très-grand nombre qui sont limités dans leur *quantité* et dans leur *durée*. Ils n'appartiennent pas à tout le monde, et n'appartiennent pas pour toujours à ceux-là même qui les possèdent. Une théorie toute entière est dans ce double fait. Il y a là de quoi faire une science. La limitation dans la quantité, produit la *valeur* : la limitation dans la durée produit le *revenu*, et l'économie politique, telle que nous la considérons ici, se divise dès le principe en deux grandes parties, qui sont : la théorie des valeurs et la théorie des revenus. C'est la première de ces deux parties qui se trouve entamée dans le volume qui vous doit en partie sa mise au jour. Nous ne reproduirons

Digitized by Google

pas ici les principes qui y sont professés, à plus forte raison vous ferons-nous grâce de la partie de l'ouvrage qui se rapporte uniquement à la polémique.

Nous pourrions, sans sortir du domaine de l'économie politique, aborder l'analyse du dernier ouvrage dont nous ayons à vous entretenir : *L'histoire des colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie*, par M. Ernest de Blosseville, conseiller de Préfecture de Seine-et-Oise. La question de la colonisation des condamnés touche en effet, par une de ses faces, à cette espèce d'économie politique, qui s'occupe de l'organisation de l'industrie et des établissemens qui s'y rapportent, et c'est bien sous ce point de vue, nous le croyons, qu'elle a été principalement envisagée en Angleterre, cette terre classique de l'industrie et du commerce. En France, où les sentimens sont en général plus généreux, et les sympathies moins mercantiles, la colonisation des condamnés n'a guère été jusqu'à présent qu'une question de politique et de jurisprudence criminelle. Il était naturel que M. de Blosseville abordât son sujet par ce côté tout-à-fait moral. Son ouvrage, extrêmement bien fait d'ailleurs, et qui présente le plus vif intérêt, se compose de deux parties non moins remarquables l'une que l'autre. Sous le titre d'introduction, M. de Blosseville présente d'abord une esquisse historique du système de la déportation chez les nations européennes. Il passe ensuite en revue les objections qui ont été élevées contre ce système par un assez grand nombre d'écrivains habiles et consciencieux, et notamment par les partisans exclusifs du système pénitentiaire, et par ceux des colonies de bienfaisance. Si M. de Blosseville ne s'est pas constamment maintenu dans les bornes de la stricte impartialité qu'il s'était d'abord imposée, s'il laisse percer plus d'une fois sa prédilection pour le système de la

Digitized by Google

déportation, il faut reconnaître néanmoins qu'il a apporté dans la discussion la plus grande modération ; ses opinions ne sont point exclusives, au lieu d'imiter en cela la conduite de ses adversaires, qui poursuivent impérieusement toutes les idées qui s'écartent des leurs. Son système de réformation morale se compose de plusieurs élémens : « La France, » dit-il, ne peut trouver de garanties suffisantes que dans » la combinaison d'une instruction primaire sagement dis- » tribuée, de colonies agricoles pour les mendians non » repris de justice, d'ateliers d'utilité publique, dans le » genre de la *Pia casa di Lavoro* de Florence, et de l'*Al-* » *bergo de Poveri* de Gênes, de prisons pénitentiaires pour » les jeunes condamnés susceptibles encore d'une réforme » presque certaine, et de colonies pénales enfin pour les » autres criminels dont la présence menace la société con- « trainte à les recevoir après l'expiration de leur peine. »

Ce qui s'oppose, suivant M. de Blosseville, à l'adoption du système de colonisation des forçats, c'est que l'on ignore encore complètement en France le résultat des tentatives que l'Angleterre a faites dans cette direction, et qu'il y a peu d'années encore, nous ne possédions que des documens incomplets sur le plus beau et le plus célèbre de ces établissemens, la colonie aux Terres Australes. C'est pour remédier à cet inconvénient, que M. de Blosseville a entrepris l'histoire de cette colonie. Nous ne connaissons point les sources où il a puisé les élémens de son ouvrage, et nous ne saurions dire jusqu'à quel point son penchant avéré pour la déportation, lui a permis d'être fidele à la vérité historique. Pour ce qui est de l'intérêt que présente son travail, il est incontestable. Cette partie de son ouvrage, la plus volumineuse, comme on peut s'y attendre, n'est pas susceptible d'analyse ; il faut lire dans l'ouvrage même le récit

Digitized by Google

vif, animé, pathétique, de cette histoire d'une poignée d'individus ramassés dans les classes les plus abjectes de la société, transportés à plus de 5500 lieues de leur patrie, abordant une terre inconnue, qu'ils croient trouver couverte d'une riche végétation, et ne rencontrant qu'un sol aride, ayant à lutter à-la-fois contre les privations de tout genre et les disettes périodiques, arrêtés dans leurs progrès par l'avidité, la paresse et l'insubordination, et devenant, à travers tant d'obstacles, les premières souches d'une population qui doit couvrir un jour un continent beaucoup plus vaste que l'Europe. Pour nous, ce qui nous a le plus frappés dans cette histoire, c'est le rôle important et l'administration supérieure à tout éloge du premier gouverneur, L. Philippe. Il ne fallait rien moins que la vigilance et l'activité de cette homme prodigieux, pour contre-balancer l'influence de tous les obstacles qui menaçaient dès l'origine le succès d'une pareille entreprise, et pour compenser l'imprévoyance du gouverneur anglais, dans le premier choix des convicts. Il est permis de croire que sans L. Philippe, la colonie anglaise aux Terres Australes, aurait complètement échoué, ou que du moins cet établissement, qui a fourni à M. de Blosseville des preuves satisfaisantes à l'appui de son système sur la déportation, aurait été, pour les adversaires de cette mesure, un arsenal où il aurait puisé les armes les plus foudroyantes.

Sous le titre de Chronologie progressive de l'Australie, M. de Blosseville a donné un tableau des principaux événemens qui composent l'histoire de cette contrée. L'ouvrage est terminé par une bibliographie de l'instruction. C'est un catalogue de tous les ouvrages que l'auteur a consultés, et que pourront consulter à leur tour tous ceux qui voudront

Digitized by Google

s'éclairer sur la gestion des colonies pénales en général, et en particulier sur la colonie de Sydney.

Ici finit, Messieurs, le compte que nous avions à vous rendre des travaux de notre société, relativement à la littérature et aux sciences morales. Si nous regrettons, dans votre intérêt comme dans le nôtre, que les productions dans ce double genre, n'aient pas été plus abondantes, la manière dont nous craignons d'avoir rempli notre tâche, nous empêche de regretter qu'elle n'ait pas été plus longue. Sans doute nos productions auraient pu être plus nombreuses et plus remarquables; telles qu'elles sont, elles ne paraîtront pourtant pas toutes indignes de votre intérêt, et nous espérons que dans ce petit nombre d'ouvrages dont nous avons tâché de vous faire sentir le but et le caractère, votre sévérité même vous permettra de remarquer au moins quelques matériaux dignes de figurer dans ce vaste et interminable monument que, dans sa course progressive, l'humanité n'a jamais cessé et ne cessera jamais d'élever à l'art et à la science, au beau et au vrai.

PRIÈRE A N.-D. DE BON SECOURS,

Par M. Pécontal.

I.

Etoile des mers, ô Marie,
Toi qu'invoque le passager,
Quand le marinier jure et prie,
En grand danger;

Digitized by Google

2.

C'est à toi que, du fond de l'âme,
Avant le péril, j'ai recours,
Toi qui t'appelles Notre-Dame
De Bon Secours !

3.

Tu le seras pour moi, j'espère,
Quand il faudra me secourir,
Car, si je mourais, mon vieux père
Voudrait mourir.

4.

Songe-s-y bien, sainte Madone ;
Songe à ma pauvre mère aussi,
Qui m'a mis et qui s'abandonne
A ta merci.

5

Songe à ma bonne sœur qui pleure,
Craignant de ne me revoir plûs,
Et qui pour moi dit, à chaque heure,
Un *Angelus*.

6.

On la voit souvent au village
Allant de chez elle au saint lieu ;
Et sa conduite et son langage
Sont selon Dieu.

7.

Qui t'entretient de robes blanches,
De voiles bleus, de franges d'or ?
C'est elle ; et de fleurs, les Dimanches ?
C'est elle encor.

Digitized by Google

8.

Elle sait par cœur les prières
Qui conjurent la flamme et l'eau ;
Et qui préservent les chaumières
De tout fléau.

9.

Quand il éclaire, elle se signe ;
Quand il tonne, dit des *Ave*,
Fait enfin tout ce qui rend digne
D'être sauvé.

10.

Conduis donc mon petit navire
Au gré de mes braves parens,
Et veille bien qu'il ne chavire
Par les gros tems.

11.

Garde-le de l'écueil perfide
Où le frêle vaisseau se rompt ;
Que le flot soit pur et candide
Comme ton front !

12.

Daigne le préserver encore
Des rafales, des calmes plats ;
Du feu Saint-Elme qui dévore
Vergues et mâts ;

13.

De la tourmente, et du corsaire
Qui se rit, l'impur mécréant !
Des saintes vertus du rosaire,
En maugréant,

Digitized by Google

14.

Quand la nuit deviendra si noire
Qu'on ne verra ni ciel ni mer,
Rends, du haut de la tour d'ivoire,
Le jour à l'air.

15.

Enfin, que la mer dorme ou gronde,
Sois-nous en aide en tous les lieux :
Nous confessons reine de l'onde
Celle des cieux.

16.

Ma mère, pendant mon voyage,
Doit faire brûler, chaque jour,
Un cierge devant ton image,
Pour mon retour.

17.

Et moi, qui t'aime aussi-bien qu'elle,
Je te promets deux beaux colliers,
Et, pour en orner ta chapelle,
Six chandeliers.

18.

Par l'Enfant-Jésus, ô Marie,
Que tu cachas aux bords du Nil,
Exauce-nous donc, je t'en prie.
Ainsi soit-il !

Après cette lecture, qui avait obtenu les suffrages unanimes de l'assemblée, la séance a été levée.

Digitized by Google

AGRICULTURE ET INDUSTRIE.

Sur l'Association Normande pour les progrès de l'industrie provinciale, par M. le Comte DE BEAUREPAIRE.

PREMIER ARTICLE.

L'association Normande a réclamé mon concours ; depuis le jour où j'ai reçu son appel et donné mon adhésion, ma sincère résolution de la seconder a été livrée à des alternatives continuelles d'espoir et de découragement. Chez et pour nous autres Normands, bas Normands surtout, il y a tant de choses à faire ! tant de choses empêchent de faire ! Les nombreuses causes, naturelles et relatives, qui retardent en général notre instruction et qui entravent tous les genres de prospérité et d'aisance pour la province et ses habitans, ont acquis assez de force pour que ceux qui entreprennent de combattre leur influence doivent bien se rendre compte de la nature et de la difficulté de cette tâche.

Je faisais ces réflexions dernièrement, cheminant à cheval dans le pays d'Auge, et arrivant à Saint-Pierre-sur-Dive un jour de marché ; il pleuvait, et je m'aperçus que le manteau de drap bleu qui me défendait de l'eau, me faisait regarder comme une espèce de personnage : chacun dans ce monde est tour-à-tour spectacle et spectateur ;

Digitized by Google

aussi me mis-je à regarder ceux qui me regardaient, à considérer leur tenue, et ces formes et habitudes extérieures qui permettent de lire sur la physionomie d'une population le degré qu'elle a atteint dans l'échelle de la civilisation, soit pour le développement des facultés intellectuelles et de la valeur morale, soit pour la diffusion du bien être matériel. Je fis une secrète comparaison entre l'affluence qui m'entourait et la classe correspondante dans d'autres pays, tels que l'Autriche, la Saxe, l'Ecosse ; je sentis retomber sur mon cœur le souvenir de ce mot de l'empereur Alexandre qui disait, en Angleterre, à l'aspect de la foule : « Où donc est le peuple dans ce pays ? »

Il faut ajouter qu'en général la réunion où je me trouvais dans ce bourg, le lundi jour de marché, se compose périodiquement de la bourgeoisie du pays et des gros bonnets de la campagne environnante, des propriétaires et de leurs représentans ou fermiers, de ceux qui peuvent échanger un superflu de blé, de volailles et de fromages. Ne va pas là quiconque le voudrait, n'y va pas quiconque met difficilement les jours l'un au bout de l'autre, en comptant pour vivre sur le salaire qu'ils lui rapportent. La classe qui en est à ce dernier expédient est la plus nombreuse, puisqu'il faut y joindre celle des petits cultivateurs dont le patrimoine, chétif et mesquinement exploité, n'offre quelques sous de revenu net que pour le percepteur. A quoi dépense-t-elle une trop grande partie du tems qui est sa meilleure propriété ? Courbée vers la terre, elle bat en grange, c'est-à-dire qu'elle est livrée à un travail dont le dur effort lui donne des douleurs ou la mort, travail assommant et stupide qui, en Angleterre, en Suède, en Espagne et dans plus d'une partie de la France, est fait par des bêtes brutes.

Deux choses frappent particulièrement chez nous ; le triste

Digitized by Google

état des terres, sous le rapport de leur exploitation, et l'état plus triste encore de la population. Jetons les yeux sur le pays d'Auge et sur la plaine, deux zônes qui viennent se réunir près du bourg que j'ai cité. Le pays d'Auge, terre de gras et fertiles pâturages, de vertes pelouses coupées par des allées ombragées, d'abondans vergers où se succèdent, pour le plaisir des yeux et de la table,

Et les fleurs du printems et les fruits de l'automne,

belle contrée où le sol pousse les revenus sans que l'homme ait à remuer les bras pour le cultiver, le pays d'Auge..... La nature a voulu qu'il fût pour nous une terre de bénédiction, mais nous n'avons pas voulu cela, et nous ne le voulons pas. Ceux même qui lui doivent l'argent et l'or dont se compose leur aisance ou leur richesse, ont souvent, pour peu qu'ils y mettent le pied, sujet de le donner au diable. Pour tout pays qui doit être habité et exploité, non par des ours et des loups, mais par des hommes, le premier besoin, c'est d'avoir de bonnes communications par terre ou par eau; elles sont l'indispensable véhicule du commerce, de la richesse publique et de la vie sociale. Considérez les chemins du pays d'Auge, ils sont dans un état qui sent la barbarie, et ils me rappellent ce coin de l'empire turc où l'autorité empêche de raccomoder les routes, afin que si les Russes ou les Hongrois veulent pénétrer par là, elles puissent embourber l'ennemi avec armes et bagages. Ceux de nos chemins dont il s'agit ici offrent une condition pareille, sinon dans les motifs, au moins dans les effets. Le manque d'air, de fossés latéraux, de saignées et d'écoulement donné à l'eau vers les pentes naturelles des terrains; bien mieux, les facilités de tout genre laissées aux

Digitized by Google

pluies pour miner les chemins, ou aux ruisseaux pour en faire leur lit, aux boues pour gêner les passages, aux glaçons pour les intercepter quelquefois tout-à-fait; cet état des lieux, produit par la plus déplorable incurie, empêche les grands propriétaires et consommateurs de se créer et d'occuper des habitations pour lesquelles la nature offrirait tant de délicieuses positions; il fait peser sur le pays une charge prodigieuse et incalculable, soit en excédant de dépenses pour des transports si pénibles, soit en diminution de recettes, à cause de la dépréciation qui pèse sur les produits ainsi bloqués par les mauvais chemins.

Pour les habitans du pays d'Auge, il résulte en même tems, de cette difficulté, quelquefois de cette impossibilité, de communiquer entr'eux, les habitudes d'une vie isolée et matérielle que l'association normande trouvera plus d'une fois en travers de son zèle, quand elle poursuivra son utile entreprise.

Un des plus doux soins de l'association et de ses organes sera de rendre hommage aux fonctionnaires publics qui s'occuperont activement et efficacement du bien être de nos compatriotes; à compte sur ce plaisir que Dieu veuille nous procurer fréquemment, je dirai que dans l'excursion dont je viens de parler, j'ai remarqué dans les chemins une tentative d'amélioration, sensible et de bon augure; j'ai su qu'on la devait au zèle, aux exhortations tenaces du sous-préfet de Lisieux, qui se nomme M. Dubois Nasse.

Pour ce qui est de la plaine, et pour ne pas dépasser les bornes d'un article qui ne doit être qu'un préliminaire rapide, je prierai nos abonnés de lire la partie déja publiée de la statistique de l'arrondissement de Falaise. On y verra combien peu avancée encore est la lutte entre le bien et le

Digitized by Google

mal, entre l'instruction et l'ignorance, entre la bonne et la mauvaise culture, entre l'impulsion vers le mieux et la routine qui la combat.

Je ne m'étendrai pas ici sur l'état des choses examiné dans les différentes localités de la province ; la confection d'un tableau exact et complet à cet égard pourra réclamer les premiers soins de l'association qui la confiera à ses différens membres. Chacun d'eux, en rendant compte de ce qu'il a vu dans sa sphère particulière d'observations, sera moins exposé à se tromper ou à tromper par des généralités. Nous connaîtrons sûrement ce qu'il y aura à faire pour les besoins de la Haute-Normandie, quand ils nous seront exposés par les dignes collègues qui ont ce beau pays pour objet et témoin de leurs efforts, par MM. Girardin, Le Prevost, Delarue. Quant à moi, ayant ici à indiquer quelques causes fondamentales de notre état arriéré, et de la difficulté que l'association trouvera à les corriger, je les examinerai dans la Basse-Normandie dont j'habite un point assez central, dans la Basse-Normandie qui sur les cinq départemens de la province en occupe trois, et qui comprend également les trois cinquièmes de la population générale.

Dans toute l'étendue du territoire bas-normand, pays agricole, dépourvu de moyens suffisans de communication intérieure, et acculé à une longue étendue de côtes qui ne lui donne pas un seul bon port de commerce, les changemens que la civilisation amène dans le caractère primitif d'un peuple ont dû être moins sensibles et moins actifs que dans la Haute-Normandie, pays mieux ouvert, plus industriel, et qu'un grand fleuve conduisant à un bon port rend le point de passage entre Paris et le monde maritime.

Digitized by Google

Tel que nous sommes à même de l'observer, le caractère normand a conservé son vieux type avec une fidélité qui a résisté et pourra résister encore aux influences du tems. Le peuple qui nous environne est en général prudent, réfléchi, discret, fidele aux habitudes et aux traditions des pères; plus spéculateur qu'agissant, il tient beaucoup à son avoir, mais il cherche moins à l'améliorer ou à l'augmenter par un essai ou par une avance pécuniaire que par un redoublement d'épargne, de sobriété, de fatigues et de privations. Observateur fin et adroit pour les transactions qui l'intéressent, il déploie dans ces pour-parlers qui amènent la rédaction d'un bail ou l'achat d'une vache, un tact, un talent de voir venir et de ne pas s'engager soi-même, en un mot, un art de négociation qui m'a plus d'une fois rappelé mon état de diplomate Il ne fait point généralement usage de cette faculté pour corriger ou relever la nature habituelle de son existence; mais il y a un objet essentiel offert à l'activité de son esprit, un point capital pour lui, une affaire d'honneur, c'est de soutenir *son droit*, de ne pas se laisser empiéter ni duper par ses voisins, de ne leur faire aucune concession qui le constitue, non pas en perte, mais même en apparence de perte. Dussent ces concessions ne lui causer aucun détriment, il se les reprocherait comme une sottise, elles blesseraient son amour-propre si elles avaient procuré aux autres un avantage qu'il ne leur eût pas fait payer aussi cher que possible. Ajoutez à cela la résistance instinctive aux innovations, plus ou moins naturelle et forte dans les populations arriérées qui ont le plus à améliorer, et vous aurez une idée assez approximative du fonds sur lequel vous aurez à travailler, Messieurs nos futurs confrères de l'association normande.

Digitized by Google

On conçoit que des efforts comme ceux auxquels nous serons appelés pour remplir le but de notre institution, sont d'avance plus contrariés que facilités par un pareil état de choses et par ses résultats immédiats qui sont inévitablement d'écarter toute idée et d'étouffer tout sentiment de coopération aux intérêts qui ne sont pas ceux de l'individu ou de sa maison. Se prêter par un sacrifice quelconque à une entreprise utile pour tous, et dont on retirerait soi-même sa portion d'avantage, c'est un acte bien entendu, je ne dirai pas de charité ou de philantropie, mais de sociabilité, contre lequel résiste dans ce pays une première impression quelquefois difficile ou impossible à vaincre; demandez-le plutôt à quiconque a voulu, dans l'intérêt commun, réclamer, auprès de ceux qui devaient être les premiers à en profiter, un peu d'argent, de terrain ou de complaisance pour l'ouverture d'un passage, pour l'amélioration d'une voie de communication, l'érection d'un pont, et ainsi de suite. On peut le dire, et on doit le dire ici, puisque c'est la vérité, au lieu d'avoir de l'esprit *public*, nous avons plutôt de l'esprit *anti-public*.

Par la même combinaison, nous ne voyons pas chez nous se former ces cohésions d'intérêts homogènes, ces réunions d'hommes qui veulent s'entendre et se soutenir pour le soulagement d'un malaise commun, pour le redressement d'un grief contre une législation fautive ou partiale, comme il arrive chez d'autres populations auxquelles la nature, une civilisation plus ancienne ou un meilleur instinct de leurs vrais besoins font pratiquer le principe de l'association, le plus puissant levier de la prospérité commune, dans un vieux siècle comme le nôtre.

La disposition d'esprit qu'on vient de citer ne règne pas

Digitized by Google

uniquement dans le peuple proprement dit et dans les campagnes ; pour composer ou fréquenter le monde de nos villes, on ne cesse pas pour cela d'être resté empreint du type commun, et d'une façon souvent très-frappante.

Aussi voyez le contraste, tel que M. Charles Dupin l'avait aperçu dans son voyage en Basse-Normandie : nous avons un foyer de lumières et nous ne consentons pas à nous en laisser éclairer. Nous l'avons à Caen, la capitale de notre pays de sapience et l'Athènes normande. Il y a là des hommes éminens, activement occupés de sciences pratiques et utiles pour le pays, des Lair, des Caumont, des Magneville, des Pattu, hommes consacrant leurs veilles ou leur fortune à des travaux dont l'application suffirait pour que notre pays fût plus prospère, et que nous fussions par conséquent plus riches ou plus à notre aise. Savons-nous faire notre profit de ces travaux ? y pensons-nous sérieusement ? leurs auteurs jouissent-ils d'une juste somme d'influence et d'autorité ? ces noms-là sont-ils populaires ? je dirai même : sont-ils connus ? Avant de me répondre, qu'on se demande à soi-même combien de gens les apprécient et les citent, je ne dis pas dans nos campagnes, mais dans la population mieux élevée de nos villes de Basse-Normandie, depuis Granville jusqu'à Laigle. Quel est cependant, dans cette étendue, le contribuable, grand ou petit, producteur ou consommateur, qui n'ait un intérêt plus ou moins direct à ce que l'auteur du plan de barrage soit soutenu par la voix publique, et à ce qu'une clameur générale de *haro* arrache enfin au *veto* et aux scellés de nos seigneurs de Paris ce plan qui, différent de tant d'autres projets qu'ils ont prônés, ne doit pas grever l'état, puisqu'une compagnie s'offre sans bourse délier de notre part, à faire enfin de notre ville centrale un port ? Dans d'autres pays combien

Digitized by Google

n'eût-on pas décerné d'éloges, voté ou adressé de remercîmens à des hommes qui, ne connaissant de mobile que l'intérêt de leur patrie, s'occupent d'améliorer la culture de ses terres, le mécanisme de ses fabriques, et la source de toutes ses richesses.

Dans ce tems-ci, et avec notre forme de gouvernement, les meilleurs moyens de faire ses affaires, pour les provinces comme pour les particuliers, sont surtout la presse périodique et l'esprit d'association. Eh bien, l'un des hommes que je viens de nommer fonde un journal consacré exclusivement aux intérêts normands; et ce recueil, la présente REVUE, n'a d'abord eu et n'a peut-être encore qu'un nombre d'abonnés scandaleusement petit; il fonde l'*association* et se félicite d'avoir obtenu, au bout de quelque tems, quarante adhésions. Sur deux millions et demi de Normands, quarante adhésions! Si c'eût été quarante mille, passe encore!

Le peu de retentissement et d'écho qu'a dans le pays la voix des hommes éclairés et bienfaisans que j'ai cités, et des collaborateurs ou académiciens qu'ils réunissent autour d'eux, s'explique en partie, il faut avoir la franchise de l'avouer, par la grande distance qu'il y a toujours entre le public qui laboure et tisse, et les sociétés savantes qui lui dictent des leçons qu'elles tiennent enfermées dans l'enceinte de leurs salles ou sous l'enveloppe de leurs mémoires in-4° ou in-8.° L'intervalle est surtout considérable, la chose se conçoit facilement, dans un pays tel que le nôtre.

L'association normande, étendant ses rameaux sur toute la province, sera conformée et établie de manière à pouvoir faire circuler partout la sève de l'amélioration. Un instru-

Digitized by Google

ment qui procure un meilleur travail aura du prix pour elle, non pas quand il sera classé par numéro dans son musée, si elle en a un, mais quand il sera adopté et manié par les ouvriers des champs ou des fabriques. Elle sentira dès l'abord que sa vocation, son but, sa gloire, sera de faire faire, en Normandie, des progrès réels à l'instruction, à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.

Dans un pays où, très-généralement parlant, l'industrie ne consiste qu'à tirer du sol les produits et à les ouvrer, la source la plus ostensible de la richesse est la terre. C'est donc de la classe qui cultive le sol que nous devrons nous occuper plus spécialement, dans l'intérêt commun, non moins que par justice pour elle. Les conseils qu'on lui donne dans les circulaires officielles, dans les mémoires des sociétés d'agriculture, dans les journaux consacrés à son instruction, ne vont point à leur adresse. MM. les savans de Paris, de Rouen, de Caen et d'ailleurs, s'occupent beaucoup d'elle, sans que nous apercevions qu'elle s'en doute et s'en inquiète.

Un problème important, et le plus difficile peut-être qu'aura à résoudre l'association, sera de trouver le meilleur moyen d'agir efficacement sur la population de nos campagnes, pour l'amélioration de son industrie et de son sort. La force et l'amour de l'habitude nous présagent une lutte que nous devons craindre d'aborder avec désavantage. Des essais de perfectionnement calculés sur une appréciation inexacte des localités et de leurs vrais besoins, peuvent faire plus de mal que de bien, et donner à la routine un succès contre nous, qui devons chercher à triompher d'elle.

En fait d'agriculture, on croit quelquefois remédier à tout avec un grand mot qui ne remédie à rien, c'est celui

Digitized by Google

de *ferme-modèle*. D'abord si nous attendons qu'avec les fonds du trésor public ou des caisses départementales, on établisse de ces fermes dans la province, nous attendrons long-tems; cependant supposons-les créées et montées aux frais du pays, elles auront encore, sous le rapport de l'économie, les inconvéniens attachés à toute entreprise qui n'est pas abandonnée aux risques et périls de l'intérêt particulier; la même circonstance fera commettre, dans leur établissement ou dans leur exploitation, des fautes dont on prendra acte contre vous et contre vos idées d'innovation au vieil et saint usage.

Un pays a toujours quelques exploitations agricoles qui sont, comparativement parlant, des fermes-modèles. Avec les baux trop courts qu'on fait avec les fermiers, elles ne peuvent guères être dirigées que par des propriétaires. Tel est près de moi le domaine cultivé par M. de Vauquelin, au pied des monts d'Airaines, tels sont sans doute ceux qu'exploitent MM. Vannier, près d'Honfleur, Lemarié, en Haute-Normandie. Ces sortes de fermes et de modèles existent parmi nous, et nous ne voyons pas qu'on les prenne pour guides. Au contraire, on oppose à l'autorité de leurs exemples et de leurs leçons des fins de non-recevoir, telles que la fortune de ces propriétaires, qui leur permet de faire des avances sans résultat certain, ou la différence de nature et de qualité de leurs terres

Ce n'est pas que les perfectionnemens essayés et pratiqués par des agronomes distingués, soient sans effet, mais cet effet est ordinairement indirect, lent ou partiel. Après un demi-siècle de leçons et de travaux, on est parvenu dans mon canton à faire, sur une échelle à la vérité trop petite, introduire l'usage des prairies artificielles et des pommes de terre. Dans une autre cinquantaine d'années on pourrait,

Digitized by Google

par la même route, s'il plaît à Dieu, arriver à la suppression des jachères et à l'établissement des cultures alternes.

L'association normande devra donc tâcher de combler l'intervalle d'idées et de tems entre les préceptes ainsi donnés en grand et leur mise en pratique par le peuple des campagnes. Pour cela il faut prendre ce peuple tel qu'il est, s'approcher de lui au lieu de vouloir que ce soit lui qui s'approche le premier. Il faut le stimuler et l'intéresser à ce que les améliorations viennent de lui, et qu'il les fasse sortir graduellement et progressivement de ses habitudes, de ses pratiques journalières et des points d'observation et de comparaison qu'on place sur son chemin.

Nos baux obligent en général les fermiers à cultiver à *l'usage du pays*, car, tout fautif qu'il est, cet usage est notre sauve-garde contre la dégradation et contre l'épuisement de la terre par des cultures sans repos, sans variété de produits, ou sans fumier. C'est cet usage qu'il faut prendre pour point de départ, en cherchant à le guider pas à pas à un progrès qui puisse être suivi d'un autre.

Il y a quelques années, ayant vainement voulu amener des fermiers à enjamber, pour ainsi dire, la routine sur quelques points, je pris une autre marche; les laissant labourer et semer à leur mode, j'établis une prime pour celui d'entr'eux qui cultiverait le mieux; je trouvai des résultats et des obstacles qui ont été consignés dans la statistique de l'arrondissement de Falaise. Quoi qu'il en ait été de ces obstacles, dus au caractère et aux dispositions d'esp it dont j'ai parlé plus haut, je crois que c'est par des tentatives de ce genre que nous pourrons gagner un peu de terrain, et je parle ici de la mienne, parce qu'elle m'a paru pouvoir aider à mettre sur la voie.

Digitized by Google

Une prime, un avantage bien calculé qui va chercher le cultivateur et le récompenser d'avoir de lui-même fait mieux que les autres, c'est peut-être ce qu'il y a de plus propre à faire impression sur lui et sur eux, et à créer entre tous une féconde émulation. Un des plus zélés collaborateurs de notre future association normande, adjoint à Saint-Pierre-sur-Dive (1), voudrait faire établir une distinction pour celui des producteurs du voisinage dont le blé, vendu au marché du lundi, pendant plusieurs semaines consécutives, aura été jugé le meilleur. Voilà une idée que nous livrons d'avance à l'examen de l'association. Celui qui l'a conçue espère que le cultivateur, fermier ou propriétaire, qui aura remporté ce petit triomphe, se trouvera récompensé et stimulé à l'avenir, non-seulement par le prix que lui aura décerné le comité d'examen séant au bourg, mais encore par le renom et par la valeur pécuniaire qu'acquerra dans le pays son grain *lauréat*. Si ce projet paraît bon, simple, et facile à réaliser, il n'en est pas moins vrai que son exécution demandera beaucoup de précautions et de ménagemens, pour que le but soit réellement atteint, et pour que ceux qu'on veut ainsi faire plus immédiatement jouir des fruits d'une heureuse rivalité se prêtent d'eux-mêmes à favoriser cette bonne intention.

Je me souviens qu'il y a quelques mois, passant par ce même lieu de Saint-Pierre-sur-Dive, un jour où il n'y avait ni chômage, ni foire ou marché, je vis faire des préparatifs qui appelèrent ma curiosité. On m'apprit que les jardiniers du voisinage avaient la coutume de se réunir ce jour-là pour célébrer la fête de leur patron, et qu'après

(1) M. Legrand, docteur-médecin.

Digitized by Google

avoir assisté le matin à un office chanté en son honneur; ils allaient terminer la solennité par un repas en commun. La nature et l'objet de cette réunion périodiquement ramenée par un usage local, me rappelèrent qu'en Angleterre, l'art des jardins doit sans cesse une heureuse impulsion aux festins que ceux qui le cultivent se donnent à des époques convenues, et où ils apportent leurs plus belles productions. Les journaux des comtés et des villes, tous fort occupés des intérêts matériels de leurs localités, ont grand soin de rendre compte de ces dîners, et de faire honneur au convive qui s'y distingue par ses gros et savoureux fruits ou légumes. Ils apprennent à toute l'Angleterre le nom de cet heureux et habile serviteur de Pomone, combien son chou, son melon, sa poire, avait de circonférence ou de poids, ou bien la quantité de grains qu'on comptait à ses grappes de raisin ou de groseilles. L'horticulteur qui, plusieurs années de suite, se signale par de pareils succès, puise dans leur publicité un satisfaisant moyen de renommée ou de fortune.

Ce sera pour l'association normande un agréable problème à résoudre, que de profiter, pour arriver à de pareils résultats, des élémens que nous offrent les réunions déjà usitées chez nous, comme celle dont je viens de parler.

Pour donner une idée de champs bien cultivés, on dit quelquefois qu'ils le sont comme un jardin; trop souvent chez nous la parité serait exacte en ce sens que les jardins y sont aussi mal exploités que les champs. Si le manque de jardiniers instruits se fait sentir autour de nos grandes cités, Rouen, Lyon, Paris même, on conçoit quel degré de pénurie nous devons éprouver. L'association ne perdra pas de vue ce besoin de nos localités; quand elle s'occupera de le satisfaire, elle pourra se souvenir et tirer parti, comme

Digitized by Google

d'une bonne idée, de l'institution d'un comité pour l'examen des élèves jardiniers, disposition qui vient d'être prise par la Société d'agriculture de la Seine-Inférieure, sur la proposition de MM. Dubreuil et Toussin (1).

Ce qui vient d'être dit des réunions pour l'horticulture, peut naturellement porter notre pensée jusqu'aux comices agricoles. Ceux-ci seront avec le tems un bon moyen d'encouragement et de perfectionnement; mais il faut reconnaître que nous n'avons pas encore, dans nos campagnes, les élémens nécessaires pour les former, tels qu'ils pourront être établis plus tard et tels qu'ils paraissent l'être dans d'autres parties de la France.

Aux comices de Châlons il a été dernièrement donné un prix au cultivateur qui, le premier de son canton, avait fait labourer ses vaches. Le jour où nous aurons la même prime à décerner, nous aurons vu introduire un grand soulagement dans la dépense qui pèse sur nos petites cultures; mais tant s'en faut que ceux qui les exploitent soient si avancés, par malheur pour eux et même pour leurs vaches qu'une mauvaise et insuffisante nourriture ne rendrait guère capables de cet utile service. Contentons-nous donc, et ne dédaignons pas, s'il faut débuter par-là, de donner un prix et un encouragement à celui d'entr'eux qui, dans son village ou canton, aura élevé la meilleure vache ou le veau le plus fort, ou bien encore à celui qui renoncera le premier à la mauvaise habitude de *mener aux champs* et à a vague pâture un chétif bétail, et qui le tiendra à l'étable, en cultivant pour cela quelques plantes fourragères, tubercules ou racines.

---

(1) Revue normande, p. 462.

Digitized by Google

Ne craignons point de commencer trop bas: c'est en partant de l'échelon inférieur qu'on arrive au plus élevé.

J'ai cité plus haut, comme qualité dominante dans le peuple de nos campagnes, un fond de timidité et de défiance pour tout ce qui est essai et tentative de changement, un éloignement plus prononcé encore pour les expériences, à mesure qu'elles entraînent quelque dépense et avance de fonds; j'ai indiqué aussi le goût de l'épargne et l'habitude des privations volontaires. Ces dispositions, il faut l'avouer, sont plus passives, plus négatives que stimulantes; elles semblent peu faites par conséquent pour favoriser l'impulsion, il est vrai, mais sous d'autres points de vue, ce même genre de caractère ne sera pas sans avantage pour la réussite de nos efforts, puisqu'il entretient les sentimens d'ordre et d'économie et les erremens d'une vie occupée et régulière, puisqu'il a l'effet très-moral de faire chercher des ressources contre la misère dans le travail et la patience plutôt que dans le métier oisif et dégradant de quêteur aux portes, puisqu'enfin il conduit à ne pas dépenser tout le revenu tel petit qu'il soit, et à former un fonds de réserve et d'accumulation, procédé généralement et justement recommandé comme premier moyen de fournir à des opérations utiles et productives.

Au sein de notre population agricole, les hommes un peu avancés en âge ont en général pris leur parti et sont dans l'impuissance de le changer, mais on peut découvrir en eux tout à la fois le sentiment de cette impuissance et celui du tort qu'elle leur fait. Au tems où ils sont arrivés aussi-bien que nous, ils voient que l'instruction est un bon passe-partout. Ils ne vont pas la recueillir pour eux-mêmes sur les bancs de l'école, et vous chercheriez vainement ici

Digitized by Google

ce que la Grèce m'offrait il y a quelques années et présente peut-être encore, des écoliers qui auraient pu etre les grands pères de leurs professeurs. Mais ils sentent le besoin de faire apprendre leurs enfans, et ils demandent qu'on les instruise. Que l'association normande s'empare de cette louable et heureuse disposition, elle aura là beaucoup de bien à faire; car, malgré les belles circulaires de ces MM. de Paris, l'enseignement public dans nos campagnes est quelquefois pitoyable et quelquefois nul. Dans telle commune assez peuplée, il n'y a pas d'école, dans telle autre il y en a une mauvaise. Dans mon village, de pauvres enfans font tous les jours d'hiver trois lieues pour aller trouver un de ces instituteurs clair-semés qui ont la réputation de faire faire quelques progrès. Dans le délaissement où sont laissés les maîtres et les élèves, il faut que l'association normande s'empare des uns et des autres, qu'elle donne aux premiers des conseils, des distinctions et des encouragemens qui les mettent à la hauteur de leur utile profession, et qui les placent dans le cas de former de meilleurs écoliers et d'en avoir davantage. Il faut qu'elle stimule le développement de ceux-ci par des examens qui mettent en jeu leur émulation, par des avantages pour celui qui lit ou écrit le mieux, tels que de lui payer quelques mois d'école; dans une classe on peut donner de ces utiles récompenses à peu de frais, puisque le prix de ces mois n'est que de trente sous pour les uns, de quinze pour les autres.

Il y a tant à faire et à améliorer dans le système de nos classes de village, si cela doit s'appeler un système, que l'association peut, sous ce rapport, obtenir les résultats les plus satisfaisans pour elle; il suffit de s'en occuper et de franchir le seuil de ces maisons où garçons et filles sont

Digitized by Google

réunis, sans autre effet souvent que de perdre leur tems et l'argent de leurs pères et mères ; car il n'arrive que trop qu'au bout de six ans d'allées et venues à l'école, ils ne savent pas lire couramment, et qu'ils n'ont pas même appris à apprendre quelque chose.

Et comment en serait-il autrement ? Quelquefois quand j'ai voulu reconnaître comment lisent ces écoliers, j'ai vu qu'ils passent d'une ligne et d'une page à une autre, à peu près comme les bœufs de labour changent de sillon, sans comprendre ce qu'ils font. Aussi garçons et filles indistinctement ont entre les mains des livres latins et français, et ils entendent autant les uns que les autres. Une des premières améliorations à introduire dans les écoles de village sera sans doute de mettre à l'usage des enfans des livres qui soient à leur portée, qui exercent et développent progressivement leur intelligence, et qui l'élèvent jusqu'à la connaissance des devoirs et des ressources de leur condition future.

Au reste, peut-être faudra-t-il attendre que l'enseignement soit tiré de l'ornière légale de l'université, qu'il ne soit plus soumis qu'à un salutaire contrôle de surveillance et de garantie, avant que l'association puisse faire adopter pour nos écoles rurales, un mode d'instruction qui instruise sûrement et promptement, car le tems est cher au village.

L'association ne fera point une guerre systématique à une méthode d'enseignement en faveur d'une autre. Etendant sa sollicitude sur les grandes villes comme sur les petits villages de la province, elle sentira qu'il faut des moyens de développement proportionnés aux nombreux besoins et aux situations diverses de la société à former. En fait de res-

Digitized by Google

sources pour l'instruction, nous ne sommes pas assez riches pour procéder par voie d'exclusion.

Dans un second article j'examinerai le sens et les devoirs attachés au titre d'*anti-centrale*, qu'on a conçu le projet de donner à l'association, et cette question amènera quelques idées sur le bien à faire à la province sous le rapport de la prospérité commerciale et manufacturière, et des moyens de circulation.

J'ai cru commencer par le commencement, en parlant d'abord de la tâche qu'il y a à remplir pour améliorer l'instruction et la culture dans nos campagnes, préliminaire indispensable de leur prospérité.

Puisse notre persévérance égaler la difficulté de l'entreprise et ne jamais reculer ou se ralentir devant l'incertitude du succès; celui qu'ambitionnent mes futurs confrères dont je devance ici les vœux, c'est de voir régner dans nos communes rurales les vertus chrétiennes et les autres fruits d'une civilisation véritable, c'est de voir la population trouver, dans ses champs mieux cultivés, la source d'une honnête aisance et même d'une douce abondance. Puissions-nous avancer l'époque où les fermiers et cultivateurs qui iront par un tems rigoureux vendre leurs grains au marché de Saint-Pierre-sur-Dive, auront un bon manteau sur les épaules!

Les personnes qui désirent faire partie de l'Association Normande, peuvent adresser leur demande à M. de Caumont rue des Carmes, n.° 32, à Caen.

Digitized by Google

Sur la Revue Normande, par M. Auguste Le Prevost.

La centralisation contre les abus de laquelle on réclame si universellement et avec tant de raison, n'a guères fait moins de mal en littérature et surtout dans les sciences, qu'en administration. Non-seulement la capitale s'est arrogée depuis long-tems le droit de juger sans appel, quoique presque toujours fort légèrement et fort partialement, tous les travaux scientifiques et littéraires de la province, mais encore elle croit leur faire beaucoup d'honneur en se les appropriant, toutes les fois qu'ils lui paraissent en valoir la peine. Lorsque quelque provincial mal appris s'avise de réclamer, on en est quitte pour lui dire comme dans l'admirable fable de Lafontaine:

« La raison,
» C'est que je m'appelle Lion,

A quoi il n'y a visiblement rien à répondre. Cependant les pauvres producteurs qui ont le malheur de ne pas s'appeler Lion, ont fini par s'ennuyer d'un ordre de choses si désavantageux pour eux : d'abord ils ont murmuré isolément, puis ils se sont fait part de leurs griefs, puis enfin ils ont cherché à tenir tête à leurs oppresseurs. La résistance est surtout venue de la part de ces compagnies savantes spéciales, nouvellement organisées, qui ont publié des mémoires où les érudits de la capitale ont trouvé souvent de fort bonnes choses, non plus à prendre comme par le passé, mais à apprendre. Telles ont été en Normandie la société des antiquaires et la société Linnéenne, destinées à

Digitized by Google

établir des rapports entre tous les amis des sciences historiques et des sciences naturelles, dispersés sur le sol de notre province, à encourager, diriger et recueillir leurs travaux. Quoique la fondation de ces deux compagnies ne date que de sept ans, elles ont déjà rendu de grands services, et leurs mémoires figurent honorablement pour elles et pour le pays, parmi les recueils les plus distingués de ce genre. Toutes les deux ont pour secrétaire M. A. de Caumont, aux soins constans duquel elles sont redevables de leur création et de leur consolidation.

Ces soins, ces fonctions honorables et laborieuses ne suffisaient cependant point à l'activité de notre jeune et savant confrère; sans négliger aucun des devoirs qu'il s'était imposés, il a entrepris et terminé trois grands travaux dans l'intérêt de la science et du pays, savoir : la description géologique du Calvados, un cours d'antiquités publiquement professé à Caen, et qui s'imprime en ce moment, et enfin un voyage archéologique de cette ville jusqu'à Bordeaux.

Ce n'est pas tout encore : la possession exclusive des journaux scientifiques et littéraires, est un des principaux moyens qu'emploient les habitans de la capitale, pour maintenir leur domination, dissimuler leurs emprunts, et réaliser ce vers si connu :

« Nul n'aura de l'esprit, sans nous et nos amis. »

Pour achever de briser leur joug, il fallait élever un journal normand. Cet établissement n'était d'ailleurs pas moins indispensable sous d'autres rapports. On ne pouvait autrement que par une publication sans cesse renaissante, imprimer toute l'activité désirable aux travaux scientifiques divers, recueillir une foule de renseignemens épars et éphé-

Digitized by Google

mères, et réunir en un seul faisceau toutes les notabilités ; toutes les capacités éparses sur notre vaste terre de Normandie. Telle est la nouvelle mission à laquelle s'est dévoué M. de Caumont, et ce n'est pas sa faute, mais celle de la plupart de ses compatriotes, s'il n'y a pas complètement réussi jusqu'à ce jour. Pour qu'un pareil journal obtint tout le succès et produisit tout le bien désirable, il fallait en effet que l'élite de la population s'empressât de répondre à l'appel qui lui était adressé dans l'intérêt du pays, qu'elle prît part et à la dépense par ses souscriptions, et à la rédaction par des nouvelles locales, rapidement transmises, par des articles nombreux et variés sur tous les objets dignes d'attention ; il fallait, en un mot, que ce fût une sorte de gouvernement autonome, la Normandie savante et littéraire s'administrant et se jugeant elle-même. Personne, à coup sûr, ne méritait mieux que M. de Caumont, par ses connaissances étendues et variées, par son désintéressement, par son dévoûment aux intérêts de la science et du pays, par la douceur et l'obligeance de son caractère, de devenir le directeur de cette vaste association. Cependant jusqu'ici, nous le répétons à regret, son appel n'a été que très-imparfaitement entendu, du moins dans la Haute-Normandie. Notre département, où M. de Caumont espérait rencontrer de nombreux collaborateurs, lui a à peine fourni quelques souscripteurs.

En attendant que nos compatriotes prennent une part plus active à l'établissement de la Revue Normande, le zèle du directeur et du petit nombre de travailleurs par lesquels il est secondé, supplée à ce qui lui manque, et les détails dans lesquels nous allons entrer sur les deux premiers numéros, prouveront, nous n'en doutons pas, que ce

Digitized by Google

recueil est déjà digne d'obtenir une place distinguée dans la bibliothèque de tout ami des lettres et des sciences, et surtout de tout normand zélé pour la gloire de son pays.

Le premier numéro s'ouvre par une liste des collaborateurs de la Revue. Cette liste présente 55 noms honorablement connus dans la science et dans la société, sur lesquels il y a 44 membres résidans et 11 correspondans; 4 des premiers appartiennent à ce département, ce sont MM. Passy, Préfet de l'Eure, Louis Dubois, Sous-Préfet de Bernay, Ernest de Blosseville, conseiller de Préfecture à Versailles, et nous. Ce nombre suffirait pour faire fleurir le journal, si la collaboration de chacun était bien franche et bien réelle. Malheureusement il n'en a pas toujours été ainsi jusqu'à présent. Espérons qu'on y apportera plus de zèle par la suite, et qu'on se fera scrupule d'accepter un titre honorable, sans en remplir les obligations.

Quoique le directeur de la Revue ait fait jusqu'ici et doive faire long-tems encore la guerre à ses dépens, il n'en a pas moins proposé une prime de deux cents francs à celui qui aura composé, avant le mois d'octobre prochain, un bon manuel d'agriculture, à l'usage des habitans du Calvados. D'après les conditions tracées dans le programme, cet ouvrage sera à la fois une véritable statistique agricole du Calvados, et un cours de culture à l'usage de ses habitans. Il serait à désirer que cet exemple fût suivi dans tous les autres départemens de la province, et particulièrement dans le nôtre.

Le texte proprement dit ne pouvait mieux commencer que par un fragment du discours prononcé à l'ouverture du cours de chimie de M. Girardin, professeur à Rouen, renfermant la liste des découvertes dont cette science s'est

Digitized by Google

récemment enrichie. Nous y avons remarqué les objets suivans ;

L'extraction de l'acide citrique de groseilles ;

D'importans perfectionnemens dans la préparation du sucre de betteraves ;

Un procédé prompt et assuré pour reconnaître si les pierres à bâtir sont gélives ou non;

La découverte d'un outremer factice, supérieur à celui qui est fourni par le lapis lazuli ;

L'application aux laines, de la teinture par le bleu de Prusse ;

La réduction de plusieurs alcalis et terres alcalines;

Des recherches importantes sur la nature de l'indigo et de l'orseille ;

La transformation des matières organiques en acide oxalique par l'emploi de la potasse caustique ;

Des améliorations notables dans l'art de la lithographie;

Le résultat des essais pour la fabrication du diamant, la fonte des suifs sans odeur, et l'emploi du bouillon d'os dans les établissemens de bienfaisance.

Il faut espérer que notre savant confrère continuera chaque année cette liste des principales conquêtes de la science et de l'industrie, qui fera connaître aux personnes les plus étrangères aux arts chimiques, les améliorations véritables et positives, dégagées de tout l'alliage que cherchent sans cesse à y introduire le charlatanisme et la cupidité.

On trouve ensuite une notice sur le collége royal de Caen, magnifique établissement, qui occupe l'emplacement de l'ancienne abbaye de St. Etienne, et où 450 élèves

Digitized by Google

reçoivent l'éducation la mieux entendue. Il serait à désirer qu'on rédigeât une notice semblable sur le collége de Rouen, dans laquelle seraient rapidement passés en revue les principaux établissemens qui en dépendent, et surtout le collége d'Evreux, l'un des mieux dirigés et des plus florissans de toute la province.

M. de Caumont s'est particulièrement proposé, en publiant sa Revue, de faire connaître les talens de tout genre qui honorent les provinces de l'Ouest de la France. Le premier personnage qui figure dans cette galerie, est M Edmond Richer, littérateur breton très-distingué, trop peu connu en Normandie. Il est à regretter en général qu'il existe si peu de communications littéraires et scientifiques entre les deux provinces de France les plus studieuses, et dont la physionomie présente le plus d'individualité. Ce fait paraît encore plus étrange, quand on se rappelle qu'elles sont limitrophes. Le tableau de quelques landes de Bretagne, par M. Edmond Richer, nous a rappelé plusieurs sites normands du même genre, et surtout ceux qui existent à la pointe de la Hogue, près Cherbourg; des plantes rares, des aspects imposans, le voisinage d'une mer féconde en tempêtes et en écueils, quelques *tumuli* gaulois, une enceinte en terre, dont les immenses retranchemens ont dû fatiguer les bras de plusieurs générations; et surtout des magnifiques futaies dues aux soins d'un généreux propriétaire (M. le comte de Beaumont, qui a renouvelé l'usage de l'hospitalité antique à tous venans), y attendent un descripteur aussi habile, et fourniraient à sa plume des inspirations plus variées.

Un discours éloquent sur la littérature grecque, par M. Bertrand, professeur à la faculté des lettres de Caen,

Digitized by Google

ne nous paraît pas offrir d'intérêt spécial approprié à un recueil normand. Sans doute on ne peut trop encourager dans notre province l'étude de la plus belle langue que l'homme ait jamais parlée ; mais si nous osons le dire, ce n'est pas ici qu'il fallait consacrer vingt pages à la démonstration d'une supériorité, d'une utilité si reconnues. Il est vrai pourtant qu'il faut bien se rejetter un peu sur les grecs et les romains, quand nos compatriotes mettent si peu d'empressement à nous fournir des matériaux d'un intérêt plus présent.

Ici commence la seconde partie du recueil, consacré aux nouvelles des sciences, de l'art, de la littérature, du commerce et de l'industrie dans l'ouest de la France, et particulièrement en Normandie.

Le chapitre des publications diverses est occupé par les titres des ouvrages suivans, tous imprimés à Caen :

1.° Mémoires de la société linnéenne de Normandie, 2.e série, 1.er volume, 1.re partie.

Ce volume, dont la publication est encore due à la générosité de M. de Caumont, se compose de mémoires tous relatifs à la géologie. Aucun d'eux ne traite de localités appartenant à notre province.

2.° Mémoires de la société royale d'agriculture et de commerce de Caen, t. 3. ;

3.° Histoire et description de Falaise, par M. Frédéric Galeron.

Nous ne saurions assez recommander cette excellente notice par l'auteur du beau travail statistique sur Falaise et son arrondissement. Il est seulement fâcheux que l'auteur y ait admis comme authentique une charte d'une fausseté manifeste.

Digitized by Google

4.° Algues de la Normandie, recueillies et publiées par J. Chauvin.

Cette collection de plantes desséchées est l'une des plus utiles et la plus magnifique de toutes celles qui ont paru à notre connaissance. C'est la seconde publication de ce genre dont la Normandie s'honore depuis quelques années.

5.° Essai sur le culte de Mithra, son origine, sa nature et ses mystères, par M. de Hammer, publié par MM. Spencer-Smith et Trebutien.

Nous ne pensons pas que cet important ouvrage ait encore paru.

Le chapitre des cours professés gratuitement, offre un haut intérêt. C'est une des plus heureuses innovations de notre époque que ce genre d'enseignement, et l'on ne saurait entourer de trop d'éloges et de publicité les noms des généreux citoyens qui s'y dévouent. Nous avons déjà eu occasion de rappeler que M. de Caumont en donnait l'exemple par son cours d'antiquités, fait avec plus de soin et de loyauté que la plupart des leçons publiques les plus chèrement rétribuées dans la capitale, et où il pousse le désintéressement si loin, que non content de l'instruction profonde qu'il met gratuitement à la portée des intelligences les moins exercées, il fait encore présent à la plupart de ses auditeurs d'un exemplaire de son cours imprimé.

Ce généreux exemple a déjà porté ses fruits à Poitiers, où deux académiciens ont dû commencer, au mois de décembre dernier, des cours d'histoire locale et d'antiquités. Mais c'est à Nantes surtout que l'enseignement gratuit est le plus largement organisé, grâces au zèle de Messieurs les Membres de son académie, puisqu'il s'y compose de dix cours sur les objets suivans :

Digitized by Google

La littérature française ;
La littérature latine ;
La langue et la littérature anglaises ;
L'histoire et la géographie ;
La physique ;
L'économie politique et le commerce ;
L'histoire naturelle ;
L'anatomie comparée ;
La physiologie ;
Et enfin l'hygiène.

Nous nous félicitons de pouvoir annoncer ici que bientôt, grâces aux soins de M. le Préfet de l'Eure, et au zèle des savans qui l'habitent, la ville d'Evreux n'aura rien à envier aux cités les plus favorablement partagées sous ce rapport. Voilà par quels moyens une société savante peut se retremper dans des travaux véritablement utiles, et acquérir des droits incontestables à la reconnaissance d'une génération au sein de laquelle le besoin des études et des recherches a pénétré dans toutes les classes. Outre le bonheur de contribuer à répandre un si grand bienfait, chacun de ces professeurs y profitera lui-même, par la raison qu'on ne sait très-bien que ce qu'on a montré aux autres. Qui sait d'ailleurs tous les progrès que pourra faire faire à la science une instruction si noblement départie, si avidement recueillie, tous les rapports de bienveillance et de protection qui s'établiront naturellement entre de pareils maîtres et leurs élèves !

Après cet intéressant chapitre, vient celui qui est consacré aux sociétés savantes de la Normandie et des départemens voisins. Ce tableau commence naturellement par celles de ces compagnies qui ont leur siége à Caen. Les premières qui y figurent sont la société des antiquaires et la société

Digitized by Google

Linnéenne de Normandie. Une courte notice sur chacune d'elles, est suivie d'une analyse de leurs derniers procès-verbaux; de laquelle il résulte que ces sociétés spéciales, établies sur des bases tout-à-fait neuves en France, continuent de justifier, par l'activité et le mérite de leurs travaux, la haute considération attachée à leur nom.

La suite de ce chapitre contient les sujets de prix proposés par les sociétés savantes de Normandie, et les titres académiques décernés à des Normands, en 1830.

Dans celui des découvertes nouvelles, figurent les admirables vases romains de Berthouville, les 5000 médailles romaines d'argent, trouvées à Silly (Orne), et enfin des tombeaux en pierres, contenant des armures, à Perey, près Mezidon.

Quelques annonces relatives aux beaux arts, à l'industrie, aux travaux publics, terminent ce numéro.

A la tête du second, on trouve un fragment du discours prononcé par M. le comte d'Estournel, alors Préfet du département de la Manche, pour l'ouverture de la séance publique de la société des antiquaires, en 1830. M. d'Estournel faisait partie de ce petit nombre d'administrateurs qui savent trouver dans la culture des arts, de nobles délassemens des travaux du cabinet. Aussi ce discours, dirigé contre le vandalisme destructeur des monumens, révèle-t-il d'un bout à l'autre le cœur d'un artiste.

La description de cinq parhélies observées près de Caen, le 1.er octobre 1830, par M. Lechaudé Danisy, est accompagnée de tous les renseignemens et les rapprochemens propres à donner une idée exacte de ce phénomène remarquable.

M. Galeron, procureur du Roi à Falaise, et l'un de nos plus zélés antiquaires, nous a rendu compte d'une prome-

Digitized by Google

nade aux ruines du monastère de St.-Evroult, à jamais immortalisé par le séjour du pieux cénobite à qui nous devons presque tout ce que nous possédons de certain sur notre histoire. L'auteur de ce mémoire est bien franchement entré dans les sentimens que réveillent ces lieux désolés.

Une note de deux chimistes de Rouen, MM. Morin et Girardin, donne connaissance d'un fait important observé par eux dans une opération de médecine légale, et avertit les savans qui s'y livrent, de n'employer les sels de nitre raffinés du commerce, qu'après les avoir essayés; il vaudrait encore mieux les préparer de toutes pièces, pour éviter toute occasion d'erreurs dans des affaires où elles pourraient avoir des suites si terribles.

Une portion notable de ce numéro est occupée par la relation du voyage archéologique de M. de Caumont dans les départemens de l'Ouest, depuis Caen jusqu'à Bordeaux. Cette relation, qui embrasse à la fois les monumens, les établissemens scientifiques et les amis des études historiques, répandus dans toute cette zône, est d'un intérêt tel que nous voudrions pouvoir l'insérer ici en entier.

Les principaux lieux visités par le jeune et savant voyageur, sont Chartres et ses environs, Nogent-le-Rotrou, le Mans, Angers, Saumur, Poitiers et Angoulême. Partout il trouve une ample moisson de monumens de tous les âges à observer, d'erreurs à redresser, de faits importans pour les arts, à constater, d'observateurs à encourager; et il ne quitte chaque localité que chargé de dépouilles opimes, qui n'ont coûté de larmes à personne. Parmi ces dépouilles, les plus précieuses peut-être pour l'avancement de l'histoire des arts, étaient les renseignemens recueillis sur l'architecture religieuse, antérieure au onzième siècle; architecture dont il reste bien peu de types partout, mais

Digitized by Google

surtout presque aucun chez nous. La découverte la plus capitale en ce genre, faite par M. de Caumont, est celle de l'église St.-Jean de Poitiers, qui paraît être un baptistère du cinquième ou du sixième siècle. Il résulte des observations de notre confrère, un autre fait très-important, savoir : la physionomie particulière des monumens romains de cette partie de la France, et surtout du Poitou. Le zigzag normand y est remplacé par des rinceaux et autres broderies d'une grande élégance. Les deux portes latérales de la façade occidentale de la cathédrale de Rouen, et le portail occidental de l'église de Trie, près Gisors, peuvent donner une idée de cette branche gracieuse du roman, que M. de Caumont rapporte au douzième siècle, et qui nous paraîtraient appartenir plutôt au treizième, du moins dans les deux monumens que nous venons de citer.

Malheureusement, dans tous ces lieux comme chez nous, le spectacle des destructions opérées par le vandalisme, vient sans cesse affliger les regards du voyageur, et lui inspirer les tristes paroles par lesquelles se termine le fragment qu'il publie aujourd'hui. Tous les amis des études archéologiques doivent attendre avec impatience la suite d'une relation entourée d'un si pressant intérêt.

Un savant aussi modeste que zélé, dont nous avons déjà eu occasion de prononcer le nom, M. Lechaudé Danisy, a exécuté sur les archives du Calvados, un travail qui pourrait avoir occupé la vie de plusieurs bénédictins. Il a reconnu, classé et inventorié plus de 15,000 pièces, a joint à chaque grouppe un résumé succinct de l'histoire de l'établissement auquel il se rapporte, et dessiné tous les sceaux présentant quelque intérêt. La publication des résultats de cet immense travail, et sa continuation dans les autres archives départementales de la province, seraient des bien-

Digitized by Google

faits inappréciables pour l'histoire des lieux, aussi-bien que pour celle des familles et des arts. Nous ne saurions assez remercier M. de Caumont, de nous avoir fait connaître l'existence de recherches si profondes et si complètes.

Des renseignemens fournis par M. Galeron, sur l'état moral de la Normandie, en 1829, d'après les jugemens criminels et correctionnels rendus dans les cinq départemens, présentent des résultats peu flatteurs pour la Haute-Normandie, et particulièrement pour la Seine-Inférieure, dans laquelle il y a eu un accusé sur 2424 habitans, tandis que dans la Manche, la proportion n'a été que d'un à 6235 (1), Les rapprochemens que renferme cet article et les conséquences qui en découlent, sont présentés de la manière la plus claire et la plus piquante. Nous en dirons autant du tableau des dons et legs aux établissemens publics, pendant la même année.

Un autre document tout neuf et fort précieux, est la liste des amis des arts, chargés de veiller à la conservation des antiquités dans les cinq départemens, sous la direction de M. Ludovic Vitet, inspecteur général des monumens historiques du royaume. Nous formons des vœux bien sincères pour que cette organisation atteigne promptement son but, en offrant à nos monumens une protection réelle et efficace contre le vandalisme qui les poursuit avec tant d'acharnement.

Les ouvrages sortis des presses normandes ou occiden-

---

(1) Nous regrettons d'être obligés de dire que dans l'Eure, la proportion a été d'un sur 3485, c'est-à-dire beaucoup plus près de celle de la Seine-Inférieure, que de celle de la Manche.

Les autres départemens ont offert les proportions suivantes :

Calvados, un sur 3073.

Orne, un sur 4773.

Digitized by Google

tales, et qui se trouvent analysés dans la seconde partie de ce numéro, sont les suivans :

1.° Premier volume du cours d'antiquités monumentales de M. de Caumont, comprenant l'ère celtique.

Cette portion de l'ouvrage présente d'immenses difficultés, à cause du peu de renseignemens qu'on possède sur la destination des monumens celtiques, ainsi que sur les mœurs, les arts et l'industrie du peuple qui les a élevés. C'est la première fois que ces monumens ont été décrits méthodiquement en France.

2.° Considérations générales sur les volcans, par M. Girardin, professeur de chimie à Rouen

On n'avait encore rien publié d'aussi complet, ni qui fut aussi bien à la hauteur des dernières révélations de la science, que cette belle monographie des volcans.

3.° Précis analytique des travaux de l'académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen;

4.° Annuaire du Calvados, années 1829, 1830 et 1831, par M. Boisard, conseiller de Préfecture;

5.° Annuaire du département de la Manche, 1830, 1831, par M. Travers

Ces deux ouvrages, rédigés avec soin, offrent un grand nombre de renseignemens utiles.

6.° Carte géologique d'Europe, dressée par M. Amy-Boué, publiée par M. de Caumont.

C'est encore l'un des importans services rendus à la science, par l'infatigable directeur de la Revue Normande.

7.° Rouen, précis de son histoire, de son commerce, etc. . . . , par Th. Licquet, 2.e édition.

Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à la Revue le jugement qu'elle porte sur ce livre.

« L'ouvrage de M. Licquet ne ressemble en rien à tous ces

Digitized by Google

itinéraires dont le commerce de la librairie fourmille ; c'est un véritable traité historique sur Rouen et les lieux les plus remarquables du département, fait avec goût, talent et conscience. »

8.° Illustrations of the anglo-french coinage, by M. Ainsworth. (Recherches sur les monnaies anglo-françaises, par M. Ainsworth).

Nous ne connaissons rien de plus parfait que cet ouvrage, pour les soins incroyables apportés à la recherche des faits, aussi-bien que pour la perfection de son exécution typographique et calcographique.

9.° Iconographie cenomane;

10.° Revue vendéenne, publiée à Bourbon-Vendée.

Ce recueil paraît être beaucoup plus politique que scientifique.

Dans le chapitre consacré aux nouvelles scientifiques, nous en trouvons une impatiemment attendue depuis vingt ans : la prochaine publication de l'histoire des Trouvères, par M. l'abbé Delarue.

Celui des sociétés savantes renferme une analyse des séances, non-seulement des deux compagnies spéciales Normandes, mais encore des sociétés d'agriculture et d'émulation de Rouen, pendant le dernier trimestre de 1830, les questions mises au concours et les titres académiques conférés à des normands.

Dans le chapitre des nouvelles découvertes, sont cités des débris de crocodile trouvés à Allemagne, près Caen, des casques en cuivre, près Falaise, des monnaies d'Henri V et d'Henri VI, à Planquery, près Bayeux, des monnaies d'or des Valois à Ste.-Honorine des Pertes.

Enfin le dernier chapitre nous présente la liste des brevets d'industrie délivrés à des normands, en 1828 et 1829,

Digitized by Google

des détails très-curieux sur la fabrication des chapeaux de paille, industrie dont M. Bouillon a enrichi la ville d'Alençon; sur la pêche de la baleine dans le port de Granville, et enfin sur des travaux projettés pour l'amélioration du port de Courseulles.

Nous ne savons si nous sommes parvenus à faire partager à nos lecteurs, par une analyse aussi imparfaite, la haute opinion que nous avons conçue de la Revue Normande; mais en travaillant à sa composition nous avons éprouvé un sentiment si pénible de n'avoir pas concouru jusqu'à ce jour à la rédaction de ce Recueil, que nous nous proposons de n'en pas laisser paraître un numéro à l'avenir, sans lui faire hommage de quelque article; nous nous estimerions heureux, si nous pouvions inspirer la même résolution à quelques-uns de nos confrères de la société de l'Eure, et surtout si nous déterminions la compagnie elle-même à honorer ce Recueil de sa protection, en y souscrivant et en permettant d'y publier l'analyse de ses séances (1).

---

(1) Depuis que ceci est écrit, il a paru deux autres cahiers de la Revue, non moins remarquables que les deux premiers, par l'intérêt des matières aussi-bien que par le talent des rédacteurs. Le premier cahier de la 2.e année est sous presse, et va paraître incessamment.

Nota. Le prix de l'abonnement à la *Revue Normande*, sera de 15 francs par année. Les articles devront être adressés chez M. de Canmont, propriétaire-fondateur, à Caen, rue des Carmes, n.° 22. On pourra également les déposer chez M. Aug. Le Prevost, rue de Buffon, à Rouen; chez M. Féret, conservateur de la bibliothèque, à Dieppe; et chez M de Gerville, à Valognes.

Un conseil administratif, établi à Caen, prendra connaissance des articles et les jugera avant qu'ils soient livrés à l'impression.

Digitized by Google

Catalogue des instrumens perfectionnés d'Agriculture de la fabrique de Roville, avec les prix.

Nota. L'usage de la fabrique est de faire suivre en remboursement aux voituriers, le prix des instrumens que l'on expédie; ainsi chaque destinataire paie le prix des instrumens en les recevant, et le voiturier étant responsable de toute avarie, on ne doit pas manquer de faire, sur le prix des instrumens et du transport, la retenue du montant de la dépense nécessaire pour réparer ces avaries, ou du montant de la valeur des objets qui auraient été égarés en route.

Les demandes doivent être adressées *franco* à M. de Dombasle, Directeur de l'établissement agricole, à Roville, *par Nancy.*

	Prix de l'instrument.		Emballage.		Poids de l'instrument emballé.	
	f.	c.	f.	c.	k.	
Grande charrue, bâtis et versoir en fonte.	73	»	1	»	81	»
La même, bâtis en fonte et versoir en bois.	67	»	1	»	79	»
Un versoir en fonte de rechange, poli et fraisé, pour la même, avec le valet, le Γ et les boulons. . .	14	»	»	»	15	»
Le même, sans garniture.	8	»	»	»	15	½
Un versoir en bois de rechange, avec le valet.	6	»	»	»	10	»
Charrue moyenne, bâtis et versoir en fonte.	65	»	1	»	74	»
La même, bâtis en fonte, versoir en bois..	61	»	1	»	67	½

Digitized by Google

	Prix de l'instrument		Emballage.		Poids de l'instrument emballé.	
	f.	c.	f.	c.	k.	
Charrue moyenne, bâtis en bois, versoir en fonte.	52	»	1	»	63	»
La même, bâtis et versoir en bois.	46	»	1	»	58	½
Charrue moyenne, versant à gauche, bâtis et versoir en fonte. . . .	65	»	1	»	75	»
Nota. On ne construit pas, dans la fabrique, de charrue d'un modèle au-dessous de celui qui est désigné *Charrue moyenne.*						
Un versoir en fonte de rechange, poli et fraisé, pour les charrues moyennes, avec le valet, le T et les boulons.	12	»			13	»
Le même sans la garniture. . . .	7	»			10	½
Versoir en bois, pour la même, avec le valet.	6	»			9	»
Soc de rechange pour toutes les charrues, en fer chaussé d'acier.	12	»			5	½
Soc de rechange pour toutes les charrues, entièrement en acier.	16	»			5	½
Nota. On ajoutera 4 fr. au prix de toutes les charrues désignées ci-dessus, pour les recevoir munies de socs entièrement en acier.						
Pièces de rechange brutes en fonte, pour les charrues.						
Versoir pour grande charrue. . .	7	»			13	½
Versoir pour charrue moyenne. .	5	50			10	½
Les autres pièces brutes, c'est-à-dire le sep et les étançons, à raison de 50 c. le kil.						
Corps de grande charrue, ajusté et assemblé (étançons, sep, soc et versoir).	48	50				
Corps de charrue moyenne. . . .	44	50				

Digitized by Google

	Prix de l'instrument		Emballage.		Poids de l'instrument emballé.	
	f.	c.	f.	c.	k.	
Buttoir, ou charrue à butter, bâtis et versoirs en fonte	80	»	1	»	81	»
Buttoir, bâtis en fonte, versoirs en bois	74	»	1	»	70	»
Buttoir, bâtis en bois, versoirs en fonte	70	»	1	»	71	»
Le même, versoirs en bois . . .	64	»	1	»	60	»
Charrue d'irrigation, bâtis en fonte, avec deux grands socs, pour ouvrir des rigoles de 12 et de 6 pouces de largeur.	105	»	1	»	105	»
Charrue-jumelle, en fonte et en fer forgé, seulement l'age et les mancherons en bois, versoirs en fonte.	134	»	2	»	116	»
Le même, versoirs en bois . . .	124	»	2	»	109	»
Houe à cheval avec 4 pieds et régulateur.	48	»	1	»	39	»
Traîneau pour conduire aux champs tous les instrumens ci-dessus. .	6	»			26	»
Extirpateur à 5 pieds, en fer acéré, à établir sur un avant-train ordinaire de charrue.	105	»	5	»	104	»
Le même avec une roue sous l'age pour remplacer l'avant-train. .	120	»	5	»	107	$\frac{1}{2}$
Extirpateur à 3 pieds, en fer acéré, pour avant-train.	80	»	5	»	94	»
Le même avec une roue sous l'age pour remplacer l'avant-train. .	94	»	5	»	96	$\frac{1}{2}$
Pied d'extirpateur acéré, avec sa bride	13	»			7	»
Le même, avec soc entièrement en acier.	14	»			7	»
Rayonneur à 6 pieds, à doubles versoirs en fonte.	120	»	5	»	122	»

Digitized by Google

	Prix de l'instrument		Emballage.		Poids de l'instrument emballé.	
	f.	c.	f.	c.	k.	
Pieds de rechange, avec sa bride. .	13	»			7	»
Rayonneur à 9 pieds, en bois. . .	68	»	6	»	113	»
Semoir pour poids, fèves, maïs, etc., nouvelle construction, avec 4 lanternes.	58	»	7	»	53	»
Semoir pour graines fines, comme colza, carottes, etc.	48	»	7	»	49	»
Herse à losange, pour une paire de bêtes, avec sa chaîne et crochets.	40	»			60	»
Herse à losange, pour 4 bêtes, avec régulateur, chaîne et crochet. .	75	»			106	»
Ripte à adapter à une charrue. . .	12	»			7	»
Volée d'attelage à pivot, avec 2 palonniers.	16	»	»	50	15	»

On a indiqué ici le prix de l'instrument, celui de l'emballage et le poids total de l'instrument emballé, afin que chacun pût calculer très-approximativement le prix auquel lui reviendra l'instrument rendu chez lui.

On va s'occuper dans la fabrique, de la construction des tarares perfectionnés et des coupes-racines à disque, avec quatre couteaux. On présume que le prix du tarare s'établira de 50 à 60 francs, et celui du coupe-racines à environ 75 francs.

Digitized by Google

EXTRAIT

DU

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DE 1832.

Votes du Conseil général, relatifs aux Sciences, à l'Agriculture et à l'Instruction publique.

Société d'Agriculture.	4,000 fr.
Pépinières départementales	2,000
Primes d'encouragement pour les chevaux. .	2,000
Elèves Sages-Femmes envoyées à l'Hospice de la Maternité à Paris, pour y suivre des cours d'accouchement.	2,800
Indemnité pour la propagation de la vaccine.	1,500
Construction d'un amphithéâtre destiné à des cours publics.	19,500
Ecole Normale.	6,000
Sœurs de la Providence.	2,000
Ecole de Gisors.	1,000
Secours pour l'enseignement primaire dans les communes rurales.	4,000
Conservations et fouilles de monumens antiques.	2,000

Digitized by Google

SCIENCES
PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

TOXICOLOGIE.

Recherches sur le mode d'action de l'acide hydro-chlorique sur la formation du sulfure d'arsenic ;

Par P. H. BOUTIGNY, Pharmacien à Evreux, Membre de la Société libre d'Agriculture, Sciences et Arts du département de l'Eure, du Jury Médical du même département; Correspondant de la Société de Chimie Médicale de Paris, de la Société des Sciences Physiques et Mathématiques, de la Société Hygiénique et Industrielle, de la Société de Pharmacie, etc., etc., de la même ville. (1)

Lorsqu'il s'agit de démontrer la présence de l'acide arsénieux dans un liquide quelconque, et même dans l'eau, il faut, suivant tous les Toxicologistes (et nous plaçons en première ligne l'illustre Doyen de la Faculté de Médecine), il faut, disons-nous, ajouter au liquide quelques gouttes d'acide hydro-chlorique avant d'y établir un courant d'acide hydro-sulfurique.

Quel est le mode d'action de l'acide hydro-chlorique? Personne, que je sache, ne l'a fait connaître. On sait

(1) Ce mémoire a été publié par le *Journal de Chimie Médicale, de Pharmacie et de Toxicologie* (*voyez le n.° d'août* 1832.)

Digitized by Google

seulement que cette addition est nécessaire, indispensable pour la formation du sulfure d'arsenic.

C'est dans le but d'éclaircir ce point de chimie, que j'ai entrepris le travail que l'on va lire.

Voici, Messieurs, les expériences que j'ai faites, pour résoudre la question que je me suis posée. Je les décrirai avec soin pour qu'elles puissent être répétées par les personnes qui voudraient s'assurer de leur exactitude.

J'ai fait, dans l'eau distilée, une solution d'acide arsenieux à $\frac{1}{600}$, je l'ai divisée dans quatre verres à expériences. Je n'ai rien ajouté dans le premier; j'ai mis quelques gouttes d'acide hydro-chlorique dans le 2.e; j'en ai mis davantage dans le 3.e, et j'ai fortement acidulé la solution du 4.e; puis j'ai établi successivement dans ces quatre verres un courant d'acide hydro-sulfurique pur.

Voici ce que j'ai observé :

1.er verre. . La solution est devenue jaune, mais sa transparence n'a point été altérée.

2.e.. . . . . La solution vire au jaune et devient légèrement louche.

3.e.. . . . . Il se forme instantanément de nombreux flocons jaunes.

4.e.. . . . . Précipité jaune considérable, qui gagne promptement la partie inférieure du vase; le liquide qui le surnage est incolore.

Comment agit l'acide hydro-chlorique dans ces expériences? Telle est la question que je me propose de résoudre.

Lorsque l'on cherche à démontrer la présence de l'acide arsenieux dans un liquide extrait de l'une des cavités du

Digitized by Google

corps, les Toxicologistes recommandent d'ajouter une certaine quantité d'acide hydro-chlorique avant d'y établir un courant d'acide hydro-sulfurique. Ici cette addition est très-rationnelle, et l'esprit se rend facilement compte de son action sur le liquide qui contient souvent, pour ne pas dire toujours, une certaine quantité d'ammoniaque, qui a, comme on sait, la propriété de dissoudre le sulfure d'arsenic, et par conséquent d'empêcher la précipitation de ce sulfure. L'addition de l'acide hydro-chlorique a donc pour but et pour effet de neutraliser l'ammoniaque, dont la présence s'opposerait à l'accomplissement des phénomènes que nous avons énoncés plus haut, c'est-à-dire la formation et la précipitation du sulfure jaune d'arsenic. Mais il n'en est point de même dans le cas d'une solution aqueuse d'acide arsenieux, dans laquelle l'action de l'acide hydro-chlorique est vraiment inexplicable.

Il devenait, d'après cela, aussi curieux qu'intéressant de rechercher si d'autres acides n'auraient point la même propriété que l'acide hydro-chlorique, et c'est pour m'en assurer que j'ai fait les expériences suivantes.

J'ai pris une solution d'acide arsenieux au même degré que la précédente, que j'ai acidulée avec de l'acide nitrique. J'ai acidulé une autre quantité de la même solution avec de l'acide sulfurique; une troisième, avec de l'acide acétique; une quatrième, avec de l'acide tartarique; une cinquième, avec de l'acide oxalique; enfin, j'ai acidulé une sixième quantité de la même solution avec de l'acide carbonique. J'ai rangé ces six verres sur une seule ligne, et j'ai établi dans chacun d'eux un courant d'acide hydro-sulfurique pur, qui a fait naître les phénomènes suivans:

Digitized by Google

Dans la solution acidulée par l'acide nitrique, Précipité jaune, qui gagne promptement la partie inférieure du vase.

. . . . . sulfurique, *Id.*

. . . . . oxalique, Mêmes phénomènes, mais avec moins d'intensité.

. . . . . acétique, *Id.*

. . . . . tartarique, *Id.*, toujours en décroissant.

. . . . . carbonique, Coloration en jaune et trouble de la liqueur.

On voit par ce qui précède, que les acides nitrique et sulfurique ont la même propriété que l'acide hydro-chlorique ; que les acides oxalique, acétique et tartarique l'ont également, mais à un degré moins élevé, et que l'acide carbonique ne la possède presque pas, ce qui tient sans doute à sa tendance à se gazéifier et à son peu d'affinité pour l'eau, comparativement à celle des autres acides pour ce liquide.

On voit encore que tous ces acides agissent de la même manière, avec plus ou moins d'intensité, et en raison sans doute de leur plus ou moins d'énergie, peut-être aussi en raison des quantités que j'ai ajoutées dans la solution; car un volume donné d'acide acétique, par exemple, ne contient pas la même quantité d'acide réel, que le même volume d'acide sulfurique.

Cette similitude d'action de ces divèrs acides, m'a suggéré l'idée d'ajouter à la solution d'acide arsénieux, des corps d'une autre nature que les acides. En conséquence, j'ai préparé des solutions de sulfate de soude, de sulfate de magnésie, de nitrate de potasse, et d'hydro-chlorate d'am-

Digitized by Google

moniaque, puis j'ai versé chacune de ces solutions dans autant de verres à expériences, et j'y ai ajouté une solution d'acide arsénieux, au même degré que les précédens. En cet état, j'ai fait passer dans chaque verre un courant d'acide hydro-sulfurique pur, qui a déterminé instantanément la coloration en jaune et la précipitation du sulfure d'arsenic. Voici donc encore une série de combinaisons qui produit les mêmes effets et fait naître les mêmes phénomènes que l'acide hydro-chlorique.

Enfin j'ai fait une dernière expérience :

J'ai fait bouillir une solution d'acide arsénieux, saturée d'acide hydro-sulfurique. Il s'est dégagé abondamment de ce dernier acide, et le sulfure d'arsenic, réuni en gros flocons, s'est précipité assez rapidement au fond du vase. Ici le calorique exerce la même action que les acides et les sels qui ont été employés précédemment; il contribue puissamment à la précipitation du sulfure d'arsenic.

C'est maintenant, Messieurs, que je sollicite toute votre indulgence pour l'explication que je vais hasarder sur l'action qu'exercent les acides, les sels et le calorique sur la précipitation du sulfure d'arsenic.

J'avais pensé d'abord que l'acide hydro-chlorique, ajouté à l'acide arsénieux, changeait la forme des atômes de l'eau, et facilitait ainsi la précipitation du sulfure d'arsenic. Mais j'ai bientôt abandonné cette idée, après avoir vu que d'autres acides, des sels et surtout le calorique, opéraient le même phénomène. Il eût été bien extraordinaire, en effet, que des corps de nature si différente eussent produit le même changement matériel. J'abandonnai donc cette manière de voir, pour en adopter une autre à laquelle je m'arrêtai définitivement.

Digitized by Google

Je supposai que l'acide hydro-chlorique, les autres acides, les sels et le calorique agissaient en diminuant l'affinité de l'eau pour le sulfure d'arsenic; mais cette explication, qui ne me paraissait pas plus admissible que la première, quant au calorique, qui en général augmente l'affinité de l'eau pour les corps *solubles* dans ce véhicule, m'a paru devoir être adoptée après un mûr examen. Comme je l'ai dit, je m'arrêtai à cette hypothèse.

Je viens de parler d'affinité, mais qu'est-ce que l'affinité? Œrsted, Davy et d'autres chimistes non moins distingués, pensent que l'affinité ne dépend que de la *force électrique*. Dans toute combinaison chimique, dit M. Berzélius, il y a neutralisation des électricités opposées; or, pour qu'il y ait neutralisation des électricités opposées, il faut nécessairement que l'un des corps soit électrisé positivement et l'autre négativement; c'est en effet ce qui a toujours lieu.

Plus loin, le même auteur définit ainsi l'affinité chimique: « Ce que nous appelons affinité chimique avec toute » ses variétés, n'est autre chose que l'effet de la polarité » électrique des particules, et l'électricité est la cause pre- » mière de toute action chimique. »

L'électricité est la cause première de toute action chimique.

Cette assertion seule explique pour les personnes qui réfléchissent, l'action des acides, des sels et du calorique sur le sulfure d'arsenic. Je poursuis.

Maintenant, Messieurs, ma tâche est devenue facile, et c'est à l'électricité que je dois la théorie que je vais vous exposer en peu de mots.

On ne peut nier d'après les belles expériences de M. Becquerel, que les acides, les sels et le calorique ne changent

Digitized by Google

pas l'état électrique de l'eau, puisque d'après ce physicien, la pression seule entre deux corps de nature quelconque, dont l'un est élastique, suffit pour les constituer dans deux états électriques différens. Dans d'autres circonstances, il faut encore moins que cette action mécanique, le contact d'une plaque de métal pur, avec une plaque de métal impur, suffit au développement des deux électricités vitreuse et résineuse. Le même effet se produit encore lorsque deux portions du même métal sont mises en contact, après que l'une d'elles a été chauffée à un certain degré.

Il résulte encore des expériences de M Becquerel, *qu'il se développe un courant électrique énergique, lorsqu'on fait naître un précipité dans une dissolution, et que ce précipité n'est point le résultat d'une double décomposition.* Or, c'est précisément le cas qui nous occupe. Peut-être m'objectera-t-on que l'acide arsénieux est un corps binaire, et que l'acide hydro-sulfurique est un autre corps binaire, et que leur décomposition réciproque est une double décomposition; mais je répondrai que ce n'est point ce phénomène qu'on appelle en chimie double décomposition. La double décomposition s'entend de l'action réciproque qu'exercent deux dissolutions salines, renfermant les élémens d'un sel insoluble. Ainsi le sulfate de baryte, qui résulte du mélange d'une solution de sulfate de soude et d'une solution d'hydro-chlorate de baryte, est une véritable double décomposition.

Maintenant, Messieurs, qu'il me soit permis de le dire, d'après mes propres expériences, d'après celles de M. Becquerel, et d'après l'opinion de MM. Berzélius, Œrsted, Davy, etc. : il n'y a que deux manières d'expliquer l'action vraiment remarquable qu'exercent certains corps sur la for-

Digitized by Google

mation du sulfure d'arsenic, et probablement sur d'autres combinaisons du même genre.

Ou les acides, les sels et le calorique rendent l'eau bon conducteur de l'électricité et favorisent ainsi le développement du courant électrique, qui va de l'acide hydro-sulfurique à l'acide arsénieux, *et vice versâ.*

Ou les acides, les sels et le calorique constituent l'eau dans un état électrique, semblable à celui du sulfure d'arsenic, ce qui établit une sorte de répulsion entre l'eau et le sulfure. On sait en effet qu'il n'y a aucune affinité entre deux corps, dans le même état d'électricité.

L'une et l'autre de ces explications ne me paraissent pas également satisfaisantes, et je pense que la première doit être préférée, parce que les dissolutions salines ou acides sont d'excellens conducteurs du fluide électrique, et qu'il est probable que le calorique communique à l'eau cette même propriété.

Un phénomène connu de tous les chimistes, donne à cette opinion un nouveau degré de probabilité. Je veux parler de la décomposition du sulfate de cuivre par le fer. On sait qu'un barreau de fer plongé dans une dissolution de ce sel, le décompose, et que le cuivre se précipite sur le fer; mais ce que tout le monde ne sait pas encore, c'est que cette décomposition est très-prompte, lorsque la dissolution est acidulée convenablement, soit avec l'acide sulfurique, soit avec l'acide phosphorique, soit encore avec les acides nitrique, hydro-chlorique, acétique et tartarique.

RÉSUMÉ.

Il résulte des expériences et des raisonnemens qui précèdent :

Digitized by Google

1.° Que les solutions dans lesquelles on cherche à démontrer la présence de l'acide arsénieux par l'acide hydro-sulfurique, doivent être acidulées préalablement;

2.° Que l'on peut employer indifféremment à cet usage les acides hydro-chlorique, nitrique et sulfurique, et qu'à leur défaut on peut employer ceux-ci dans l'ordre suivant: acides oxalique, acétique, tartarique et carbonique, et vraisemblablement un grand nombre d'autres;

3.° Que l'on peut employer au même usage et avec le même succès, le sulfate de soude, celui de magnésie, le nitrate de potasse et l'hydro-chlorate d'ammoniaque; mais que ces sels ne doivent jamais être préférés aux acides, parce que leur base tend à compliquer l'analyse, qui l'est toujours assez;

4.° Que le calorique peut être substitué aux acides et aux sels, puisqu'il produit un effet semblable;

5.° Que les phénomènes produits par ces trois ordres de corps, dans le cas dont il s'agit, ne peuvent être expliqués, si l'on rejette l'influence de l'électricité, du moins dans l'état actuel de la science.

Note complémentaire du mémoire sur l'action qu'exercent certains corps sur la formation du sulfure d'arsenic, *par* P.-H. Boutigny.

Une expérience très-facile à répéter, et à laquelle je n'avais pas pensé d'abord, est venue confirmer la théorie que j'ai émise sur la précipitation du sulfure d'arsenic.

J'ai pris une lame de verre et une feuille de platine, j'ai laissé tomber sur chacun de ces plans une goutte de solution

Digitized by Google

d'acide arsénieux, et à côté une goutte d'acide hydro-sulfurique liquide très-pur et très-concentré, puis j'ai réuni ces deux solutions. Aussitôt que le contact a eu lieu, les deux gouttes qui étaient placées sur la feuille de platine *sont devenues jaunes*, tandis que celles qui étaient sur la lame de verre sont restées incolores.

La cause de cette différence dans le résultat est facile à expliquer : le verre est un mauvais conducteur du fluide électrique, tandis que tous les métaux au contraire sont d'excellens conducteurs de ce fluide.

Ce fait confirme encore ce que l'on savait déjà, savoir : que les vases dans lesquels on opère ont souvent une grande influence sur les résultats, et que l'on doit en tenir compte dans la plupart des circonstances.

Analyse de l'eau anti-cholérique de la rue de la Roquette (1), *par* P.-H. BOUTIGNY, *Pharmacien à Evreux.*

L'eau anti-cholérique est transparente, incolore, son odeur est faible, particulière, et a quelqu'analogie avec celle de l'éther; sa saveur est très-acide, sa pesanteur

(1) Dans un ouvrage que M. *Julia de Fontenelle* va publier incessamment sous le titre d'*Erreurs médicales et populaires sur le Choléra-morbus*, ce chimiste donne aussi l'analyse de l'eau anti-cholérique, qui a varié dans sa composition. Une fois il l'a trouvée composée d'eau et de quelques gouttes d'éther; une autre fois elle contenait de l'eau et de l'acide sulfurique, mais le plus souvent il l'a trouvée composée d'eau et d'alcool sulfu-

Digitized by Google

spécifique est un peu plus grande que celle de l'eau distillée.

Cette liqueur rougit la teinture de tournesol, fait effervescence avec les carbonates, précipite en blanc les dissolutions d'argent, de plomb et de baryte. Ce dernier précipité est insoluble dans l'eau et dans l'acide nitrique.

Ces propriétés ne me laissaient aucun doute sur la nature de l'un des élémens de cette eau, mais l'odeur particulière qu'elle possède, m'a fait soupçonner qu'elle contenait autre chose que de l'acide sulfurique. J'ai dû continuer mes recherches.

J'ai pris une certaine quantité de cette eau, dans laquelle j'ai versé goutte à goutte une solution d'oxide de baryu, et jusqu'à ce que la liqueur ne rougît plus la teinture de tournesol. J'ai jeté le tout sur un filtre pour séparer le sulfate de baryte, puis j'ai fait évaporer la liqueur jusqu'à siccité. J'ai repris le résidu par de l'alcool que j'ai laissé se vaporiser spontanément dans un verre de montre.

Le résultat de cette dernière opération, a été des parcelles cristallines, nacrées, qui, soumises à l'action du calorique dans un tube de verre effilé, ont noirci, se sont décomposées avec dégagement d'acide sulfureux et d'huile douce de vin.

Le résidu dissous dans l'eau distilée a fourni, par l'a-

---

rique. Comme moi, M. Julia de Fontenelle rappelle que ce n'est autre chose que de l'*eau anti-putride de Beaufort*.

J'offre ici mes remercîmens à ce savant chimiste, pour la communication toute bienveillante qu'il m'a faite de son manuscrit.

30 Mai 1832.

Digitized by Google

cide sulfurique, un précipité blanc, insoluble dans l'acide nitrique. Les diverses propriétés de cette substance ne m'ont pas permis de douter long-tems de sa nature : c'était du sulfo-vinate de baryte, ou hypo-sulfate de la même base mêlé d'huile douce de vin.

En résumé, cette eau contient de l'eau, de l'acide sulfurique, un peu d'acide sulfovinique ou hypo-sulfuique mêlé d'huile douce de vin.

Elle pourrait être préparée de la manière suivante :

℞ Eau, une quantité donnée.
Eau de rabel ou alcool sulfurique, *q. s.* pour l'aciduler convenablement.

On en prend une cuillerée dans chaque verre de tisanne et on en met deux cuillerées dans chaque lavement.

Cette *Eau anti-cholérique*, était anciennement connue sous le nom d'*Eau anti-putride de Beaufort.*

Mais, Messieurs, ce n'est point la connaissance des élémens de cette eau qu'il importe le plus de connaître, c'est de savoir si elle possède réellement les propriétés merveilleuses qu'on lui attribue, savoir : de préserver du *choléra* quand on ne l'a pas, et de le faire disparaître quand on l'a. Mais ceci n'est plus de ma compétence, et c'est à nos collègues, docteurs en médecine, que nous devons nous adresser pour cet objet.

Digitized by Google

Notice géologique sur le Département de l'Eure, par M. A. Passy.

La connaissance des terrains divers, qui forment le sol d'un pays, est nécessaire à toutes les classes de citoyens; les agriculteurs peuvent l'utiliser pour accroître par des amendemens nouveaux, la fertilité des terres; les propriétaires pour ouvrir des carrières de pierres à bâtir, et rechercher des richesses minérales inconnues; les administrateurs pour apprécier, dans chaque localité, les ressources diverses, relatives à la construction des édifices publics, des grandes routes et des autres communications. L'industrie et l'agriculture étant surtout intéressées à l'exploration des substances qui constituent le sol naturel, nous avons pensé que l'on verrait avec intérêt, dans ce Recueil, quelques détails sur la géologie du département. Ils serviront de base à de plus amples recherches.

Topographie. Le département de l'Eure est un pays de plaines, divisé en six plateaux distincts, par les rivières qui le traversent et tendent vers la Seine.

A l'est, l'arrondissement des Andelys, séparé par ce fleuve du reste du département, forme un plateau, presqu'enclavé par les deux vallées où coulent l'Epte à l'est, et l'Andelle à l'ouest. Ce plateau est divisé en deux régions naturelles, le Vexin-Normand, pays de grande culture, et la forêt de Lyons.

2.° A la gauche de la Seine se prolonge, bordé par l'Eure jusqu'à son confluent, l'extrémité d'un plateau étroit qui vient du département de Seine-et-Oise. Il est couronné par

Digitized by Google

les dernières couches du terrain tertiaire du bassin de Paris.

Entre l'Eure et l'Iton, qui communiquent ensemble à Verneuil, et se confondent aux Planches, près Louviers, se trouve un 3.e plateau divisé en deux régions, la plaine de Saint-André, riche en céréales, et la petite portion du Perche qui dépend de l'Eure.

L'Iton et la Rille sont séparés par un 4.e plateau allongé. Sa partie septentrionale comprend le Roumois, qui est borné au sud, par une suite de vallons qui courent entre Montfort et Elbeuf; au-delà de ces vallons commence la plaine du Neubourg, qui rencontre, au midi, la partie du pays d'Ouche, dépendant de l'arrondissement d'Evreux.

Le pays d'Ouche comprend aussi dans l'Eure, l'extrémité d'un 5.e plateau entre la Rille et la Charentonne.

6.e A la gauche de la Charentonne et de la Rille s'étend la plaine du Lieuvin, fertile en blé; elle est limitée, à l'ouest, par les petites vallées, dont les rivières descendent à la Touque.

De cette disposition il résulte que les rivières qui traversent le département, coulent du sud au nord sur la rive gauche de la Seine, tandis que leur direction est nord-est sud-ouest dans l'arrondissement des Andelys, situé sur la rive droite.

Des rivières principales que nous avons citées, aucune ne prend sa source dans le département de l'Eure.

L'Epte et l'Andelle viennent des sables ferrugineux du pays de Bray, entre Forges et Gaillefontaine (Seine-Inférieure); presque toutes les autres sortent de terrains semblables ou plus anciens, dans le département de l'Orne.

Digitized by Google

L'Andelle commence à Serqueux, entre dans le département à Vascueil, reçoit à Charleval la petite rivière de *Lieure* qui naît au-dessus de Lyons et qui s'est réunie au ruisseau de *Fouillebroc* Elle tombe dans la Seine au-dessous de la côte des deux Amans.

L'Epte, qui vient aussi de Serqueux, entre dans le département à Bouchevilliers et forme presque constamment sa limite avec les départemens de l'Oise et de Seine-et-Oise. Elle s'augmente sur le territoire de l'Eure, des petites rivières de la *Levrière*, qui vient de la forêt de Lyons, de la *Bonde* qui naît au-dessus d'Etrépagny, et de la *Troësne* qui commence au-dessus de Chaumont (Oise), et arrive à Gisors. L'Epte se jette dans la Seine entre Giverny et Limetz.

Le *Gambon* est un ruisseau dont le cours est d'une lieue environ dans la vallée qui descend de Travailles aux Andelys.

L'*Eure* a sa source dans la forêt de Loigny (Orne), elle entre dans le département au-dessous d'Ivry, après avoir formé sa limite avec Eure-et-Loir, depuis St.-Georges-sur-Eure. Elle arrive à la Seine aux Damps près de Pont-de-l'Arche.

L'*Avre* se confond avec l'Eure entre Muzy et St.-Georges. La *Coudane*, ruisseau qui vient d'Illiers, y arrive en même-tems. L'Avre borde le département depuis Verneuil, et communique près de cette ville avec l'Iton. La source de l'Avre est près de la Trappe (Orne).

Tout auprès se trouvent aussi les sources de l'*Iton*, qui entre dans le département au Theil, se perd à Villalet, pour reparaître à Gaudreville, recevoir la Croisille qui vient de Conches et se jetter dans l'Eure, aux Planches.

Digitized by Google

La *Rille* prend sa source près de Saint-Wandrille (Orne), elle entre dans le département à Herponcey, près de Rugles, reçoit une petite rivière qui vient aussi de l'Orne, par Saint-Antonin-de-Sommaire. La Rille s'augmente de quelques petits cours d'eau : telles sont les rivières d'*Authou*, de *Verone*, de *Tourville*, de la *Corbie*, du *Foulbec*, etc.

La *Charentonne*, qui a sa source dans l'Orne, vers Gacé, s'unit à la Trinité avec la *Gueil* et le *Ternon*, qui naissent dans les mêmes lieux. La Charentonne se jette dans la Rille au-dessous de Nassandres.

La *Calonne* descend de Fontaine-la-Louvet, arrose Cormeilles et se rend à la Touque, après avoir reçu un ruisseau qui vient de la Chapelle-Becquet.

La Seine, qui entre dans le département entre Vernon et Giverny, reçoit directement sur la rive gauche un ruisseau qui naît près de Réanville, un autre près de Gaillon, l'*Oison* qui vient de Saint-Amand-des-Hautes-Terres, et descend aux environs d'Elbeuf; enfin, la *Vilaine* à Carbec, entre Honfleur et Pont-Audemer.

Tous ces cours d'eau sont utilisés par diverses industries, mais on remarquera que le nombre de leurs affluens est très-faible. Cette rareté de cours d'eau est un caractère des territoires où la craie supérieure forme la base des plateaux.

Nous donnerons à la fin de cette notice un tableau de la hauteur des diverses localités au-dessus du niveau de la mer. On verra que le maximum de 200 m. n'est atteint que sur quelques points de ce département.

Les nombreuses vallées qui coupent le territoire dans toutes les directions, ont en général des flancs abruptes; elles sont creusées dans la craie. Cependant quelques val-

Digitized by Google

lons, sur les plateaux, sont dessinés dans le terrain tertiaire.

On remarque souvent, sur les flancs des vallées, des terrasses multipliées qui annoncent une action ancienne des eaux, lorsqu'elles emplissaient leurs profondeurs jusqu'au niveau des plaines. Cette action des eaux anciennes se lit encore dans la disposition générale de beaucoup de vallées et de vallons secs; presque toujours l'un des côtés est en pente douce jusqu'au pied de l'autre déclivité qui est très-abrupte, et cette disposition passe d'un côté à l'autre, après chaque promontoire un peu prononcé, qui a fait changer la direction du cours d'eau.

La configuration d'une contrée offre une étude longue, mais pleine d'intérêt. Cette configuration, qui est le résultat du dernier cataclysme, montre comment les eaux qui couvraient le sol se sont retirées; les vallées, les ondulations du terrain, les angles d'inclinaison des pentes, la forme des plateaux, ont été modelés par cette cause générale. On retrouve dans nos fleuves et nos rivières qui serpentent au fond de ces vastes dépressions, non pas un reste des eaux diluviennes qui les ont creusées, mais seulement l'égoût de nos sources actuelles et des eaux pluviales, qui ne s'infiltrent pas dans les couches dont on reconnaît la superposition dans la tranche des plateaux. Jadis de grandes masses d'eau se sont épanchées par ces canaux larges et sinueux; ils aboutissent à une vallée principale, qui portait à l'Océan les eaux antiques qui désertaient le sol actuel, à la suite d'un subit relèvement des couches inférieures. Ces accidens variés du sol sont entr'eux dans des rapports que l'on peut saisir, et qui se réduisent en un témoignage authentique d'un état antérieur, différent de l'ordre de choses actuel.

Digitized by Google

Époques géologiques. Mais à cette dernière révolution géologique, d'autres révolutions, espacées par des siècles innombrables, ont préexistées. Chacune de ces révolutions est une époque dans la chronologie de l'histoire du globe terrestre, et notre pays, si différent des pays de montagnes, dont on ose à peine appeler vallées les dépressions ramifiées, et qui n'offre aucune élévation appréciable sur ses plaines horizontales, notre pays a conservé cependant les marques des convulsions qui ont relevé des chaînes de montagnes éloignées.

Avant d'établir ces rapports, il faut reconnaître les terrains qui appartiennent à des âges successifs ; c'est pourquoi nous avons classé par époques géologiques ceux que nous avons observés dans le département.

Ces terrains appartiennent à quatre formations ou divisions principales de l'histoire géologique de la terre.

La première est la formation contemporaine ; celle qui a lieu de nos jours, pour ainsi dire sous nos yeux ; elle comprend le sol cultivé ou cultivable (*humus*), les alluvions ou attérissemens des rivières, les tourbes et le calcaire travertin, qui est déposé par les eaux dans certaines localités.

La seconde formation ou époque diluvienne, comprend les terrains établis lors du dernier cataclysme, qui a laissé surface de la terre telle qu'elle est ; c'est l'époque où ont été creusées les vallées et celle du dépôt des terrains meubles, dont les élémens appartiennent à un âge antérieur. Ces terrains renferment par fois des squelettes d'animaux, tels que les éléphans, etc., qui n'habitent plus nos parallèles.

La troisième formation ou formation tertiaire comprend

Digitized by Google

les terrains qui se sont assis tranquillement dans nos climats, à la superficie de la craie.

La quatrième formation est celle de la craie; c'est la plus récente des formations secondaires, et la plus ancienne dans nos contrées.

Nous allons passer rapidement en revue les principales couches qui composent chaque formation. Nous les décrirons dans l'ordre du tableau suivant, établi seulement pour leur classification la plus naturelle.

TABLEAU *synoptique des Terrains reconnus dans le Département de l'Eure.*

ÉPOQUE ACTUELLE. *Terrains contemporains.*	Terre végétale (*humus*).	
	Tourbes.	Marais-Vernier, etc.
	Alluvions et attérissemens	Vallée de la Seine.
	Calcaire travertin.	Vallon de la Bonde.
	Concrétions ferrugineuses (grison).	Pays d'Ouche.
ÉPOQUE DILUVIENNE. *Terrains quaternaires.*	Terrain de transport de la Seine. . . . :	Pormort, Tosny, etc.
	Terrain de transport des vallées.	Andelle, Iton, etc.
	Craie fragmentée et roulée	Louviers, Andelys.
	Dépôts arénacés, superficiels.	Evreux, Louviers.
	Minerai de fer. :	Pays d'Ouche.
ÉPOQUE ANTÉDILUVIENNE. *Terrains tertiaires.*	Calcaire siliceux et meulière.	Houlbec.
	Grès protéique.	Venables.
	Poudingues et grès draidiques.	Broglie, Evreux.
	Argile plastique.	Noyers, la Hunière.
	Calcaire grossier.	Gisors, Pacy.
	Terrain des silex de la craie.	Evreux, etc.
ÉPOQUE PÉLAGIQUE. *Terrains secondaires.*	Craie blanche supérieure.	Gisors, etc.
	Craie dure à concrétions.	Vernon, Evreux.
	Craie blanche compacte.	Vernon, Caumont.
	Craie marneuse.	Rivière-Thibouville
	Craie glauconieuse. . . .	Pointe de la Rocque.
	Glauconie sableuse. . . .	Pont-Authou.
	Marnes glauconieuses. . .	Pont-Audemer.

Digitized by Google

TERRAINS CONTEMPORAINS.

Terre végétale. (humus.)

On appèle ainsi la superficie du sol qui est propre à la végétation Son épaisseur est extrêmement variable ; mais en général un sol homogène et profond, ne doit plus être classé comme terre végétale. Les substances qui forment le sol cultivé, sont ordinairement le sable, l'argile et la chaux ; en d'autres termes, la silice, l'alumine et le calcaire. Les différences qui existent entre les sols, quant à leur fertilité, viennent des proportions diverses de ces trois élémens, et le sol qui les contient tous les trois en proportions égales est le plus productif. C'est à ramener cet équilibre, que tend l'opération d'agriculture appelée *amendement*, et qui consiste principalement dans notre pays, dans le marnage des terres. Mais nous ne saurions trop recommander aux cultivateurs, l'amendement du sable dans les terres argileuses ou calcaires, et l'amendement de l'argile dans les terres sableuses ou calcaires.

L'humus, est proprement cette partie de la terre végétale composée de détritus de substances végétales ou animales, en mélange intime avec le sol.

La terre de bruyère est un humus particulier où domine le sable et des détritus de bruyères ; il contient aussi du fer.

En général, la terre ne donne de produits que par les engrais naturels ou artificiels, c'est-à-dire, par l'opération qui tend à la rapprocher le plus de l'état d'humus.

Les meilleures terres à blé du département, sont celles du Lieuvin, du Roumois et du Vexin. Le sol cultivé de ces plaines, est un composé de sable et d'argile auquel

Digitized by Google

le marnage ajoute l'élément qui lui manque, c'est-à-dire le calcaire.

Voici l'analyse de la terre arable du Lieuvin et du Pays d'Ouche :

	Lieuvin.		Pays d'Ouch	
Matières végétales, animales, etc.	22	5	»	»
Silice	50	»	32	»
Alumine.	16	»	34	»
Carbonate de chaux.	15	5	9	»
Oxide ou manganèse.	7	»	»	»
Eau en perte.	12	»	25	»

Tourbe.

La tourbe se forme ordinairement dans le fonds des vallées. C'est un composé de débris de végétaux, dont la décomposition est arrêtée ou plutôt ralentie par la présence de l'acide gallique et de l'oxide de fer. On a trouvé le moyen de rendre fertiles les terres tourbeuses, en y jettant des alcalis, tels que la chaux et les cendres. Ce procédé employé en Angleterre, a eu d'heureux résultats.

La principale tourbière du Département, est celle du Marais-Vernier. Les vallées de l'Eure et de l'Iton offrent aussi de la tourbe que l'on peut utiliser. Ce combustible, peu employé dans le Département, paraît le plus convenable pour la fabrication de la chaux hydraulique, dont la qualité surtout est due à la manière modérée dont est conduit le feu.

Le Marais-Vernier est remarquable par les produits du jardinage, et ce fait prouve qu'il est facile de tirer parti des terrains tourbeux pour la culture.

Digitized by Google

Alluvions, Attérissemens.

Les fleuves et les rivières, lorsqu'ils reçoivent dans les tems de pluie continue ou de fonte de neige, les eaux qui tombent des hauteurs qui obéissent à leur pente, sont chargés d'une grande quantité de molécules terreuses qui troublent la transparence de leurs eaux ; tant que leur cours est gonflé et rapide, ces parties terreuses sont en état de suspension; mais lorsque la vitesse diminue, que des remous ont lieu, elles se déposent et forment, soit le long des bords, soit au milieu même des cours d'eau, des dépôts qui s'accroissent et deviennent des îles, ou des alluvions riveraines.

Ce n'est que sur une petite échelle que ce phénomène se produit dans notre pays ; cependant dans la Seine, des espaces de terrains assez considérables se sont ainsi établis, et rendent dangereuse la navigation de ce fleuve par leur mobilité.

Ce sol nouveau est composé ordinairement de sable et d'argile par couches reconnaissables, et l'on y voit des coquilles, des débris de végétaux et même d'animaux mêlés intimement à la masse.

Les alluvions sont renommées par leur fertilité, elles doivent leur puissance de végétation à leur composition mélangée, aux détritus qu'elles renferment et à l'humidité qu'elles conservent long-tems.

Tuf calcaire. Travertin.

Le calcaire qui est une concrétion, une véritable stalactite, offre une masse caverneuse, formée par une agglomération de tubes et de parois de cavités irrégulières. On re-

Digitized by Google

marque souvent des empreintes de tiges et de feuilles, des coquilles ou d'autres substances accidentelles empâtées dans la substance calcaire. La couleur est ordinairement d'un blanc jaunâtre.

Ce Tuf se forme ordinairement par lits, dans les vallées, sous le gazon des prairies, par le dépôt de molécules calcaires sur des racines ou des débris de végétaux; il est tendre lorsqu'on l'extrait, mais il se durcit promptement à l'air.

A la cascade de Bernouville, formée par la petite rivière de la Bonde, qui vient d'Etrépagny, il existe une masse assez considérable de ce calcaire qui s'élève contre les parois de la vallée.

Cette substance a été exploitée jadis; on la reconnaît dans les matériaux employés pour la construction du château-Gaillard, du Château-sur-Epte et de l'église du Grand-Andely; depuis elle a disparu de nos édifices.

Les Romains s'en sont servi les premiers; les ruines du Vieil-Evreux en offrent une grande quantité. La muraille de l'enceinte romaine de la ville actuelle d'Evreux en contient aussi en notable proportion.

Ce calcaire qui se forme de nos jours, existe très-probablement dans quelques-unes de nos vallées; sa découverte offrirait une pierre légère et dure, fort convenable pour les constructions, et dont l'extraction serait facile.

Près d'Hondouville, on trouve des tubes concrétionnés, formés de marne et de calcaire qui appartiennent à ce mode de dépôt.

Dans les jardins de Gaillon, une fontaine donne naissance

Digitized by Google

à des stalactites calcaires de formes variées et élégantes. Les anfractuosités des carrières de Caumont, sont célèbres par les masses considérables de concrétions nées du suintement de l'eau à travers les couches de la craie et qui embellissent les profondeurs de ces galeries naturelles.

Tuf Ferrugineux. — Grison.

M. Dubuc, de Rouen, a remarqué dans le pays d'Ouche « une agglomération informe, dans la couleur de laquelle » domine le gris-rougeâtre ; elle est caverneuse quoi- » que très-lourde ; on y remarque à la vue cinq ou six » minerais divers ; elle ne produit pas d'étincelle par le » choc du briquet. Le gissement de ces cailloux est très- » divers ; le soc de la charrue les fait sortir de terre en » grande quantité, on les enlève avec soin, mais ils re- » paraissent après quelques années. Le grison durcit par » son exposition à l'air et sert à la bâtisse ; il ne forme » point de strata dans le sol, on le trouve disséminé, etc. »

Il ne faut pas confondre avec ce grison le poudingue ferrugineux qui lui ressemble, qui sert aux mêmes usages et se trouve aussi à la superficie du sol. Les échantillons de grison que j'ai pu examiner, sont des agglomérations de diverses substances liées par un ciment ferrugineux ; sans attacher beaucoup d'importance à l'assertion locale de leur reproduction en peu d'années, on peut croire cependant que cette concrétion se forme, de nos jours, dans des terrains ferrugineux. L'oxide de fer contenu dans le sol, délayé par les pluies qui l'entraînent, cimente des matières diverses et la sécheresse, en lui donnant une dureté que de nouvelles pluies ne détruisent plus, concourt ainsi à la production de cet aggrégat.

Son mode de formation est le même que celui du tuf

Digitized by Google

dont nous venons de parler ; seulement la pâte qui se concrétionne est ferrugineuse au lieu d'être calcaire, et elle agglutine des morceaux de substances pierreuses en plus grande quantité. Si le ciment ferrugineux était très-abondant, on pourrait exploiter le grison comme minerai de fer, car il se rapproche beaucoup de ce que les allemands appèlent *Raseneisenstein*, minerai de fer des gazons.

Cette concrétion se forme en blocs ou en couches d'un pied d'épaisseur environ, au-dessous de la terre végétale. Elle est ainsi deposée à Neaufles-sur-Risle, pres de la route neuve. Elle est très-abondante dans le pays d'Ouche, dont le terrain est formé par les silex de la craie, mêlés de sables assez ferrugineux, d'argile et de minerai de fer. On peut citer les localités de Bémécourt, la Haye St.-Sylvestre et la Neuve-Lyre. On la retrouve aussi près de Marcilly-sur-Eure, dans un terrain pareil, mais à St.-Julien-de-la Liègue, près de Gaillon, et auprès de Villegats, canton de Pacy, cette concrétion se forme dans les terrains supérieurs au calcaire grossier, et qui présentent le calcaire siliceux en fragmens à la surface. C'est principalement dans le voisinage des sources qu'on le rencontre. Il a été employé dans les constructions de beaucoup d'édifices du pays d'Ouche.

Terrains diluviens.

Terrains de transport des plateaux.

La surface des plateaux est souvent occupée par une couche de terre qui se confond avec la terre végétale, mais dont le dépôt paraît avoir eu lieu à l'époque où les eaux ont quitté définitivement le sol. Cette couche est composée d'élémens fort divers, tels que sables, argiles, silex roulés et brisés. Ces élémens sont ordinairement mêlés intimement,

Digitized by Google

sans qu'on puisse y reconnaître un ordre de dépôt, comme dans ceux des terrains qui paraissent de la même époque, et dont il sera question tout-à-l'heure.

Terrains de transport des vallées.

Ce terrain est aussi formé de sables, de silex, d'argile et de fragmens de craie roulée; mais on reconnaît une certaine régularité dans leur dépôt. Ainsi les silex occupent habituellement le fond des vallées; ils paraissent avoir subi une attribution considérable. Les sables sont disposés par lits ou par amas. L'argile sèche est en masses considérables sur les flancs des vallées, et paraît s'être déposée la dernière; les dépôts d'argile sont surtout très-étendus et très-épais, là où les vallées s'élargissent, surtout du côté de la vallée dont la pente n'est pas abrupte.

Cette argile est sèche, sableuse, d'une couleur jaunâtre. On l'emploie à la fabrication de briques, tuiles et carreaux, et aussi à la construction des murs de bauge, qui donnent un aspect particulier aux villages de notre Département. D'ailleurs elle forme une bonne terre de culture.

Toutes les vallées du Département sont garnies de grands lambeaux de ce terrain. A Hardencourt, dans la vallée d'Eure, la masse a de 50 à 60 pieds de puissance. Sur les bords de l'Iton, on en trouve aussi de grandes étendues, et l'on remarque que des lits de gros silex et de silex brisés y sont intercalés; mais ces lits ne paraissent pas constans. La même observation a été faite à Brionne et près du Neubourg.

La craie en fragmens brisés et roulés se montre aussi sur le flanc des vallées, le long du bois de Ste.-Barbe, près de Louviers, et à Arquency, au-dessus des Andelys. La carrière de Cambole, près Evreux, en est aussi un exemple.

Digitized by Google

Ces fragmens roulés viennent des couches de craie détruites par les eaux, et sont restés dans le voisinage de leur ancien emplacement.

Terrain de transport des rives de la Seine.

Ce terrain est formé de masses de sables, de cailloux roulés appartenant à diverses formations, depuis le granite jusqu'aux meulières. Cette dernière roche domine chez nous dans ce terrain, qui paraît particulier à la vallée de la Seine. Ce sol a été déposé avant l'ordre de choses actuel, mais peu avant. C'est proprement le fond du lit du fleuve antique qui a creusé la vallée de la Seine et qui l'occupait tout entière. La Seine telle qu'elle est actuellement, ne peut déplacer un bloc de la grosseur d'un pavé, et l'on en trouve de beaucoup plus considérables dans le terrain que nous signalons. Il occupe toute la partie de la vallée, qui est au pied des déclivités des plateaux et s'élève bien au-dessus les eaux actuelles. On peut l'observer dans la plaine de Port-Mort, entre Vernon et les Andelys; dans la plaine de Tosny, vis-à-vis cette dernière ville et au-dessous jusqu'à Pont-de-l'Arche. Dans la plaine de Tosny, une large terrasse est formée par ces élémens divers.

La culture de ce sol est difficile, une partie est en bois, le reste produit de maigres récoltes de céréales, mais quelques légumes y viennent bien.

Dépôts arénacés superficiels.

Sur le terrain des silex pyromaques qui proviennent de la craie, et dont il sera question tout à l'heure, on remarque des dépôts dont le sable forme la masse principale, mais qui contiennent des veines d'argile et des débris quelque

Digitized by Google

fois volumineux de meulières, de calcaire-siliceux, de grès, de silex, de galets et de graviers.

Ces dépôts sont souvent placés dans des érosions du terrain meuble tertiaire; d'autrefois ils forment les ondulations surbaissées qui cependant forment les points proéminans de nos plateaux. Ils sont fort répandus à la surface du Département, et principalement dans le pays d'Ouche.

Autour d'Evreux, les sablonières qui se trouvent sur les plateaux qui dominent cette ville, sont des exemples remarquables de ce terrain.

La sablonière de Saint-Michel entr'autres, présente deux sables distincts, quant à leur composition et aussi quant à leur epoque. Le sable inférieur qui est blanc, est plus homogène que le sable supérieur; ce dernier en est séparé par une couche ligniteuse ou tourbeuse et repose dans une depression très-visible. Le sable supérieur, à gros grains, paraît d'origine granitique; l'autre est de l'epoque tertiaire et se lie aux argiles plastiques. Les meulières en fragmens, des masses de calcaire siliceux, des grès et des silex sont mêlés au sable supérieur dont la nuance est veinée d'ocre.

Dans la forêt d'Evreux, des sablonières analogues à la partie supérieure de celle de Saint-Michel sont répandues çà et là. Des masses de sables se voient aussi vers Feugerolles; à Ormes, des fragmens de meulières viennent d'un dépot pareil; enfin dans les environs de Bernay, le calcaire siliceux en gros fragmens se rencontre à 2 ou 3 mètres de profondeur sur les plateaux.

Minerai de fer.

Le minerai qui alimente les forges du Département, est du fer oxidé limoneux; il est quelquefois pisolitique et

Digitized by Google

enveloppe des portions de silex. On le trouve en fragmens brisés, par veines peu étendues, dans des sables rougeâtres et argileux; il est mêlé à des portions de calcaire siliceux: mais en général les morceaux de ce calcaire sont plus abondans vers la superficie.

L'abondance du minerai de fer dans un terrain de cette époque, est un fait géologique fort important. Nous rangeons cette masse de minerai de fer parmi les terrains diluviens, mais elle pourrait bien appartenir à la fin de l'époque tertiaire.

Le minerai est exploité à ciel ouvert dans les cantons de Rugles, Verneuil, Damville, Breteuil et Conches. Il se rencontre aussi dans la forêt d'Evreux. Il paraît que des forges ont été en activité dans l'arrondissement de Bernay, sous la domination des Romains.

Calcaire siliceux.

Le calcaire siliceux est gris pâle, gris foncé, jaunâtre ou rougeâtre, à grains fins, à texture dense; il est mêlé de silice dans des proportions très-variables.

Quelquefois la silice est uniformément repartie, d'autres fois elle s'y montre sous la forme de silex, de concrétions calcédonieuses, en veines, etc. Le calcaire offre des pores tubulés nombreux, ces tubulures vermiculaires se ramifient, mais paraissent courtes; elles sont souvent enduites d'oxide de fer.

Le calcaire siliceux ne peut être employé que pour la construction des routes, mais comme il est épars, ce n'est que lorsqu'il est très-abondant à la surface du sol, comme dans le canton de Pacy, qu'il peut servir à cet usage.

Ce calcaire se rencontre aussi dans les cantons de Conches, Evreux, Vernon, Bernay, etc., en fragmens dans

Digitized by Google

les sables supérieurs, mais il est en place dans plusieurs localités du plateau, entre l'Eure et la Seine; on l'a observé à la Heunière, dans la forêt de Bizy, et au-dessus de Gaillon ou à St-Julien-de-la-Liègue, il est en tables dans le sol superficiel.

Meulières.

La meulière est une roche siliceuse; elle offre deux modifications dont la position est constante : l'une, supérieure, compacte, renferme des moules nombreux de coquilles lacustres; l'autre, poreuse, est inférieure; c'est proprement la pierre meulière.

Cette roche est en bancs irréguliers, interrompus, brisés et engagés dans une marne argileuse et du sable marneux.

La meulière est exploitée sur le territoire de Houlbec et Ste. Colombe, dans des marnes brunes et rougeâtres. Les carrières nombreuses qui servent à cette exploitation sont à ciel ouvert.

Les parties supérieures, qui offrent des agglomérations de fossiles d'eau douce, converties en silice, s'étendent jusque de l'autre cote de l'Eure, au-delà de Louviers.

Sous le rapport géologique, on ne peut guère séparer cette roche du calcaire siliceux.

Grès protéique.

Parmi les élémens tertiaires qui forment la limite des couches compactes qui appartiennent au bassin de Paris, on trouve un grès en gros fragmens concrétionnés, dont la position paraît se rapprocher du grès de Fontainebleau. Ce grès se montre à la limite du calcaire grossier, à Venables, Miserey, Orgeville, etc.

Digitized by Google

Poudingues.

Les poudingues sont des masses pierreuses que l'on rencontre ordinairement à la surface du sol, et rarement à une profondeur de 3 à 4 mètres. Ces masses sont formées par une aggrégation de silex roulés et usés, attachés les uns aux autres par un ciment siliceux, qui prend quelquefois l'aspect de la pâte du grès. Ces poudingues, au reste, passent à l'état de grès druidique, dont il sera incessamment question.

L'aspect de ces poudingues est très-variable, et peut-être faut-il en distinguer deux variétés. Tantôt ce sont de petits cailloux de la grosseur d'une amande, régulièrement polis, tantôt des silex du volume d'un pavé, mais toujours arrondis et usés. Le ciment, surtout dans les poudingues à gros fragmens, est souvent fort peu apparent; mais il augmente et forme même la masse principale. Dans les poudingues à petits silex, le ciment est très-apparent, sa compacité est fort diverse. Dans la vallée d'Eure, du côté d'Ezy, de Coudres, etc., on en rencontre qui contiennent de petits fragmens brisés et aigus de silex; leur pâte est fine et dure.

Les principales localités où l'on rencontre ces poudingues en quantité, sont la forêt d'Evreux et les environs de Broglie, où leur pâte est quelquefois ferrugineuse; dans les environs de St.-André, ces poudingues sont en tables posées obliquement dans le sol; à Neaufles, près Gisors, ils sont en masses plates, à la surface d'un dépôt d'argile plastique; leur pâte contient des empreintes de cerithium et d'autres fossiles.

Ces poudingues sont employés comme bornes dans les campagnes: ils entrent aussi dans les constructions.

Digitized by Google

Grès druidique.

Les grès, qui apparaissent en blocs à la superficie de nos plaines, contiennent souvent des silex pyromaques, d'un assez gros volume; ils sont en grosses masses contournées, saillantes à la superficie du sol, ou bien à 2 ou 3 mètres de profondeur.

Ces grès sont assez abondans, mais ils ne sont exploités en grand qu'à Broglie, St.-Laurent-des-Grès, et dans les environs d'Evreux: ils servent au pavage. Quelques portions sont taillées en meules, en pierres d'appui et en bornes. Un grès ocreux qui se trouve aussi en blocs à la surface des mines de fer aux environs de Breteuil, paraît devoir se rattacher à ceux dont nous parlons.

Le nom de grès druidique, qui lui a été donné, paraît convenir, car plusieurs *Menhyr*, ou pierres levées, sont des masses de ce grès. Les pierres levées de Mauny, près Condé et de Neauflles-sur-Risle, sont des blocs de 12 pieds de hauteur, et de 3 à 4 pieds d'épaisseur, dressées verticalement.

Comme cette substance utile est rare dans notre pays, nous indiquerons les autres localités où l'on peut l'exploiter. Les masses isolées de ce grès occupent une ligne qui semble être une ondulation prononcée du plateau du pays d'Ouche, depuis Evreux jusqu'à Orbec. Ainsi les communes de St.-Sébastien-du-Bois-Gencelin, de Ferrière-Haut-Clocher, Ormes, Epinay, Landepereuse, du Thilleul, Broglie, Saint-Jean et Saint-Aubin-du-Thennay, se trouvent sur une ligne qui court de l'est à l'ouest, depuis Evreux jusqu'à Orbec.

Les grès de S.t-Léger-du-Boscdel et des bois de Plasnes,

Digitized by Google

se rattachent parallèlement à cette ligne, comme aussi de l'autre côté ceux de Saint-Laurent-des-Grès.

Argile plastique.

On distingue géologiquement deux argiles plastiques. L'une d'elles est supérieure à l'autre et paraît contemporaine des gypses ou au moins du calcaire grossier; l'autre, plus ancienne, est liée aux premiers terrains tertiaires.

La partie supérieure, celle de l'époque la plus récente, est tantôt superposée à l'ancienne et tantôt isolée; elle est ordinairement accompagnée de couches de lignites, et à Noyers, on y rencontre du succin *ambre jaune* et des rognons d'une substance mêlée de silice et d'alumine qui se rapproche de la *websterite*. Ces dépôts sont recouverts en général de sables qui paraissent des détritus de roches granitiques.

L'argile plastique ancienne est en masses homogènes; celle qui est la plus employée, est ordinairement d'une couleur grise, mais elle offre aussi les couleurs jaune, rougeâtre et brune.

Cette substance a reçu son nom de sa propriété de prendre et conserver fidèlement les formes qu'on lui imprime: elle est onctueuse et tenace et ne fait aucune effervescence avec les acides; elle est infusible au feu de porcelaine lorsqu'elle est pure.

L'argile plastique pure est employée à la fabrication de la poterie, des tuiles, briques et carreaux, et aussi par les foulonniers.

Les localités principales, où l'on a reconnu des exploitations considérables, sont: Noyers, près Gisors; Verclives, près Ecouis; Infreville, près Elbeuf, et la Heunière, entre Vernon et Pacy.

Digitized by Google

L'argile plastique se rencontre encore en lambeaux dans le reste du Département ; l'on peut ajouter aux localités citées, les environs de Saint-André, de Louviers et Saint-Martin-du-Tilleul, près Bernay.

Calcaire grossier.

Le calcaire grossier qui forme une des masses puissantes du bassin de Paris, a ses limites occidentales dans le Département de l'Eure, où il est encore exploité. Ce sont les couches inférieures, principalement le banc vert, qui apparaissent à son extrémité.

Les nombreux fossiles de ses couches inférieures se retrouvent sur notre territoire ; et le banc, si connu, de Grignon, qui se développe aussi à Parnes et à Chaumont (Oise), existe à Ecos.

Les nummulites se font voir en grande quantité dans les sables inférieures aux bancs compactes ; le calcaire grossier a des frontières que l'on peut assez bien préciser. Il forme, depuis Gisors, toutes les collines qui s'élèvent à l'extrémité orientale de l'arrondissement des Andelys, entre la route de Vernon à Gisors depuis Tilly et la rivière d'Epte. Dans le canton de Pacy, il occupe les deux rives de l'Eure et se termine dans la plaine entre Evreux et Pacy, sur le territoire des communes d'Orgeville, Caillouet et Boncourt. Il s'étend au-delà de la vallée qui descend à Mérey. Un banc contenant des huitres et des grains verts est exploité près des murs du parc de Martainville. On distingue çà et là ce calcaire dans le canton de Gaillon, jusqu'à Venables, où le banc vert est exploité.

Ce calcaire est employé pour pierre à bâtir, mais il ne donne dans notre région que rarement des pierres de taille.

Digitized by Google

Dans la vallée d'Eure, ou il est formé de strates minces et interrompues, il est connu sous le nom de *Grouette*.

De l'autre côté de l'Eure, au-dessus de Breuilpont, il s'étend sur le territoire des communes de Villiers-en-Desœuvre, Chanu, Heurgeville, Saint-Chéron, Villegats, Chaignes, Chaignolles et Aigleville. Le calcaire siliceux en fragmens dans les sables occupe la partie la plus relevée de la plaine.

Terrain des silex de la craie.

Le terrain qui repose ordinairement sur la craie, est composé de gros silex qui ne portent aucune marque d'attrition. Cette masse a des épaisseurs différentes, tantôt une couche légère recouvre à peine la craie, tantôt il faut percer jusqu'à cent pieds pour l'atteindre. Dans la partie méridionale du Département, les vallées sont creusées dans l'épaisseur de ce terrain et n'atteignent pas la craie.

Ces silex, qui forment la portion la plus remarquable du terrain superficiel, sont mêlés de veines de sable et d'argile; sur le plateau qui s'étend entre Conches, Damville et Breteuil, au-dessous des silex on trouve un banc d'argile rougeâtre, veinée et bigarrée qui a au moins dix mètres d'épaisseur au-dessous des silex.

Les silex eux-mêmes sont tantôt juxtà posés sans intermédiaire, mais ordinairement il existe dans leurs interstices de l'argile, du sable ou du gravier.

Leur couleur est différente de celle des silex pyromaques qui forment des lits dans la masse de la craie, mais on voit qu'elle en dérive. Ce sont des nuances grises, jaunes, brunes, qui semblent dues à la présence d'un oxide de fer.

Ces silex offrent quelquefois les nuances de l'agate; les parties concrétionnées sont évidemment calcédonieuses, les couleurs en sont vives et distinctes.

Digitized by Google

Les fossiles que l'on a observées dans les parties supérieures de la craie se retrouvent dans ce terrain ; mais les polypiers y sont fort abondans et semblent en former la partie principale. Presque tous en contiennent, et la plupart de ceux qui sont arrondis, ont pour noyau un polypier silicifié entouré d'une poudre blanche aussi siliceuse. Les oursins y sont très-communs.

Dans le Département de l'Eure, on distingue deux régions occupées par des silex libres de la craie, qui viennent de deux étages différens de cette formation.

La première, formée de silex dont nous n'avons pu encore reconnaître positivement l'origine et les analogues parmi les bandes siliceuses de la craie supérieure, est la plus répandue. Tous les caractères que nous venons d'établir ci-dessus lui conviennent; elle occupe toute la superficie de nos plateaux qui n'est pas recouverte par les membres de la série des terrains tertiaires analogues au calcaire grossier; la seconde, qui est plus limitée, s'étend dans la partie méridionale du Département, entre Evreux et Bernay, et semble former ce qu'on nomme le pays d'Ouche.

L'origine des silex qui forment cette dernière étendue, leur couleur générale qui est blonde, leur volume qui dépasse quelquefois un mètre cube, l'abondance de petits polypiers microscopiques, l'absence ordinaire des oursins lui donnent des caractères faciles à saisir. La couche de craie d'où viennent ces silex est en place immédiatement au-dessous de leur dépôt actuel. Les silex qui divisent cet étage de la craie, partie moyenne de la craie blanche, sont identiques avec ceux qui sont libres au-dessus, seulement leur couleur de grise ou violet pâle est devenue jaune ; mais les petits polypiers visibles, surtout sur la superficie de la croute opaque

Digitized by Google

lex contenus dans la craie, se retrouvent
e et leurs caractères spéciaux de position
du terrain superficiel. Ces silex sont en
-ables, plates ou contournées, mêlées
e sables et d'argiles.

par là, que ces silex sont les débris de
: d'une couche de craie dont le reste
on état primitif; ils n'ont pas été
ute la portion calcaire qui alternait
ulières qui divisaient la masse crayeuse
i les en a séparés a disparu. En suivant
pourra rattacher aux diverses couches
-- craie en place les silex des terrains qui les recouvrent, et s'assurer des étages qui ont été enlevés.

Tous les silex du terrain de transport sont employés à la confection des routes. Les plus considérables forment les bornes de tous les villages de la partie méridionale de l'arrondissement d'Evreux.

TERRAIN SECONDAIRE.

Craie.

La craie forme la masse générale du sol du Département, elle est apparente dans toutes nos vallées, à l'exception de quelques-unes qui paraissent creusées aux dépens du terrain superficiel. Les falaises de la Seine nous la montrent en sections perpendiculaires où l'on peut étudier ses divers bancs.

Cette formation se divise de haut en bas, en plusieurs étages, dont nous parlerons successivement.

Craie blanche.

Cette craie est peu compacte, elle se divise naturellement en strates de peu d'épaisseur, que coupent perpendiculairement des fissures irrégulières, les blocs qui se

Digitized by Google

détachent naturellement de la masse prennent la forme de parallélibipèdes.

Cette craie contient, comme toutes les autres qui sont au-dessous, des fossiles dont les plus caractéristiques sont les bélemnites et des boules de fer sulfuré radié, cristallisées à leur surface.

Le principal usage de la craie est le marnage. Cette importante opération de notre agriculture, décrite par Pline l'ancien, paraît avoir été inventée par les Gaulois, et suivie avec constance jusqu'à nos jours.

Craie dure subscristalline.

Les bancs de cette craie particulière sont d'un aspect remarquable. Ils font saillie dans les sections perpendiculaires de la craie par la desaggrégation des bancs plus tendres qui sont au-dessus et au-dessous, et quelquefois intercalés.

Cette craie d'une dureté considérable, contient cependant des portions fistuleuses plus tendres, qui se desagrègent ou se pulvérisent et donnent à l'extérieur la forme vermiculaire en grand, qui est imitée dans les assises inférieures de l'architecture toscane.

Ces bancs de craie sont assez constans, on les voit à Rolleboise (Seine et Oise), et on les retrouve à la côte de Bonnières, les vallées de l'Iton et de l'Eure en offrent des exemples à Tourneville près d'Evreux, à la Villette près de Louviers, etc.

De gros silex pyromaques sont enchâssés dans la masse calcaire, où l'on voit que la substance calcaire les a entourés sous une forme épaisse, les parois des cavités offrent souvent des concrétions mamelonnées.

Digitized by Google

Les blocs de cette craie sont employés principalement pour les fondations.

Parmi les bancs de cet étage, il y en a quelques-uns qui sont plus tendres et qui sont séparés par des lits de silex gris pâle ou même d'un violet peu marqué; la croute blanche de ces silex est pétrie d'une infinité de polypiers microscopiques, de portions de têt et de pointes d'oursins, d'osselets d'asteries qui pénètrent dans la masse siliceuse et fourmillent dans la craie même. L'abondance de ces fossiles caractérise bien cet étage et les silex qui forment une portion considérable du terrain superficiel particulier au sud de ce département viennent évidemment de cette partie de la craie.

Craie blanche compacte.

La craie blanche compacte contient peu de fossiles, elle est divisée en couches d'un à deux mètres d'épaisseur, séparées par des lignes de silex pyromaques, ordinairement noirs, applatis et continus. Les couches de craie contiennent dispersés les mêmes silex amorphes.

Cette craie est exploitée, et les carrières de Vernon et de Caumont surtout fournissent des blocs énormes, qui sont transportés au loin.

Plusieurs carrières abandonnées maintenant, ont été jadis exploitées dans la forêt d'Evreux; les galeries considérables que l'on peut encore parcourir prouvent que des masses considérables en ont été extraites. Nous pensons que leur travail pourrait être repris avec avantage.

Cette craie est encore exploitée au Bec et à Beaumont-le-Roger.

Craie marneuse.

La craie marneuse est peu apparente dans le département,

Digitized by Google

elle passe à la craie blanche comme à la craie glauconieuse ; cependant elle diffère de la première par sa teinte grise et l'abondance de grains de quarz et de mica, et de la seconde par l'absence de grains verts de silicate de fer.

Dans le puits artésien que l'on fait à Saint-André, elle a été rencontrée à 400 pieds de profondeur.

Elle se reconnaît dans la partie inférieure de la côte de la Rivière-Thibouville.

Craie glauconieuse.

La craie glauconieuse se distingue des précédentes par l'abondance des grains verts de silicate de fer qu'elle contient et des fossiles particuliers à cet étage de la craie.

La pointe de la Roque, sur la Seine, et la vallée de la Risle sont les lieux principaux où l'on peut l'obtenir, elle remonte jusqu'au-delà de la Rivière-Thibouville, et nous pensons qu'elle doit se reconnaître dans les bancs inférieurs aux environs de Beaumont-le-Roger.

La vallée de la Véronne et en général, toutes celles qui sont à la gauche de la Risle et qui amènent des affluens à cette rivière, au-dessous de Brionne, sont creusées dans cette craie, qui dans cette région est employée au marnage des terres.

Glauconie sableuse.

La glauconie sableuse se rapproche beaucoup de la craie glauconieuse à laquelle elle succède inférieurement ; mais elle s'en distingue en ce qu'elle n'a point de compacité et que la substance verte y est plus abondante, c'est un sable vert qui n'est jamais que très-médiocrement aggloméré.

Digitized by Google

La vallée de la Risle en offre des exemples, celui du Pont-Authou est le plus remarquable.

Marne glauconieuse.

Cette marne contient ordinairement des grains verts, elle ne paraît point à la surface du sol dans le département, nous ne connaissons du moins aucune localité que l'on puisse citer.

Lors de l'essai que l'on fit à Pont-Audemer pour obtenir un puits artésien, cette marne a été reconnue sur une épaisseur de 200 pieds.

Les sondeurs ont d'abord rencontré quatre pieds de terre et cailloux de remblais probablement d'alluvion, ensuite quatre pieds d'une argile noire compacte, peut-être tourbeuse; sept pieds de cailloux et de sables, vingt-cinq pieds de sables verts qui devinrent argileux, et le reste était une argile bleue très-compacte avec pyrites ferrugineuses et quelques veines de sables. Parmi les échantillons ramenés par le sondage, nous avons reconnu à 80 pieds, une marne dure brune, avec fer sulfuré, et à 100 pieds une marne glauconieuse micacée, aussi avec fer sulfuré.

Cette marne glauconieuse vient à la surface du sol dans quelques vallées des environs de Honfleur.

Résumé.

Le département de l'Eure nous montre donc les terrains tertiaires occupant, par le calcaire grossier, les territoires presque tout entiers des cantons de Gisors, Ecos, Vernon, Pacy et Gaillon, tandis que le calcaire siliceux et les meulières en place, ne se montrent que sur le plateau commun aux trois derniers de ces cantons.

Digitized by Google

L'argile plastique s'étend au pied du calcaire grossier dans les cantons de Gisors et d'Ecos, mais elle est en dépôt dans la forêt de Lyons, à Verclives et de l'autre côté de la Seine, à Infreville, à la Hunière, à Louviers et à St.-Martin-du-Tilleul.

Les grès et les poudingues qui suivent l'argile sont en outre répandus dans le reste du département, mais ils sont en masses fort remarquables et saillantes dans la partie méridionale des arrondissemens de Bernay et d'Evreux.

Le minerai de fer et le calcaire siliceux en fragmens forment les élémens principaux d'un terrain de transport fort important par son étendue, et qui occupe la même région.

Le terrain des silex pyromaques libres de la craie ainsi que de grandes couches d'une argile-sableuses très-fertile qui paraît du même tems s'étendent sur le reste du département.

La craie blanche supérieure et la craie blanche compacte se montrent seules dans les arrondissemens d'Evreux, Louviers et des Andelys, tandis que la craie marneuse, la craie glauconieuse et la glauconie sableuse, occupent les vallées de la partie occidentale de l'arrondissement de Pont-Audemer et quelques vallées de celui de Bernay. dans le Calvados, des formations plus anciennes viennent au jour.

HAUTEURS

AU-DESSUS DU NIVEAUDE LA MER.

La Liste suivante des hauteurs observées dans le département, a été formée d'observations barométriques qui nous sont propres, et d'observations trignonométriques qui nous ont été communiquées.

Digitized by Google

La lettre *B* indique les mesures calculées par la méthode barométrique ; *T* les hauteurs obtenues par la méthode trigonométrique. Ces dernières sont prises au sommet des églises, signaux, moulins ou autres édifices les plus apparens. Pour avoir la hauteur du sol, dans ce cas, il faut défalquer celle de l'édifice, qui est ordinairement de 25 à 35 mètres pour les clochers.

Paris. Observatoire, premier étage. . . . 65

	m.	c.	
Evreux. Rez-de-chaussée de la Préfecture.	71	63	*B*
Vieil-Evreux. Sol.	138	»	*B*
Caillouet (carrières)	134	»	*B*
Le Cormier. Sol. .	139	»	*B*
Breuilpont. Sol. . .	66	»	*B*
Cravant (Seine-et-Oise). Sol. . . .	175	»	*B*
St.-André. Sol. . .	143	»	*B*
Grosseœuvre. Sol. .	163	»	*B*
Illiers - l'Evêque (Vieux-Château).	160	»	*B*
Jersay (champs d'Evreux). Sol .	160	»	*B*
Nuisement. Sol. .	165	»	*B*
Buisson-Chevalier Sol.	155	»	*B*
Condé (Vieux-Château) Sol.	152	»	*B*
Mauny (pierre druidique) Sol. . . .	158	»	*B*
Maubuisson. (Sol)	191		*B*
Le Haut-Bois (pierre courcoulée). Sol .	161	»	*B*
Le lit du Sec-Iton.	104	»	*B*
Conches. Sol. . . .	160	»	*B*
Neaufles-sur-Risle (pierre druidique)	118	50	*B*
Rugles (maison du maire, 2.e étage).	190	»	*B*
Bernay (Sous Préfecture, 1.er étage)	121	»	*B*
Broglie (château, 1.er étage). . . .	192	»	*B*
Le Neubourg (maison de M. Bioche)	130	»	*B*
Brionne (maison de M. Guenet) . . .	43	5	*B*
Brionne (château)	85	»	*B*
Houlbec - Cocherel (meulières). . .	146	»	*B*
Vaux-sur-Eure (le Parc). Sol. . . .	51	»	*B*
Saint-Julien-de-la-Liègue.	164	2	*T*
Saint-Aubin. . .	165	5	*T*
Ailly.	170	8	*T*
Fontaine - Bellanger.	166	«	*T*
Venables.	142	»	*T*
Heudebouville. .	159	6	*T*
Le Mesnil - Jourdain	177	»	*T*
Canappeville. . .	169	»	*T*
Quatre-marre. . .	174	4	*T*
Surville.	177	»	*T*
Surtauville. . . .	186	»	*T*
Craville.	182	»	*T*
La Haie-Malherbe	167	4	*T*
Vraiville.	176	4	*T*
Montaure. . . .	173	6	*T*
Tostes. Moulin .	245	5	*T*
La Harangère .	181	2	*T*
St.-Amand (Hautes-tex.s). Signal.	201	1	*T*
Routot.	172	»	*T*
Boscguérard (St.-Pierre). . . .	203	»	*T*
Epaignes.	194	5	*T*
Le Petit-Andely.	58	7	*T*
Château - Gaillard Sol.	106	»	*B*
Saint-Jacques . .	52	6	*T*
Bouaffles.	55	2	*T*
Le Thuit. . . .	156	6	*T*

Digitized by Google

	m.	c.	
La Roquette. .	152	4	T
Herqueville. . .	48	3	T
Vatteville . . .	161	9	T
Côte-des-deux-Amans, Maison de M. Delisle .	147	1	T
Flipou. . . .	161	9	T
Heuqueville . .	168	9	T
Cuverville. . . .	180	5	T
Houville.	173	3	T
Econis.	189	4	T
Bacqueville. . .	179	9	T
Verclives. . . .	189	3	T
Grainville. . . .	155	3	T
Gaillard-Bois. . .	155	7	T
Bourg-Baudouin.	179	1	T
Boisemont. . . .	182	8	T
Villers-en-Vexin	154	7	T
Gamaches. . . .	121	8	T

	m.	c.	
Chauvincourt. .	104	9	T
Le Coudray . . .	152	1	T
Morgny.	162	9	T
Legrange.	171	8	T
Gisors, maison de M. Passy, 1.er étage. . .	50	3	B
Montouin.	140	8	B
Noyers. Sol de la Grande route .	97	3	B
Authevernes Sol.	160	3	B
Les Thilliers-en-Vexin. Sol. . .	126	»	B
Guitry.	157	1	T
Guiseniers. . . .	164	7	T
Tourny.	175	7	T
Hennezis.	179	6	T
Mezières.	192	3	T
La Bucaille. . . .	170	3	T

D'après les observations ci-dessus, le maximum d'élévation au-dessus du niveau de la mer, du sol naturel dans la partie septentrionale du Département, ne dépasse point 200 m., car il faut déduire des deux observations de Bosc-guérard, 203 m., et des Hautes-Terres 201 m. 1 cent. la hauteur des édifices. Nous n'avons pas encore beaucoup de données sur la hauteur du sol dans la partie méridionale de l'Eure; elle pourrait dépasser un peu le chiffre de 200 m., au moins le sol de Laigle qui est sur les confins du département, est annoncé pour 209 m. La hauteur moyenne des plateaux de l'Eure est de 150 m. Quelques sommités surmontent l'horizon et paraissent fort élevées, mais ce ne sont que des colines très-surbaissées, des ondulations du terrain qui recouvre la masse principale de la craie. Les plus apparentes de ces collines sont celles de Verclives et de Guitry (arrondissement des Andelys), de Montroty, près Lieurey, et quelques mamelons aux environs de Bourgtheroulde, parmi lesquels celui des Hautes-Terres dont nous venons de parler.

Digitized by Google

SCIENCES MÉDICALES.

Réglement de police départementale et municipale, concernant la propreté et la salubrité publiques.

Le Préfet du Département de l'Eure,

Considérant qu'il est nécessaire de rappeler aux habitans de ce département, les lois et les réglemens qui attribuent à l'Autorité administrative, le maintien de la police, notamment de la propreté et de la salubrité ;

Considérant que l'expérience prouve que ce n'est qu'en prenant des précautions convenables, que l'on peut éviter le fléau des épidémies, et que ces précautions sont indispensables dans ce moment où une funeste maladie désole l'Europe ;

Que les causes générales qui développent les épidémies, proviennent ordinairement de l'altération de l'air, de l'influence des eaux stagnantes et corrompues par des matières animales, du rouissage des chanvres et des lins dans les petites rivières, cours d'eau, abreuvoirs, fontaines, mares, fossés, aqueducs, etc., de la vidange des fosses d'aisances, opérée sans prévoyance et en tems inopportun, de la malpropreté des habitations particulières, etc. ;

Vu l'article 50 de la loi du 14 décembre 1789 ;

Vu l'article 3 du titre XI de la loi du 16 — 24 août 1790 ;

Vu les articles 18 et 46 de la loi du 19 — 22 juillet 1791 ;

Digitized by Google

Vu l'article 13 du titre II de la loi du 6 octobre 1791;

Vu l'article 4 de la loi du 1.er décembre 1798 (11 frimaire an VII);

Vu les articles 35, 36 et 37 de la loi du 16 septembre 1807;

Vu l'article 471 du code pénal;

ARRÊTE ce qui suit:

TITRE PREMIER.

Chanvres et lins.

ARTICLE PREMIER. Il est défendu à tous particuliers de faire rouir des chanvres et lins dans les petites rivières, cours d'eau, fontaines, abreuvoirs, mares, fossés, aqueducs situés dans ce département, attendu que ces plantes corrompent l'eau, font mourir le poisson et occasionnent des maladies aux hommes et aux bestiaux.

Art. 2. Les chanvres et lins qui se trouveraient ainsi déposés, les pieux et les pierres qui servent à les contenir, seront enlevés dans le délai de cinq jours, à compter de la publication et de l'affiche du présent réglement.

Art. 3. Aucune fosse ne sera creusée pour recevoir de l'eau destinée à rouir le chanvre, à une distance moindre de 200 mètres (100 toises) de toute habitation.

Art. 4. Il est fait défense de faire sécher le chanvre et le lin contre les murs des maisons et jardins, ou en aucun lieu rapproché de moins de la distance ci-dessus prescrite.

Art. 5. Il est également défendu de le faire sécher dans les fours qui auraient été chauffés à cet effet, ou pour tout autre usage, afin d'éviter les exhalaisons malsaines et les dangers d'incendie.

Digitized by Google

TITRE II.

Bêtes mortes et immondices.

Art. 6. Il est fait expresse défense de jeter dans lesdits rivières, cours d'eau, abreuvoirs, fontaines, mares, etc., soit des bêtes mortes, des débris d'animaux de toute espèce, soit les immondices.

Il est pareillement interdit de les jeter sur les chemins et dans les rues et ruelles.

Les bêtes mortes et débris d'animaux seront sur-le-champ enfouis dans une fosse de un mètre 33 centimètres (4 pieds) de profondeur.

TITRE III.

Eaux stagnantes.

Art. 7. Dans les communes privées d'eau, et où les habitans n'ont d'autres ressources que des mares pour leur usage particulier et pour abreuver leurs bestiaux, les Maires et Adjoints tiendront la main à ce qu'elles soient entretenues dans l'état le plus salubre possible, qu'elles soient nétoyées et renouvelées, au moins deux fois par année, et plus souvent, s'il est jugé nécessaire.

Art. 8. Le nétoiement et le renouvellement seront faits en commun par les habitans, comme dépense communale, conformément à l'article 4 de la loi du 11 frimaire an VII, et aux articles 35, 36 et 37 de la loi du 16 septembre 1807.

Art. 9. Si les mares appartiennent à des particuliers, elles seront soumises aux mêmes opérations de nétoiement et de renouvellement, aux frais des propriétaires.

Digitized by Google

TITRE IV.

Des fumiers.

Art. 10. Il est défendu à tous cultivateurs et propriétaires riverains des chemins communaux ou autres, et à tous particuliers, de faire des dépôts d'engrais composés de fumiers, de boues, d'immondices ou de matières animales, qui répandent des exhalaisons infectes, sur les bords des chemins, les accotemens des fossés, à une distance moindre de 10 mètres (30 pieds) desdits chemins, et de 100 mètres de toute habitation.

Il leur est également interdit de déposer ces objets dans les rues des villes, bourgs, villages, hameaux et écarts.

Art. 11. Il est défendu à tous particuliers de faire des amas à découvert de fumiers autour des habitations, cours et autres lieux y attenant; de laisser séjourner ces fumiers dans l'intérieur des communes, pendant plus d'un mois en hiver, et quinze jours seulement en été; ils ne pourront les faire enlever de chez eux que pour les charger et transporter immédiatement à leur destination.

Art. 12. Aucune fosse à fumier, dans les lieux où l'usage d'en creuser est indispensable, ne pourra être placée à une distance moindre de 4 mètres (2 toises) des habitations.

Art. 13. Les fosses seront assez profondes pour que le fumier soit placé à quatre pieds au-dessous du niveau du sol, et il ne pourra jamais être au-dessus de cette dimension.

Art. 14. Il est défendu de remuer ou de vider lesdites fosses pendant les mois de juin, juillet et août; et dans

Digitized by Google

les autres saisons, cette opération ne pourra se faire que pendant la nuit.

Art. 15. Si des pluies abondantes remplissaient d'eau les fosses jusqu'au niveau du sol, il est défendu aux propriétaires de donner pendant le jour de l'écoulement à ces eaux par les rues de la commune.

Art. 16. Immédiatement après la publication du présent réglement, les Maires ou leurs Adjoints visiteront les fosses à fumier, et prendront des mesures pour faire établir les distances déterminées par l'article 10 ci-dessus.

Art. 17. Tous les fumiers et immondices qui se trouveront actuellement déposés sur les chemins et rues, seront enlevés par les propriétaires, dans les cinq jours de la publication du présent arrêté; ce délai passé, ils le seront aux frais des propriétaires, à la diligence des Maires ou de leurs Adjoints, qui devront poursuivre les retardataires devant le tribunal de police municipale, pour les contraindre à cet enlèvement, ou être autorisés à l'effectuer, et pour les faire en outre condamner aux peines et à l'amende prononcées par les lois et réglemens.

TITRE V.

Ecoulement des eaux sales et corrompues.

Art. 18. Défenses sont faites aux bouchers et charcutiers, de faire couler le sang et les vidanges de leurs abattis dans les rues; ils les feront transporter dans le jour à la voierie, et jetteront de l'eau dans leurs tueries et échaudoirs, devant leurs portes et dans les ruisseaux, jusqu'à ce qu'elle en sorte claire, et que toutes les eaux rousses qui pourraient y rester en soient écoulées.

Digitized by Google

Art. 19. Il est défendu aux brasseurs, teinturiers, blanchisseurs et autres, de faire couler dans les rues les eaux provenant de leurs établissemens ; et dans le cas où la situation des lieux ne permettrait pas qu'ils puissent leur donner de l'écoulement d'une autre manière, ces particuliers seront de même tenus de répandre de l'eau devant leurs portes et dans les ruisseaux, jusqu'à ce qu'elle devienne parfaitement claire.

TITRE VI.

Dispositions générales.

Art. 20 Les Maires inviteront fréquemment les habitans de leur commune à entretenir la plus grande propreté dans l'intérieur et autour de leur habitation.

Art. 21. Les contraventions au présent réglement seront constatées par des procès-verbaux des maires ou adjoints, des commissaires de police, des architectes-voyers, dans les villes, et des gardes-champêtres ; ils seront affirmés, timbrés et enregistrés ; lesdites contraventions seront dénoncées immédiatement au juge de paix de l'arrondissement, à l'effet par lui de prendre à ce sujet telles mesures de police administrative qu'il appartiendra, sans préjudice des poursuites à exercer, à la diligence du procureur du Roi, devant les tribunaux compétens, selon la gravité de la contravention.

Art. 22. Le présent arrêté sera imprimé, publié et affiché ; il est recommandé particulièrement à MM. les Sous-Préfets, Maires et Adjoints, d'en surveiller et assurer l'exécution, chacun en ce qui le concerne.

Fait à Evreux, le 29 novembre 1831.

Le Préfet de l'Eure, A. PASSY.

Digitized by Google

VACCINE.

Du 9 juillet 1832.

Le Préfet du Département de l'Eure,

A MM. les Sous-Préfets et Maires de ce Département, et à MM. les Membres des Comités de Vaccine.

Messieurs,

Le zèle que chacun de vous a apporté pour répandre les bienfaits de la vaccine et assurer les mesures prescrites par mon arrêté du 7 février 1831, a porté ses fruits. J'ai sous les yeux le tableau des vaccinations opérées dans ce département, pendant l'année dernière; les résultats qu'il présente sont satisfaisans.

Nous devons aussi ce succès à la coopération de ceux de MM. les ecclésiastiques et des dames religieuses qui, par leurs conseils, ont vaincu bien des préventions, et par leur pratique augmenté le nombre des inoculations. Il est encore d'autres personnes dont le zèle, également désintéressé et soutenu, a puissamment contribué à la propagation de cette salutaire méthode.

Tous, messieurs, vous serez dédommagés de vos soins par la reconnaissance de vos concitoyens. Je me ferai d'ailleurs un plaisir, comme un devoir, de signaler au Gouvernement ceux qui se sont dévoués à cette œuvre philantropique, et de réclamer les récompenses qui peuvent être dues.

Mais, messieurs, tout en reconnaissant la grande amélioration qu'a éprouvée la méthode préservatrice de la variole, nous ne devons pas nous dissimuler qu'il reste

Digitized by Google

encore beaucoup à faire pour rendre l'usage de cette précieuse découverte, aussi général qu'il devrait l'être.

Les avantages de la vaccine ne sont pas assez généralement appréciés pour que l'on puisse l'abandonner à elle-même et s'en rapporter à la raison publique et à l'intérêt personnel, du soin d'en étendre et d'en perpétuer l'usage. Les préjugés, l'ignorance et l'incurie lui opposent encore, dans beaucoup de localités, des obstacles dont on ne pourra triompher qu'à force de persévérance et de sacrifices. Tant que le nombre des vaccinations n'est pas à peu près égal à celui des naissances, l'administration n'a point atteint le but auquel elle doit tendre; et lors même qu'elle serait parvenue à ce but, elle doit mettre toute sa sollicitude à s'y maintenir.

Nous devons donc nous efforcer de vaincre la répugnance et l'aversion que les hommes d'une certaine classe de la société ont pour soumettre leurs enfans à la légère opération qu'exige l'inoculation de la vaccine, quoiqu'une expérience de plus de trente années en ait si bien démontré l'efficacité. MM. les maires, les ministres du culte, tous les bons citoyens, réuniront, j'espère, leurs efforts à ceux des médecins, des officiers de santé et des sages-femmes, pour favoriser les progrès de la vaccine, et hâter ainsi l'extinction d'un fléau qui fait encore trop de victimes parmi nous.

Je dois aussi recommander d'une manière toute expresse à MM. les vaccinateurs, d'apporter la plus grande exactitude à transmettre, soit au comité de vaccine de leur arrondissement, soit au comité central ou à l'administration, l'état des vaccinations qu'ils ont pratiquées. Ces documens feront connaître non-seulement la marche progressive qu'aura obtenue la vaccine, dont il doit être rendu compte,

Digitized by Google

mais encore les vaccinateurs que je devrai signaler à la bienveillance du Gouvernement.

Je crois utile de rappeler quelques dispositions prises par MM. mes prédécesseurs, pour la propagation de la vaccine; j'y ajouterai celles que je croirai nécessaires et les renfermerai dans un arrêté qui fera suite à la présente, desquels j'invite MM. les maires à donner lecture à leurs concitoyens.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée,

Le Préfet de l'Eure,

A. PASSY.

NOTA. Un comité d'arrondissement est la réunion des vaccinateurs, au chef-lieu, sous la présidence du médecin de l'hospice, conservateur du dépôt de vaccin.

Le comité central tient ses séances à Evreux, en l'Hôtel de la Préfecture.

La correspondance relative à la vaccine, doit être adressées au secrétaire de ce comité, par l'intermédiaire de l'administration, sous le couvert de M. le Préfet.

Digitized by Google

DÉPARTEMENT DE L'EURE

ARRONDISSEMENT

d

Exercice

TABLEAU des Vaccinations pratiquées dans l'arrondissement d du nombre des individus atteints de la petite vérole, et des dépenses auxquelles la propagation de la Vaccine a donné lieu.

CANTONS.	NBRE DES					DÉSIGNATION DES QUATRE PRINCIPAUX VACCINATEURS.				MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds.			TOTAL.	*Observations.*
	Naissances.	Vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes par suite de la petite vérole.	morts de la petite vérole.	Noms.	Qualités.	Domiciles.	Nombre de vaccinations pratiquées.	généraux.	départementaux.	des communes.		

Digitized by Google

Evreux, le 9 juillet 1832.

Nous, Préfet du département de l'Eure,

Vu notre arrêté du 27 février 1831, contenant des mesures pour la propagation de la vaccine;

Vu le rapport du comité central, et le tableau des vaccinations opérées pendant l'année 1831;

Considérant que, bien que le zèle de MM les vaccinateurs et des amis de l'humanité, qui se sont livrés pendant cette période, à la pratique de la vaccine, ait eu les plus heureux résultats, il est néanmoins nécessaire d'appeler de nouveau l'attention des administrateurs, sur les mesures propres à étendre jusque dans les moindres hameaux, les bienfaits de cette méthode, dont nous devons la propagation au vénérable duc *de la Rochefoucault-Liancourt*;

Considérant que diverses mesures prescrites par nos prédécesseurs, sur cet objet, paraissent être tombées dans l'oubli, et qu'il nous a paru utile d'y en ajouter de nouvelles, que l'expérience a fait reconnaître nécessaires;

Avons arrêté et arrêtons:

ARTICLE PREMIER.

MM. les administrateurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, les directeurs de pensionnats, les chefs d'ateliers et autres établissemens quelconques, sont invités à s'assurer si les individus qui reçoivent d'eux l'instruction, un salaire, ou des secours, sont à l'abri des atteintes de la petite vérole, et feront usage de tous les moyens de persuasion qui sont en leur pouvoir, pour déterminer ceux qui sont majeurs, et les parens des mineurs, à

Digitized by Google

consentir qu'ils soient incessamment vaccinés. MM. les maires feront connaître à leurs concitoyens qu'aucun sujet ne pourra être reçu dans les établissemens publics qui dépendent de l'administration, s'il n'a été vacciné, ou s'il n'a eu la petite vérole. L'autorité municipale devra, surtout dans le cas d'épidémie variolique, user des droits que la loi lui attribue, pour prévenir la propagation de la variole, et faire sentir aux parens la nécessité de faire vacciner leurs enfans.

ART. 2.

MM. les hommes de l'art exerçant dans ce département, ou toutes autres personnes qui s'occupent de la vaccine, sont invités à dresser des tableaux exacts des opérations de ce genre qu'ils auront pratiquées; ils les feront parvenir, à la fin de chaque année, au comité de leur arrondissement; ils signaleront également les cas de variole qu'ils auront été à même de reconnaître; ils auront le plus grand soin de recommander à chaque sujet qu'ils vaccineront, de se représenter à eux le neuvième jour de l'inoculation, afin de constater l'état de la vaccine, et pour se procurer les moyens de propager le vaccin.

ART. 3.

Un médecin-vaccinateur, pris parmi les membres du comité de vaccine de chaque arrondissement, sera nommé par nous, sur la proposition de MM. les sous-préfets; il pourra en être nommé un pour les chefs-lieux de canton où cela serait jugé nécessaire. Ces vaccinateurs feront des tournées aux époques les plus convenables pour l'opération de la vaccine, et visiteront particulièrement les localités où leur présence sera jugée utile par les comités de vaccine ou les autorités compétentes. Ils préviendront

Digitized by Google

huit jours à l'avance MM. les maires, afin que ces fonctionnaires en donnent avis aux familles qui ont des enfans à faire vacciner. MM. les curés et desservans seront invités à faire la même annonce au Prône, en y joignant les moyens de persuasion dont plusieurs d'entr'eux ont déjà fait un emploi si favorable à la propagation de la vaccine.

ART. 4.

Chaque visite sera nécessairement suivie d'une autre visite, qui aura lieu huit jours après la première, afin de constater le résultat de l'opération et la renouveler s'il y a lieu.

Dans cette seconde visite, le vaccinateur et le maire certifieront l'état qui aura été dressé des vaccinations; ils y joindront une note sommaire des individus atteints de la petite vérole et de ceux qui en sont morts; un double de cet état sera adressé aux sous-préfets de l'arrondissement; l'autre sera conservé dans les archives de la mairie, pour y avoir recours, notamment pour délivrer des certificats de vaccine à ceux qui en auront besoin pour entrer dans les écoles du Gouvernement ou autres établissemens.

ART. 5.

MM. les vaccinateurs sont particulièrement invités à vacciner gratuitement les enfans des hospices de ce département. Il sera accordé une prime pour chaque enfant vacciné.

ART. 6.

Les hospices sont autorisés à payer aux nourrices une indemnité de *un franc cinquante centimes* pour les soins qu'elles auront donnés aux enfans pendant la vaccine, et le dépl'acement qu'elle pourra leur occasionner; ces frais

Digitized by Google

leur seront remboursés sur des états arrêtés et certifiés par les commissions administratives.

ART. 7.

MM. les sous-préfets, en nous adressant le tableau général des vaccinations de leurs arrondissemens, qui devra être dressé d'après le modèle qui précède, exprimeront leur avis sur les gratifications à accorder à chaque médecin-vaccinateur, d'après l'état des journées employées, des distances parcourues et des vaccinations opérées, pour être payées sur les fonds mis à notre disposition.

ART. 8.

Tous les ans, après avoir entendu le rapport général qui nous sera fait en séance publique, par le comité central de vaccine, nous désignerons, à la reconnaissance de leurs concitoyens, à la bienfaisance du Gouvernement, ceux de nos administrés qui l'auront méritée par leur zèle, leur désintéressement et leur succès.

ART. 9.

Nous invitons tous les amis éclairés de l'humanité à seconder avec nous les intentions bienfaisantes du Gouvernement, en favorisant la propagation de la vaccine.

A Evreux, en l'hôtel de la préfecture, les jour, mois et an susdits.

Le Préfet de l'Eure,

A. PASSY.

Témoignages de satisfaction donnés à des Vaccinateurs.

Vu le rapport fait à M. le préfet, par le comité central de vaccine, sur les vaccinations pratiquées dans le

Digitized by Google

département de l'Eure pendant le cours de l'année 1831 ; ce magistrat a adressé des lettres de félicitations à M. *Maheu*, D. M., conservateur du dépôt de vaccin, à Evreux ;

A M. *Rebut*, D. M., conservateur du dépôt de vaccin aux Andelys ;

A M. *Dumont*, D. M., conservateur du dépôt de vaccin, à Bernay ;

A M. *Goubert*, D. M., conservateur du dépôt de vaccin, à Louviers ;

A M. *Létorey*, D. M., adjoint à M. le conservateur du dépôt du vaccin, à Pont-Audemer ;

Deux médailles d'argent du grand module ont été décernées, l'une à M. *Chopin*, D. M. au Neubourg ; l'autre à M. *Jélin*, officier de santé à Breteuil.

Une somme de deux cents francs a été allouée à Mademoiselle Virginie *Carrier*, sage-femme à Rougemontiers, et une somme de cent francs à madame *Hérisson*, sage-femme à Bourth, à titre d'indemnité.

Enfin, M. *Delacroix*, vaccinateur à Saint-Gervais-d'Asnières, a été recommandé à la munificence du Gouvernement.

MEMBRES

Du Comité central de vaccine, du département de l'Eure :

MM. Bougarel, D. M., Président ;

Degruse, D. M. ; Fortin, D. M. ; Richard, D. M. ;

L. H. Delarue, Secrétaire.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR LE MARAIS-VERNIER,

Par M. Leprieur, *Médecin des Épidémies, à Pont-Audemer.*

I.

Exposition topographique.

Le Marais-Vernier, faisant face au nord, situé sur la rive gauche de la Seine, au nord-ouest de Pont-Audemer, à environ deux lieues de cette ville, ne se borne pas à la commune dont il porte le nom : mais comprend encore celles de Bouquelon, Saint-Ouen-des-Champs, Sainte-Opportune et Saint-Aubin.

De l'écluse de cette dernière au fossé d'écoulement de l'extrémité opposée, il comporte à-peu-près deux lieues de longueur, sur une largeur de cinq quarts de lieue, dans son plus grand diamètre, en lui donnant la digue hollandaise pour limite (1).

Mais, sous le rapport de la salubrité, nous croyons devoir l'envisager d'après un plan beaucoup plus vaste. Les bancs formés par la *Seine* : les uns blancs, les autres plus ou moins herbés ; les premiers journellement inondés par

(1) Le Marais-Vernier contient 3,200 toises de l'est à l'ouest, et 2,250 du nord au sud. *Voy. Hist. de Normandie.*

Digitized by Google

le flux de la mer ; les seconds souvent recouverts et chargés de vase dans les fortes marées, d'après la nature de leurs exhalaisons, doivent être non moins suspects, non moins importans que le marais proprement dit.

En raison même de l'impétuosité des vents d'ouest, secondés par la mer montante, on doit faire entrer en ligne de compte, les bancs que le reflux laisse à découvert, depuis la pointe de la *Roque* jusqu'à Honfleur.

Réunissant donc les terrains compris entre les côtes du *Roumois* et le lit naturel de la *Seine*, nous devons regarder le marais commençant à la ville de Quillebeuf, et se terminant à l'embouchure de la *Risle*. Sa longueur alors peut être d'environ deux lieues et demie, sur une lieue et demie, ou deux lieues de largeur, suivant les apports ou les reprises que font les eaux de la mer.

Le Marais-Vernier du côté de *Pont-Audemer* ou du sud, est borné par une chaîne de côteaux assez élevés.

A la jonction des communes de Trouville et de Sainte-Opportune, cette chaîne se recule dans les terres, pour donner sous la commune de *Bouquelon*, le plus grand diamètre du marais.

De là, se rapprochant par degrés de la Seine, qui bat quelquefois contre la falaise de la *Roque*, elle disparaît sous un angle terminal, ou plutôt se contourne, pour se prolonger à droite de la vallée de *Risle*, et déterminer le triangle du *Roumois*.

Le Marais-Vernier forme donc depuis Quillebeuf jusqu'à la pointe de la *Roque* un arc de cercle, dont la Seine, sauf les sinuosités, peut être considérée comme la *corde*. Les *ordonnées* à Quillebeuf, ainsi qu'à la *Roque*, sont à-peu-près nulles, et sous la commune de Bouquelon, ont quelquefois jusqu'à deux lieues de hauteur. La partie du marais

Digitized by Google

limitée par les côtes et la digue hollandaise, n'est conséquemment qu'un large cul-de-sac.

Si l'on envisage maintenant l'ensemble des côtes qui bordent la Seine à droite et à gauche, la distance du Roumois, au pays de Caux, est immense. De plus, si l'on fait attention que le fleuve n'occupe qu'une très-petite partie de l'intervalle; que les bancs qui l'environnent peuvent être couverts et découverts deux fois en vingt-quatre heures par les eaux de la mer; que sous l'impression des rayons du soleil, dans les tems chauds, notamment en été, les vapeurs qui s'en exhalent, sans être comme celles du marais, le produit de la décomposition d'une grande masse de végétaux, ne sont pas moins fangeuses; si l'on considère, dis-je, que par surcroît, elles se trouvent chargées en certaine quantité de molécules animales et marines, mises en évaporation par le mouvement des flots, la chaleur et la putréfaction; que les vents de nord et de nord-est les chassent dans le cul-de-sac du marais, où bientôt ils s'allient avec les exhalaisons du sol; d'après cet ensemble de faits, dont l'évidence est de tous les jours, on peut concevoir qu'avec les circonstances propices à l'apparition des épidémies et des contagions, il surgira de ce foyer d'infection, des influences les plus pernicieuses; principalement si des températures élevées favorisent l'exhalation des miasmes et l'intensité de leur action.

De la pointe de la *Roque* on voit en vis-à-vis le marais de *Conteville*, appendice en quelque sorte du Marais-Vernier, borné d'un côté par la Seine et la Risle, et de l'autre par les côtes de la rive gauche de cette rivière; lesquelles servent ensuite de limites à la vallée de Seine elle-même.

Le marais de Conteville qui se trouve le premier sur la Risle, souvent inondé par la mer et la Seine débordée,

Digitized by Google

quoique presque totalement cultivé, sans être aussi dangereux par ses exhalaisons, contribue peut-être pour une certaine part, dans les épidémies dont le Marais-Vernier est la principale cause. Son influence doit s'exercer notamment à l'égard de la vallée de Risle, qui se trouve en position de recevoir les émanations que les vents d'ouest et de nord, ainsi que la mer montante poussent devant eux.

Les marais de *Saint-Samson*, *Foulbec*, *Saint-Sulpice*, *Toutainville*, continuation de la vallée de Risle, jusqu'à Pont-Audemer, sans être innocens à beaucoup près, sont pourtant moins à redouter. Les eaux de la mer n'y arrivent que mélangées de celle de la rivière, et les inonde rarement. Cette rivière d'ailleurs ayant beaucoup de chute, l'écoulement est rapide, et le résidu bourbeux en médiocre quantité. Sous tous ces rapports, les exhalaisons ne peuvent donc être abondamment chargées des principes fangeux et marins animalisés que fournissent les bancs de la Seine.

D'une autre part le fond de ces marais n'est pas tourbeux, ou ne l'est que profondément. Ils se découvrent de bonne heure, produisent généralement de bons pâturages; et sauf quelques routoirs espacés à d'assez grandes distances, aucunes causes locales éminemment actives, à moins de cas extraordinaires, ne s'y rencontrent pour affliger gravement l'humanité.

La ville de Pont-Audemer située au-delà du marais de Toutainville, sous la direction des vents d'est, a presque autant à redouter de ceux de Saint-Paul, Corneville, Condé, Montfort et de la Haute-Risle.

Quand il survient des épidémies désastreuses dans la vallée de Pont-Audemer, elles proviennent principalement des miasmes des bancs de la Seine, du Marais-Vernier et de ses dépendances. Lorsque les vents soufflent nord, ouest

Digitized by Google

ou nord-ouest, avec le concours de la mer montante, les vapeurs accumulées dans le cul-de-sac, ainsi que celles apportées des deux rives de la Seine, se trouvent en partie déplacées et poussées vers les côtes de Conteville, d'où nécessairement elles sont forcées de s'engorger dans la vallée de Risle, avec celles que la mer chasse devant elle. Heureusement qu'à mesure qu'elles s'éloignent de leur foyer, comme tous les miasmes en général, en se divisant, elles perdent de leur méphitisme et de leur activité.

L'observation ici vient à l'appui du raisonnement. Les maladies sont ordinairement plus graves et plus multipliées à *Conteville*, *Foulbec* et *Saint-Samson*, qu'à *Saint-Sulpice*, *Toutainville* et *Pont-Audemer*, et sur la rive gauche de la Risle, à la distance que nous signalons; encore bien que la rive droite ait l'exposition méridionale contre elle, plus que sur celle-ci.

Au surplus, de quelque manière que l'on raisonne, il n'est guère possible de révoquer en doute, que le Marais-Vernier et l'immense plaine de bancs qui se trouvent entre les côtes du *Roumois* et du pays de *Caux*, entre *Quillebeuf* et *Honfleur*, ne soient de la plus grande importance dans l'insalubrité des contrées avoisinantes, et que le cul-de-sac très-fécond en émanations infectes, qui souvent s'y accumulent, s'y condensent, fermentent (si l'on peut le dire), ou du moins contractent une grande virulence, est indubitablement la source des agens délétères qui, tous les ans, moissonnent les habitans du pays.

On pourrait même conjecturer, avec quelques probabilités, que cette cause n'est pas étrangère aux épidémies qui se manifestent du côté de Honfleur et des deux rives de l'embouchure de la Seine. Les vents d'est et de sud-est, avec le courant d'air qui s'établit sur la Seine à la mer

Digitized by Google

descendante, sont les plus puissans moyens de déplacement des miasmes stationnés dans le Marais-Vernier.

Pour peu que la température s'élève, la masse brumeuse dilatée par la chaleur, se partage, monte en tourbillons, et bientôt forme des nuages qui, suivant la direction des vents, se portent vers l'ouest, et vont infecter les régions qu'ils rencontrent. Avec le vent d'est, la mer descendante les entraîne du côté du Hâvre, comme avec le vent d'ouest, la mer montante les pousse vers la Haute-Seine et dans la vallée de Risle.

II.

Coup-d'œil général sur le Marais-Vernier.

Contraste frappant de l'aspect du Marais-Vernier, *vu du rocher de la Roque et des hauteurs de Sainte-Opportune, en hiver ou dans les beaux jours de l'été.*

En hiver, les côteaux qui l'entourent dépouillés de leur verdure; les arbres couverts de frimats et de glaçons, ou des avalanches roulant du haut de la côte; d'une autre part, cette vaste plaine couverte d'eau, de glace ou de neige, depuis la rive gauche de la Seine, jusqu'aux falaises du pays de Caux : seulement des roseaux, des buissons épars, la crète de la digue, des masses de fossés, qui se montrent à peine à la surface, et sept ou huit chaumières jettées çà et là dans l'espace; du reste, à l'exception de quelques oiseaux errans dans les airs, et cherchant les lieux où naguères ils trouvaient leur nourriture, pas les moindres vestiges d'êtres animés; tout annonce à l'observateur l'effrayante calamité

Digitized by Google

d'un pays englouti dans les eaux, et dont il ne reste que les traces nécessaires pour indiquer le désastre.

Avec les beaux jours de juin, tout change de face. L'illusion la plus heureuse fait disparaître une réalité désolante.

La Seine rentrée dans son lit; d'immenses prairies à découvert; les nombreux jardins situés au bord du marais, chargés de légumes; les côteaux brillant d'un nouveau feuillage; des troupeaux pâturant sur la rive du fleuve; quelques autres disséminés dans la plaine : là, cette espèce de lac désigné sous le nom de la *Grande-Mare*, dont une haie de roseaux forme l'agreste entourage; plus loin, un canal d'une demi-lieue de longueur qui lui porte ses eaux; un second d'un autre côté, formé par des embranchemens nombreux, dont le cristal encaisse au loin la prairie; près de celui-ci, la fameuse *Crevasse du Marais*, canal tortueux et large, qui prend son origine à la hauteur de *Bouquelon*, et vient en serpentant de près d'une lieue, apporter son tribut au réservoir commun; enfin ces chaumières aujourd'hui reproduites sur le sol; des personnages travaillant dans la plaine qui semblent égarés à des distances à perte de vue; quelques autres parcourant encore plus au loin, cette longue digue, qui paraît séparer les eaux de l'élément solide; le marais alors offre, en quelque sorte, l'image de la terre sortie du cahos et la merveille de la création.

Avec des habitations plus nombreuses, des troupeaux, des bergers et des plantations, résultat facile à réaliser par le desséchement, ce grand ensemble nous rappellerait ces vallées si belles de la Thessalie, où la nature, prodigue de sa magnificence, fournit à l'imagination poétique des anciens, tant de fictions ingénieuses.

En effet, outre l'étendue presque illimitée de son horizon, jamais vallée, dans la disposition de ses côteaux,

Digitized by Google

n'offrit de sites plus heureux, dans les points de vue, de perspectives plus vastes et plus brillantes, d'aspects plus pitoresques, de situations plus riches par la diversité de ses tableaux.

Si le desséchement évidemment nécessaire pour la salubrité publique, tenté sans résultat, il est vrai, en 1620; mais aussi par des moyens insuffisans, et ce qui pis est, de nos jours, à peu-près abandonné, ou pitoyablement entretenu; si, dis-je, le desséchement tant de fois réclamé, par les générations victimes des émanations de ce cloaque pestilentiel; de cette plaine méphytique et méphytisée depuis des siècles, qu'il serait si facile de convertir en pâturages fertiles, capables de grossir la richesse des propriétaires; de rapporter au Gouvernement, qui doit en avoir une grande part, des revenus et des impôts considérables; au pays en général un surcroît de ressources en tous genres; si le desséchement, ne cessons de le redire, venait à s'opérer, la société non-seulement y trouverait de grands avantages, mais l'humanité gagnerait trente ans de vie par chaque habitant de la contrée et des contrées voisines, une population moitié plus nombreuse; l'agriculture des bras vigoureux; l'industrie des hommes actifs, intelligens et capables d'appliquer utilement leurs moyens.

Les Muses, elles-mêmes, y viendraient élire un nouveau Parnasse; les poètes invoquer leur Apollon; si jamais elle pouvait ressusciter de ses tombeaux profanés, la Grèce antique l'échangerait contre sa vieille patrie, et la compterait au nombre de ses plus beaux domaines.

En sortant des portes de l'Orient, Phébus avec délices arrêterait ses premiers regards sur la cime des côteaux du Marais-Vernier; sourirait à la verdure de ses bosquets, se hâterait de verdir le gazon de ses prairies; Flore y viendrait

Digitized by Google

admirer l'émail de ses jardins, contempler de nouveaux trésors; Écho sans doute y trouverait plus d'une retraite où gémir sur sa disgrâce; dans ses courses vagabondes, plus d'une fois Diane ferait halte, pour écouter les soupirs d'Endymion, et dans une belle nuit encore, le feuillage d'un vieux chêne couvrirait le mystère de leurs amours. Enfin le lac de la Grande-Mare aurait dans ses roseaux des Dieux et des Nayades, et les bois d'alentour des Faunes et des Sylvains.

Avec l'imagination fertile de ses poètes, la vieille Grèce eût fait de ce foyer de méphytisme, d'épidémies et de contagions, un lieu d'enchantemens, et le palais de ses divinités; avec le génie de la prospérité publique et ses moyens créateurs, le Gouvernement français peut en faire une des plus riches contrées de la Normandie.

Mais cette brillante perspective, cet ensemble séduisant de prairies, de lacs, de jardins, de bois et de côteaux, que l'imagination se plaît à contempler sortant de sous la main des arts; que l'œil impatient se crée, cherche, croit voir; dont il analyse déjà les détails avec ivresse; dans lequel, ébloui par un prestige fallacieux, il admire la nature magnifique de la pompe de ses plus riches attributs, et tous les jours prête à se parer de nouveaux charmes : cet ensemble, dis-je, de merveilles enfantées par l'enthousiasme, quand on entre dans la vallée, n'est plus qu'une illusion mensongère, un songe fugace, qui ne laisse après lui qu'un tableau déchirant de stérilité, de misère, de maladies et de mort.

Digitized by Google

III.

Aperçu phythologique.

Quant à vous, botanistes zélés, ce dernier coup de pinceau ne vous effrayera pas. Si vous avez tressailli devant ce champ spacieux, où pour vous sont recélés d'immenses richesses : intrépides argonautes, ce lac infect et protégé par ses milliers de roseaux, tout inabordable qu'il soit ; ce terrain fangeux couvert de son limon pestilentiel, semé de gouffres sans fond, défendu par des litières impénétrables ; vous les franchirez pour atteindre la toison d'or.

Au-dessus des chimères de l'ignorance, et méprisant les terreurs du vulgaire, vous ne craindrez pas les prétendus *aspics* dont il s'épouvante, et qui, pour vous ne seront que d'innocens lézards sans venin, comme sans malice. Vous ne craindrez pas la morsure de la *courtillière*, dont l'histoire du canton, pour quelques pieds de chou rongés tous les ans, raconte tant de fables ridicules. Encore moins, sans doute, les nombreuses *vipères*, que l'on prétend avoir émigré de leurs broussailles favorites, pour vivre dans une eau bourbeuse. Vous ne pâlirez pas non plus devant ces *tars* si redoutés, qui ne sont, avec l'appendice corné qu'ils portent dans le premier âge, ni plus venimeux, ni plus redoutables que le *sphinx* qui résultera de leur dernière métamorphose. Je vous vois, au contraire, avancer audacieusement dans ce champ de fatalité, qui grondant sous le fardeau qui le presse, menace à chaque pas d'un abîme prêt à vous engloutir.

Déjà l'*euphorbe des marais* dont la nombreuse ombelle a frappé vos regards, le *pin-d'eau* remarquable par son élégante pyramide, ont disparu du sol fangeux qui les avait nourris. L'humble *hydrosetyle* rampant sous les herbes qui

Digitized by Google

l'oppriment ; le *souchet-noir*, le *jonc-pygmée* à l'abri des *carex* qui les protégent, se flatteraient en vain de rester ignorés : ils ont grossi la gerbe de nos récoltes.

Plus loin, sur les bords presque inaccessibles de la *Grande-Mare*, le panicule étalé du *paturin-aquatique*, le flexible *roseau*, l'inébranlable *typha*, dont les tiges ont tant de fois bravé le caprice des vents qui les agitaient, vont bientôt être le prix de votre audace. Volant de touffes en touffes, de bourbiers en bourbiers, vos plus jeunes compagnons entraînés par un zèle presque téméraire, dans un instant recueillent tout ce qu'ils ont aperçu, tout ce qu'ils rencontrent. Le plancher tourbeux qui fléchit sous leurs pas, vainement ouvrirait les bouches de ses antres fangeux : la plante est recueillie, qu'il n'a pas encore murmuré.

Le sein de ce lac périlleux n'est pas moins fertile en productions, que la rive que vous venez d'explorer. La barque s'arrête : les *épis*, les *volans d'eau*, les *potamogetons* dont les tiges flottantes ne devaient jamais subir d'autre atteinte que celles des saisons et du tems, obéissent à l'effort du fer qui les accroche, et pour la première fois, ces racines, mères de cent générations, ont quitté le fond vaseux de leur patrie.

A la rive opposée, un plan de verdure qui s'étend au loin, émaillé de larges fleurs, indique un nouveau tribut qui vous est destiné. C'est le majestueux *nénuphar* qui, fuyant le voisinage des roseaux qui l'offusquent... et l'humidité qui le stérilise; les feuilles lustrées de tout l'éclat de la vie, la tige droite, et la tête au-dessus des eaux, célèbre ses noces aux rayons du soleil.

Vous touchez enfin la rive opposée. Vous débarquez dans cette plaine que vous n'aviez encore aperçue que sous un ensemble informe, sous un point de vue rétréci : mais qui

Digitized by Google

maintenant développée sous vos yeux, en vous étonnant par son étendue, vous promet dans l'exploration de ses détails, plus que vous n'avez encore obtenu. C'est en effet là que Flore doit emplir vos corbeilles.

Dans des carrés de joncailles qui n'offrent, au premier coup-d'œil, qu'un mélange confus de fourrages sans valeur, se trouvent presque toutes entières les nombreuses familles des *joncs*, des *carex* aquatiques, des *scirpes*, des *schoènes* et des *souchets*.

Devant vous, dans les sentiers presque effacés de l'été précédent, brillent les *rossolis* perlés des larmes de l'aurore.

A côté dans une flaque dont la vase est à peine raffermie, végète isolément la *grassette portugaise*, cette sensible et tendre mère exilée de sa patrie, qui pour alimenter sa faible tige et garantir sa postérité de l'atteinte mortelle que bientôt vont lui porter des voisins oppresseurs, fixant étroitement ses feuilles à la terre, et puisant les sucs par tous les pores, semble se hâter de vivre, de multiplier et de mourir.

Plus loin, à travers les *saules rampans*, se montrent la *grande-douve*, la *renoncule scélérate*, de nombreux *orchis*, etc.

A part, les deux toques menacées d'être bientôt confondues avec l'agreste racaille des litières de toute espèce, qui vont bientôt usurper le domaine commun, retranchées sur des touffes herbeuses, et comme suspendues au-dessus du sol, étalent à l'abri des entraves, le luxe modeste de leurs fleurs violacées.

Dans un rayon plus étendu, s'élèvent quelques arbustes d'un apparence médiocre. C'est le *myrica*, qui du haut de ses buissons épars, soupirant après de jeunes épouses condamnées à vivre dans l'éloignement, attend un rayon du soleil, un souffle caressant, pour ouvrir ses fleurs à l'amour

Digitized by Google

et confier au premier zéphyr qui va passer, l'espoir de sa race future.

Les canaux, les fossés que vous allez traverser, ne sont pas moins riches en espèces. La *persicaire aquatique*, le *ménianthe*, l'*hydrocaris* en couvrent la surface, d'une verdure agréablement variée par les feuilles et des fleurs qui s'en détachent.

Sur les bords, de distance en distance, le *jonc-fleuri* dominant fièrement la timide *utriculaire*, et les verticilles affaissés du *hottonia*, fait briller au loin le panache rayonnant de ses fleurs purpurines.

A quelque distance du centre de ses longues feuilles, le *ruban d'eau* laisse entrevoir le chapelet de ses chatons argentins; l'*osmonde royale* présentant le revers de ses feuilles au soleil levant, semble invoquer l'aurore d'être propice à son innombrable postérité; tandis qu'écarté sous un arbuste qui le cache, le perfide *phellandrium*, enfoncé dans la fange, y boit furtivement le poison qu'il distille et la fétidité de l'odeur vireuse qu'il exhale.

Vous arrivez sur la rive de la Seine: là, c'est un autre genre de produits. La *criste-marine*, le *plantain*, l'*arroche maritime*; nombre d'espèces nouvelles, et quelques *fucus*, apportés par la mer, vous annoncent l'influence d'un élément de plus.

Derrière vous, la falaise de la *Roque* qui vous semblait frappée de stérilité, n'est pas même sans intérêt. Le *cresson de roche*, le *chrytme*, l'*anthyllide* vont encore enfler vos herbiers, que demain combleront les côteaux et les bois d'alentour.

Digitized by Google

IV.

Esquisse pathologique.

Si la nature, dans vos courses pénibles, vous offre des richesses et des jouissances mille fois répétées; non moins féconde en tableaux, mais entourée de sinistres présages et des fléaux de l'humanité, ce n'est en quelque sorte qu'ornée du ciseau de la Parque, et sous un crèpe funèbre, qu'elle se montre au médecin observateur.

Comme vous, nous l'avons parcourue cette plaine intéressante : mais, de retour dans la vallée, à peine est-il quatre heures après midi, que déjà le soleil ne paraît presque plus. Des haies d'arbres fruitiers, des noyers de la plus grande hauteur, entassés les uns près des autres, ne nous en laissent apercevoir que des jets fugitifs, échappés à travers les branches, ou réfléchis par le feuillage, et dont les feux n'ont plus ni vertu ni chaleur. Encore quelques pas, ce petit nombre de rayons qui nous arrivait disparaît entièrement; les côteaux l'ont absorbé.

Dans la prairie, un brouillard dont quelques momens auparavant nous avions vu les premiers bouillons à rase-terre, à mesure que le soleil s'éloigne, grossit, monte, s'étend, rembrunit l'atmosphère, et bientôt, emplissant la vallée, nous apporte, avec l'obscurité, ses miasmes suffoquans et l'odeur fangeuse du sol dont ils émanent.

Au milieu de cette brume infecte, quel objet vient à nous! Est-ce un homme, est-ce un spectre? Non, c'est un malheureux, qui, moribond dès sa naissance, relève de maladie. Ses yeux rentrés jusqu'au fond des orbites, ses pommettes saillantes, ses joues caves, ses machoires prominentes, son corps enfin desséché, que les jambes à peine

Digitized by Google

peuvent soutenir, tout annonce un être qui vient d'échapper à la mort, et qu'elle n'épargne peut-être aujourd'hui que pour l'immoler demain.

Plus loin, c'est le spectacle déchirant d'une femme au désespoir et décomposée par la douleur. Une cape lugubre lui couvre la tête. Elle gémit de la perte d'enfans chéris, d'un époux tendrement aimé. Seule, elle survit de quelques jours, pour déplorer ses malheurs.

Plus nous avançons, plus ces images de deuil se répètent. Avec une attitude nonchalante, blêmes et le visage tiré, les plus agiles ne marchent qu'en tremblant, ou soutenus par le bâton de la convalescence.

Fatigués des difficultés du chemin, de l'odeur insoutenable de l'air que nous respirons, et surtout de ces rencontres affligeantes, nous voulons prendre un moment de repos. Une chaumière nous suffit : mais quel asile!... Après avoir écarté de part et d'autre quelques animaux qui nous barrent le passage, et subi l'épreuve de l'odeur ammoniacale d'un large fumier qui défend l'approche du logis, la porte s'ouvre, et soudain un nuage de fumée de tourbe, chauffage ordinaire dans la contrée, fait irruption, nous enveloppe, nous aveugle et nous infecte.

Étourdis de cette vapeur inattendue, nous reculons de quelques pas. Nous donnons à l'air le tems de se renouveler et nous entrons. Mais le jour qui n'arrive que par la porte, quoiqu'augmenté momentanément de quelques flammèches qui s'élèvent du foyer, ne permet pas de reconnaître distinctement les objets.

Nous découvrons pourtant, assis au coin du feu, un hydropique œdématié jusqu'aux paupières, qui, les coudes appuyés sur ses genoux impotens, les deux mains étendues sur la tourbe fumante, s'ébranle, se détourne, met en mou-

Digitized by Google

tement ses membres engourdis, et se levant avec effort, nous demande quel motif nous amène.

Après avoir machinalement assuré son équilibre, il se traîne à pas lents vers la porte d'une chambre, pour nous trouver des siéges. Mais une odeur de transpiration et d'urine échauffée, plus dégoûtante encore que celle du brouillard et de la fumée que nous venons de respirer, nous saisit l'odorat.

Moins effrayés pour nous, que pour les malheureux incarcérés dans cette espèce de cachot, nous demandons qu'on nous introduise. L'hôte infortuné cède à nos instances, fait quelques pas en vacillant; un *huis*, le seul qui existe, crie sur ses gonds rouillés, et fournit à peine le jour nécessaire, pour distinguer à côté d'un tas de légumes tendant à la putréfaction, deux lits pressés l'un contre l'autre, qui ne laissent de libre, dans la chambre, que la place de deux chaises. Dans le premier, sont trois enfans atteints de fièvre *muqueuse-adynamique*. La mère, aux prises avec un accès de fièvre, occupe le second, que l'époux qui va le partager pendant la nuit, demain occupera seul à son tour.

En vain représentons-nous au malheureux père la gravité de sa position, de celle de sa femme et de ses enfans; en vain lui rappelons-nous les terribles conséquences de séjourner en famille dans un enceinte humide, étroite et ténébreuse; de respirer sans cesse un air déjà très-malsain par lui-même, de plus, vicié par les vapeurs que le corps exhale, et chargé d'ailleurs des exhalaisons d'un fumier voisin, grossissant de jour en jour, de jour en jour foulé, bouleversé par le pied des animaux : réflexions inutiles!... Entêté du funeste système de tous les villageois, que la maladie provient d'un *froid* et d'un *chaud*; qu'il faut *de la chaleur* et *pas d'air;* fort de quelques malades par hasard,

Digitized by Google

échappés à l'inconvenance des moyens, en même tems qu'à la maladie, il nous vante son expérience de vingt ans, le savoir de deux ou trois commères du hameau; les recettes banales de quelques charlatans en crédit dans le canton; par-dessus tout, la profonde érudition de son curé : d'où, concluant que leur autorité doit prevaloir, il ferme la porte et nous congédie.

Croyant trouver des situations moins pénibles, des usages mieux raisonnés, des familles plus heureuses, avant de quitter ce triste pays, nous visitons encore quelques chaumières. Partout même insouciance pour la salubrité des habitations; même opiniâtreté dans les préjugés; mêmes tableaux de misères et de maladies.

Mais cessons de parler de ces hommes crédules, fiers de leur doctrine à demi-sauvage, dupes de leur ignorance vaniteuse, qu'il serait peut-être impossible de ramener à des idées plus sages, et discutons d'une manière approfondie les causes générales qui rendent à-peu-près, en tout tems, les maladies multipliées et désastreuses dans les communes voisines du Marais-Vernier, et portent l'infection jusque dans les régions plus éloignées.

A la rigueur, elles se réduisent à deux. La nature du terrain et les inondations. D'elles seules dépendent les qualités particulières de l'air, dans ce marais plus redoutable encore qu'il n'est redouté.

V.

Nature du Terrain.

INONDATIONS.

Le fond du Marais-Vernier est en général tourbeux et sulfuré. Ce n'est même que par une forte cal cination

Digitized by Google

qu'on peut enlever à la tourbe son odeur de soufre, et la rendre propre au chauffage des appartemens (1).

Dans la plus grande étendue, non-seulement il est humide, mais tellement pénétré d'eau, qu'on pourrait le croire flottant en quelques endroits.

On ignore la hauteur de cet énorme *détritus* qui constitue le centre du marais. Si l'on en juge par la profondeur de la Grande-Mare, on peut présumer que dans certaines régions, par exemple, dans le voisinage des *crevasses*, il doit avoir une hauteur considérable. Déjà dans quelques recherches, on l'a reconnue de trente pieds au moins.

Cependant partout il n'est pas le même, du côté de Saint-Aubin, la tourbe est moins abondante que dans les environs du lac. Au *Banc du Nord*, elle est à-peu-près nulle, du moins la consistance du terrain annonce que si le *détritus* existe, il est situé beaucoup plus profondément et beaucoup plus refoulé que dans les autres contrées.

C'est de cette différence dans la hauteur, ou la fermeté du *détritus* que résultent les diverses qualités du sol.

Il est néanmoins généralement très-aqueux, et depuis le fossé occidental, situé à l'extrémité de la commune du Marais-Vernier, jusque près de l'écluse de Saint-Aubin, même autour des portions cultivées, l'eau se trouve à dix ou douze pouces au-dessous de la surface (2).

---

(1) C'est à MM. Loisel, père et fils, propriétaires d'une partie du Marais-Vernier, qu'on doit l'introduction de l'utile moyen de carboniser la tourbe, et d'en faire un combustible non moins avantageux, que le charbon de terre calciné, vulgairement appelé *coq*.

(2) Au printems les jardiniers en fouissant leurs *courtils* : ceux-même qui n'ont aucune part à l'inondation de l'hiver, rencontrent l'eau presque partout à la hauteur du louchet.

Digitized by Google

A l'exception de quelques pâturages de médiocre qualité, sur la rive de la Seine, et des *courtils* qui sont au pied de la côte, le reste de la plaine, dans l'étendue peut-être de quinze mille arpens, n'est qu'un vaste marécage, où l'on ne peut récolter qne des laîches, des joncs et autres végétaux propres tout au plus à servir de litières.

A cet état de choses éminemment défavorable à la salubrité, combattue d'ailleurs par de nombreux fossés remplis d'une eau stagnante, rendue plus infecte par le ronissage des chanvres et lins que produisent les quatre ou cinq communes environnantes, se joint l'inondation.

Deux circonstances que jusqu'à ce jour on n'a pu maîtriser, concourent à la produire:

La première est l'énorme quantité d'eau que versent les pluies, et que fournit l'égout des côteaux et des campagnes pendant l'automne et l'hiver. Ce premier produit est déjà suffisant pour couvrir le marais jusqu'à la digue. La seconde circonstance est le débordement de la Seine et de la mer.

Dès le mois de novembre, et souvent jusqu'après le mois de mars, la hauteur des eaux de ce fleuve, les fortes marées et surtout les ouragans qui par fois les élèvent au-dessus de la digue, la rompent et la bouleversent, dans certaines années, contribuent encore plus que la première cause, à la submersion du marais, qui ne se découvre plus que dans les fortes chaleurs de l'année et quelques fois, comme il est arrivé en 1811, reste en grande partie sous les eaux pendant les quatre saisons.

Digitized by Google

VI.

Observations.

On dira peut-être encore, ce qu'on a dit tant de fois *Hé bien, puisque depuis des siècles qu'elle est connue, on n'en a pu tirer partie, c'est une contrée qu'il faut abandonner.*

Ce raisonnement est vide de sens. Le desséchement n'est pas impossible, puisque deux fossés portant, à la Seine, le trop plein de la Grande-Mare : l'un par l'écluse de Saint-Aubin, l'autre par l'extrémité opposée, démontrent que le niveau du fleuve est partout au-dessous de celui du marais.

Qu'on n'oppose pas que les eaux de la Seine et de la mer filtrent à travers la tourbe dans la Grande-Mare. S'il en était ainsi, celle de ce lac serait salée : elle ne l'est pas.

Les difficultés ne consistent que dans la mésintelligence et la mauvaise volonté des intéressés, l'insouciance des uns, l'égoïsme et la sordide avarice des autres.

Aucun n'ignore la possibilité, plus que la nécessité du desséchement. Aucun n'ignore que ce qui lui rapporte aujourd'hui mille francs de revenu, lui en rapportera dix mille ; mais pour obtenir ce résultat, il faut des fonds, et qui que ce soit ne veut faire d'avances, pas même stipuler, pour sa part, des frais de l'entreprise.

Il est encore d'autres motifs capables d'entretenir cet état d'inertie et d'indifférence pour le desséchement. Peut-être sont-ce même les plus importans. C'est que dans cette étendue de plus de vingt mille arpens, les deux tiers n'appartiennent à personne, ou font partie des propriétés communales et que, parmi ceux qui volontiers agiraient, chacun voudrait tout ramener à son profit. Il en résulte qu'en attendant la fin de ces débats, de ces résistances mal calcu-

Digitized by Google

lées de l'intérêt particulier, rien ne se faisant, l'humanité victime, gémit, et que la population s'éteint.

Encore un motif, si toutefois l'imputation est fondée, que l'on peut considérer comme le plus grave de tous, c'est que dans le nombre des propriétaires, il en serait qui posséderaient sans titres, et d'autres qui posséderaient plus que les titres ne comportent.

Tels sont en grande partie les causes auxquelles depuis l'entreprise de la compagnie *Bradeley*, on peut attribuer la résistance des propriétaires à se prêter au desséchement.

Les opposans objecteront qu'on ne peut y parvenir, qu'au moyen d'opérations et de travaux dispendieux. Mais de quel poids peut être un pareil argument, contre les avantages qui peuvent en résulter, non moins sous le rapport pécunier, que sous le rapport de la salubrité publique?

Les travaux de la Compagnie hollandaise n'ont pas réussi! Mais la digue à part, que signifie le reste? Que signifient les fossés de Saint-Aubin et du Marais-Vernier? il faut quatre mois à ces fossés, depuis le mois de mars, pour faire baisser l'eau de huit pouces dans la Grande-Mare, et par un printems humide, leur effet est à-peu-près nul.

Fussent-ils assez profonds, ce qui peut être. Ils sont on ne peut plus mal entretenus, et tout à fait incapables de remplir leur objet.

Après l'hiver, quand les eaux sont très-élevées, elles s'écoulent sur environ deux pieds de hauteur, et sur une largeur de douze ou quinze. Les litières, en mai, se découvrent, mais les flaques ne sont pas à sec, et l'écoulement ne se fait plus que sur une hauteur de six pouces, et sur une largeur de dix pieds, même de huit.

Pour qu'en juillet l'inondation ait complètement disparu,

Digitized by Google

il faut que depuis les premiers jours de mars, les pluies et l'égout des côtes n'aient fourni rien. On obtient alors le plus grand abaissement que les fossés puissent opérer, et pourtant l'eau n'est pas en général à six pouces au-dessous des bords.

On a proposé de les creuser plus profondément. Ce moyen, s'il eût offert de l'avantage, eût sans doute été pratiqué dès le premier travail : mais trop profonds, la Seine les eut obstrués de ses vases à leur embouchure.

Qu'on les cure jusqu'à leur profondeur primitive, on obtiendra tout ce qu'ils peuvent produire. Qu'on leur donne quatre fois plus de largeur, on gagnera beaucoup sous le rapport du tems. L'écoulement qui ne serait opéré que dans quatre mois, le sera dans un. Si l'on ne veut faire mieux, c'est au moins la chose indispensable.

Ces deux moyens sont importans. Néanmoins ils n'abaisseront jamais le niveau de la Grande-Mare que de six pouces de plus, à la vérité, dans un mois au lieu de quatre. Mais l'assainissement du marais ne sera pas opéré ; le sol acquerra peu de qualité de plus. On n'aura qu'un demi-résultat.

Pour parvenir à l'assainissement complet, à l'amélioration du fond, il faut que l'eau de la Grande-Mare baisse de deux pieds de plus en été. Conséquemment il est inévitable d'adjoindre aux fossés établis dans les dimensions nécessaires et convenablement entretenus, des moyens auxiliaires capables d'exécuter ce qu'ils ne pourraient faire.

Deux machines à vapeur, ou de tout autre espèce, dont l'entretien serait peu dispendieux, puisqu'on aurait le combustible sous la main : l'une placée vers l'écluse de Saint-Aubin, l'autre à l'extrémité du Marais-Vernier, feraient en quinze jours plus de vide, que les fossés actuellement exis-

Digitized by Google

tans, n'en feront en quatre mois, et jamais n'en pourraient faire, quand on leur donnerait une largeur quadruple.

Il serait du plus grand intérêt pour le pays, pour l'humanité, pour le Gouvernement lui-même, qu'il portât une attention sérieuse au Marais-Vernier, surtout qu'il s'en mêlât : c'est l'unique ressource pour triompher de l'éloignement et de la répugnance que montrent les propriétaires, petits et grands, pour le desséchement.

Si tous étaient de simples paysans, on ne s'étonnerait pas de les voir tenir à leurs calculs d'habitude, et résister à des moyens d'amélioration, qui sont loin du cercle de leurs idées. Mais des hommes placés au sommet de la société, des hommes éclairés, dont plusieurs même ont des titres éminens; qui ne retirent à-peu-près rien de possessions très-étendues; qui n'ignorent pas que le Marais-Vernier est un foyer d'infection, non-seulement pour les riverains, mais pour les habitans des régions voisines à quatre ou cinq lieues à la ronde et plus : on doit être surpris, qu'ils ne soient pas les premiers à réclamer la mise en valeur de cet immense terrain.

Quand même la philantropie leur serait étrangère; quand ils n'auraient aucune commisération pour les malheureux obligés d'exploiter, sous une atmosphère pestilentielle, des propriétés ingrates, et de ne retirer, des sueurs de leur front, de la fatigue de leurs bras, que le mince bénéfice à peine suffisant à l'entretien de leur existence précaire et misérable; si, dis-je, le cri de l'humanité ne retentit pas dans la conscience de ces hommes, que la Providence a comblés de faveurs, pour exercer la bienfaisance : qu'ils entendent au moins la voix de l'intérêt particulier. Que le niveau de la Grande-Mare baisse de deux pieds de plus;

Digitized by Google

leurs propriétés rapporteront, les unes dix fois, les autres vingt fois plus qu'elles ne rapportent.

Nous, médecins, amis de l'humanité, dans l'intérêt des populations, nous insisterons d'autant plus sur l'urgence du desséchement du marais, que c'est à cette véritable sentine de méphytisme, qu'on doit attribuer l'état constamment valétudinaire des habitans du pays, le court espace de vie qu'ils parcourent (à quarante ans ils sont déjà des vieillards), et les fièvres pernicieuses, qui chaque année, quand la saison des chaleurs a mis la fange à découvert et les miasmes en évaporation, surgissent épidémiquement, tant sur les hauteurs, que dans les plaines et vallées des environs.

Mais si, dans les tems ordinaires, le pays en général est infesté de maladies graves; dans les circonstances où les contagions menacent; où des températures atmosphériques préjudiciables ajoutent leur influence à celles des puissances endémiques, quelles craintes ne doit-on pas avoir!

Si, par exemple, le choléra-morbus arrivait jusqu'à nous, qu'il soit contagieux ou non; qu'il provienne de certaines qualités de l'air, ou tout autrement, avec le concours des causes locales; par la combinaison du miasme qui le produit et des émanations méphytiques des marais: quels ravages ne ferait-il pas dans l'arrondissement de Pont-Audemer et le pays de Caux? A quelles distances dans la vallée de Seine, par l'impulsion de la mer montante ou descendante, sous la direction des vents d'est ou d'ouest, tant du côté du Hâvre, que du côté de Rouen; à quelles distances, avec quelle rapidité, le génie cholérique ne pourrait-il pas s'étendre! et combien de tems ne pourrait-il pas s'y maintenir? peut-être des années!

Digitized by Google

VII.

Qualités de l'air.

Quelles peuvent être les qualités de l'air dans le Marais-Vernier? absolument vicieuses.

Comme dans tous les marais il est éminemment humide. Comme dans tous les marais dominés et circonscrits par des côteaux élevés, il circule difficilement. Comme dans tous les marais à l'abri du sud, proprement dit, recevant conséquemment le soleil en été dès qu'il paraît sur l'horizon; sans l'avoir toute la journée, le gardant jusqu'à environ cinq heures de l'après-midi, plus tard même dans le cul-de-sac; l'air, pendant les trois quarts du jour, doit être fort chaud; comme dans la nuit, jusqu'au lever du soleil, il doit être des plus froids.

D'une autre part, il doit encore être infiniment plus chaud, depuis l'équinoxe de mars jusqu'à celui de septembre; beaucoup plus froid, depuis celui-ci jusqu'à l'autre, l'habitant du marais est donc exposé pendant six mois de l'année, et dans l'été deux fois par jour, à des températures extrêmes.

Ces transitions plus ou moins subites du *chaud* au *froid*, sont en grande partie les causes tantôt éloignées, tantôt prochaines des maladies qui l'assiégent. Mais il n'a pas comme l'habitant des plaines supérieures, les avantages de ces températures, diamètralement opposées, dont l'une peut détruire les influences de l'autre.

L'air froid et l'air chaud, pour lui, ne sont jamais parfaitement secs; ils sont, au contraire, constamment humides. Sous la direction du vent de nord, lui-même, l'habitant du marais vit encore au milieu des brouillards; aussi les cons-

Digitized by Google

titutions médicales de cette contrée, se rapportent-elles toutes à des alternatives d'excitation et d'asthénie, appuyées tantôt sur l'organe cutané, tantôt sur les membranes muqueuses, tantôt sur le système veineux, tantôt sur l'appareil cellulaire ou glanduleux, marquées suivant les circonstances; en hiver, par exemple, sous l'influence de la température froide et humide, par des congestions plus ou moins graves, plus ou moins opiniâtres; en été, sous l'impression de la température humide et chaude, par des affections muqueuses variées, compliquées d'adynamie et d'irritation nerveuse quelconque, plus ou moins fâcheuses et souvent funestes.

Outre l'humidité, l'air du Marais-Vernier est encore mélangé de tous les gaz qui s'élèvent des matières végétales et animales en putréfaction; à mesure qu'elles s'évaporent, soit des eaux stagnantes, soit de la surface du sol quand il est découvert. La plaine marécageuse fournit les premières en abondance Les bancs de la Seine fournissent les autres. Gaz acide carbonique, azote, hydrogène, soufre, phosphore, les élémens des miasmes les plus délétères, seuls ou combinés, forment la masse de vapeurs, qui, sur la fin du jour, en été, remplit d'un brouillard épais et fétide la vallée du marais.

Outre les agens que nous indiquons, il est d'autres causes qui rendent peut-être les miasmes plus actifs et plus virulens que ceux des marais ordinaires.

En hiver, avons-nous déjà dit, les eaux de la mer pénètrent quelques fois dans le cul-de-sac, y séjournent meme jusqu'à ce que les chaleurs de juin et de juillet en aient opéré le desséchement.

S'il était vrai, comme on pourrait le présumer, d'après

Digitized by Google

l'accident éprouvé par quelques marins de Rochefort (1), dont un tomba mort, en débondonnant une futaille d'eau de mer gardée depuis long-tems, et les autres furent asphixiés. S'il était vrai, dis-je, que les eaux de mer vieillies et corrompues, fussent la source d'exhalaisons encore plus funestes que celles des marais; d'après leur séjour prolongé, sur des matières putréfiables, poussées, quand le sol se trouve à sec, d'autant plus vivement à la fermentation, que l'atmosphère, là, circonscrite par les côtes qui la dominent, ne reçoit aucune impulsion qui l'ébranle, aucun courant qui la rafraîchisse; ne pourrait-on pas expliquer pourquoi dans l'an 1811, à la suite d'invasions répétées des eaux de la mer, qui couvrirent le marais à plusieurs pieds de hauteur, quoique le desséchement ne se fût opéré qu'en partie peudant l'été; pourquoi les maladies, tant au bas des côtes que sur les hauteurs; dans les plaines et vallées secondaires, à des distances assez éloignées, furent plus nombreuses, plus compliquées, plus redoutables que les autres années.

Ne pourrait-on pas encore expliquer? pourquoi dans l'année 1812, dès les premières chaleurs d'avril, éclata l'épidémie des fièvres gastro-intestinales, qui, bénignes dans ce mois, plus graves en mai, juin et mois suivans; lorsque le marais, après la disparition des eaux de la mer, qui s'y étaient maintenues en partie, depuis l'inondation de novembre 1810, vers la canicule, fut complètement desséché, se compliquèrent d'adynamie et d'ataxie, jusques et compris le mois d'octobre.

---

(1) Voy. Hist. de l'Acad. des Sciences, année 1747, page 28; et Tissot, Traité des nerfs, vol. II, page 26, édit. de 1800.

Digitized by Google

Telle fut même la virulence de l'épidémie, que dans les habitations quelconques, plus et moins peuplées, par l'influence probablement de causes locales propices, il se trouva peu d'individus épargnés.

Je crois devoir observer que, bien que l'épidémie de 1811 eût fait beaucoup de victimes, celle de 1812 fut encore plus répandue et plus meurtrière.

Cependant le printems et l'été de 1811, par la prédominance des vents de sud, ouest et sud-ouest, accompagnés d'orages fréquens, de pluies très-abondantes, d'une température brumeuse et très-chaude, en août, avaient été des plus favorables à la propagation, comme à l'intensité de l'épidémie et des fièvres de mauvais caractère.

La constitution atmosphérique de 1812, fut en quelque sorte opposée. Le printems se distingue par des alternatives de chaleur tempérée, de froid et d'humidité. Les trois mois d'été, sous la direction des vents de nord et nord-est, furent constamment froids et secs. Aussi tous les produits fangeux des eaux de la mer et du Marais-Vernier, restés, pour la plus grande partie, en état de submersion depuis 1810, dès qu'il furent découverts, dans leur évaporation simultanée, se répandirent-ils en si grande abondance, sévirent-ils avec tant d'activité, que du mois de juin à la fin d'octobre, l'épidémie exerça des ravages multipliés, non-seulement dans le *Roumois*, mais jusque dans le pays de *Caux*.

Ce ne fut que vers le mois de novembre que, par des vents d'ouest, les pluies survinrent, arrosèrent et bientôt recouvrirent la fange et le marécage, les maladies cessèrent.

L'état de l'atmosphère, pendant la grande activité de l'épidémie de 1812, ne lui fournit donc aucuns moyens

auxiliaires de virulence, non plus qu'aux miasmes qui l'avaient déterminée. Au contraire, les qualités de l'air étaient de nature à corriger plus ou moins leurs effets. C'est donc à leur propre méphytisme, qu'il faut attribuer les désastres morbides, essuyés dans l'arrondissement de Pont-Audemer et autres contrées.

Mais les miasmes ordinaires des marais, dans une année où la constitution atmosphérique ne favoriserait aucunement leur influence, pourraient-ils déterminer une épidémie aussi nombreuse, aussi générale et d'aussi longue durée ?

En novembre l'appareil morbide cessa. S'il en restait quelques vestiges, décembre les fit disparaître. Pourtant octobre et novembre furent sinon chauds, doux et humides. Cette température eût dû prolonger l'action du génie épidémique dans les mois subséquens.

Il existait donc une cause auxiliaire des miasmes du marais : et cette cause, nous croyons pouvoir la signaler, d'une part dans les eaux de la mer qui, depuis dix-huit mois, avaient croupi sur des litières pourries; de l'autre, dans les effluves qui s'exhalent des apports animaux, végétaux et fangeux déposés par les marées, sur les bancs multipliés de la Seine; enfin, dans les exhalaisons que, de son côté, pouvait fournir le marais de *Conteville*, presque tous les hivers inondé par la mer.

En été, lors de la *nouvelle* et de la *pleine lune*, les marées sont fortes, et dans les intervalles elles sont très-basses La Seine est d'ailleurs resserrée dans un lit plus étroit. Partie des bancs reste quelquefois à découvert huit et dix jours de suite. L'action prolongée d'un soleil ardent sur un fond vaseux, chargé d'immondices et d'animalcules de toute es-

Digitized by Google

pèce, en doit nécessairement dégager les principes vaporisables; et ces principes, là comme ailleurs, sont des produits de la fermentation putride, les facteurs des émanations les plus vénéneuses et les plus actives.

Quelle que soit la direction des vents soit de l'est, soit de l'ouest, qu'elles viennent du haut de la Seine ou de son embouchure, elles s'accumulent dans le cul de-sac du marais, y stationnent, forment des combinaisons nouvelles avec d'autres qu'elles rencontrent, y subissent des modifications, ou des altérations diverses, et probablement y acquièrent les qualités pestilentielles, qui frappent mortellement les organes qui les absorbent.

S'il existait un courant d'air capable de les balayer à mesure qu'elles arrivent, promptement divisées en circulant dans l'atmosphère, les affinités qui règnent entre leurs molécules analogues, n'auraient probablement pas le tems de s'établir, et leurs composés, la faculté d'agir avec autant d'intensité; mais ce courant n'existe pas.

L'anse formée par la rétraction de la côte vers le midi, depuis Sainte-Opportune jusqu'à la Roque, s'opposera toujours à la rapidité de la circulation nécessaire de l'ouest à l'est, du nord au sud, et *vice versâ*. Par suite de cette disposition, brouillards, vapeurs, toutes les exhalaisons locales, ou charriées par les vents, se trouvent refoulées dans cette anse de plus d'une lieu d'étendue, en tous sens, et forment un cloaque d'infection, d'où, sous l'influence de la chaleur, s'élèvent par leur légèreté, les miasmes qui portent les épidémies dans les contrées voisines.

Dans ces épidémies désastreuses qui moissonnent le plateau du *Roumois* et les hauteurs des environs de Pont-Audemer, les habitans de la vallée du Marais-Vernier, quoiqu'ense-

Digitized by Google

velis dans les brumes infectes, où fermentent les miasmes les plus destructeurs, n'en sont pas toujours le plus maltraités. L'air humide, l'acide carbonique, des émanations fangeuses, dont la partie pondérante se précipite le soir, à mesure que le soleil s'éloigne et que le froid la condense, pour eux sont les agens le plus à redouter. Aussi des fièvres intermittentes, des œdèmes, avec un caractère plus aigu, des diarrhées, des *péripneumonies fausses*, des catarrhes, des fièvres abdominales muqueuses, adynamiques, et généralement des maladies toutes signalées par une sorte de *colluvies serosa*, forment, à la rigueur, le répertoire de leurs affections morbifiques.

L'ataxie que l'on observe quelquefois, peut être un effet de l'action des miasmes; mais également le résultat de l'insalubrité des habitations, de la malpropreté des habitans, d'un mauvais régime alimentaire, de leurs imprudences lors de l'invasion des maladies, autant que de la virulence des gaz qu'ils respirent.

Les plus pernicieux, les plus subtils, les miasmes véritablement nécateurs, les gaz azote, l'hydrogène carboné, sulfuré, phosphoré, d'une pesanteur spécifique moindre que les couches inférieures de l'atmosphère, sont au-dessus de leurs têtes. Aussitôt que la chaleur les raréfie, ils quittent leur foyer, gagnent rapidement les régions plus élevées, se répandent, c'est alors qu'en raison de la pesanteur variable de l'air atmosphérique, ils descendent, remontent et séjournent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; avec le concours de causes locales, ou températures favorables, acquérant une plus grande force d'action, ils constituent des maladies épidémiques, sporadiques, peut-être contagieuses et compliquent, en les aggravant, les affections endémiques les plus bénignes.

Digitized by Google

Je répéterai donc encore une fois, sans parler du bénéfice des productions, que le Marais-Vernier, réceptacle des miasmes les plus pernicieux, sous le rapport de la salubrité publique, exige un prompt desséchement.

VIII.

Moyens de prévenir les influences méphytiques du Marais-Vernier, dans le cas d'invasion du choléra-morbus, ou de tout autre épidémie désastreuse.

On observera sans doute que le desséchement du Marais-Vernier ne peut s'obtenir aussi promptement que nous le désirons. Qu'il faudrait pour cela, non quelques semaines, mais plusieurs mois; que nous sommes dans la saison de l'hiver; que l'eau maintenant est au-dessus des litières, enfin qu'il est impossible d'élargir les fossés et de construire des machines propres à l'écoulement.

On ajoutera, non sans quelque fondement, que cependant le choléra menace; qu'en raison de la température plus ou moins froide, s'il sévit avec peu de violence, il n'est pas anéanti; qu'il sopite et même se maintient en Angleterre, en Allemagne, en Prusse et peut-être ailleurs; qu'il peut conséquemment reparaître au printems, dès les premières chaleurs; que lors même qu'il ne se montrerait pas, il peut survenir à la suite de ce fléau, toute autre épidémie qui, sans être lui, ne sera pas moins meurtrière. S'appuyant de nos propres argumens, on nous rappelera que son miasme producteur trouvant, dans le pays, des fluides propres à l'entretenir, un foyer surtout capable d'en favoriser un grand

Digitized by Google

développement; dans les départemens de l'Eure et de la Seine-Inférieure, telle épidémie que ce puisse être, peut se montrer plus redoutable que nulle part; et l'on demandera quels sont les moyens de la prévenir et d'en arrêter les progrès.

Nous avons, en effet, à-peu-près énoncé précédemment qu'un miasme épidémique, rencontrant des substances analogues ou semblables à ses principes, des produits gazeux animaux ou végétaux hydrogénés, pouvait, par son mélange avec eux, leur imprimer son caractère, les convertir à sa nature, et constituer des foyers de propagation funestes pour les régions voisines.

Nous répondrons, en conséquence, que les bancs de la Seine et le cul-de-sac du Marais-Vernier, sont inattaquables par les moyens chimiques désinfectans; mais que les habitations éparses dans la vallée, étant aussi des foyers de miasmes peut-être non moins dangereux, il est de nécessité première de les assainir.

Outre les vapeurs du marais qui les entourent et les emplissent habituellement; ainsi que nous l'avons dit, les maisons généralement sont mal aérées, mal percées, malpropres, et l'air ne s'y renouvelle jamais, ou que très-difficilement.

Les étables, écuries et lieux de toute espèce, destinés aux animaux domestiques, sont encore plus négligés. Les fumiers épars, ou bien amoncelés sans précaution autour des bâtimens, dont les eaux infectes restent en stagnation dans l'espèce de bourbier qui leur sert de réservoir : là, de tous côtés se fomentent et se produisent les miasmes propagateurs des épidémies régnantes, et conséquemment du

Digitized by Google

choléra s'il arrivait. Une seule de ces habitations peut fournir un cloaque de méphytisme, capable de répandre la maladie à de très-grandes distances.

La première précaution à prendre, et que l'autorité doit impérieusement exiger, est donc l'assainissement des bâtimens de la vallée. Ce sera toujours autant de foyers de moins.

Nous avons énoncé de plus, qu'à l'exception de l'acide carbonique, les miasmes délétères, comme toutes les émanations hydrogénées, avaient une pesanteur spécifique moindre que l'air atmosphérique inférieur; et que dilatés par la chaleur ils gagnaient les régions plus élevées.

Mais sur les hauteurs existent encore des habitations, et malheureusement on y retrouve la même insouciance pour la salubrité, les mêmes produits miasmatiques, les mêmes agens propres à faire surgir des épidémies et des contagions désastreuses. C'est à ces degrés d'élévation que se portent d'abord les gaz putrides volatilisés, et si l'on en juge par le caractère pernicieux des affections qui, depuis le commencement de l'été jusqu'en automne, s'observent sur les hauteurs et dans les plaines du *Roumois*, on ne peut douter de leur virulence.

Il faut donc avoir, pour les métairies et habitations quelconques des plaines supérieures, la même sollicitude, que pour celles de la vallée du marais. Leur position au-dessus des côtes, la grande liberté qu'a l'air de circuler autour d'elles, ne doivent pas inspirer trop de sécurité. La prudence et le salut des habitans eux-mêmes, commandent que, toutes, on les soumette aux réactifs désinfectans.

Digitized by Google

L'opération n'est pas difficile, plus que les matières ne sont dispendieuses.

Quant au Marais-Vernier, réservoir immense d'exhalaisons pestilentielles, et qu'il produit, et que lui apportent les vents des bancs de la Seine : s'il n'est pas de moyens de les décomposer, de s'opposer à leur expansion dans l'atmosphère, il en est au moins d'en détruire une grande partie.

Bien que les dommages que pourrait occasionner l'application de ces moyens, soient de peu d'importance ; pour éviter des réclamations mal sonnantes, ou plutôt les criailleries de l'égoïsme, nous croyons ne devoir les conseiller que dans le cas où le choléra se montrerait à des distances rapprochées, telles que le Hâvre ou Rouen.

Le premier serait, en prenant toutes les précautions nécessaires, pour empêcher l'accès des eaux de la Seine, de tenir le cul-de-sac du marais submergé, de manière à ce que la vase ne restât nulle part à découvert. Par ce moyen on comprimérait d'abord les émanations de ce vaste foyer putride; celles qui proviendraient des bancs de la Seine, alors isolées, peut-être en partie absorbées par l'eau de l'inondation, ne trouvant plus de facteurs propres à former de nouvelles combinaisons méphytiques, lors même qu'elles seraient encore dangereuses, agiraient avec beaucoup moins d'intensité.

Si donc le choléra, vers la fin de l'hiver ou le commencement du printems, paraissait dans une contrée ou dans l'autre, soit de la Haute ou Basse-Seine, soit de la vallée de Risle et environs, le premier moyen, pour ne pas

Digitized by Google

dire le plus sûr, serait de fermer les fossés d'écoulement et de tenir le marais inondé à la plus grande hauteur possible.

Dans le cas où la maladie ne se montrerait qu'en été, lorsque les eaux seraient écoulées et disparues, pour obvier à l'exhalaison des gaz hydrogénés et des miasmes délétères, qui sous l'influence de la saison, pourraient s'élever du limon resté sur le sol, il est encore une ressource : c'est de mettre le feu aux litières, l'incendie non-seulement découvrirait la surface marécageuse, en hâterait la dessication complète, mais enflammerait en même-tems les matières hydrogénées sulfureuses, charbonneuses et phosphorées qui pourraient s'y trouver; romprait les affinités des élémens miasmatiques et détruirait les combinaisons déjà formées et prêtes à s'exhaler.

Les moyens que je propose paraîtront sans doute, au premier coup-d'œil, violens et gigantesques, les dommages pourtant se réduisent à quelques mauvaises prairies, d'un produit très-minime, qui resteraient submergées, au sacrifice de litières qui ne valent pas les frais de la récolte, dont les neuf dixièmes sont perdus tous les ans, restent à pourrir sur le sol, et sont une source nouvelle de miasmes putrides et pestilentiels.

Avec ces dommages à-peu-près insignifians, que l'on compare les désastres que produirait dans les départemens de l'Eure, de la Seine-Inférieure, du Calvados et autres, peut-être, une épidémie de choléra-morbus, ayant pour centre de ses effluves, pour foyer de propagation, le Marais-Vernier déjà si funeste par les affections pernicieuses, que chaque année il détermine.

Digitized by Google

Les mesures que nous proposons, relativement à ce marais, peuvent s'étendre à tous les marais qui lui sont analogues.

Quant à ceux de la vallée de Risle et autres, offrant des conditions semblables, on ne peut guères atteindre et combattre les vapeurs délétères, que par l'assainissement des habitations; ou les prévenir, qu'en multipliant les fossés, et leur donnant les dimensions capables d'opérer un prompt écoulement. Plutôt le terrain sera desséché, moins les exhalaisons seront dangereuses.

Nous ajouterons que s'il existe des routoirs dans les environs, ou dans tout autre parage, tant que sévira l'épidémie, ne fût-ce que dans des contrées à quelque distance, il est de nécessité, que les autorités interdisent le rouissage et forcent les propriétaires à les tenir remplis d'eau. Ces établissemens sont des laboratoires d'azote et surtout d'acide hydro-sulfurique, le plus pernicieux de tous les miasmes. Pour s'opposer à son émanation, le moyen le plus efficace est de laisser les vases en repos et chargées de plusieurs pieds d'eau.

Digitized by Google

INSTRUCTION POPULAIRE

Sur les premiers signes du Choléra, et sur les soins à donner aux personnes qui en sont atteintes, extraite des rapports publiés par l'Académie royale de Médecine.

Le choléra épidémique ne se déclare guère d'une manière soudaine : presque toujours plusieurs symptômes en signalent d'avance l'invasion.

C'est dès l'apparition de ces accidens précurseurs qu'il faut se presser de les attaquer vivement ; l'expérience l'a démontré, ce traitement de prévoyance a d'immenses avantages contre chaque cas en particulier et contre l'épidémie en général. Quand on peut ainsi combattre à tems les symptômes qui servent d'acheminement au choléra, on a toute chance d'arrêter la maladie dans son principe, ou du moins de lui préparer une issue facile et favorable.

Les plus fréquens de ces symptômes avant-coureurs sont les borborygmes ou grouillemens d'entrailles, la colique, le dévoiement.

Aussitôt qu'ils se déclarent, même à des degrés faibles, que l'on se hâte de prendre du repos, de garder le lit et de faire diète.

A cela joignez :

Un bain de jambes très-chaud, d'un quart-d'heure de durée, pris immédiatement avant de se mettre au lit, et que l'on a rendu plus actif en y ajoutant du sel, du savon, du vinaigre ou de la moutarde en poudre ;

Digitized by Google

Des cataplasmes faits avec la mie de pain, la pomme de terre, ou la farine de lin délayées dans une forte décoction de têtes de pavot; ou bien ces mêmes cataplasmes préparés à l'eau, et arrosés de laudanum: on en recouvre tout le bas-ventre, et l'on a soin de maintenir ces cataplasmes constamment chauds et humides.

Une infusion de fleurs de mauve, de violettes, de tilleul, ou bien de l'eau de riz légère et que l'on donnera par demi-tasse toutes les heures avec la gomme arabique;

Des demi-lavemens ou des quarts de lavement avec la décoction soit d'amidon, soit de son, auxquels on ajoute moitié d'une forte décoction de têtes de pavot ou de feuilles de laitue, et mieux encore six à huit gouttes de teinture de Rousseau, ou quinze à vingt gouttes de laudanum de Sydenham.

Si les accidens persistent et augmentent, on aura recours à des moyens plus actifs.

Aux personnes d'un tempérament faible, lymphatique, lorsque la langue est molle, épaisse, humide et recouverte d'un enduit blanchâtre, jaunâtre, on donne l'ipécacuana, et l'on soutient les effets du vomissement par de fréquentes doses d'eau chaude (1).

Chez les individus jeunes, robustes, sanguins, sujets aux inflammations, on emploie les sangsues appliquées à

---

(1) Ayez trente ou quarante grains d'ipécacuana en poudre divisés en trois doses égales, à prendre à demi-heure de distance l'une de l'autre; ou bien un gros d'ipécacuana concassé, pour huit onces de décoction, donné en trois fois et à demi-heure d'intervalle.

Digitized by Google

l'anus ou sur le bas-ventre. Souvent on fait précéder les sangsues d'une saignée du bras plus ou moins considérable, suivant l'âge et les forces du malade.

Toutefois pour décider de la nécessité de l'ipécacuana ou de la saignée dans ces circonstances, l'avis d'un homme de l'art serait fort désirable.

Le soir à l'heure du sommeil, on prend une pillule d'extrait gommeux d'opium d'un grain, ou une pillule de cynoglosse de cinq grains. On peut prendre aussi soit deux gros de diascordium, soit un gros de thériaque dans un tiers de lavement, plusieurs fois dans les vingt-quatre heures.

On fait usage des sinapismes appliqués successivement aux pieds, aux jambes, aux cuisses, et même sur l'abdomen. Les sinapismes sont dans cette période d'une grande efficacité (2).

Les borborygmes, la colique, le dévoiement ne sont pas les seuls signes précurseurs du choléra: il s'annonce encore quelquefois par des douleurs au creux de l'estomac, par le manque d'appétit, par des envies de vomir, par des maux de tête, par des lassitudes et par des crampes.

Sans doute l'ensemble des moyens que nous venons d'indiquer, s'applique également à ces derniers symptômes,

---

(2) On prépare un cataplasme émollient, on le saupoudre de farine de moutarde à épaisseur de deux lignes environ, et on l'applique à nu sur les points indiqués. On l'y laisse jusqu'à ce que la douleur soit considérable.

L'ail pilé et formé en pâte, le raifort préparé de même, et aussi des linges imbibés d'eau bouillante peuvent au besoin remplacer les sinapismes.

Digitized by Google

leur localité spécialé exige cependant aussi quelques soins particuliers.

Ainsi, aux douleurs d'estomac et au vomissement, on oppose les applications de sang-sues et de cataplasmes sur le creux de l'estomac, la glace prise fréquemment et par petits morceaux, cinq à six gouttes d'éther dans une cuillerée d'eau fraîche, la portion anti-émétique de Rivière (1).

On combat les crampes par les bains chauds; par les frictions avec les flanelles chaudes; par le massage (2); par des ligatures ou bandes de linge serrées fortement autour des membres, par un liniment composé avec huile essentielle de térébenthine deux parties, laudanum de Sydenham une partie, huile de camomille camphrée une partie, et dont on frotte fréquemment les jambes, les cuisses, les bras et l'épine du dos.

Si les urines commencent à se suspendre, on donnera cinq à six gouttes d'éther nitrique, ou quatre grains de sel de nitre dans une cuillerée d'eau sucrée réitérée toutes les deux heures.

---

(1) La potion de Rivière pourra être préparée ainsi : eau sucrée, trois cuillerées ordinaires, suc de citron, remplacé s'il le faut par du vinaigre et eau de menthe poivrée, laquelle n'est pas indispensable, une cuillerée à café de chaque. Quand on est sur le point de prendre la potion, on y verse un demi-gros de carbonate de soude ou de potasse ou de magnésie, et on avale vite au moment du bouillonnement qui s'exerce dans le mélange.

(2) Cette pratique consiste à manier, presser, pétrir sans cesse à nu les membres et le corps des malades.

Digitized by Google

Quant à la température des boissons en général, on pourra suivre les désirs du malade et les lui donner chaudes, froides ou même glacées, à sa volonté.

Si le refroidissement gagne le malade, on cherchera à le réchauffer par des couvertures suffisantes, par des briques chaudes, par des sachets pleins de son ou de sable bien chauffés, par des bouteilles de grès remplies d'eau bouillante, par le massage, par des frictions sèches et chaudes, par l'urtication, c'est-à-dire, en frappant les membres et le corps, à de fréquentes reprises, avec des orties fraîches.

Mais il faut aussi agir à l'intérieur pour rétablir la chaleur. C'est alors que l'on donnera avec avantage les infusions de menthe, de sauge, de mélisse; le café pur et bien chaud; de petites quantités de vin pur et même le punch.

Dans le but de se prémunir contre l'invasion de la maladie, on sera toujours chaudement couvert. On entretiendra sur soi et autour de soi, dans les vêtemens et dans les habitations, une constante propreté. On aura soin de renouveler souvent l'air des logemens, en ouvrant fréquemment les croisées depuis le lever jusques au coucher du soleil. On ne commettra aucune sorte d'excès. On se garantira de l'humidité et de la trop grande fraîcheur. On évitera les surcharges de l'estomac et les indigestions. On insistera particulièrement sur une nourriture frugale et saine, mélangée autant que faire se pourra, et dans de sages proportions, de viande, de poisson, de légumes frais et de fruits. Ceux-ci devront être toujours de bonne qualité, bien mûrs et pris en quantités modérées.

Avec ces précautions on peut n'avoir aucune crainte de l'épidémie : ce sont-là les véritables, les seuls préserva-

Digitized by Google

tifs de ce mal. Tous les élixirs, tous les vinaigres, tous les sachets et autres prétendus spécifiques contre le choléra, ne sont qu'une insigne tromperie.

Lue et adoptée en séance générale, le 25 août 1832.

Le Secrétaire perpétuel,

E. PARISET.

Nota. La Société du département de l'Eure, désirant seconder les intentions de l'Académie royale de médecine, qui se propose de réunir sur cette cruelle maladie, tous les documens qui peuvent conduire à la bien connaître, invite chacun de MM. les Praticiens domiciliés dans le département, à lui adresser, avant le premier janvier 1833, sous le couvert de M. le Préfet, un rapport sur l'ensemble des cas de choléra qu'il aura traités, et sur les moyens qu'il croirait les plus propres à prévenir le retour de cet horrible fléau, dans la contrée qu'il habite.

Une commission spéciale fera un résumé impartial de tous les rapports qui seront parvenus à la Société, ce résumé sera lu dans la séance publique, qu'elle tiendra pendant la prochaine session du Conseil général, imprimé dans le Recueil de ses actes, et adressé à l'Académie Royale de Médecine.

Digitized by Google

SCIENCES PHILOSOPHIQUES ET HISTORIQUES.

NOTICE historique et archéologique sur le département de l'Eure, par M. Auguste Le Prevost.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉPOQUES GAULOISE ET ROMAINE.

1.° *Histoire des Éburoviques.*

Le chef-lieu du département de l'Eure et une portion étendue de sa circonscription (les arrondissemens d'Evreux et de Louviers et la moitié orientale de l'arrondissement de Bernay) occupent le territoire des Aulerci-Eburovices, l'une des cités de la Gaule-Belgique dont la position géographique est le mieux connue.

Ces Aulerques-Éburoviques formaient avec les Aulerques-Cenomans (Manceaux), et les Aulerques-Diablintes (habitans du Bas-Maine), la confédération des Aulerques qui, dès une époque bien antérieure à la conquête des Gaules par les Romains, avait perdu beaucoup de son ancienne puissance par l'effet de l'invasion et de l'émigration.

Vers la fin du septième siècle avant Jésus-Christ, les nations Kimriques, refoulées vers l'Occident par les peuples Teutoniques, passèrent le Rhin et se précipitèrent sur le nord de la Gaule; l'invasion se dirigea principalement le

Digitized by Google

long de l'Océan, vers les contrées nommées Armoriques, (c'est-à-dire Maritimes); une partie des anciens habitans resta mêlée à la population conquérante; une autre portion appartenant surtout aux Aulerques et aux Carnutes (habitans du pays Chartrain), se réfugia chez les Bituriges (1), les Eduens (2), et les Arvernes (3). Quelques-uns des Aulerques s'établirent dans le voisinage des Eduens et s'associèrent à leur confédération sous le nom d'Aulerques-Brannoviques (4).

Les autres émigrans entraînèrent avec eux une portion de leurs hôtes sous le commandement de Bellovese, le Biturige. Ce fut en l'an 587, qu'après avoir porté secours aux Massaliotes (habitans de Marseille) contre les Ligures, ils franchirent les Alpes par le Mont-Genèvre, battirent les Etrusques sur les bords du Tésin, et s'établirent dans un pays nommé Isombrie ou Insubrie, parce qu'il était déjà habité par des Gaulois. Ceux-ci qui avaient passé les Monts dès le quatorzième siècle avant Jésus-Christ, étaient soumis aux Etrusques depuis une époque voisine de l'an 1000. Bellovese fonda la ville de MEDIOLANUM, aujourd'hui Milan, dont le nom rappelait aux émigrans celui du chef-lieu des Aulerques Eburoviques (MEDIOLANUM AULERCORUM).

On conçoit facilement que dans cette grande perturbation, les Aulerques aient dû perdre beaucoup de leur puissance et

---

(1) Habitans du Berry.

(2) Habitans du territoire d'Autun.

(3) Habitans de l'Auvergne.

(4) *Aulerci-Brannovices*. D'Anville les place dans le Brionnais, petit pays situé entre Autun et la Loire, et dont le chef-lieu est Semur en *Brionnais*.

Digitized by Google

de leur territoire primitif. Cependant nous pensons qu'à l'époque de la conquête des Gaules par les Romains, les trois parties de ce territoire étaient encore contigues, et que la contrée aujourd'hui connue sous le nom de Perche devait s'y trouver comprise. Il est difficile de supposer en effet que l'une des trois tribus confédérées fût obligée de traverser une population étrangère pour communiquer avec les deux autres.

C'est en l'an 57 avant Jésus-Christ, que Publius Crassus fut chargé par César d'aller à la tête d'une légion établir la domination romaine dans toutes les cités armoriques, parmi lesquelles sont indiqués les Aulerques (1), quoiqu'il ne paraisse pas que leur territoire se soit jamais étendu jusqu'à l'Océan, César ne nous dit point de quels Aulerques il a voulu parler, mais il est visible que c'est des Eburoviques, puisque ce furent ceux-là qui se révoltèrent l'année suivante. D'ailleurs, ils ne pourrait y avoir de doute qu'entre eux et les Cenomans, attendu que quand il parle des Diablintes, il ne les désigne point comme Aulerques. Or les Cenomans étaient bien plus éloignés des côtes que les Eburoviques, immédiatement contigus aux cités maritimes et riverains d'un grand fleuve près de son embouchure.

L'année suivante, ces mêmes Eburoviques prirent la part la plus active au soulèvement des cités armoriques; ainsi que leurs voisins les Lexoviens, ils égorgèrent leur Senat qui ne voulait pas se mettre à la tête de l'insurrection (2), fermèrent leur portes et allèrent se joindre à Viridovix, chef de

(1) Cæs. de bell. gall. L. II C. 34.

(2) M Rever réclame contre cette imputation. Mémoire sur les ruines du Vieil Evreux, publié par ordre de la Société d'Agriculture de l'Eure. — Juin 1827. Vol. in-8.°, p. 193.

Digitized by Google

l'armée insurgée. (1). Notre savant ami, M. de Gerville, a retrouvé dans le département de la Manche, sur les limites des cantons de Periers et de la Haye-du-Puits, l'emplacement des deux camps occupé par Q. Titurius Sabinus, lieutenant de César, et par le chef gaulois (2).

Dans l'automne de la même année, César, après avoir dévasté et incendié le territoire des Morins (3) et des Menapiens (4), ramena ses troupes prendre leurs quartiers d'hiver chez les Aulerques, les Lexoviens et les autres cités armoriques qui avaient tenté de secouer son joug (5).

En l'an 52 avant Jésus-Christ, les Eburoviques prirent encore part au soulèvement dirigé par Vercingetorix et eurent à fournir à l'armée insurgée un contingent de trois mille hommes, comme leurs voisins les Lexoviens et les Bellocasses (6). Celui des Cenomans s'éleva à cinq mille, peut-être en y réunissant la part des Diablintes. Dans ce dénombrement les Eburoviques sont exclus de la liste des

---

(1) Cæs. L. III. C. 17.

(2) Archives Normandes. Premier vol., p. 100. — 107.

(3) Ce territoire des Morins occupait le même emplacement que l'ancien évêché de Terouenne, qui, depuis le traité de Cateau-Cambresis, forma, par son démembrement, ceux de Saint-Omer, de Boulogne et d'Ypres.

(4) Peuple maritime, occupant un territoire situé au nord de celui des Morins.

(5) Cæs. ibid. C. 29.

(6) Ou Velocasses (habitans du Vexin).
Cæs. L. VII. C. 75.

Les Calètes et les *Unelli* fournirent six mille hommes, les *Parisii* huit mille, les Carnutes douze mille. Il fut demandé dix mille aux Bellovaques, qui ne se déterminèrent qu'après beaucoup d'instances, à en envoyer deux mille.

Digitized by Google

cités armoriques où nous venons de les voir inscrits précédemment. Cette contradiction nous montre avec quelle réserve on doit admettre les données fournies par César, relativement à la géographie de la Gaule.

Le vieux général gaulois Camulogène, qui avait dirigé avec tant de courage et d'habileté, dans la même année, l'armée de ses compatriotes rassemblés dans Lutèce, était un Aulerque. César ne nous dit point à laquelle des trois cités de ce nom il appartenait, mais le voisinage des lieux nous autorise à le réclamer pour les Eburoviques.

2.° *Limites du territoire.*

C'est en général par la circonscription des anciens diocèses, que l'on peut se faire une idée de celle des cités gauloises sous l'empire romain, d'après laquelle ils se sont ordinairement moulés. Or, le diocèse d'Evreux était autrefois borné au N. et au N.-E. par la Seine, qui le séparait du Vexin-Normand, à l'E. par le Mantois, au S. par les rivières d'Avre et d'Eure qui le séparaient du pays Chartrain, à l'O. par la Charentonne qui le séparait du Lieuvin, puis au N.-O. par le Roumois. On voit ainsi qu'il ne renfermait du département de l'Eure actuel que la portion comprise dans les arrondissemens d'Evreux, de Louviers et la moitié orientale de l'arrondissement de Bernay, comme nous venons de le dire; mais en revanche il s'étendait fort au-delà vers le S.-O. où toutes les communes du canton de L'Aigle [moins une (1)], et la moitié de celles du canton de la Ferté-Fresnel (2) en dépendaient. On peut donc

(1) Beaufay.

(2) Anceins, La Ferté-Fresnel, Gauville, Glos, La Gonfrière, Marnefer, Notre-Dame-du-Bois, Socanne, Saint-Michel, Saint-Nicolas et Saint-Pierre-de-Sommaire.

Digitized by Google

croire que sous la domination romaine et même auparavant, plusieurs de ces limites étaient celles des Aulerques-Eburoviques, au moins au N. et au N.-E. du côté des Velocassses, au S. du côté des Carnutes, et à l'O. du côté des Lexoviens, où la Seine, la Charentonne et l'Avre leur offraient des frontières naturelles.

Ces limites sont beaucoup moins certaines au N.-O., à l'E. et au S -O., surtout pour les tems antérieurs à la conquête romaine. Nous avons déjà exprimé ailleurs l'opinion que la partie du Roumois, comprise entre la Seine et la Rille, n'avait dû être annexée au territoire des Velocasses, qu'à l'époque de la refonte des cités gauloises par les premiers empereurs, ou de l'élévation de *Rotomagus* (aujourd'hui Rouen,) au rang de métropole de la seconde Lyonnaise On peut donc supposer que ce canton aurait appartenu antérieurement aux Eburoviques, et qu'ils y auraient trouvé dans la Rille et la Seine des frontières parfaitement établies; cependant il est également possible que le Roumois ait fait partie du territoire des Lexoviens; mais cette dernière hypothèse nous paraît moins probable, à cause de l'absence de limites naturelles.

Nous venons de voir que du côté du S.-O. l'ancien diocèse d'Evreux s'étendait fort au-delà de la circonscription actuelle du département de l'Eure; il est probable que le territoire de la confédération aulerque comprenait une bien plus grande partie du département de l'Orne et surtout le Perche entier, soit que ces portions, aujourd'hui distraites des diocèses qui l'ont remplacée, appartinssent aux Eburoviques ou aux Cenomans. Notre respectable confrère, M. Vaugeois, pense qu'elles dépendaient de ces derniers et que c'étaient la Commanche, l'Huisne et le Loir qui ser-

Digitized by Google

vaient de limites entre eux et les Carnutes. D'après cette hypothèse, à laquelle nous n'avons rien à opposer, le territoire des Eburoviques ne se serait pas avancé vers le midi au-delà des limites de l'ancien diocèse d'Evreux. Toutefois un passage d'Orderic-Vital que nous avons déjà signalé à l'attention de nos concitoyens, prouve combien les limites des évêchés étaient encore confuses au onzième siècle dans ce quartier, puisqu'il y existait des contrées étendues vers les confins des diocèses de Lisieux, de Séez et d'Evreux, qui ne dépendaient d'aucun d'eux et dont les seigneurs choisirent librement, entre les prélats voisins, celui qui leur convint le mieux (1).

La mention dans un acte de 690 (1) d'un Faverolles appartenant au territoire d'Evreux, et que nous prenions pour la commune de ce nom, voisine de Nogent-le-Roi, nous avait fait supposer que les limites des Eburoviques auraient pu, à une date quelconque, s'étendre jusques-là et embrasser tout le pays de Madrie de l'époque Carlovingienne, lequel était borné comme on sait, par la Maudre, la forêt Iveline, l'Eure et la Seine. Mais un examen plus

---

(1) *Nam Geroius.... postquam Helgonis Fiscum* (les terres de Montreuil-l'Argillié et d'Echauffour), *ut suprà dictum est, obtinuit, incolas illius patriæ de quo episcopatu essent inquisivit. Illi autem dixerunt se nullius episcopatus esse. At ille : hoc omninò injustum est ; absit à me ut sim sine pastore et jugo ecclesiasticæ disciplinæ ! Deinde quis vicinorum præsulum religiosior esset investigavit. Agnitisque virtutibus Rogerii Lexoviensis episcopi, ei totum honorem suum subjugavit, et Baldricum de Balgenzaio* (Bocancé), *generosque suos Wascelinum de Ponte Erchenfredi* (Echanfré), *et Rogerium de Merula* (le Merlerault), *terras suas quæ simili libertate abutebantur præfato pontifici similiter submittere persuasit*, Ord. Vit. l. III. p. 164.

Digitized by Google

attentif nous porte à croire que c'est de Faverolles près Conches qu'il s'agit dans cet acte. L'existence d'un village nommé Fains (Fines) sur les bords de l'Eure, aux environs de Pacy, paraît indiquer d'une manière incontestable, qu'au moins sous la domination romaine, le territoire des Eburoviques s'arrêtait à cette rivière, bien au-dessous de sa jonction avec l'Avre.

Il n'existe aucune difficulté sur les cités auxquelles ont appartenu les portions du département, étrangères au territoire des Eburoviques. L'arrondissement des Andelys rappelle encore, par son nom de Vexin (qu'on écrivait au moyen âge Veulquessin), ses habitans primitifs, les Velocasses. Le Roumois (*Pagus Rotomagensis*), ne dépendait pas moins visiblement de leur capitale, sous la domination romaine. Toute la portion des arrondissemens de Bernay et de Pont-Audemer, située au-delà de la Charentonne et de la Rille, atteste également par son nom de Lieuvin, qu'elle appartenait aux Lexoviens, comme elle a fait encore partie du diocèse de Lisieux, jusqu'à la révolution.

3.° *Provinces dont ce territoire a fait partie.*

Le territoire des Aulerques Eburoviques, compris dans la Celtique avant la conquête des Gaules, fit successivement partie de la Lyonnaise, sous Auguste, puis de la seconde Lyonnaise après sa création par Dioclétien, vers la fin du troisième siècle; le démembrement qu'éprouva plus tard cette province ne l'en fit point sortir, mais

---

(1) *Villa Favariolas quæ est in pago Ebrocino super fluvium Siega cum omni jure et termeno (sic) suo.* Hist. de St. Denis; pièces justif. p. 10.

Digitized by Google

sépara ses habitans de leurs confédérés les Cenomans et les Diablintes qui passèrent dans la troisième du même nom.

4.° MEDIOLANUM AULERCORUM, *chef-lieu des Eburoviques; ses médailles; ses monumens romains.*

Le chef-lieu de la cité des Aulerques Eburoviques, portant le nom de *Mediolanum-Aulercorum*, était situé dans l'emplacement de la commune actuelle du Vieil-Evreux (1). On connaît plusieurs médailles de cette ville ou plutôt des Eburoviques. Bouteroue en a publié deux (2), que nous reproduisons ici malgré l'infidélité visible avec laquelle elles ont été exécutées; on sait combien les artistes de son époque se faisaient peu de scrupule d'affadir, en les copiant, ces types barbares. L'une de ces médailles porte d'un côté le relief d'un cheval libre et courant, avec la légende AVLERCO, en chef, et une étoile en pointe. Le revers présente le sanglier gaulois, avec la légende EBVROVI, et certain objet semi-circulaire au-dessous, que l'auteur prend pour la moitié d'un bouclier. L'autre est semblable du côté du cheval; mais sur le revers on voit deux bœufs, et le même objet semi-circulaire que nous venons de décrire, et qui, ici, indique peut-être un char. Il est surmonté

(1) On peut croire que, dans l'origine, *Mediolanum* était le chef-lieu non seulement des Eburoviques, mais encore des autres Aulerques, puisqu'il est nommé constamment *Mediolanum-Aulercorum* et non pas *Eburovicum*. Il serait même permis de supposer, d'après cette dénomination, que les Eburoviques avaient la prééminence sur leurs confédérés et formaient les Aulerques proprement dits. Aussi les voyons-nous souvent appelés Aulerques sans autre désignation.

(2) Recherches curieuses des monnaies de France, 1666, in-folio, p. 40 et 41.

Digitized by Google

d'une petite figure humaine. Au-dessous des bœufs on lit à rebours la légende EBVROVICES.

M. Mionnet a publié dans son Catalogne (Gaule Lyonnaise), cinq médailles des Eburoviques (1), dont trois

(1) Description de médailles antiques grecques et romaines. I. Gaule Lyonnaise, p. 80 et 81.

206. AVLIRCV. Tête casquée à gauche. R. Homme combattant un lion, au-dessous un sanglier, etc. AE. 5.

207. IIVÇVIX. Tête de femme à droite. R. Cheval en course, au-dessous un sanglier et divers symboles. AE. 3.

208. AVLIRCO. Cheval en course, à droite, dessous une étoile. R. EBVROVICO. IV. Sanglier marchant à droite, dessous un symbole inconnu. AE. 5.

209. Autre presque semblable. AE. 5.

Ibid. Suppl. I. p. 147.

148. AVLIRCO. Cheval libre à droite, dessous étoile. R. EBVROVICOIV. Sanglier marchant à droite, dessous un casque sur un tronc d'arbre.

Il ne nous paraît pas bien constant que la seconde de ces médailles appartienne aux Eburoviques, à moins qu'on ne doive y lire IBRVIX comme a fait M. de Stabenrath, au lieu de la légende inintelligible consignée dans l'ouvrage de M. Mionnet.

Digitized by Google

se rapprochent beaucoup de la première que nous avons donnée ci-dessus, d'après Bouteroue. Il en est de même d'une autre médaille de ce peuple trouvée dans les ruines de *Mediolanum aulercorum* et faisant partie de la collection de M. Guerard, d'Evreux, qui a bien voulu nous permettre de la faire graver. Quoique cette précieuse relique monétaire des Eburoviques soit assez fruste, nous nous félicitons de pouvoir en insérer ici une copie parfaitement exacte, grâce aux soins de MM. H. Langlois et Brevière (1), et nous prions nos lecteurs de l'admettre comme un type beaucoup plus authentique que les infidèles figures de Bouteroue.

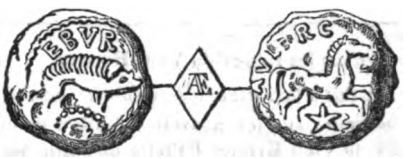

Les Romains avaient paré la ville des Eburoviques de leurs monumens et des produits de leurs arts. Un aqueduc de quatre lieues de longueur, des bains, un vaste théâtre, des mosaïques, de nombreuses constructions, dont les unes paraissent avoir appartenu à un temple, et les autres à des maisons particulières, une grande quantité de médailles, de fragmens de marbre, des monceaux de poterie, de tuiles et de briques, sont les principaux débris qui en

(1) On trouve une figure de cette médaille dans le rapport fait à la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, par M. de Stabenrath. Bulletin de cette Société, N.° 5, Janvier 1831. L'auteur a décrit et figuré deux autres médailles qu'il regarde comme provenant également des Eburoviques, mais elles ne nous ont pas paru assez authentiques pour que nous dussions les faire figurer ici.

Digitized by Google

aient subsisté jusqu'à nos jours, et ne laissent aucun doute sur son emplacement. Ne pouvant traiter ici de ces objets avec les détails nécessaires, nous nous contenterons de renvoyer aux excellentes descriptions qui nous ont été données par feu notre vénérable et savant ami, M. Rever (1), et par notre confrère, M. de Stabenrath (2). Une inscription, la seule à notre connaissance qui y ait été trouvée, atteste le culte d'une divinité locale, le Dieu Gisay, particulière aux Eburoviques (3).

Mediolanum-Aulercorum est cité deux fois dans l'itinéraire d'Antonin, savoir pour une route qui y conduisait directement de *Juliobona* (Lillebonne) (4), et pour une

---

(1) Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux.

(2) Rapport fait à la Société d'Agriculture, etc. de l'Eure, par M. de Stabenrath, sur les nouvelles fouilles qu'elle avait fait entreprendre au Vieil-Evreux. Bulletin de cette Société. — Janvier 1831.

Tous les objets recueillis dans les fouilles du Vieil-Evreux sont restés déposés dans la collection départementale de l'Eure.

(3) G. DEO GISACO
VRIGIVS AGRI
. . LA DE SVO PO
SVIT.

Voyez au sujet de cette divinité et de la singulière manière dont son nom figure dans la légende de saint Taurin, notre Mémoire sur la châsse de ce Saint.

On trouve dans les actes du martyre de saint Péregrin, premier évêque d'Auxerre, des traces du culte d'un Dieu dont le nom AEOLERCUS présente des rapports remarquables avec celui des Aulerques. Voyez D. Brezillac, Dict. topog. des Gaules. Labbé, Bibl. Manusc. I. p. 526.

(4) Iter a Juliobona Mediolanum. M. P. XXXIII.

Digitized by Google

autre route de Rouen à Paris (1), passant par *Uggade* (le Pont-de-l'Arche), *Mediolanum*, *Durocasis* (Dreux), et *Diodurum* (Jouarre).

Plus heureux que la plupart des autres villes de la seconde Lyonnaise, *Mediolanum* subsista jusqu'à la fin du quatrième siècle. Ammien-Marcellin qui écrivait vers 390, le cite immédiatement après Rouen et Tours (2), au nombre des quatre villes les plus remarquables de cette province, dont on n'avait pas encore démembré les territoires qui formèrent plus tard la troisième du même nom. Les médailles les moins anciennes qu'on ait trouvées dans les fouilles sont de Gratien, mort à Lyon, le 25 août 383. Enfin on le voit cité et figuré à la manière des chefs-lieux encore existans dans la carte de Peutinger, exécutée à la fin de ce siècle ou dans le commencement du cinquième (3). Ce n'est pas qu'on n'ait trouvé dans les

---

(1) Iter a Rotomago Lutitiam usque. M. P. LXXVII. sic.

VGGADE.	M. P.	IX.
Mediolano Aulerconum.	M. P.	xiiii.
DVROCASIS.	M. P.	XVII.
DIODVRO.	M. P.	XXII.
LUTITIA.	M. P.	XV.

(2) *Secundam enim Lugdunensem Rotomagi et Turini, Mediolanum ostendunt et Tricassini.* Amm. Marcell. L. XV.

C'est par erreur que Troyes figure ici dans la seconde Lyonnaise, tandis qu'il appartenait réellement à la première, dont il ne sortit plus tard que pour passer dans la quatrième.

(3) Les autres chefs-lieux voisins figurés comme encore existant sur la carte de Peutinger, sont *Ratumagus* ou *Rotomagus* (Rouen), *Cæsaromagus* (Beauvais), *Autricum* (Chartres), *Subdinum* ou *Suindinum* (le Mans), *Nudionum* (Séez, suivant M. de Gerville; pour nous, nous ne voyons dans ce nom

Digitized by Google

ruines de cette ville des traces de grands ravages et de réparations imparfaites qui attestent des désastres antérieurs (1), provenant probablement des guerres civiles et invasions qui désolèrent si souvent cette partie des Gaules; mais il n'en est pas moins constant que sa destruction ne peut dater que des premières années du cinquième siècle. On ne saurait supposer en effet qu'elle ait eu lieu à la fin du quatrième, époque où l'égl se voisine de Rouen jouissait, sous l'administration de saint Victrice, d'une paix si profonde. Quoique les Saxons infestassent depuis long-tems le littoral voisin, et y eussent probablement déjà formé des établissemens, nous sommes moins porté à leur attribuer cette destruction qu'aux Alains, aux Huns, aux Vandales, et autres peuples barbares, qui dévastèrent les Gaules, de 406 à 409, et de l'invasion desquels on trouve des traces dans des contrées voisines bien plus rapprochées de la mer (2). Un fragment d'une lettre de saint Jérôme, écrit dans le courant de cette dernière année, nous paraît ne

---

qu'une altération de celui de *Neodunum* (Jublains), chef-lieu des Diablintes,) *Argenus* (Argences, suivant M. de Gerville). *Noviomagus* (Lisieux), n'est pas même cité; *Juliobona* (Lillebonne), et *Lutetia* (Paris), ne sont qu'indiqués comme des lieux de passage, et non représentés; les figures de *Cosedia* (Coutances), *Samarobriva* (Amiens), *Juliomagus* (Angers), offrent quelques différences, et surtout une ligne courbe autour de leur base, qui nous paraît indiquer des fortifications, des retranchemens, tandis que les autres chefs-lieux, et *Mediolanum* en particulier n'auront dû être que des places ouvertes.

(1) Mémoires sur les ruines du Vieil-Evreux, p. 101.

(2) Les deux communes d'Allemagne, près Caen, paraissent devoir leur origine à une colonie d'Alains restés dans les Gaules, après le départ de leurs compatriotes, et qui se seront établis dans ce territoire, autrefois beaucoup plus étendu. On

Digitized by Google

laisser aucun doute sur la date que nous venons d'assigner à la ruine de *Mediolanum* (1).

5.° *Etablissement romain d'Evreux ; il sert de refuge aux Eburoviques ; introduction du Christianisme.*

Après ce désastre, ceux des habitans qui ne furent point

---

trouve aux environs de Riez en Dauphiné, une commune du même nom et probablement de la même origine. Huit autres encore portant des noms presqu'identifiques, sont dispersées dans diverses parties du royaume et doivent provenir de semblables établissemens. Voyez les Essais de notre respectable et savant ami, M. l'abbé Delarue, sur l'Histoire de Caen. T. 1. p. 551.

(1) *Præsentium miseriarum pauca percurram. Quod rari huc usque residemus, non nostri meriti, sed Dei misericordiæ est. Innumerabiles et ferocissimæ nationes universas Gallias occupârunt. Quidquid inter Alpes et Pyrenæum est, quod Oceano et Rheno includitur, Quadus, Wandalus, Sarmata, Halani, Gipedes, Heruli, Saxones, Burgundiones, Alemanni, et, ô lugenda respublica! hostes Pannonii vastarunt; « etenim Assur venit cum illis! » Maguntiacum, nobilis quondam civitas, capta atque subversa est, et in ecclesia multa hominum millia trucidata; Vangiones, longa obsidione deleti; Remorum urbs præpotens, Ambiani, Attrebatæ, extremique hominum Morini, Tornacus, Nemetæ, Argentoratus, translati in Germaniam. Aquitaniæ, Novemque populorum, Lugdunensis et Narbonensis provinciæ præter paucas urbes populatæ sunt cuncta. Quas et ipsas foris gladius intus vastat fames. Non possum absque lacrymis Tolosæ facere mentionem, quæ ut huc usque non rueret sancti episcopi Exuperii merita præstiterunt. Ipsæ Hispaniæ jamjam perituræ quotidie contremiscunt, recordantes irruptionis Cimbricæ, et quidquid alii semel passi sunt, illæ semper timore patiuntur. Sancti Hyeronimi Epistola XCI, ad Ageruchiam.* Nous avons cru devoir citer en entier ce tableau de la désolation des Gaules, dans les premières années du cinquième siècle, en considération des précieuses données historiques et chronologiques qu'il nous fournit.

Digitized by Google

emmenés en captivité par les barbares, désespérant de relever les ruines de leur ville, et probablement privés d'eau par le mauvais état de leur aqueduc, vinrent se réfugier sur les bords de l'Iton, au sein de l'établissement voisin de leur ancienne demeure, que remplace aujourd'hui la ville d'Evreux. Dans nos précédens travaux sur le même sujet, nous avions supposé que cet établissement ne datait que de l'époque où il reçut les débris de la population de *Mediolanum*, ainsi que cela est arrivé en plusieurs autres endroits; mais il nous est impossible de persister dans cette opinion, aujourd'hui que nous voyons la plupart des voies antiques se diriger vers ce point préférablement au chef-lieu lui-même. Nous ne devons cependant point en conclure que *Mediolanum* ait occupé l'emplacement de la ville actuelle, puisque les faits que nous avons rapportés ne peuvent laisser aucun doute ni sur sa position au Vieil-Evreux, ni sur la prolongation de son existence jusqu'au cinquième siècle; mais seulement qu'à peu de distance de la cité antique, ouverte et sans défense, (ainsi que l'atteste notre observation sur la manière dont elle est figurée dans la carte de Peutinger, et l'absence de tous vestiges de fortifications romaines dans les fouilles faites par M. Rever), s'élevait une place fortifiée de peu d'étendue, vers laquelle les Romains (probablement par des raisons militaires) avaient jugé convenable de faire tendre la plupart de leurs voies, plutôt que vers *Mediolanum* lui-même (1). Ce choix du

(1) Quelques-uns de nos lecteurs penseront peut-être que la cité gauloise primitive aurait occupé l'emplacement d'Evreux, et que ce sont les Romains qui auraient reporté *Mediolanum* au sein de la plaine voisine; mais cette conjecture ne nous paraît pas admissible. Si les Romains avaient trouvé la ville gauloise établie au bord de l'Iton, ils se seraient bien gar

Digitized by Google

point de départ des routes hors de l'enceinte de la ville principale n'est pas, au reste, sans exemple dans les cités voisines. Nous tenons de M. Vaugeois qu'il en est de même à Chartres où les voies romaines partent de la montagne de Léves et non de l'emplacement d'*Autricum*, et nous ne doutons pas que d'autres faits analogues ne viennent se grouper autour de ceux-ci, lorsque le réseau des communications antiques de la Gaule aura été plus scrupuleusement exploré.

On ne connaît point le nom primitif d'Evreux; il est probable que ce fut à l'époque où les débris de la population du chef-lieu s'y réfugièrent, qu'il prit celui de la cité même, *Eburovices*, comme pour indiquer que c'était lui qui la représenterait désormais; au moins est-ce alors que ces applications du nom d'un peuple à une ville ont eu généralement lieu dans les Gaules. Celui-ci est devenu, par une légère altération, *Ebroïcæ*, et en passant dans notre langue, Evreux (1).

C'est au centre de la ville actuelle qu'existent les débris, encore fort reconnaissables dans plusieurs endroits, de l'enceinte romaine d'Evreux. Des fossés arrosés par une dérivation de l'Iton, en dessinent le contour (2), et nous appren-

---

dés de la déplacer pour la porter dans une plaine aride, à laquelle ils n'ont pu faire parvenir qu'au moyen de travaux et de dépenses immenses, les eaux dont ils étaient si avides.

(1) Dans plusieurs manuscrits de la notice de la Gaule, dont quelques-uns remontent jusqu'aux dixième et neuvième siècles, on trouve cette ville désignée comme le chef-lieu de la cité des Evatiques : *Civitas Evaticorum Ebroicas* Ce nom, dont on ignore l'origine, a été reproduit avec une légère altération par Ordéric-Vital, qui appelle Evreux : *urbs Evanticorum*. (L v. p 535).

(2) Cette enceinte offre la figure d'un trapèse, dont les deux côtés parallèles ont l'un deux cents et l'autre cent cinquante toises de longueur; la distance entr'eux est de cent trente toises.

Digitized by Google

nent qu'elle renfermait tout le terrain compris entre les jardins de l'Evêché, l'allée des Soupirs, l'emplacement du château et le bras de l'Iton parallèle à la rue de la *Petite-Cité*, nom donné peut être par les habitans réfugiés de *Mediolanum* à la nouvelle demeure qui leur offrait une image si chétive de l'étendue et de la beauté de leur établissement primitif. Des portions parfaitement authentiques du mur romain, ayant conservé leur revêtement de *boutisses* quarrées et de chaînes de briques ou tuiles antiques, existent encore, 1.° le long de l'allée des Soupirs, près de la salle de spectacle; 2.° au coin S.-O de l'Evêché, près d'une porte creusée pour communiquer avec les anciens fossés maintenant convertis en jardins; et 3.° dans les terrains dépendant de plusieurs maisons de la rue de la Petite-Cité. La ville d'Evreux doit se féliciter de posséder, dans ces fragmens, des preuves authentiques de son origine romaine, et des types bien caractérisés des murs antiques de petit appareil.

Dans cette étroite enceinte de dix à onze acres, le génie des arts n'avait pu élever des monumens semblables à ceux qui décoraient *Mediolanum*. On doit penser toutefois qu'elle n'en était pas complètement privée.

Si l'on en croyait un récit consigné dans le Calendrier historique d'Evreux pour l'année 1750, il aurait été trouvé, en 1652, derrière le jardin de l'Evêché et celui du Doyenné, et vers deux tours qui existaient de ce côté, une grande quantité de pierres travaillées, provenant des débris d'un ancien temple des Païens, entr'autres des piscines, des colonnes, des inscriptions, des statues d'Hercule, de Diane, de Venus, d'autres divinités et beaucoup d'autres monumens antiques. L'architecte, au lieu de profiter de cette découverte et de conserver ces restes précieux de l'antiquité,

Digitized by Google

les aurait fait mettre en morceaux et employer aux ornemens des fenêtres du second étage du château. Il ne subsiste malheureusement aucune pièce à l'appui de cette tradition qui n'a été recueillie qu'un siècle après l'événement, et qui doit être d'autant plus suspecte que l'historien du Comté d'Evreux (Lebrasseur), dont l'ouvrage fut imprimé vingt-huit ans plutôt, n'en a pas fait la moindre mention. Néanmoins nous avons cru devoir la consigner ici comme propre à encourager les habitans de cette ville à surveiller toutes les fouilles qui pourraient etre faites dans l'enceinte romaine, ne fut-ce que pour reconnaître la profondeur à laquelle se rencontre le niveau du sol antique. Nous regrettons beaucoup qu'il n'ait été fait aucune observation de ce genre dans les travaux récens de la construction du théâtre (1).

---

(1) Nous devons à l'obligeance de notre Confrère M. de Stabenrath, la liste suivante des Objets antiques trouvés à Evreux, de nos jours :

1.° Dans un jardin, près du Théâtre, une médaille d'or.

2.° Près de l'Eglise abandonnée de Saint Aquilin, et le long de la voie tendant de Rouen à Chartres, un tombeau Gallo-Romain en pierre calcaire, une meule antique, une amphore brisée, des vases de verre, et des médailles en petit bronze, de Constantin.

3.° Le long de la même voie, portant le nom de vieux chemin de Rouen à Chartres, dans diverses propriétés particulières, des vases funéraires antiques remplis de cendres.

4.° Dans l'enclos de l'Hôpital général actuel, des vases semblables.

5.° Dans les fondations d'une maison faisant partie de l'hôtel de Rouen, près d'une muraille antique, quelques médailles en grand bronze, des Antonins, recueillies et déposées à la Bibliothèque publique, par lui-même.

6.° Dans une fouille, près le pont Saint Thomas, une médaille en argent, de Brutus.

Le premier de ces objets est le seul qui ait été trouvé dans l'intérieur de l'enceinte romaine d'Evreux.

Digitized by Google

C'est entre l'époque où Evreux devint, par la ruine de *Mediolanum*, le principal établissement du pays et la conquête de cette portion de la Gaule par les Francs, c'est-à-dire dans la première moitié du cinquième siècle que Saint Taurin vint prêcher la foi chrétienne dans le territoire des Eburoviques. Tout ce que nous savons de certain sur son compte se réduit à ceci : qu'il fut le premier Apôtre du diocèse d'Evreux; qu'il n'y arriva visiblement qu'après la ruine du chef-lieu primitif (puisque dans le cas contraire, c'est à *Mediolanum* qu'il se serait établi); qu'il fut enterré, suivant l'usage romain, hors de l'enceinte de la ville, dans le lieu où une église lui a été consacrée depuis; et enfin qu'après sa mort il paraît y avoir eu interruption du culte qu'il venait d'apporter. Voyez notre mémoire sur la châsse de ce Saint (1).

Quoiqu'il y ait dans le département un assez grand nombre de lieux dont le nom provient de la langue celtique, nous n'y trouvons point d'autre établissement important d'origine gauloise, que *Mediolanum Aulercorum*; quant aux établissemens romains, indépendamment de celui d'Evreux que nous venons de décrire, les itinéraires nous fournissent le nom des quatre suivans, et une découverte récente nous met à portée d'en signaler un cinquième.

6.° *Autres établissemens romains dans le département de l'Eure.*

1.° CONDATE, aujourd'hui Condé-sur-Iton. On sait que ce nom était donné dans les Gaules, à tous les lieux placés au confluent de deux cours d'eau. Aussi notre Condé se trouve-t-il à la réunion des deux bras de l'Iton, qui se

(1) Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie. T. IV.

Digitized by Google

sont séparés à la hauteur de Francheville (1) ; c'est aussi le point de jonction de la voie romaine de Lisieux (*Noviomagus*) à Paris, par Saint-Germain-la-Campagne, Chambrais, la Barre, Garnanville, Condé, Nonancourt et Dreux, avec une autre se dirigeant suivant notre respectable confrère, M. Vaugeois, de Condé vers Sainte-Ceronne, par Ciutray, Francheville, Bourth, le Theil, etc., et une troisième allant à Chennebrun, par Saint-Ouen-d'Attez, Manouillet, les bois de la Pointellière (2), la Motte, la Taillerie, Mandres, etc. (3). Ces deux dernières voies, dont le pavé en silex est encore fort reconnaissable, ont dix-huit à vingt pieds de largeur. M. Vaugeois pense qu'elles ne se séparaient qu'au bois de Malouis. Il place l'établissement romain sur la rive gauche de l'Iton, depuis la côte au-dessous de l'Eglise de Condé jusqu'au vieux château. Cet espace est occupé par une longue ligne de buttes qu'il croit formées de décombres, et que les habitans appellent *les montagnes*, en ajoutant qu'elles proviennent *de terres apportées dans des hottes*, c'est-à-dire à dos d'homme. C'est-là, et dans les environs, que paraissent avoir été recueillies les médailles trouvées, en grand nombre, à Condé, d'après

(1) Nous tenons de M. Vaugeois le fait constant dans le pays, que le bras de l'Iton, qui passe par Breteuil, ne remonte pas au-delà de la domination Normande, et qu'il a été créé pour arroser les fossés du château, en même-tems qu'une autre dérivation de ces eaux était dirigée vers Verneuil ; mais d'après la disposition du terrain, il nous paraît difficile qu'il n'y ait pas toujours eu, au moins à partir de Breteuil, quelque cours d'eau suffisant pour justifier le nom de *Condé*.

(2) Sur la carte de Cassini, le nom de ce lieu est écrit, par erreur : la Peinellière.

(3) Coup-d'œil sur quelques-unes des voies romaines qui traversent l'arrondissement de Mortagne, par M. G. Vaugeois.

Digitized by Google

les notes de M. Rever (1). Des fouilles, par lesquelles on explorerait ces prétendues *montagnes*, seraient probablement fructueuses. Dans un enclos attenant, voisin de la fontaine Saint-Lambert, et appartenant au sieur Jean Andrieux, on a trouvé des tuiles et briques romaines, des cubes blancs et polis, provenant d'une mosaïque, un canal de trois à quatre pieds de largeur sur cinq à six de profondeur, et dont on a découvert vingt-cinq à trente pieds de long, se dirigeant de la côte vers la rivière, entre deux gros murs romains. Il paraît y avoir des caves et un autre canal sous ce terrain. Dans le champ qui le domine, le sol s'est éboulé récemment sous les pieds des chevaux, et il retentit sous la pioche, de manière à indiquer l'existence de grandes cavités.

Deux autres voies romaines aboutissent à Condé : l'une, dont on doit la connaissance à M. Duwarnet fils, s'y rend d'Evreux par la Trigalle et le Nuisement ; la seconde, qui nous a été signalée par M. De Stabenrath, part de Condé pour se diriger vers Laigle, par Breteuil, le Val-du-Lesme et Rugles. On reconnaît à Condé son emplacement dans un champ appartenant à M. Levacher-Durclé, et situé à deux ou trois cents pas de l'Eglise. Elle y était suivant l'usage antique bordée de tombeaux dont on a trouvé un grand nombre dans ce champ Ce sont de ces auges de pierre calcaire, dont on rencontre des amas considérables sur plusieurs autres points du département, et dont l'usage paraît avoir long-tems survécu à l'époque

(3) M. de Stabenrath a recueilli plusieurs Médailles de grand bronze et du Haut-Empire trouvées à Condé. Il nous atteste que tous les champs environnans et le cimetière lui-même sont remplis de morceaux de briques et tuiles romaines. Dans l'intérieur du village, il a ramassé un bloc de mortier d'une dureté remarquable, provenant d'un mur romain encore existant.

Digitized by Google

Gallo-romaine, à laquelle celles-ci appartiennent incontestablement.

2.° UGGADE. Tout ce que nous savons sur cette station, c'est qu'elle devait se trouver sur la route de *Rotomagus* à *Mediolanum*, à environ neuf lieues gauloises de la première de ces villes et quatorze de la seconde. Quoique le Pont-de-l'Arche soit plus près de Rouen et un peu plus loin du Vieil-Evreux, nous pensons, avec d'Anville, que c'est là qu'il faut placer *Uggade* plutôt qu'aux Damps, comme l'indique M. Rever (1). Il est vrai qu'on a trouvé des médailles romaines et des traces de constructions antiques aux Damps; mais le passage du fleuve nous y paraît à la fois beaucoup plus difficile (2) et plus écarté de la direction à vol d'oiseau. Nous tenons d'ailleurs de M. de Stabenrath que M. Pautin de Villeder, propriétaire de l'ancienne abbaye de Bonport, y a trouvé plusieurs médailles romaines; enfin nous verrons ci-dessous qu'on a reconnu des traces d'anciens bains romains entre les Damps et le Pont-de-l'Arche. Il est probable, d'après ces faits, que l'établissement romain d'Uggade, au lieu de n'occuper que l'emplacement des Damps, suivant l'opinion de M. Rever, s'étendait de là jusqu'à Bonport (dont le nom primitif *Arresdans* semble attester l'identité du territoire), et que le Pont-de-l'Arche est situé au centre de la station antique.

3.° BREVIODURUM. Ce lieu, dont le nom indique un pont sur une rivière, est placé dans l'itinéraire d'Antonin à dix-sept lieues gauloises de *Juliobona* (Lillebonne), et

(1) Mémoire sur le Vieil-Evreux, p. 217 et suiv.

(2) A cause de sa plus grande largeur, des îles et des rochers à fleur d'eau qui y embarrassent la communication d'une rive à l'autre.

Digitized by Google

de *Noviomagus* (Lisieux); dans la carte de Peutinger, à vingt lieues gauloises de *Rotomagus* ou *Ratumagus*. Il avait toujours été indiqué à Pont-Audemer par les géographes et par M. Rever lui-meme, malgré l'impossibilité de trouver trente-quatre de ces lieues sur la route directe de Lillebonne à Lisieux. M. l'abbé Viel et M. Emmanuel Gaillard nous paraissent avoir eu une idée beaucoup plus heureuse en reportant *Breviodurum* au point de jonction de deux routes aboutissant l'une à Lillebonne et l'autre à Lisieux. M. l'abbé Viel adopte Brionne, qui présente en effet une bifurcation bien authentique de ce genre, tendant au Vieil-Evreux et de plus une heureuse analogie de nom avec *Breviodurum*. M. Gaillard préfère le Pont-Autou, passage où il existe en effet une route fort ancienne, de Lisieux à Rouen, rattachée, vers le Marché-Neuf, au vieux chemin d'Alençon à Rouen par Séez, le Merlerault, Cisay, le Sap et Orbec. M. Vaugeois a observé entre ces deux derniers points, des vestiges remarquables d'encaissement pavé, et n'hésite pas à regarder cette communication comme une voie antique. Brionne et le Pont-Autou offrent l'un et l'autre des témoignages incontestables d'établissemens romains, et le choix entre eux est embarassant. Néanmoins, et en attendant que nous ayons recueilli, sur les lieux, de plus amples renseignemens, la ressemblance des noms, la présence d'un camp antique à Brionne, et d'autres circonstances encore dont nous parlerons ci après, nous engagent à y placer BREVIODURUM plutôt qu'au Pont-Autou.

4.° RITUMAGUS. Ce lieu nous est indiqué à neuf lieues gauloises de Rouen sur la route de *Lutetia* (Paris), par *Petromantalum*, dans l'itinéraire d'Antonin (1) et à

(1) Route de *Caracotinum* à *Augustobona* (Troyes).

Digitized by Google

huit seulement, dans la carte de Peutinger. Il est visible, par la distance et la direction, que c'était un lieu de passage sur la rivière d'Andelle. D'Anville le place à Radepont, et M. Rever à Heuqueville, où il avait recueilli une abondante et précieuse moisson d'antiquités. Cette dernière conjecture nous paraît tout-à-fait inadmissible. Quant à nous, nous avons long-tems supposé que *Ritumagus* devait être au Pont-Saint-Pierre, dont le titre de première baronnie normande nous paraît attester l'importance et la fréquentation de son passage pendant le moyen âge; mais la rectitude des alignemens, qui est d'un si grand poids en fait de voies romaines, nous ramène inévitablement de Saint-Clair par Richeville, Ecouis et Bremulle, sinon à R depont même, au moins dans le voisinage, et peut-être à Fleury, où est le passage actuel (1).

Nous n'avons point à nous occuper ici de la station qui suit *Ritumagus*, attendu qu'elle doit être au-delà des limites du département. On sait qu'elle porte le nom de *Petromantalum* dans l'itinéraire, et celui de *Petrum-Viacum* sur la carte de Peutinger (et non pas *Petrum-Viaco* comme on l'écrit ordinairement, en prenant pour un nominatif ce qui est visiblement un datif). *Viacus* est un adjectif dérivé de *Via*, et on le trouve employé dans une inscription en l'honneur de Mercure, pour rappeler que ce dieu présidait aux grands chemins. Nous sommes donc porté à croire, que dans le style barbare de la carte de Peutinger, *Petrum-Viacum* doit signifier une pierre de chemin ou pierre milliaire, et nous

(1) Nous avons d'ailleurs visité dernièrement les fouilles considérables faites au Pont Saint-Pierre pour la construction du nouveau pont, et nous n'y avons trouvé aucuns vestiges d'établissemens romains.

Digitized by Google

plaçons, avec d'Anville, cette station aux environs et un peu au nord de Magny (1).

5.° CANETUM. A ce petit nombre d'établissemens romains, nous en pouvons heureusement ajouter un dernier, dont le nom ne nous a été révélé que bien récemment par la découverte d'une admirable collection de vases d'argent, maintenant déposés au cabinet du Roi, et dont nous avons rendu un compte succinct dans le le bulletin de la Société d'agriculture de l'Eure (N.° 4, octobre 1830 (2). C'est CANETUM, emplacement d'un temple de Mercure qui y était adoré sous le nom de Mercure-Auguste Canet ou Canetonnense : cette dernière qualification provenait visiblement du nom du lieu où était bâti le temple, et pour quiconque a visité ce terrain, tout rempli de restes de constructions, et de débris romains, il n'est pas moins évident que c'est-là qu'il faut le chercher. Nous croyons donc pouvoir, non-seulement enregistrer *Canetum* au nombre des établissemens romains ayant existé dans le territoire du département de l'Eure, mais encore affirmer qu'il était situé dans la commune de Berthouville, arrondissement de Bernay, près du hameau de Villeret, et sur le bord de cette ancienne route d'Orbec à Rouen, par le Pont-Autou, dont nous ve-

(1) M. Emmanuel Gaillard nous a annoncé que d'après des observations récentes il croyait pouvoir assigner définitivement Arthieul, comme l'emplacement de *Petromantalum*.

(2) Voyez sur ces vases, 1.° une lettre de M. Charles Lenormant, dans le bulletin de l'Institut de correspondance archeologique ; 2.° Antiquités romaines trouvées à Berthouville, près Bernay, dessinées sur les lieux par Prétextat-Oursel ; 3.° un article inséré dans le numéro de l'Universel du 25 juillet 1830 ; 4.° un autre dans le journal des Savans, juillet et août de la même année ; et enfin la description que nous en avons donnée, T. VI des mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.

Digitized by Google

nons de parler à l'occasion de *Breviodurum*; nous ne doutons pas que des fouilles, faites sur l'emplacement de *Canetum*, n'offrissent des résultats du plus haut intérêt (1).

7.° *Monumens druidiques.*

Nous ne connaissons, dans le département de l'Eure, qu'un petit nombre de monumens du culte druidique (2), tandis qu'ils sont si abondans dans le pays Chartrain, et même dans les départemens de l'Orne et de la Manche. Le plus remarquable, à notre connaissance, est un dolmen,

---

(1) Des recherches très-superficielles pratiquées dans le printems de 1832, ont déjà fait découvrir un certain nombre d'objets de peu d'intérêt; mais dont quelques-uns (des pierres calcaires recouvertes de métaux vitrifiés), attestent les ravages d'un violent incendie.

M. le Docteur Adolphe Bardet, qui explore avec beaucoup de zèle tout ce quartier sous le rapport archéologique, nous a communiqué plusieurs autres objets trouvés sur l'emplacement de *Canetum*, dans le courant de l'automne, et entr'autres une très-jolie fiole bleuâtre, les débris d'un miroir, et plusieurs médailles dont deux sont Gauloises, deux de Tibère, avec le revers *Romæ et Augusto*, et une de Constantin. Il y avait aussi une cuirasse antique, mais dans un tel état de friabilité, qu'on n'a pu rien en conserver.

(2) Nous regrettons de ne pouvoir revendiquer, pour notre département, le beau dolmen qui vient d'être renversé près de la Ferté-Fresnel, et qui se trouvait dans le territoire de l'ancien diocèse d'Evreux. Nous devons remarquer qu'il était placé aux confins des diocèses d'Evreux et de Lisieux, et que celui de Seez peut très-bien s'être étendu aussi jusques-là avant l'événement qui porta les limites du diocèse de Lisieux si près de Seez.

Digitized by Google

dans la forêt d'Evreux, sur la commune des Ventes, entre le Haut-Bois et Villalet.

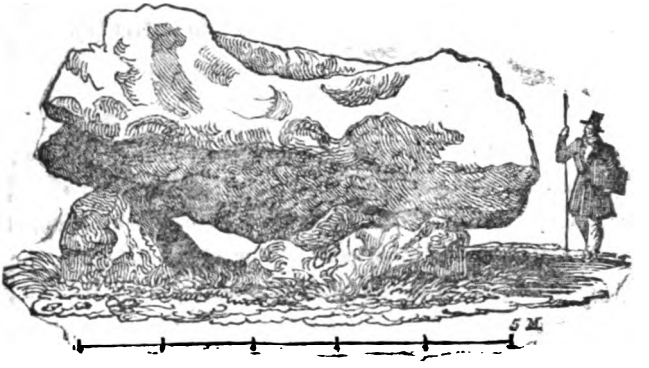

La pierre principale, posée en table, a quinze pieds de long sur six de large et un d'épais. M. Rever en a donné une figure d ns son mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux (1); il porte, dans le pays, le nom de pierre courcoulée.

Il existait, sur la commune de Verneusse, le long l'ancien grand chemin d'Alençon à Bernay, une autre dolmen, moins considérable, qui a été renversé.

M. Vaugeois nous a indiqué, comme renversé et brisé, un dolmen situé près de la forge de Rugles. M. Ramée qui a bien voulu prendre la peine de le dessiner s'est convaincu qu'il reposait encore sur ses trois supports, mais à 18 pouces de terre seulement, probablement par suite de l'exhaus-

(1) Pl. 2. p. 129—133. Ce monument est formé d'un poudingue à gros fragmens qui se rencontre sur les lieux.

La figure de ce dolmen, donnée par M. Rever, est fort inexacte. Nous devons à l'obligeance de M. de Stabenrath, le dessin de la planche que l'on voit ici, aussi-bien que de celle qui représente ci-dessous le menhir de Mauny.

Digitized by Google

vement du sol environnant qui est encombré de broussailles. Il n'a pas reconnu non plus de vestiges de fracture à la table de ce dolmen, qui a 9 pieds 9 pouces de long sur 9 pieds de large.

Nous devons encore, à M. Vaugeois, la connaissance d'un autre dolmen, situé à un quart de lieue au-dessus de Damville, sur la rive gauche de l'Iton, entre cette rivière et le chemin d'Authenay; ce monument qui vient d'être renversé est connu dans le pays sous le nom de *Pierre-lée*.

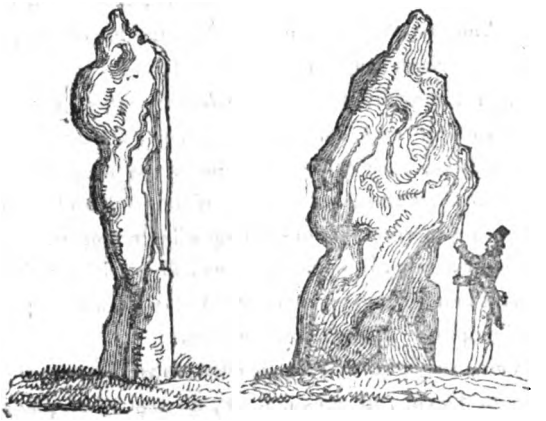

Il existe au-dessus du parc de Condé, près de l'Iton et vis-à-vis le parc de Mauny, un menhir ou pierre levée, de 12 pieds de haut, nommé dans le pays la *Pierre-de-la-Gour*.

Un autre menhir, de 12 à 13 pieds de haut et de 5 pieds de large environ, est situé au milieu de la prairie de Neaufle-sur-Rille; comme cette pierre, d'un grès semblable à celui de Chambrais (1), a le grain assez fin pour qu'on

(1) C'est de là, dit-on, qu'elle a dû nécessairement être ap-

Digitized by Google

puisse y repasser des outils, on la nomme, dans le pays, la pierre de Gargantua ; la tradition vulgaire est que ce géant s'en servait pour aiguiser sa faulx et qu'en passant sur le bord de plaine voisine, après avoir fini sa journée, il la jetta au milieu de la vallée comme un meuble inutile. M. Vaugeois a connaissance qu'on a trouvé près de ce monument les fondations d'un bâtiment et qu'on les a détruits. Le terrain où il est placé faisait autrefois partie des propriétés de l'abbaye de Lyre.

Il existe dans la commune de Portmort, le long du chemin des Andelys à Vernon, un menhir conique de dix pieds de hauteur environ, et de cinq à six de largeur à sa base. Les gens du pays l'appellent le *Gravois de Gargantua*, et racontent que lorsque ce Géant construisait la Côte Frileuse située près de là, il se sentit incommodé par un gravier qui s'était glissé dans son sabot, et qui n'était autre chose que cette énorme pierre. Ayant été obligé d'interrompre son travail pour l'extraire, il jugea à propos, disent-ils, de la déposer dans l'endroit où on la voit encore aujourd'hui, plutôt que de l'employer dans sa construction.

On voit, sur le bord d'un chemin, dans la commune du Tilleul-en-Ouche, un grès debout, de sept à huit pieds de haut, qui passe pour être pareillement une pierre levée.

Sur la commune du Bosgonet, dans le bois de Mallemains, très près de celui du *Perray*, et à quelques centaines de pas seulement d'un ancien grand chemin de Lisieux à Rouen, par Montfort, que nous sommes porté à regarder comme une voie romaine, se trouve, au bord d'un vallon et au mi-

---

portée, attendu l'absence de grès de la même nature dans toute autre localité plus rapprochée. Mais cette assertion n'est pas exacte, et nous pouvons affirmer, au contraire, qu'il en existe de parfaitement semblable dans le voisinage.

Digitized by Google

lieu d'une légère dépression du sol entourée d'un tertre peu élevé, une pierre brute couchée sur la terre, d'environ six pieds carrés et deux d'épaisseur. Quoiqu'elle ne présente ni les dimensions colossales qu'on est accoutumé à rencontrer dans les monumens druidiques, ni leur disposition ordinaire, nous n'hésitons pas à lui attribuer la même origine, ainsi qu'à voir dans les nombreuses traditions superstitieuses dont elle est entourée, un reste de ce culte des premiers habitans de la Gaule pour les pierres contre lequel on sait que les prédicateurs du Christianisme ont lutté en vain pendant plusieurs siècles (1). Cette pierre est connue dans le pays sous le nom de pierre tournante, parce qu'elle est supposée faire une révolution sur elle même, chaque année, la nuit de Noël. On prétend encore qu'un ancien propriétaire du terrain, l'ayant enlevée de l'emplacement qu'elle occupe, à l'aide de trois cents chevaux, elle y revint d'elle-même la nuit suivante. On parle encore d'une très-ancienne bataille, où il a dû périr cent mille hommes, et d'un garde-chasse qui a fait sa fortune, au moyen d'un trésor trouvé dans le voisinage. M. le marquis de Blosseville, de qui nous tenons ces détails, ajoute qu'il existe beaucoup de fossés et débris de retranchemens, tant dans le bois de Mallemains que dans la partie contiguë de la forêt de la Londe, qui paraissent n'être qu'un démembrement de l'antique forêt d'*Arelaunum* (aujourd'hui Brotonne).

8.° *Autres Antiquités appartenant à la période gauloise (tombeaux, médailles).*

Nous devons placer en tête le grand ossuaire, découvert

(1) Nous pensons que toutes les pierres qui sont ainsi dans nos campagnes, et surtout dans nos forêts, l'objet de traditions ou superstitions locales, devront, quelle que soit leur proportion, être signalées aux amis de nos antiquités, avec le même soin que nos autres monumens.

Digitized by Google

à Cocherel, en 1685, et décrit par Le Brasseur, dans son histoire du comté d'Evreux (1). Ce monument renfermait vingt ou vingt-deux corps étendus parallèlement, dirigés vers le midi et recouverts par de grandes dalles de pierres du pays, près de deux autres pierres placées debout. Il n'y avait ni monnaies ni aucuns autres objets métalliques autour de ces squelettes, mais une arme tranchante, le plus souvent en pierre, placée sous la tête de chacun d'eux (2), et quelques petits pots grossièrement fabriqués à la main et remplis de charbon de bois. Ces objets tranchans étaient de diverses natures; il y avait, dans le nombre, des silex noirs et gris, des morceaux de jade, d'albâtre et jusqu'à de l'ivoire et des os aiguisés. Quelques-unes des hachettes de pierre étaient enchâssées dans des morceaux de corne de cerf, de manière à présenter quelque analogie avec les casse-tête américains. On remarqua l'épaisseur prodigieuse des crânes, tandis que quelques autres têtes, trouvées près de là et au milieu de cendres et d'os brûlés, ne présentaient que les dimensions ordinaires.

---

(1) P. 173 et suiv.

MM. Passy et de Stabenrath ont bien voulu, à notre demande, faire sur les lieux la recherche de l'emplacement de ces étranges sépultures et ont trouvé qu'il occupait une dépression très-marquée de la portion la plus élevée de la falaise crayeuse qui borde la vallée d'Eure.

La cavité, qui renfermait les squelettes, est très-apparente, et l'on y voit encore l'une des dalles de pierre qui la recouvraient. De nouvelles fouilles seront faites dans ce terrain, au retour de la belle saison, et tous les objets antiques qu'on y pourra rencontrer, seront scrupuleusement recueillis.

(2) Cette circonstance rappelle le passage suivant d'Ezéchiel : *Qui descenderunt ad infernum cum armis suis et posuerunt gladios suos sub capitibus suis.* Ezéch. XXXII. 27.

Digitized by Google

La nature des armes enfouies dans ce tombeau et l'absence de tous métaux, ne permettent pas d'en placer la date à une autre époque qu'à l'un des premiers siècles de la période gauloise. La présence de hachettes de pierres munies de leurs montures est une circonstance du plus haut intérêt.

Sur le penchant de la côte de Tourneville, notre confrère, M. Duwarnet a remarqué 7 tertres, ayant tous 5 pieds d'élévation, 28 de largeur et 42 de longueur, dirigés du sud au nord, et visiblement faits par la main des hommes. On ne doute pas que ce ne soient des tombeaux, et l'on se propose d'en faire ouvrir un incessamment pour s'en assurer.

Sur la commune de Cintray, au bois de la Tournevraye, il existe un tertre qui n'a point encore été fouillé, mais qui est certainement l'ouvrage des hommes et que l'on doit regarder comme un *tumulus*. M. le maire de Corneuil est porté à croire qu'il en existe pareillement un sur sa commune.

M. Guerard d'Evreux possède dans sa collection l'une des hachettes de pierre de Cocherel. Une autre arme de la même nature a été trouvée au triage des Hautes-Terres, hameau du Bosc-Feret, commune du Thuit-Signol, en défrichant un bois qui appartient à M Levieux, commissaire du Roi près la monnaie de Rouen (1), et plusieurs dans une carrière à caillou sur la commune de Saint-Denis-du-Boscguérard. Nous croyons nous rappeler que M. Armand d'Etampes en a aussi recueilli une sur la commune de Barneville, il y a environ vingt ans.

Quant aux hachettes de cuivre, qui, par les amas consi-

(1) M. Levieux a bien voulu faire hommage à la collection départementale de cette arme, formée d'un morceau de silex résinite.

Digitized by Google

dérables qu'on en rencontre et par l'ignorance où l'on est sur leur emploi, ont donné lieu à tant de recherches et de conjectures, il en a été trouvé un monceau de la contenance d'un quart d'hectolitre environ, par des enfans qui gardaient des bestiaux au bord d'un fossé nouvellement construit, dans la commune de Flipou, près le Pont-Saint-Pierre. Elles avaient été simplement enterrées et non renfermées dans un vase ou autre enveloppe, et ce fut la saillie de l'une d'elles hors du terrain environnant qui les fit découvrir. Ces hachettes étaient de diverses dimensions, depuis six pouces de longueur jusqu'à trois, et mélangées d'autres instrumens qui paraissent avoir offert les formes représentées par les deux premières figures ci-dessous. Nous croyons devoir mentionner une circonstance fort curieuse attestée par un témoin oculaire : c'est qu'on les trouva attachées ensemble par grouppes de chaque espèce. Ces détails nous ont été fournis par notre confrère M. Lebrun, directeur de la fonderie de Romilly, qui a bien voulu en faire l'objet d'une petite enquête et dessiner les objets recueillis, d'après ses souvenirs et la description qui lui en a été donnée.

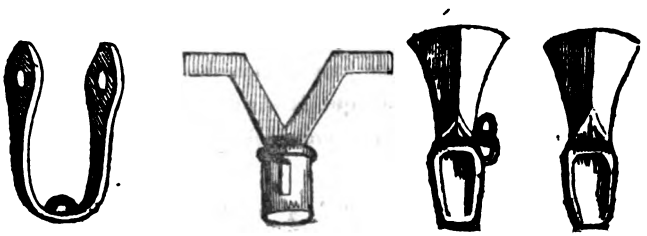

Des terrassiers travaillant sur la côte de la Fontaine aux Malades, commune d'Annebaut, y trouvèrent une trentaine

Digitized by Google

de hachettes de cuivre trempé, pesant chacune environ une livre.

C'est encore à l'obligeance de M. Lebrun que nous devons la connaissance de la découverte de vingt-six médailles celtiques, au bord de la partie supérieure de la forêt de Longboel, vers la plaine du Bourg-Baudouin. Vingt-quatre de ces médailles étaient d'un alliage d'or et d'argent, une d'argent et une de bronze. Elles étaient renfermées dans un caillou creux, formant une sorte de tirelire grossière (1), et faisant partie d'un monceau de pierres que l'on brisait pour les employer à la réparation des routes. Malgré ses efforts et ceux de nos deux autres confrères, MM. Langlois et Deville, M. Lebrun ne put sauver de la destruction que la médaille de bronze et l'une de celles qui étaient faites d'un alliage d'or et d'argent. La première représente, du côté concave, l'image très-imparfaite d'un cheval à tête humaine et de l'autre celle d'un homme accroupi, ressemblant à certaines idoles américaines. Sur la seconde on voit un cheval et un grand nombre de petits objets si mal exécutés qu'il nous paraît impossible de s'en rendre compte.

Il a encore été trouvé un assez grand nombre de médailles gauloises au Vieil-Evreux, à Brionne, et probablement dans d'autres lieux, où l'on aura négligé de les recueillir et d'en garder le souvenir. Malgré le peu d'intérêt qu'offrent ces monnaies sous le rapport de l'art, nous engageons nos concitoyens à conserver et à nous communiquer toutes

---

(1) L'usage de renfermer des monnaies précieuses dans des pierres creuses paraît s'être perpétué sous la domination romaine. Nous possédons plusieurs médailles impériales d'argent, trouvées dans un caillou de cette forme, à Saint-André-sur-Cailly (Seine-Inférieure).

Digitized by Google

telles qu'ils rencontreront à l'avenir, à cause des données précieuses qu'elles peuvent fournir, tant à la topographie antique, qu'à cette branche obscure et trop peu cultivée jusqu'ici de notre numismatique.

9.° *Points du Département sur lesquels il a été trouvé des Antiquités romaines.*

Il serait à désirer que depuis long-tems on eût tenu compte de tous les points du département sur lesquels on a trouvé des Antiquités romaines; malheureusement personne jusqu'à nous, ne s'est chargé de ce soin; et il en est résulté l'oubli d'un nombre immense de lieux et de faits. Nous allons indiquer ce qui en est parvenu à notre connaissance, ainsi que des voies et des camps antiques, en priant de nouveau nos concitoyens de nous mettre à portée de compléter autant que possible cette liste, par leurs obligeantes indications.

1.° Arrondissement d'Evreux.

Figurines recueillies dans la forêt d'Evreux, par M. Mordret, ingénieur en chef du département, et décrites par M. Rever.

Ces figurines de terre cuite moulée, trouvées en 1825, au fond d'une mare nommée l'Argillière ou improprement l'Ardillière dans la forêt d'Evreux, commune-des-Baux-Sainte-Croix, à environ sept cents pas au midi de l'Eglise, étaient en grand nombre. La plupart sont des Vénus anadyomènes grossières, telles qu'on en a rencontré dans beaucoup d'autres endroits, des femmes allaitant un ou deux enfans, une femme à cheval, coifée du *bardocucullus*, etc. On doit regretter qu'un grand nombre de types

Digitized by Google

aient été perdus. Il est visible qu'il aura existé, en cet endroit, un atelier de mouleur. On a encore trouvé, tant dans la mare, qu'aux environs, des tuiles romaines et des restes de constructions. M. Rever a donné, en 1827, dans le Bulletin de la Société de l'Eure, une description et des lithographies au trait de ces figurines, dont les premières sont visiblement de petites idoles, destinées à être placées dans des laraires rustiques.

En 1806, des indications d'une nature fort singulière engagèrent M. de Chambaudouin, alors préfet de l'Eure, à entreprendre quelques fouilles dans la forêt d'Evreux, près du hameau de la Trigalle, dépendant de la commune des Ventes, et non loin de la voie antique, connue dans le pays sous le nom de chemin chaussé, qui tend d'Evreux à Condé. On y a découvert des fragmens d'enduit peint à fresque au milieu de quelques murailles renversées et un conduit souterrain conduisant à une mare.

En 1832, les fouilles, reprises par l'ordre de M. Passy, ont fait reconnaître l'emplacement de quatre constructions antiques, toutes situées dans le même triage. L'une d'elles, renfermant une cave, où l'on descend par six marches, a soixante pieds de long environ sur vingt-six de large. Elle est, ainsi que deux autres, composée presque exclusivement de moëllon et de mortier.

L'une de celles-ci, recouverte d'une triple couche de ciment était visiblement un réservoir, où l'eau de plusieurs mares voisines était probablement amenée par des tuyaux de conduite, qui règnent dans un espace de terrain considérable. La quatrième construction paraît avoir été l'atelier de fabrication de ces tuyaux ainsi que des nombreuses tuiles romaines, trouvées dans les ruines.

Dans un coin de la cave gissaient deux énormes am-

Digitized by Google

phores, dont l'une est entière, accompagnées d'un cercle de fer et de beaucoup de clous. Ailleurs, on a recueilli des ossemens d'animaux, des parcelles de verre, des débris de poteries de toutes couleurs.

M. de Stabenrath, à qui nous devons ces renseignemens sur les fouilles de la Trigalle, se propose d'en décrire incessamment les résultats dans tous leurs détails.

M. Huchet, maire de Garnanville, commune traversée par la voie romaine de Lisieux à Dreux, a annoncé à M. Vaugeois, dans le courant de l'automne dernier, l'existence sur sa commune de buttes de maçonnerie dont on extrait de grands pavés (probablement des tuiles ou briques antiques), et beaucoup d'autres objets, ainsi qu'un chemin souterrain et pavé (qui paraît être un aqueduc).

Nous attendons, avec impatience, le printems prochain pour aller prendre une connaissance exacte de cette découverte sur les lieux.

M. le docteur Dumanoir, de Conches, a reçu de mademoiselle de Bois-l'Evêque, propriétaire du château de Faverolles, l'indication de ruines d'un aqueduc existant dans la direction de cette commune au Tilleul-Dame-Agnès, canton de Beaumont.

Nous tenons de M. Vaugeois, qu'il a *été trouvé* des médailles antiques sur deux points de l'arrondissement d'Evreux, savoir : dans la forêt de Breteuil, et près de Rugles. La découverte des premières remonte à l'année 1820 ; et c'est dans la commune des Baux, près de l'ermitage de Sainte-Susanne, qu'elle a eu lieu, sur un point où l'on n'a point remarqué de vestiges de constructions. Il y avait, entre autres têtes, un Philippe, un Gordien Pie, et un Postume d'argent, une Lucille de grand bronze, et un Maximien de moyen bronze.

Digitized by Google

Il nous a été présenté une médaille d'or d'Auguste, trouvée à Chéronvilliers, dans le voisinage de la voie romaine de Condé à Bourth, le Theil, etc.

A Saint-André et à Garencières, il a été trouvé des fondations de murailles et des constructions souterraines dans lesquelles on a recueilli de grandes briques, la plupart de couleur blanche, qui paraissent incontestablement être romaines par leurs dimensions.

A Cintray, il existe des murailles romaines sur trois points, savoir : sur le terrain du sieur Cordon, propriétaire; au hameau Baudoin; et vis-à-vis de ce hameau, sur le bord de l'Iton. A peu de distance de ces dernières ruines, des dépôts de laitier annoncent l'emplacement d'une forge antique. Chez le sieur Cordon, on a aussi trouvé des médailles et des objets en fer et en cuivre.

A Illiers-l'Evêque, sur la direction de la voie romaine, vers l'entrée du bois des Fontaines, on a trouvé les fondations d'une construction antique, et près de là, dans un champ, nommé les terres d'Evreux, beaucoup de débris de tuiles romaines, des fragmens de marbres, des morceaux de lave, et une prodigieuse quantité de médailles de grand bronze, et du Haut-Empire. Les dernières paraissent être d'Alexandre Sévère. MM. Passy et de Stabenrath en ont recueilli un assez grand nombre, en visitant cet emplacement.

A Orgeville, M. de Malherbe fils, a observé un amas de débris de tuiles romaines au triage de la Mare-Diot, entre le Buisson-de-Mai et une voie antique dont nous parlerons ci-dessous.

Dans la commune de Jouy-sur-Eure, en creusant un fossé le long d'une prairie, qui dépendait autrefois du prieuré qu'y possédait l'abbaye de Jumièges, on a trouvé

Digitized by Google

une meule romaine et six objets en bronze dont M. le maire a fait hommage à la collection départementale.

Deux de ces objets sont des cercles ou viroles de vingt-cinq lignes de diamètre, neuf de haut et une d'épais, concaves à l'intérieur, convexes en dehors et présentant de ce côté deux moulures séparées par quatre-vingt-deux stries transversales On pourrait croire que ce sont des bracelets d'enfans, mais il nous paraît plus vraisemblable d'y voir l'orifice d'un vase circulaire ou plutôt encore la virole d'un instrument.

Les quatre autres objets, beaucoup plus extraordinaires, se composent chacun d'une bande de bronze courbée en bourrelet et formant un cercle presque complet, ainsi qu'on pourra le voir par la figure ci-dessous, qui en donnera une idée beaucoup plus juste que tout ce que nous en pourrions dire. Le diamètre intérieur est de trente-quatre lignes, la convexité de onze lignes, la hauteur de seize, l'épaisseur d'une ligne. On remarque six sillons transversaux, larges et creux, séparés par des rayures peu profondes qui présentent une sorte de broderie des deux côtés de la solution de continuité. Ces dernières nous paraissent avoir été exécutées au burin.

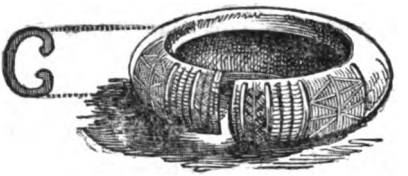

Depuis la découverte de ces quatre objets, ils ont été soumis à l'examen d'un grand nombre d'antiquaires français et anglais de la plus haute distinction, et ayant une con-

Digitized by Google

naissance approfondie des plus riches collections de l'Europe, lesquels ont déclaré unanimement n'avoir jamais rien rencontré de semblable. Cependant MM. Charles Lenormant et Panofka, qui ont bien voulu les examiner avec une attention particulière, ne doutent pas que ce ne soient deux bracelets militaires destinés à être portés à la moitié de la hauteur du bras, après avoir passé par le poignet, au moyen de l'élasticité remarquable dont ils ont conservé une partie, malgré leur long séjour dans la terre. Ces deux savans croient trouver des vestiges de bracelets semblables sur les bas-reliefs des colonnes Trajane et Antonine, ainsi que des arcs de Saint-Remy, d'Orange et de Carpentras. Ils pensent, en conséquence, que ceux-ci ont pu appartenir à un guerrier gallo-belge dont le costume ne devait différer que très-peu de celui des Germains. S'il nous est permis de citer nos conjectures à côté des leurs, nous dirons que les deux cercles ou viroles, trouvés dans la même fouille, nous paraissent d'un travail qui présente l'empreinte de la décadence des arts plutôt que de leur enfance. Nous serions donc enclins à les rapporter au second ou peut-être même au troisième siècle de notre ère. Dans ce cas les deux bracelets pourraient avoir appartenu à quelque soldat de ces corps de barbares auxiliaires, dont les empereurs romains firent un usage toujours croissant jusqu'à la chute de leur domination dans nos contrées.

Ces bracelets, ainsi que les viroles, ont été soumis à l'examen d'un fondeur en cuivre fort expérimenté, lequel nous a déclaré qu'ils avaient dû être exécutés au moyen de moules en cire dans leur forme actuelle, avec les stries et sillons qu'on y remarque et qu'on aurait pu croire repoussés au marteau après la fonte.

Nous espérons qu'on voudra bien nous pardonner l'éten-

Digitized by Google

due de ces détails en considération de la nouveauté et de la singularité des objets auxquels ils se rapportent.

Sur la commune de Huest, au hameau du Nuisement, M. Gazan aîné a trouvé un four à chaux romain, dont tous les conduits étaient construits en tuiles antiques.

2.° Arrondissement des Andelys.

En février 1810, le sieur Denesle, cultivateur à Heuqueville, voulant fertiliser un champ voisin du hameau du Londe, et fort aride, y pratiqua des fouilles; après en avoir extrait beaucoup de débris de briques, tuiles et poteries, il atteignit un plancher de ciment très-dur et très-uni, où il rencontra les objets suivans :

1.° Un tube creux et octogone, en or, destiné à être porté horizontalement au cou, orné, sur chacune de ses faces, de filigranes en zigzag, et muni de sa chaîne de suspension;

2.° Deux bagues en or, avec chatons en pâte bleue;

3.° Une belle médaille d'or de Vérus à fleur de coin;

4.° Une autre belle médaille, pareillement en or, de Néron, enchâssée dans un encadrement octogone, pour être portée au cou;

5.° Un beau bracelet en or, pesant une once et demie, composé de trois fils d'or cordelés;

6.° Une grande tasse d'argent, et deux cuillers à encens, du même métal;

7.° Un petit entrelacs en fils d'or;

8.° Une boîte ronde en cuivre et à double fond, où étaient renfermés la plupart de ces objets.

Il y avait en outre une trentaine de médailles de grand bronze, vingt livres au moins de médailles de petit bronze (parmi lesquelles un Quietus), des instrumens, outils,

Digitized by Google

tuyaux de conduite pour la chaleur, et pavés d'étuve en terre cuite, enduits de murailles peints à fresque; enfin des restes de constructions qui se prolongeaient jusques sous le hameau, à l'autre extrémité duquel était situé un puits antique.

M. Rever vint sur les lieux dans le courant du printems suivant, et décrivit dans un mémoire qui est resté manuscrit, ces objets, qui lui parurent appartenir tous (sauf les deux médailles), à l'époque de la décadence des arts. Il ne put sauver de la destruction que la tasse d'argent, une des cuillers à encens et un anneau.

Nous trouvons, dans la description de la Haute Normandie, par le père T. Duplessis, le passage suivant, relatif à Lyons :

« Il y a quelques années que l'on a découvert près de ce bourg, sur le chemin de Rouen, plusieurs tombeaux avec des ossemens et des épées. Tout récemment, en 1723, sur le bord de la petite rivière qui arrose le bourg, le curé du lieu a déterré une assez grande quantité de médailles romaines, quelques-unes entr'autres de Néron et de Trajan; il a découvert en même-tems des colonnes de pierre, des bas-reliefs, des murailles peintes, des fourneaux et autres vestiges d'habitations humaines. J'ai vu un fragment de l'une de ces colonnes (1) qui m'a paru représenter des festons et des bacchantes (2). »

Nous voyons, par une lettre de M. Rever, qu'il fut trouvé, il y a peu d'années, environ un boisseau de médailles de bronzes dans la forêt de Lyons, près de la propriété de M. le marquis d'Auteuil.

---

(1) Probablement une frise.

(2) Tome II, p. 229.

Digitized by Google

On rencontre souvent, mais surtout dans les talus de nos collines et sur le bord de nos plus anciens grands chemins, de nombreux sarcophages en pierre calcaire renfermant les dépouilles d'un ou de plusieurs individus; quelques fois des armes, des monnaies et plus communément de petits vases remplis de charbon accompagnent les ossemens. L'usage de ces sarcophages remonte jusqu'à la domination romaine et s'est conservé plusieurs siècles après l'introduction du christianisme.

M. E. Gaillard nous apprend que nulle part il n'en a été rencontré davantage que sur le bord occidental de la vallée de l'Epte, depuis Gisors jusqu'à Sainte-Geneviève près Gasny.

« Dans ce vaste demi-cercle de collines, nous dit-il, sont insérées une foule d'auges en pierres, qui sont autant de cercueils. On en a trouvé à Vesly, au triége des Tombes; à Cahaignes, sous le Vicariat, et à Sainte-Geneviève, où les cercueils sont en plâtre, chargés de cercles inscrits l'un dans l'autre et ayant entre chaque cercle des V ou des *cinq* en chiffres romains. » Ces derniers, à cause de la nature de leur composition, nous paraissent incontestablement postérieurs à la domination romaine. Une découverte semblable faite à Bérengeville-la-Rivière, il y a peu de tems, a prouvé que l'usage des tombeaux de plâtre, qu'on savait déjà appartenir au moyen âge, avait subsisté au moins jusqu'aux dernières années du 13.e siècle.

M. Molard, sous-inspecteur des eaux et forêts, à Lyons, nous apprend qu'un triage de la forêt, portant le nom significatif des *Cateliers*, renferme une grande quantité de tuiles antiques, annonçant l'existence, sur ce point, de constructions romaines importantes, et nous transmet, pour

Digitized by Google

la collection départementale, deux médailles provenant de fouilles qu'on y a faites, dans l'intention d'extraire du caillou; ce sont une Faustine jeune de moyen bronze et une Postume de petit bronze.

Il a été recueilli, à Bazincourt, dans un champ dépendant de la propriété de M. Davilliers, plusieurs médailles romaines de grand bronze, et entr'autres une de Pertinax.

Dans le champ de l'Ormeteau Ferré, près Gisors, appartenant à M. Passy, et si célèbre au moyen âge, on a trouvé deux vases en belle poterie rouge romaine et divers autres objets antiques.

Sur le territoire de la commune des Andelys, dans un champ voisin du bois connu sous le nom du *Bucaillet*, et appartenant au sieur Marais, taillandier, en enlevant, au printems de 1814, l'un de ces tas de pierres appelés *caillouères* dans le pays, on mit à nu un vase renfermant beaucoup de médailles romaines de divers métaux et modules, mais surtout de petit bronze, dont quelques-unes existent encore dans le pays. Il paraît que des découvertes semblables, à l'occasion de l'enlèvement de *caillouères*, n'y sont pas sans exemple; aussi la tradition locale prétend-elle que ces vases remplis de médailles y ont été déposés par Jules-César, à l'époque où il parcourait les Gaules, et que chaque soldat était obligé de fournir une pierre au monceau sous lequel on les enfouissait.

Notre confrère, M. Lebrun, a trouvé pareillement dans un vase, sur le territoire de Romilly, et au bout de l'avenue qui conduit au magnifique établissement qu'il dirige, environ neuf cents médailles d'argent, parmi lesquelles il y en avait un petit nombre de Sabine, d'Antonin Pie, de Marc-Aurèle, de Lucile, de Pertinax, d'Albinus, beaucoup de Septime-Sévère, de Julia Pie, de Caracalla, de Geta, treize Plau-

Digitized by Google

tilla, treize Macrin, quatre Diadumenien, des Julia Moesa, Julia Mamea, Julia Sœmia, Julia Paula, Elagabale, Alexandre Sévère, Barbia Orbiana, Julia Aquilia Severa, Maximin, Maxime, Paulina, femme de Maximin, Pupien, Balbin et Gordien Pie (à couronne de feuillages). Les plus anciennes de ces médailles présentaient les traces d'une longue circulation; les plus récentes et les plus nombreuses étaient au contraire neuves et à fleur de coin, de manière à ne pas permettre de douter que leur enfouissement ne remonte à une époque voisine du milieu du troisième siècle. M. Lebrun ayant pratiqué des fouilles dans le terrain environnant, y a rencontré une Faustine de moyen bronze, des débris de poteries de toutes dimensions et qualités, quelques morceaux de verre verdâtre, un fer de lance ou poignard fort rouillé, une meule en poudingue de quinze pouces de diamètre environ, des clous et crochets de diverses formes et très-oxidés, et enfin une masse considérable de tuiles antiques des deux espèces.

En creusant un fossé le long des mêmes avenues, notre confrère a encore trouvé, à quatre pieds de profondeur, sous les couches d'alluvion qui recouvrent la partie inférieure de la vallée d'Andelle, et en deux endroits différens, des tuiles antiques des deux espèces, c'est-à-dire les unes, *tegulæ*, plates, et munies d'un rebord sur leurs deux côtés; les autres, *imbrices*, courbes, et destinées à recouvrir les lignes latérales de jonction des précédentes. La profondeur considérable à laquelle ces objets étaient enfouis sous les couches d'alluvion, nous porte à croire que si l'on n'a point encore trouvé l'emplacement de *Ritumagus*, ni le passage de la voie antique, cela peut tenir à ce qu'ils auront été recouverts d'une masse aussi considérable de terrain apporté par les eaux.

Digitized by Google

3.° Arrondissement de Louviers.

A une demi-lieue environ de la ville de Louviers, sur le bord de la route qui conduit à Evreux, entre l'enclos de Sainte-Barbe et le hameau de Becdale, l'éboulement des terres occasioné par l'élargissement de la voie publique a d'abord mis à nu, puis détruit en grande partie un conduit en terre cuite, placé dans un bain de ciment à gros grains, et que la tradition locale regarde comme ayant été destiné à fournir des eaux à un palais que le cardinal Georges d'Amboise se serait proposé de bâtir sur la côte de *la Justice*. La qualité du mortier et la forme des tuyaux ne nous permettent pas de douter au contraire que ce conduit ne soit d'origine romaine; comme il est placé dans une position presque horizontale, un nivellement exact sera indispensable pour s'assurer du sens dans lequel il apportait les eaux. Nous sommes portés à croire néanmo ns que c'était vers le vallon de Becdale. On ne saurait trop s'empresser de faire une étude approfondie de la construction et de la destination de ce singulier monument avant que l'éboulement, toujours croissant du talus dans lequel ses restes sont engagés, ait achevé de le détruire.

Dans un champ appartenant à M. de Planterose, et faisant partie de la commune de Feuguerolles, existait encore, en 1810, un appartement quarré, de construction romaine, dont les murs, conservés jusqu'à six pieds de haut, étaient suivant l'usage antique, couverts d'un enduit à fresque, resplendissant des plus vives couleurs. Ces constructions furent malheureusement renversées avant que M. Rever eut pu les visiter. A son arrivée, il n'en trouva plus que d'innombrables débris, parmi lesquelles il remarqua des clous à double tête, ayant dû servir à retenir des revêtemens de

Digitized by Google

pierre ou de marbre. Il y avait aussi des hachettes de cuivre, des tuiles des deux espèces, des médailles de tout module, des agrafes de bon goût et bien conservées, des fragmens de miroir en métal blanc poli; et enfin une de ces grossières Vénus Anadyomènes en terre cuite moulée, que nous avons citées ci-dessus parmi les figurines de la forêt d'Evreux.

Nous tenons de M. Ernest de Blosseville la découverte faite, en labourant un champ, situé à Iville, près le Neubourg, d'une médaille d'or de Néron, avec le revers: *Jupiter custos.*

Nous avons déjà parlé, à l'occasion de l'emplacement d'*Uggade*, des antiquités trouvées aux Damps et à Bonport. Nous nous félicitons de pouvoir donner sur les premiers les détails suivans que nous devons à l'obligeance de notre savant ami, M. Hyacinthe Langlois.

« Vers 1785 ou 1786, en déracinant de vieux poiriers, dans la propriété de M. Grulay, on découvrit trois vases de terre cuite ou de grés, d'une dimension énorme (quatre à cinq pieds de hauteur). Ils étaient entièrement pleins de médailles de grand bronze qui furent vendues à la fonderie de Romilly. Dans la petite quantité qui fut réservée, on remarquait les têtes suivantes : beaucoup d'Antonin, de Marc-Aurèle et de Faustine, Trajan, Adrien, Sabine, Ælius-César, Commode, Lucille, Crispine, Pertinax, Septime-Sévère, Julia-Domna, Alexandre-Sévère et Julie Mammée. »

Dans l'une des deux terres, nommées le Vert-Buisson, et situées entre le Pont-de-l'Arche et les Damps, on a reconnu l'emplacement de bains romains (1). Nous ne

(1) Ce sont probablement les constructions romaines que nous

Digitized by Google

voyons pas d'après cela pourquoi M. Rever tenait si fortement à retirer *Uggade* du Pont-de-l'Arche ; la distance est si faible entre ces deux localités contigues, qu'il nous paraît impossible de concevoir un établissement antique dans l'une à l'exclusion de l'autre, surtout si l'on se rappelle le grand développement des habitations romaines.

M. Rever nous apprend encore qu'on a trouvé beaucoup de médailles à Pîtres. M. de Montjavoult possède plusieurs de ces médailles et a bien voulu nous en faire espérer la communication, ainsi que quelques détails sur l'époque et le lieu de leur découverte.

4.° Arrondissement de Bernay.

Dans le mois de février 1830, des ouvriers occupés à la réparation des routes de la forêt de Beaumont-le-Roger, appartenant à M. Declercq, ayant sondé divers amas de cailloux pour les employer dans ces travaux, il fut reconnu que c'étaient des débris de constructions rustiques gallo-romaines. M. Cauchois, inspecteur de la forêt, mit le plus grand zèle à en avertir le propriétaire, ainsi qu'à diriger les travaux de déblaiement, que celui-ci ordonna généreusement. Notre savant ami, M. Louis Dubois, aujourd'hui sous-préfet de Bernay, mais qui demeurait alors fort loin de là, se rendit sur les lieux, tout exprès pour prendre connaissance du résultat des fouilles, et en rendit compte dans deux numéros du Journal de Rouen (25 avril et 23 juin 1830). De son côté, M. de Stabenrath, alors procureur du Roi à Louviers, en fit l'objet d'une notice étendue dans le Recueil d'agriculture, sciences et belles-lettres du

---

trouvons mentionnées dans une note de M. Rever, comme existant sur la propriété de madame Bacheley.

Digitized by Google

département de l'Eure, et il joignit à ce mémoire deux planches qui en facilitent beaucoup l'intelligence et mettent le lecteur à portée de retrouver l'emplacement des ruines au milieu du labyrinthe des routes de la forêt (1).

Les bâtimens dont on a retrouvé les fondations, sont au nombre de quatre; trois sont des lieux d'habitation quadrangulaires, et le quatrième un sacellum rustique circulaire. On a recueilli dans les décombres (2) deux patères en bronze, remarquables par les cercles concentriques de leur surface inférieure, une inscription votive très-fruste sur une pierre calcaire, un buste de Mercure, avec une autre inscription plus complète, des fragmens d'enduit peint à fresque, des tuiles antiques, quelques médailles (3), et beaucoup d'autres objets.

Un grand nombre de médailles d'argent ont été trouvées en bloc sous les racines d'un chêne, à peu de distance: toutes celles qu'on a pu déchiffrer appartenaient au troisième siècle.

A une demi-lieue de là, dans la commune de Serquigny, sur la rive gauche de la Charentonne, près des limites des anciens diocèses de Lisieux, d'Evreux et de Rouen, nous avons rencontré une foule de matériaux précieux, et en particu-

---

(1) On pourra consulter aussi, au sujet de ces ruines la seconde partie de notre Mémoire sur les vases de Berthouville, tome VI des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.

(2) Nous croyons devoir remarquer que tous les lieux de cette forêt, où se trouvent des débris romains, sont reconnaissables par les buis qui y croissent, autant que par l'exhaussement du sol.

(3) C'étaient des Antonin, des Faustine mère, une Crispine (grand bronze), des Constantin (moyen et petit bronze), une Hélène (moyen bronze), un Tetricus (petit bronze).

Digitized by Google

lier beaucoup de morceaux de marbre blanc et vert antique, ainsi que de petits cubes de verre coloré provenant d'une mosaïque, qui annonçent, d'une manière indubitable, l'existence, sur ce point, d'une habitation romaine, décorée avec beaucoup de luxe, et vers laquelle, malgré le voisinage de la rivière, se dirigeait un aqueduc, partant de la commune contigue de Courcelles. Nous avons consigné, dans le N.o 4 du Recueil de la Société d'agriculture d'Evreux, tout ce qui nous a été raconté sur les lieux, de l'importance des constructions antiques mises à nu, et détruites depuis soixante ans. La plus grande partie était située dans les enclos de la terre de Maubuisson appartenant à M. Gattier, préfet de la Manche, et le reste dans les champs qui s'étendent de ces enclos jusqu'au chemin de l'église de Serquigny au hameau du Petit-Nassandre. C'est surtout dans des pièces de terre, appartenant à MM. Ravette et Legrand, qu'on a trouvé le plus grand nombre de cubes de verre coloré, et que des fouilles seraient le plus fructueuses.

Au mois de décembre 1831, il a été trouvé par M. Loisel, maître de poste à la Rivière-Thibouville, sur la commune de Fontaine-la-Soret, dans un herbage appartenant à M. de Reveilliasc, près de la rive gauche de la Rille, des tuiles romaines, des débris de poterie antique et une médaille de Marc-Aurèle. Ce lieu paraît avoir renfermé un établissement très-considérable, dont les décombres se prolongeraient de l'autre côté de la Rille, sur les propriétés de MM. Dufay et Le Prevost. C'est probablement là que devait se trouver le passage primitif de la rivière.

Il est impossible, quelque opinion qu'on adopte sur la situation de *Breviodurum*, de ne pas croire à l'existence d'un établissement romain à la bifurcation des routes de

Digitized by Google

Mediolanum à *Juliobona* et à *Noviomagus*. Nous sommes donc heureux de pouvoir annoncer qu'il nous a été remis quelques objets romains provenant de Brionne : ce sont des tuiles, de petits vases de terre, des fragmens de la belle poterie rouge vernissée des anciens, une cuiller à encens et une plaque en bronze. Depuis cette époque il y a encore été trouvé beaucoup de médailles gauloises et romaines, ainsi que d'autres objets en bronze. M. Emmanuel Gaillard a recueilli une tuile à rebords dans un champ situé à droite de la grande route de Rouen, derrière l'emplacement du vieux château.

Nous avons retrouvé des traces incontestables de constructions romaines en même tems que d'anciennes forges, à Graudcamp, au fond du vallon faisant partie de la propriété de M. Charles de Margeot. Tout ce vallon est rempli de débris de laitier de fer et de tuiles romaines. Ce laitier, très-riche en métal, atteste le peu de perfection des procédés métallurgiques des anciens (1).

Dans la même commune, sur un herbage dépendant de sa terre de la Boullaye, et une pièce de terre labourable qui la borne au nord, M. Gaston de Bonnechose a pareillement rencontré de nombreuses traces d'un établissement romain.

On a mis à nu et détruit, il y a deux ans, des maçonneries antiques, des tuiles à rebords et des débris de fourneaux, à gauche du chemin de Bernay à Thiberville par

(1) Ces dépôts de laitier, annonçant l'existence de forges antiques, sont fort communs dans la partie méridionale et occidentale du département de l'Eure. M. Vaugeois nous en signale comme très considérable, un qui est situé à Saint-Nicolas-d'Attez, sur la rive gauche de l'Iton, et qu'il a suivi depuis le cimetière jusqu'à cinq ou six cents pas de là.

Digitized by Google

Malouy, sur la pièce de terre nommée La Couture-Ecalard et dépendant de la commune de Saint-Martin-le-Vieux (aujourd'hui Saint-Martin-du-Tilleul).

Au N. O. et à trois cents pas du château de Plainville, la charrue découvre tous les ans des restes de constructions, foyers de cheminées et autres objets qui paraissent appartenir à la période romaine.

M. l'abbé Vavasseur, desservant d'Epinay, a annoncé à M. Louis Dubois, que dans un des vallons de sa commune, il existait un amas considérable de débris de tuiles antiques.

Sur la côte de Gouttières, au triage du Château-Simon, à peu de distance du chemin tendant de Gouttières à Grosley, autrement appelé route de la Duchesse, et précisément en face du château de Beaumesnil, en travaillant à la réparation d'un chemin vicinal, on a trouvé, au mois de septembre 1832, sous une racine d'arbre quatre à cinq mille médailles impériales renfermées dans un vase de terre et dont la plus grande partie est de l'époque de Gallien. C'est encore à un ecclésiastique, M. l'abbé Leroux, desservant de Saint-Clair-d'Arcey, que nous devons l'indication de cette découverte.

Entre Beaumont et la Verrerie, dans une propriété particulière, il a été trouvé, en 1831, quelques médailles de bronze et environ soixante d'argent. Deux des premières ont été remises à M. de Stabenrath, de qui nous tenons ce fait, et qui, malgré leur état très-fruste, a cru reconnaître sur l'une d'elles la tête de Faustine la mère.

5.° Arrondissement de Pont-Audemer.

L'arrondissement de Pont-Audemer est la partie de notre département où il a été fait, jusqu'à ce jour, le plus

Digitized by Google

de découvertes romaines. Cela tient au voisinage de la Seine et de la métropole de la seconde Lyonnaise qui y attira particulièrement les conquérans de la Gaule; mais surtout à ce qu'il a été successivement exploré par feu notre savant ami, M. Rever, par M. le marquis de Sainte-Marie et par notre confrère M. Canel, et au soin qu'ils ont pris d'y recueillir tous les faits de ce genre à mesure qu'ils parvenaient à leur connaissance.

Près du chemin de la Mailleraie, sur les limites de la forêt de Brotonne et de la terre du Landin, M. le marquis de Sainte-Marie, propriétaire de cette belle habitation, a découvert, en 1817, l'emplacement d'une maison de campagne romaine. Les principaux objets trouvés dans les fouilles étaient renfermés dans un vase de cuivre rosette, et consistent en un admirable bracelet en or, maintenant déposé à la bibliothèque du Roi, et que M. Rever a fait graver, une bulle d'or avec sa chaîne, un collier fait d'un fil d'or, deux bagues d'argent avec chaton en pâte bleue, un anneau du même métal, un fragment de bijou en jayet et plus de quatre cents médailles d'argent des bas siècles de l'empire, parmi lesquelles les plus remarquables étaient un Antonin restitué par Trajan-Dèce, une apothéose de Valérien-le-Jeune et six Mariniana (seconde femme de Valérien).

M. le marquis de Sainte-Marie a fait hommage d'une partie de ces objets à la Société des antiquaires de Caen; il se propose de continuer les fouilles.

A la Ronce, hameau de Caumont, sur le bord d'un chemin fort ancien, portant le nom de chemin des Longues-Vallées, venant de Honguemare et peut-être de Pont-Audemer, mais qui n'est point une voie antique comme nous l'avions d'abord supposé, M. de Collombel a reconnu l'existence des restes de plusieurs constructions romaines

Digitized by Google

importantes : la première est un mur de clôture, de trois pieds d'épaisseur, qu'on a suivi sur une longueur de deux cents pieds ; il tournait à angle droit sur le bord du chemin, et là il était couvert de tablettes de pierres de taille en dos d'âne, portant quatre à cinq pieds de long sur une épaisseur pareille à celle du mur. Dans l'enceinte formée par cette clôture, on a aperçu beaucoup d'autres constructions, puis deux encore de cent pieds en cent pieds plus loin, en descendant vers la Seine, construites en pierres de taille de trois pieds quarrés sur un pied d'épaisseur. On a extrait celles qui composaient la moitié d'une façade et d'un pavillon; il y avait aussi dans les environs d'autres habitations antiques, mais plus chétives, dont l'une renfermait une meule à broyer du grain. Les décombres présentent beaucoup de tuiles romaines, de fragmens d'enduit colorés en rouge ou en jaune, des monnaies impériales et de petites Vénus Anadyomènes en terre cuite, semblables à celles de la forêt d'Evreux et de Feuguerolles.

Sur la même commune, au hameau du Beauséjour, M. le docteur de Ch. Desalleurs a trouvé, à vingt pieds au-dessous du niveau actuel du sol, dans une sablonnière qui paraît constituer un fait géologique digne de remarque, une assise de béton sur laquelle reposaient les fondations d'un édifice romain, caractérisées par une grande quantité de tuiles antiques. Il a bien voulu faire hommage à la collection départementale de quatre médailles en bronze qui en provenaient, ainsi que de deux fragmens de belle poterie rouge antique, représentant l'un un sujet érotique, l'autre des lévriers. L'une des médailles est fruste ; les autres sont de Néron, de Faustine la mère et de Postume.

Au Boscgouet, sur le bord d'un bois, dans un terrain en pente à un quart de lieue au nord de la grande route,

Digitized by Google

M. de Saint Ouen de Pierrecourt a trouvé, en faisant déraciner de vieux chênes, dans l'été de 1817, plusieurs sarcophages groupés dans une disposition parallèle et concentrique. Ils renfermaient des ossemens, de petits vases de terre et des fragmens d'armes en fer, rongés par la rouille; d'autres squelettes étaient déposés entre ces sarcophages et protégés par de simples tuiles romaines. Ces tombeaux paraissaient avoir déjà été fouillés. On a recueilli, aux environs, des agraffes, des ornemens d'armures en cuivre argenté, des plaques ornées de damasquinures rectilignes et parallèles, et enfin une seule médaille.

A peu de distance de l'endroit où ont été trouvées ces antiquités du Boscgouet, il existe des fondations d'anciennes constructions dans des champs faisant partie de la commune de la Trinité-de-Touberville.

Tout le terrain qui s'étend depuis le bord de la Seine jusques dans la plaine du Roumois, entre les communes du Vieux-Port, Aizier et Sainte-Croix-sur-Aizier, paraît être fort riche en antiquités romaines; on en sera peu surpris quand on saura que c'était le point de la rive gauche de la Seine d'où partaient les voies qui se rendaient à *Noviomamagus* par Pont-Audemer, et à *Mediolanum* par le Pont-Autou et Brionne; il existe une muraille romaine sur le bord de la rivière, au hameau du Flac, commune d'Aizier(1), Le 6 mars 1824, à cent pas au sud-est de l'église de Sainte-Croix, dans la mâsure du sieur Puval, un terrassier, creu-

(1) Ce sont des assises en arc de cercle, mises à nu par l'ouragan de novembre 1810. M. Rever les a regardées comme devant être les fondemens d'un *hypocaustum*. Nous apprenons de M. Canel que ces constructions sont maintenant recouvertes par une nouvelle alluvion.

Digitized by Google

sant la terre pour planter un arbre, rencontra un vase en terre cuite, qui renfermait environ cent quatre-vingts médailles de grand bronze, et cinq à six seulement de moyen bronze. Toutes appartenaient au second siècle, et les dernières étaient de Commode et de Lucille (1).

A Bourneville, dans les ruines d'un ancien manoir féodal, sur la ferme de Beaumont, parmi de nombreux débris du moyen âge, M. Canel a remarqué sur un seul point beaucoup de tuiles à rebords ayant incontestablement appartenu à une construction romaine.

A Trouville-la-Haulle (2), le sieur Jacques Carrey, pêcheur, en défrichant la portion de de pâture communale qui lui était échue en partage, a trouvé deux meules antiques en poudingue, que M. Rever a supposé provenir d'Infreville, près le Bourgteroulde; deux autres meules de la même nature ont été recueillies sur la commune de Beuzeville, par M. Mazier, ancien juge de paix du canton, l'une entière, sur une pièce de terre labourable, près du hameau des Mares-de-Graville, parmi des restes de briques à qui l'humidité avait enlevé presque toute consistance, et des silex présentant des traces d'incendie; l'autre, incomplète, dans l'emplacement d'un fossé qu'il faisait détruire au même village.

A Berville-sur-Mer, et à peu de distance de son habita-

---

(1) M. Rever a rendu compte de ces médailles dans les numéros III et V du Journal d'agriculture, etc., de l'Eure (juillet 1824 et janvier 1825).

(2) Nous apprenons de M. Canel que dans cette commune, le bois nommé le Manoir-Fauvil, renferme des fondations et même dit-on des souterrains; il y a également été trouvé une pièce d'or. Notre confrère n'a pu encore s'assurer de l'époque à laquelle remontent ces constructions.

Digitized by Google

tion de Conteville, dans l'un des sites les plus rians qui existent sur cette commune, M. Rever reconnut, dans un champ, les ruines d'une habitation gallo-romaine et y fit commencer des fouilles dont il n'a pas consigné les résultats dans ses manuscrits. M. Tuvache, son exécuteur testamentaire et son ami, a bien voulu visiter ce lieu sur notre demande. Il y a trouvé à diverses hauteurs, tant dans la terre labourable que dans les bois, des vestiges de constructions, telles que fragmens de tuiles romaines, silex taillés sur l'une de leurs faces, mortier romain, etc., et même des amas de laitier et de charbon qui sembleraient annoncer l'emplacement d'une forge antique.

Dans le courant de l'année 1813, il a été trouvé sur la commune de Carbec-Grestain, non loin de l'ancienne abbaye qui portait jadis ce dernier nom, un cachet d'oculiste romain en stéatite. Ce précieux objet, qui appartient à M. Masson de Saint-Amand, ancien préfet de l'Eure, a été décrit et figuré par M. Rever, avec plusieurs autres du même genre, à la suite de son Mémoire sur les ruines de Lillebonne (Append. p. 45, pl. 4, f. 2).

Il a encore été recueilli, sur la belle propriété de Saint-Pierre-du-Châtel, des objets romains au sujet desquels des renseignemens précis nous sont promis.

Vers 1820, un cultivateur de Toutainville, en arrachant une aubépine sur un champ, au haut de la côte, près du grand chemin qui conduit à Beuzeville, trouva dans un vase de terre un grand nombre de médailles romaines, dont quelques-unes ont été conservées.

Dans la même commune, sur la propriété de M. Fourquemin, juge de paix, nommée le Lieu-Berville, une masure renferme des fondations antiques et un grand nom-

Digitized by Google

bre de tuiles romaines. Les habitans du pays prétendent que c'est l'emplacement de l'ancien Beuzeville.

A Triqueville, près du fief d'Aubigny, sur les bords de deux ruisseaux qui se réunissent avant d'entrer dans la Corbie, on a encore recueilli beaucoup de tuiles à rebords, des fondations antiques et des tuyaux cylindriques de six pouces de diamètre en terre cuite, ayant manifestement servi à conduire des eaux.

M. Rever plaçait, comme nous l'avons déjà dit, l'ancien *Breviodurum* dans le voisinage de Pont-Audemer. La présence de nombreux fragmens de briques romaines l'avaient engagé à supposer que c'était à Mont-les-Marres, hameau de Préaux, situé sur une hauteur, que devait exister la ville antique. Outre ces débris de construction, on y trouva, dans les dernières années du siècle dernier, une petite cuiller d'argent et une bague montée d'une pierre gravée, renfermées dans un vase de cuivre d'un pied de haut sur six à sept pouces de large, avec quelques médailles d'argent, et cinq à six cents de petit bronze (1).

Une agrafe de cuivre, d'un travail barbare, fut recueillie dans un tombeau, sur la commune de Manneville, à une demi-lieue de Pont-Audemer, vers la même époque. Nous ne pensons pas qu'elle fut romaine (2).

M. E. Gaillard nous a signalé des constructions et armes romaines observées sur le bord du chemin qui mène de Pont-Audemer à la côte du Longval, près de *la Loria*.

---

(1) Voyage des élèves de l'Ecole centrale de l'Eure, p. 101. M. Canel, qui a recueilli tant de renseignemens sur les antiquités de son arrondissement, est porté à croire que ces objets n'ont pas été trouvés à Mont-les-Marres, comme le supposait M. Rever, mais dans le voisinage de l'Abbaye-aux-Dames.

(2) Voyage des élèves de l'Ecole centrale de l'Eure, p. 99.

Digitized by Google

Dans la commune de Tourville, sur des bruyères dépendant de la terre de Siglas, le long de la route de Bernay, M. de Cacheleu a trouvé une épée en maçonnerie, à-peu-près parallèle à cette route, ainsi que des tuiles antiques et des poteries rouges romaines; ces tuiles et ces poteries se sont encore offertes à lui sur le côteau opposé.

M. Rever a tenu note de tuiles en briques romaines rencontrées sur le territoire de Cormeilles.

Il en existe pareillement dans le cimetière de la Chapelle-Bayvel et sur deux autres points de cette commune, dont l'église autrefois beaucoup plus grande, paraît reposer sur des fondations antiques.

A Saint-Georges-du-Vièvre on trouve beaucoup de médailles dans les champs. M. Canel nous a donné connaissance d'un Hadrien de grand bronze recueilli sur un champ voisin de la route de Lisieux à Rouen, par Montfort.

Le même confrère nous a indiqué, à Annebaut, dans une petite cour, en face de la halle, vers le pied de la côte, un amas de tuiles romaines avec des fondations en maçonnerie et ciment, et à Glos-sur-Risle des tombeaux de pierre.

Nous avons déjà parlé d'objets antiques observés au Pont-Autou. C'étaient des tombeaux de pierre, des fragmens de briques, des morceaux d'armes et de petits vases funéraires de terre ou de verre, qui furent trouvés dans un champ à mi-côte, sur le bord de la route qui conduit au Bourg-Achard, par MM. Rondeaux, membre du conseil général de la Seine-Inférieure, et Turgis, alors directeur de la manufacture de Pont-Autou. Ce dernier en fit une petite collection qui a malheureusement été dispersée.

Sur la commune du Theillement, en fouillant une pépinière dépendant de la terre de M. de Planterose, près de la bruyère des Frevents, on trouva, il y a environ vingt-cinq

Digitized by Google

ans, dans la crête du fossé, un pot de grès renfermant environ soixante médailles de bronze.

10.° *Camps et enceintes antiques.*

Les camps et enceintes antiques de toutes dimensions, existant dans le département de l'Eure ont été trop peu étudiés jusqu'à ce jour. La plupart n'ont même jamais été signalés à l'attention des antiquaires; beaucoup d'autres ne sont connus que par une simple mention; ordinairement épars dans des lieux sauvages et solitaires, l'affaissement de leurs contours par le lent ouvrage des ans, les bois ou les bruyères qui les recouvrent, la difficulté de les rapporter à des types bien authentiques ont trop souvent éloigné d'eux l'attention de nos contemporains et de nos devanciers, ils ne sont guères connus que des habitans de nos campagnes qui les désignent habituellement sous le nom de *Cateliers* ou *Chateliers*, de sorte que toutes les fois qu'on rencontre dans nos contrées un lieu ainsi désigné, on peut affirmer qu'il y existe ou qu'il y a existé quelque retranchement antique.

Cependant plus cette étude est obscure et présente jusqu'à présent peu de prise à des déterminations chronologiques suffisamment tranchées, plus il devient pressant d'appeler sur elle d'une manière particulière l'attention des observateurs, et de leur indiquer tout ce dont ils devront s'assurer chaque fois qu'ils en rencontreront, pour contribuer efficacement à l'avancement de cette partie importante de l'histoire du pays. Nous prions donc ceux de nos concitoyens qui voudront bien nous prêter leur assistance dans la recherche des camps antiques, d'en constater autant que possible l'emplacement précis, la forme, la contenance, la direction, le nombre et la position des issues, le profil du retranche-

Digitized by Google

ment, et enfin de s'assurer s'ils sont dans le voisinage de quelque communication que l'on puisse regarder comme une voie romaine. Ces données sont absolument nécessaires, les unes pour les retrouver facilement tant sur le terrain que sur les cartes, les autres pour faire reconnaître par quel peuple et dans quel tems ils ont été établis. Toutes les fois qu'on pourra y joindre un plan, ne fut-il que visuel, cela vaudra encore mieux. En attendant que nous possédions ces renseignemens, qui peuvent seuls nous mettre à portée de retrouver les époques et les races à qui l'on doit rapporter des travaux qui ont quelquefois fatigué les bras de plusieurs générations, nous nous contenterons d'indiquer ici le petit nombre de camps et enceintes antiques qui nous ont été signalés jusqu'à ce jour.

I. Arrondissement d'Evreux.

Nous nous félicitons de pouvoir ouvrir cette liste par les précieuses indications, que notre confrère M. Duwarnet a bien voulu nous fournir sur plusieurs enceintes antiques d'un haut intérêt, observées par lui dans quelques communes contigues de l'arrondissement d'Evreux : la première située sur Bérengeville-la-Campagne (1) présente la forme d'un pentagone irrégulier dont un des angles est émoussé et courbé en arc de cercle; on y communiquait par une seule issue. Le fossé a douze pieds de largeur et le *vallum* ou retranchement présente encore cinq pieds d'élévation. La plate forme intérieure est large de soixante pieds.

---

(1) Cette commune fait partie de l'arrondissement de Louviers, mais il nous a paru impossible de séparer l'enceinte qu'elle renferme de celles qui suivent et qui appartiennent toutes à l'arrondissement d'Evreux.

Digitized by Google

A un quart de lieu de là et sur les bruyères de la commune de Tourneville, on en voit un autre de forme rectangulaire, et de la contenance d'un arpent, défendu par un fossé de vingt-cinq pieds et dont le *vallum* a conservé une élévation de six pieds. Deux de ses côtés seulement (un grand et un petit) sont complètement déterminés. (1) A peu de distance du milieu du premier, son contour offre une légère convexité; une issue est située vers le milieu du second.

A mille pas environ et dans un bois qui devait faire autrefois partie de la même bruyère se trouve un retranchement de forme circulaire qui occupe toute la crète d'une colline. Le fossé a quarante pieds de largeur. Le *vallum* présente cette singularité très-remarquable qu'il se compose d'une chaîne de monticules également espacés entr'eux et disposés de manière qu'ils devaient offrir un retranchement crénelé.

Enfin à trois quarts de lieue de là il existe encore un vaste camp antique rectangulaire, de la contenance de trois arpens quarante perches, dont le fossé a trente pieds de largeur, le *vallum* 6 pieds d'élévation; on y voit une seule issue sur le milieu d'un des petits côtés.

La première, la troisième et la quatrième de ces enceintes sont dans un état parfait de conservation; la seconde a, comme nous l'avons déjà dit, des contours moins exacts et moins clairement déterminés; cependant un peu d'attention suffit pour les retrouver.

C'est à un demi-quart de lieue seulement de la dernière que se trouvent les sept tertres ou *tumuli* observés par notre confrère, et dont nous avons parlé ci-dessus, chapitre 8.

---

(1) On remarque qu'ils sont précisément l'un à l'autre dans cette proportion *tertiée* (de deux à trois) si chère aux castramétateurs romains.

Digitized by Google

M. Duwarnet pense que toutes ces enceintes sont d'origine romaine, et de l'espèce, appelée par les anciens : *stativa;* que la première était une vigie (*excubiæ*); que la seconde a dû être occupée par une cohorte, et la quatrième par une légion; il remarque qu'elles sont échelonnées de manière à commander la grande plaine qui s'étend depuis Evreux jusqu'au delà du Neubourg, et à prévenir toute surprise par la vallée de l'Iton; enfin il suppose que non loin de là une voie romaine passait par le Mesnil-Fuguet.

En allant de Vernon aux Andelys, nous avons, à plusieurs reprises, aperçu, de la manière la plus distincte, l'emplacement d'un camp antique, à la pointe du Goulet, près du bord de la grande route de Rouen à Mantes. Ce camp, visiblement destiné à commander l'étroit défilé qu'il domine, a été isolé de la plaine voisine au moyen d'un large fossé.

A peu de distance du Pont d'Angerville, près Glisolles, et sur le bord de la route d'Evreux à Conches, s'élève le mamelon du Heurte-Loup, couronné par un retranchement circulaire, entouré de fossés larges et profonds.

Tout près de la ville de Conches, à l'entrée de la forêt et du côté du Vieux-Conches, M. de Stabenrath a reconnu les trois côtés d'une vaste enceinte, qui n'a pu être autre chose qu'un camp. La tradition locale attribue ce retranchement aux Anglais. Notre confrère refutera cette opinion et donnera une description complète de sa découverte dans l'important travail historique qu'il prépare sur Conches.

On sait que le nom de Champ-Dolent indique toujours un souvenir douloureux attaché à la localité, et particulièrement celui d'une grande bataille. Les nombreuses enceintes qu'on remarque sur la commune ainsi appelée dans le voisinage de Conches, viennent à l'appui de cette observation.

Digitized by Google

Feu M. le directeur Guilbout, nous a signalé un camp à Neaufles, entre Lyre et Rugles, à peu de distance de l'église, dans un bois dépendant de la ferme du Merle.

Nous apprenons de M. Passy, que dans un bois dépendant de la commune d'Hardencourt, il existe une motte entourée d'un fossé et nommée, dans le pays, le Mont-Olivet, et qu'on y a trouvé des débris d'armes.

II. Arrondissement des Andelys.

Nous ne connaissions, sur cet arrondissement, qu'un seul camp antique, qui nous est indiqué par M. Passy, près de la Seine, entre Vernonet et Giverny, près de l'ancienne chapelle de Saint-Michel. M. E. Gaillard nous en signale deux autres dans ses *recherches archéologiques pour servir d'introduction à un voyage dans la Seine-Inférieure et l'arrondissement des Andelys* (1). Ce sont le camp rond de Malassis, dépendant de la commune de Sainte-Geneviève-les-Gasny, et le camp du Buquet, dont les restes quarrés et la position admirable sembleraient indiquer, dit notre savant confrère, un camp romain du haut empire. Cette conjecture nous paraît d'autant plus plausible, qu'elle est puissamment appuyée par la découverte qu'il a faite d'un bout de voie romaine dirigée du nord au sud et traversant la vallée de l'Epte, ainsi que cette rivière elle-même, entre Sainte-Geneviève et la pointe du bois du Buquet où est située l'enceinte antique. M. E. Gaillard a encore trouvé, un peu plus haut, dans la même vallée, entre Gasny et Fourges et vis-à-vis Roconval, dans un lieu où la tradition indique l'emplacement d'une ancienne ville sous le nom de *Thoisy*, de nombreux fragmens de tuiles et briques romaines, et nous apprend qu'il a été extrait tant d'ossemens enfouis dans des

(1) Rouen, Nicétas Periaux, 1832.

Digitized by Google

cercueils, qu'on a pu en charger beaucoup de tombereaux, et en exhausser ensuite le sol qui porte la croix du carrefour de Gasny.

III. Arrondissement de Louviers.

Nous ne pouvons encore indiquer que deux enceintes sur cet arrondissement. Notre confrère, M. de Stabenrath, à qui nous devons la connaissance de la première, lui trouve quelque analogie avec celle de Serquigny dont nous parlerons bientôt. Elle est située au sommet d'une colline, dans un bois qui tient à celui de Sainte-Barbe, près Louviers. Le triage porte le nom du *Fort aux Anglais*. Une première enceinte quarrée est entourée de fossés profonds et d'un retranchement fort élevé; une seconde, moins distincte, paraît être de forme circulaire; on ne pourra se rendre un compte bien satisfaisant de l'une et de l'autre, qu'après l'exploitation du bois taillis qui voile la surface du sol.

Dans la commune de Feuguerolles déjà mentionnée ci-dessus pour ses antiquités romaines, il existe une enceinte antique de la contenance de soixante perches environ, qui était fermée d'un mur. Nous ignorons sur quel point du territoire elle se trouve et à quelle distance des objets décrits par feu notre respectable et savant ami, M. Rever.

IV. Arrondissement de Bernay.

On voit à Briome, sur la colline du Vigneron, entre les deux branches de la voie venant de *Mediolanum*, un camp très-caractérisé, formé comme celui du Goulet par l'isolement, au moyen d'un large fossé, de la langue de terre escarpée qui termine de ce côté la plaine du Lieuvin. Il n'a point été trouvé, nous a-t-on dit, d'objets antiques dans les mouvemens considérables de terrain qu'y a fait exécuter

Digitized by Google

M. Lemoine, propriétaire actuel de cet emplacement et qui en ont abaissé le niveau de dix pieds (1).

A peu de distance de là, dans la commune de Serquigny, où nous avons signalé les restes d'une habitation décorée avec une grande magnificence, mais de l'autre côté de la Charentonne, et par conséquent sur le territoire des Eburoviques, au sommet du côteau qui domine le confluent des deux rivières, sont des bois appartenant à madame de Piéfort et contigus à la partie de la forêt de Beaumont, dans laquelle se trouvent plusieurs constructions rustiques romaines; c'est sur ce point qu'existait un camp admirablement placé pour commander les trois vallées voisines. Cette enceinte offre à peu-près la forme d'un lozange de la contenance d'environ cinq vergées. Son entrée, entourée de fossés beaucoup plus profonds, est dirigée vers le N.-O. Autour des autres côtés on remarque un espace irrégulier défendu par un second retranchement curviligne beaucoup moins profond, et qui vient se rattacher au premier par une ligne droite vers son angle S.-O. Nous n'avons point remarqué de point de jonction entr'eux du côté du Nord.

Sur la route de *Juliobona* à *Mediolanum* et à peu-près vis-à-vis l'église du Plessis Mahiet, existe au bord même de la voie antique et du côté du Nord, une enceinte à-peu-près quarrée et connue dans le pays sous le nom de camp de César.

Sur le territoire de Bernay même, dans des bois dépendant de la terre de Carentonne, à la pointe d'un angle saillant de la plaine, placé précisément en face du château de Menne-

(1) D'après une tradition locale communiquée par M. Ribard à M. E. Gaillard, cette enceinte portait autrefois le nom de tombeau des Druides, et il y a été trouvé beaucoup de sépultures.

Digitized by Google

val, se trouve une enceinte circulaire de peu d'étendue, nommée, dans le pays, le puits des Buttes, à cause du puits qui en occupe en effet le centre. Une seconde enceinte vient s'appuyer en arc de cercle sur la première, dont elle défendait probablement l'entrée.

Une demi-lieue plus haut, sur une bruyère dépendant de la commune de Saint-Aubin et d'une propriété appartenant à madame de Villestivaux, on voit les vestiges d'un retranchement de la même forme, mais encore beaucoup plus petit, appelé la butte de Roquemont.

A Caorches, entre une pièce de terre labourable et une bruyère dépendant toutes les deux de la ferme de Bulle, existent les restes d'une enceinte fortifiée très-singulière. La portion la mieux caractérisée présente une espèce de triangle fort aigu, de deux cents pieds de long environ, dont la pointe arrondie se dirige vers le midi; l'emplacement d'un fossé de dix-huit pieds de large est encore très-reconnaissable du côté de l'orient; d'autres retranchemens antiques à celui-là s'étendaient probablement, au couchant, sur le sol aujourd'hui nivelé par la culture, et l'on en aperçoit encore quelques vestiges.

Au nord de la masure de cette même ferme, dans un bois taillis qui occupe le penchant d'un vallon sec peu profond, est un retranchement de peu d'étendue à fossés escarpés, nommé, dans le pays, le fort de Bulle. Le bois taillis dont il est en ce moment hérissé, ne nous a malheureusement pas permis de prendre une idée exacte de sa forme ni de ses dimensions. Nous aurions été porté à le prendre, au premier aspect, pour l'emplacement du manoir féodal de Bulle; mais l'existence de la motte de ce fief, de l'autre côté du vallon, ne permet pas de s'arrêter à une pareille conjecture

Digitized by Google

et oblige d'en reporter l'origine à une époque beaucoup plus reculée.

Une enceinte antique, sur la paroisse de Saint-Mards-de-Fresne, le long du chemin de Bernay à Courtonne, à la hauteur et du même côté que la ferme de Cautepic, vient encore de nous être signalée, et nous regrettons vivement d'être contraint à en remettre la visite au printems prochain.

V. Arrondissement de Pont-Audemer.

Ici, comme dans le chapitre précédent, c'est encore l'arrondissement de Pont-Audemer qui nous fournira le plus de faits, grâce à l'activité de ses explorateurs.

M. Rever a indiqué le premier un camp situé sur le plateau de la commune de la Roque, plus près du Marais-Vernier, qu'il semble destiné à commander, que de l'extrémité de ce plateau. Les habitans du pays l'attribuent aux Anglais.

Sur la côte de Fatouville, près de Jobles, il existe un simple retranchement quarré de quatre cents pieds de tour, que M. Alfred Canel a bien voulu aller reconnaître sur notre demande, et qui, d'après les traditions locales, serait encore l'ouvrage des Anglais battus par les Français, à Jobles.

Ce n'est point sur la commune du Torpt, comme nous l'avions indiqué précédemment, mais sur celles de Formauville et Triqueville, presque en face de Boulleville et toutefois plus près encore de Saint-Maclou, qu'existent de nombreux terrassemens. M. Alfred Canel les regarde comme provenant des événemens militaires qui ont signalé le passage des Anglais par cette contrée. M. le maire de Saint-Maclou lui a encore fait voir sur sa commune, au hameau du Moulin-de-la-Folle, dans la vallée en face de la côte du

Digitized by Google

Torpt, des vestiges de fossés d'une assez grande étendue qui entourent un monticule fait de main d'homme, et présentant la forme d'une calotte sphérique. Notre confrère pense que c'est plutôt là que dans les terrassements dont nous venons de parler, qu'il faudrait voir un camp, quoique la situation soit peu avantageuse sous le rapport militaire. La tradition locale place une ville ancienne dans ce hameau; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on y a trouvé beaucoup de fondations, de tuiles et de briques, mais jusqu'ici ces objets n'ont point présenté de caractères chronologiques précis.

M. Alfred Canel tient de M. le maire de la Chapelle-Bayvel, qu'on voyait encore, il y a quelques années, à la ferme de la Maison-Blanche, sur cette commune, dans un terrain inculte nouvellement défriché, à deux cents pas de la route de Lisieux, les restes bien conservés d'un ancien retranchement désigné dans le pays par le nom de *redoutes*. S'il est vrai qu'on y ait trouvé quelques petits boulets, il serait impossible d'alléguer à cette enceinte une origine reculée, mais nous engageons les observateurs à ne croire à des faits de ce genre, qu'après les avoir vérifiés de leurs propres yeux, attendu qu'on a souvent pris dans nos campagnes des pyrites ferrugineuses d'un certain volume, pour des boulets.

A Campigny, MM. Emm. Gaillard et Canel se sont assurés de l'existence d'un retranchement bien caractérisé à l'extrémite de la côte des Fiefs (1). Les autres enceintes indiquées précedemment sur cette commune et même aux en-

(1) Ce retranchement est de forme semi-circulaire. Les arrêtes de la coupure qui le sépare du hameau voisin sont maintenant très-émoussées par suite de l'affaissement des terres.

Digitized by Google

virons de l'enclos portant le nom significatif des *Catelli rs*, ne leur ont pas présenté la même authenticité.

M. Emm. Gaillard nous indique à Epréville-en-Lieuvin, plusieurs enceintes remarquables que la tradition locale décore du nom de ville; à Saint-Christophe-sur-Condé un camp et une vigie.

A Condé-sur-Rille, M. Alfred Canel a reconnu sur la hauteur qui domine le hameau de l'Eglise, un camp de forme à-peu-près quarrée, divisé en deux parties inégales et pourvu de deux issues. Au milieu de la plus étendue se trouve une enceinte circulaire d'environ vingt-cinq pas de diamètre. Les fossés de ce camp sont bien conservés et présentent dans certains endroits douze pieds de profondeur depuis le fond jusqu'au sommet du *Vallum*. A une centaine de pas vers le sud un long fossé s'étend, comme pour former une seconde ligne de défense, à travers la bruyère, où se remarquent, çà et là, de nombreux tertres isolés et sans symétrie, qui sont peut-être des *tumuli*.

A Saint-Philbert, du même côté de la vallée de la Rille, et précisément en face de Montfort, est une éminence fortifiée et faite par la main des hommes, que l'on nomme la *Butte au feu*, et qui paraît avoir été élevée pour tenir tête à Montfort.

Au Boscgouet, dans une masure dépendant de la propriété de madame d'Hengleville, M. le docteur Desalleurs a observé les traces non douteuses d'une enceinte fortifiée et entourée de fossés profonds disposés suivant les règles de l'art.

Les terrassemens de Touberville n'ont point présenté à à M. A. Canel, l'aspect d'un ancien camp, comme on le lui avait annoncé, mais plutôt celui de l'emplacement d'un

Digitized by Google

château fort. Ce sont des fossés d'une très-grande profondeur, formant une enceinte de douze cents pieds de tour, dans laquelle on remarque beaucoup de vestiges de maçonnerie et qui porte, dans le pays, le nom de duché de Touberville. Aux environs se rencontrent beaucoup d'autres restes de constructions que notre confrère est porté à regarder comme antérieures à la forteresse féodale.

M. le maire de Saint-Denis du Boscguérard a rendu à M. le préfet un compte fort circonstancié de trois enceintes remarquables qui existent dans cette commune sur une bruyère portant le nom significatif des *Cateliers*, et qui domine toute la contrée environnante. La principale de ces enceintes est de forme quarrée et de la contenance d'environ une acre. Chacun de ses côtés a quinze à seize perches de long. Les fossés sont encore visibles dans presque tout son contour; on remarque qu'ils étaient plus profonds vers le nord.

A cent cinquante pas environ au N. O. de ce camp retranché, on remarque une enceinte beaucoup plus petite (de huit perches quarrées). C'est également du côté du nord que l'escarpement est le plus prononcé.

A une très-petite distance et au N. E. de la première enceinte on en observait une troisième de dimensions encore plus petites que celles de la seconde. Des nivellemens opérés vers 1820 par M. Flavigny d'Elbeuf, à l'occasion de la plantation d'avenues, l'ont complètement fait disparaître, et ont fourni l'occasion de recueillir une assez grande quantité de balles de fonte de divers calibres, qui ont été prises pour des biscayens. On dit aussi y avoir remarqué des tronçons de lames d'épées. Une quantité plus considérable encore de ces balles de fonte a été trouvée dans le dé-

Digitized by Google

frichement d'un terrain situé à deux ou trois cents pas de la bruyère des Cateliers. (1)

II.° *Voies romaines.*

Quoique nous ayons déjà, dans le courant de cette notice, mentionné quelques-unes des voies romaines existant sur le territoire du département, cette matière est trop importante et trop imparfaitement connue jusqu'à présent pour que nous ne tenions pas à présenter ici dans un ordre plus méthodique tout ce que nous avons pu recueillir de faits et de probabilités qui s'y rapportent.

I. *De Rotomagus à Lutèce.*

La première qui se présente sur la rive droite de la Seine, est celle de *Rotomagus* à *Lutetia* par *Ritumagus* et *Petromantalum*, (2) faisant partie de la ligne de communication

---

(1) Les hachettes de silex et autres objets dont nous avons parlé ci-dessus, chapitre 8, ont été recueillis sur un autre point de la commune, dans la masure du sieur Victor Delalande.

(2) ITER A CARACOTINO AVGVSTOBONAM. M. P. CLIII.

SIC

JVLIOBONA.	M. P.	X.
LOTVM.	M. P.	VI.
LATOMAGO (*Rotomago*).	M. P.	XIII.
RITUMAGO.	M. P.	IX.
PETROMANTALVM.	M. P.	XVI.
LVTITIA.	M. P.	XVIII.

etc. . . . .

Digitized by Google

de *Caracotinum* à *Augustobona* (Troyes), tracée dans l'itinéraire. Elle n'offre aucune incertitude dans le voisinage de Paris, où il en existe une portion considérable, encore fort reconnaissable d'Ermont à Pierrelaye, se dirigeant vers Pontoise et y arrivant au midi de la ville actuelle vers l'emplacement de l'abbaye de Saint-Martin. Grâce aux obligeantes informations de M. Emmanuel Gaillard, nous ne la connaissons pas moins bien dans le Vexin-Français, où elle sort de Pontoise par le premier chemin à droite, passe par les hauteurs d'Osny très-près du château, reparaît le long des murs du parc d'Ablege, traverse la plaine de Gousangré, Commeny, les champs situés entre Cléry et le Bellay, et se dirige par Arthieul et la ferme d'*Estrez*, où elle descend dans la vallée, vers Saint-Gervais, où elle rejoint la route royale. A partir de là il existe moins e certitude sur son alignement; néanmoins nous pensons qu'elle suivait à-peu-près le tracé de la route actuelle jusqu'au hameau de Bremulle (après Ecouis), et venait traverser la rivière vers Radepont ou Fleury. (1) Notre savant confrère qui l'a étudiée de nouveau cette année, place définitivement *Petromantalum* à Arthieul. Nous tenons de lui un fait important qui confirme notre opinion sur la direc-

(1) M. Emm. Gaillard place le passage de la rivière vers Charleval (autrefois Noion-sur-Andelle) et au point où est indiqué dans les cartes de Cassini un pont sur cette rivière. Notre motif principal, pour tenir à la direction que nous avons indiquée, est qu'avant la création de la route royale, le grand chemin de Rouen à Paris traversait la cour de la ferme de M. Sautelet (au-dessous du passage actuel) où était l'ancien pont, puis montait la côte de Grainville par une cavée aujourd'hui devenue un ravin, de manière à aller aboutir au bout de l'ancienne avenue du château de Grainville. Il reste à savoir si ce grand chemin était sur l'emplacement de la voie romaine.

Digitized by Google

tion de cette voie : c'est que les titres anciens de la terre de Sainte-Marie-des-Champs appartenant à M. de Vatimesnil indiquent comme bordées par la chaussée antique, les pièces qui le sont encore aujourd'hui par la grande route.

Nous pensons qu'il pouvait exister une seconde communication de *Rotomagus* avec *Lutèce*, par le Pont-Saint-Pierre, Heuqueville, les Andelys, Gasny (*Vadiniacum*) (1) la Roche-Guyon et Meulan (2). C'est cette direction que paraît avoir pris Saint Nicaise, en cherchant à se rendre à Rouen pour y porter le christianisme. M. Emm. Gaillard a eu connaissance de la découverte d'un encaissement de voie romaine sous l'emplacement de la prison située au Petit Andelys. Nous ne faisons figurer dans ce tracé le Pont-Saint-Pierre qu'avec doute, à cause de l'absence complète jusqu'à ce jour de toutes traces d'établissement romain dans cette localité, tandis qu'on en a tant trouvé à Romilly.

II. *De Rotomagus à Cæsaromagus.*

Il paraît, d'après les renseignemens qui nous ont été fournis par notre savant ami M. Graves, qu'il aurait aussi

---

(1) Nous avons mentionné dans le chapitre des camps et enceintes antiques un fragment de voie romaine observé par M. Emm. Gaillard dans la vallée de l'Epte au-dessous de Sainte-Geneviève-les-Gasny, et que nous croyons devoir rappeler ici, en attendant que son tracé soit retrouvé sur une plus grande étendue. Comme la très-petite partie que nous en connaissons se dirige du nord au midi, il nous paraît impossible de la rattacher à la communication dont il s'agit en ce moment.

(2) Peut-être cette voie allait-elle se joindre à la précédente, à Pontoise par Cergy, où l'on voit une chaussée romaine très-apparente.

Digitized by Google

existé deux communications entre *Rotomagus* et *Cæsaromagus* (Beauvais). La première, indiquée par l'itinéraire d'Antonin (1), se confondait avec la voie précédente jusqu'à *Petromantalum*, où elle s'en séparait pour se diriger vers Beauvais. Des traces de cette chaussée ont été observées par M. Graves, dans les communes de Bachivillers, Loconville et Fay, Liancourt, Saint-Pierre et Lierville (2); elles con-

---

(1) ITER A CAESAROMAGO LVTITIAM VSQVE. M. P. XLVI.

SIC

PETROMANTALVM.	M. P. XVII.
BRIVA ISARAE.	M. P. XIV.
LVTITIAM.	M. P. XV.

On a toujours placé jusqu'à présent *Briva-Isaræ* à Pontoise, à cause de la ressemblance des noms et de la présence d'une voie romaine sur ce point. Cependant il est visible que si *Briva-Isaræ* s'était trouvé sur cette route, dans la direction de *Petromantalum* à Lutèce, il aurait dû être mentionné également dans la route précédente, et que surtout la distance ne serait pas de dix-huit lieues gauloises seulement dans un cas, et de vingt-neuf dans l'autre. Nous croyons donc qu'il ne faut point chercher *Briva-Isaræ* entre *Petromantalum* (Arthieul) et Paris, mais sur un point qui se trouve au bord de l'Oise, à quatorze lieues de l'un, à quinze lieues de l'autre et sur la route directe de Beauvais à Rouen. Or la position de Beaumont-sur-Oise nous paraît satisfaire de la manière la plus complète à toutes ces conditions. M. Emm. Gaillard préfère Auvers dont Charles-le-Chauve fit réparer le pont en 865, et où il se trouve une route très-droite vers Paris, par Taverny et Eaubonne.

(2) M. Graves a observé une autre Chaussée-Brunehaut commençant à la Neuville-d'Auneuil et passant entre la Houssaye et Porcheux pour se diriger vers Bontencourt; là elle change de nom et de direction pour s'appeler vieux chemin de Gisors et continuer dans la vallée jusqu'à l'ouest de Trie-le-Château. Il ne pense pas que ce chemin fût la continuation de la Chaussée-Brunehaut, mais que celle-ci se rendait également à Magny par

Digitized by Google

duisent inévitablement vers Magny, de manière à ne pas permettre de placer ailleurs, qu'aux environs de ce Bourg, le *Petromantalum* de l'itinéraire d'Antonin et très-probablement le *Petrum-Viacum* de la carte de Peutinger, dont le nom ne nous paraît qu'une variante du précédent. En effet, cette voie qui se rend à Chartres par Mantes, porte encore, dans tout le Vexin, non-seulement le nom de Chaussée-Brunehaut commun à toutes les anciennes voies dans le nord de la France, mais surtout celui de chemin de Mantes. Or, nous avons déjà vu que *Petrum-Viacum* devait signifier en latin barbare : pierre de chemin, pierre sur le bord d'un chemin. Nous sommes porté à croire que *Petromantalum* aura pu être pareillement un mot forgé pour désigner la pierre de Mantes, pierre sur le chemin de Mantes.

Les Romains tenaient trop aux communications directes pour ne pas en avoir établi une plus courte que celle dont nous venons de parler, entre la métropole de la seconde Lyonnaise et le chef-lieu des Bellovaques. Les précieuses données qui nous ont été fournies par M. Graves, nous engagent à supposer qu'elle ne prenait point par Gournay, mais qu'elle entrait dans le département de l'Eure au passage de Transières, (dont le nom est si significatif), pour se rendre à Beauvais par Lyons (où nous avons vu les traces d'un grand établissement romain), le Neuf-Marché et Epaubourg, l'un des lieux les plus anciens de Beauvoisis, suivant le témoignage de notre savant ami.

Thibiviliers, Chaumont, Reilly, Beaugrenier et Montagny. Au reste, cette communication lui paraît une route du moyen âge plutôt qu'un voie romaine. Nous voudrions pouvoir adopter complètement cette opinion, mais nous ne connaissons guères de chaussées régulières dont on puisse faire honneur au moyen âge.

Digitized by Google

III.° *De Cæsaromagus à Mediolanum.*

On doit regarder comme probable l'existence d'une voie antique entre le chef-lieu des Bellovaques et celui des Eburoviques. M. Rever nous apprend d'ailleurs qu'il avait trouvé, au Vieil-Evreux, le commencement d'une voie qui lui a paru se diriger du côté de Beauvais (1). Nous croyons donc pouvoir indiquer une voie de *Petromantalum* à *Mediolanum*, et nous supposons que de Magny elle tendait vers Gefosse par Chaussy (dont le nom latin, *Calciacum*, est très-significatif), la Roche-Guyon et Bennecourt; puis de Gefosse à *Mediolanum* par Pacy.

IV.° *De Mediolanum à Lutèce.*

Il y avait nécessairement une voie conduisant du territoire des Eburoviques à Lutèce. Nous supposions qu'elles se dirigeait vers Mantes par Pacy, Chaignolles, la Villeneuve-en-Chaudry et Rosny (au lieu de faire un long et inutile détour par Bonnières comme la route actuelle), puis de Mantes à Saint-Germain par la rive gauche de la Seine. MM. Passy et de Stabenrath ont constaté récemment l'existence d'une portion de voie romaine, un peu moins large qu'elles ne le sont ordinairement dans le département, mais fort droite, partant de Caillouet pour se diriger à travers Orgeville (2)

---

(1) Mémoire sur le Vieil-Evreux, page 51. L'auteur pense que c'était vers *Bratuspantium* qu'elle tendait; mais l'itinéraire et la carte de Peutinger ne permettent pas d'adopter cette opinion. Dans les deux voies qu'il eut occasion d'observer au Vieil-Evreux, l'encaissement, qui avait trois mètres un tiers de largeur, était rempli d'un massif de cailloutage et de mortier, de l'épaisseur d'un mètre et demi.

(2) On nous annonce qu'il existe à Orgeville un amas de tuiles

Digitized by Google

et devant la ferme de l'Hôpital jusqu'à la descente de Gadencourt où elle se perd. Ce serait incontestablement celle que nous cherchons si en prolongeant son alignement on rencontrait d'un côté Paris et de l'autre le Vieil-Evreux ou même Evreux actuel. Malheureusement il n'en est pas ainsi (1) et nous ne pouvons jusqu'à ce qu'elle ait été plus complètement étudiée, la présenter avec quelque confiance comme formant la communication que nous cherchons.

Le nom très-significatif de *La Chaussée* près Ivry semblerait indiquer l'existence d'une voie antique sur son territoire. Il y passe en effet un fort ancien chemin venant de Saint-André et se dirigeant vers Paris, mais nous n'avons pas connaissance qu'on lui ait trouvé jusqu'à ce jour les caractères d'une voie romaine.

Nous verrons bientôt que le territoire des Eburoviques était traversé, dans sa partie méridionale, par la voie de *Noviomagus* (Lisieux) à Lutèce; mais nous ne saurions croire qu'il n'eût pas une communication plus centrale avec le chef-lieu des *Parisii*.

V. *De Rotomagus à Autricum (Chartres) et Genabum (Orléans).*

Nous avions supposé qu'il devait exister une voie ro-

---

romaines, indiquant des constructions antiques et semblables à ceux que nous avons signalés sur plusieurs autres points du département.

(1) M. De Stabenrath pense que le prolongement de cette voie continué en ligne droite, conduit dans la direction de Lyons. Il nous a paru au contraire en faisant cette opération sur la carte de Cassini, qu'elle tendait d'un côté à-peu-près vers le Neubourg, Montfort et le Pont-Audemer (ce qui la lierait avec un autre bout de voie romaine observé au Mesnil-Fuguet, par M. Duwarnet) et de l'autre vers Montléry, Corbeil et Melun.

Digitized by Google

maine de *Mediolanum* à Autricum (Chartres), chef-lieu de la puissante cité des Carnutes, et qu'elle se prolongeait vers Rotomagus, les trois chefs-lieux étant presque en ligne droite. Cette conjecture se trouve, à très-peu de chose près, réalisée avec des circonstances très-dignes de remarque. M. Emile Desmousseaux, sous-préfet de Dreux, a signalé, le premier, une voie antique se dirigeant non de Dreux vers *Mediolanum*, comme nous l'avions pensé, mais venant toucher les murs d'Evreux (où elle porte le nom de vieux chemin de Chartres à Rouen), pour de là se rendre à la métropole de la seconde Lyonnaise (1). Tout ce que nous en connaissons entre Rouen et Evreux, c'est qu'elle passait par *Uggade* (le Pont-de-l'Arche). Nous pensons que c'était

(1) Depuis que ceci est écrit, notre honorable confrère et collègue, M. Gazan aîné, a bien voulu nous signaler l'existence d'un autre grand chemin de Rouen à Chartres, passant sinon par *Mediolanum* même, au moins beaucoup plus près de ce chef-lieu des Eburoviques. A défaut de reconnaissance sur le terrain, nous l'avons suivi sur les cartes du cadastre depuis les Planches (arrondissement de Louviers) jusqu'à Saint-Aubin - du-Vieil-Evreux, en passant par la Vacherie, près du hameau de Verdun, qu'il laisse à l'Est, Emalleville qu'il traverse dans sa plus grande dimension, au nord de l'église, la Chapelle-du-Bois-des-Faux, le long d'un triage des Cateliers, et Irreville, près de l'extrémité ouest de ces deux communes, entre Dardez et le Boulay-Morin, puis par Dardez, Reuilly, (d'où il entre dans Sassey, par le hameau du Buisson), Huest et St-Aubin du Vieil Evreux, par le centre duquel il se dirige ; à partir de là, comme au nord des Planches : c'est sur les lieux qu'il faudra chercher à le retrouver. Quoiqu'il ne paraisse pas encaissé, nous sommes porté à croire que c'était la voie primitive de *Rotomagus* à *Autricum* par *Mediolanum*, et que celle qui conduit à Evreux, malgré son encaissement bien authentique, n'en est très-probablement qu'une dérivation.

Digitized by Google

en suivant à-peu-près le tracé de la grande route actuelle, sauf les développemens récens des côtes et la déviation de la ligne droite dans la forêt de Bord. La ville de Louviers nous paraît s'être formée dans l'alignement de cette voie.

D'Evreux à Dreux, MM. Passy, Mordret, de Stabenrath et Del'homme ont bien voulu la reconnaître, et nous-même l'avons parcourue jusqu'au-delà de Guichainville. C'est près de l'église abandonnée de Saint-Aquilin et à l'endroit où l'on a trouvé, sur son bord, un tombeau gallo-romain décrit par M. de Stabenrath, que nous y sommes entré (1). Nous avons commencé à en voir l'encaissement (de seize à dix-huit pieds de large environ) dans le voisinage du parc de Melleville; de là on le suit constamment jusqu'à Grossœuvre en passant par Guichainville; on le retrouve à Coudres, dans les champs, un pied au-dessous du niveau actuel du sol, puis entre Illiers et Courdemanche où il est très-apparent, et enfin au Mesnil-sur-*l'Estrée* d'où il se dirigeait sur Dreux, en traversant l'Avre, près de l'abbaye même qui lui avait emprunté ce nom significatif. De Dreux à Chartres, cette voie passe d'après les renseignemens que nous devons à l'obligeance de M. Emile Desmousseaux, par Marville-Moutier-Brulé et le Boulay-Mivoye, qui paraît devoir cette épithète à une distance à-peu-près égale entre Orléans et Rouen.

De Chartres à Orléans nous la voyons prendre par Allonnes et Allaines, sous le nom de chemin de César. D'après le témoignage du savant jurisconsulte Charles Dumoulin,

(1) Il nous a été annoncé que la continuation de cet encaissement au-delà de l'enceinte romaine d'Evreux formait encore une ligne très-reconnaissable par la dureté du sol dans les jardins du côté méridional de la rue Vilaine.

Digitized by Google

ses pierres milliaires existaient encore entre ces deux villes, au seizième siècle : *Vetus iter ab Aurelüs Carnotum..... Ubi lapides à tempore Romanorum milliaria distinguentes erecti visuntur....*

On trouve une portion de cette voie (1) indiquée dans les itinéraires antiques, sous le nom de chemin de *Rotomagus* à *Lutèce*. Nous en avons transcrit ci-dessus le détail dans une note du chapitre consacré au chef-lieu des Eburoviques, *p.* 237.

Les distances marquées entre les stations de Rouen jusqu'à Dreux sont exactes, à l'exception de la première (de *Rotomagus* à *Uggade*) qui est trop forte d'environ une lieue gauloise (onze cent trente-quatre toises). Nous avons deux observations importantes à faire sur les indications laissées sur cette voie par les anciens; la première se rapporte à la mention de *Mediolanum* comme l'une de ses stations, tandis que la direction munie d'un empierrement, en reste à plus de deux lieues gauloises (2); la seconde au nouvel exemple qu'elle nous fournit à ajouter à ceux que nous avons remarqués à l'occasion de *Breviodurum* et de *Briva-Isaræ*, des erreurs graves auxquelles on s'expose en considérant comme tracées, dans une direction unique, toutes les routes portées sur les anciens itinéraires. Il serait naturel de croire, d'après le titre de celle-ci : *Iter à Rotomago Lutitiam usque*, que c'est une communication directe de Rouen à Paris, tandis qu'au contraire c'est jusqu'à Dreux, une route de Rouen à Chartres, puis à partir de là une route de Lisieux à Paris.

---

(1) de Rouen jusqu'à Dreux.

(2) Il paraît résulter bien clairement de cette circonstance que l'établissement de l'empierrement est postérieur à la rédaction de l'itinéraire, et qu'on l'a placé hors de la direction primitive tout exprès pour le faire passer sous les murs d'Evreux.

Digitized by Google

VI. *D'Evreux à Suindinum (le Mans) et Nœodunum (Jublains) par Condé.*

Aucune communication ne devait avoir plus d'importance pour les Eburoviques que la voie qui conduisait de leur territoire à celui de leurs confédérés, les Cénomans et les Diablintes. Nous avions supposé qu'elle sortait du Vieil-Evreux pour se rendre à Condé, point à partir duquel M. Vaugeois nous l'avait fait connaître. Cette conjecture était appuyée sur l'existence d'un long bout de chemin, *dont le pavé est bien conservé*, dans la commune de Mantelon, suivant le rapport d'un habitant du pays, ainsi que sur le nom fort significatif de *Long-Perrier* que porte un hameau de cette commune dans la direction du Vieil-Evreux. Nous n'avons point encore pu vérifier s'il y a eu en effet une voie antique de *Mediolanum* à *Condate*; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il en existe une extrêmement authentique d'Evreux à ce dernier lieu; signalée, pour la première fois, par M. Duwarnet, elle a été reconnue par MM. Passy, Mordret et de Stabenrath, et nous-même l'avons suivie jusqu'au Nuisement. On la trouve, en partant d'Evreux, en-deçà du hameau de la Trigalle, commune des Ventes; elle traverse ensuite la forêt, reparaît de l'autre côté du Sec-Iton, et continue, sans interruption, par le Nuisement, la ferme de Maubuisson dont elle traverse la cour, et le hameau du *Perron* jusqu'à Condé. Les habitans du pays la connaissent sous le nom de chemin *chaussé* ou chemin *chaussée*.

Il paraît que c'est en traversant la rivière à Saint-Nicolas-d'Attez, après avoir longé, à l'ouest, les murs du cimetière de cette commune, que cette voie se rend de Condé au bois de Malouis, sur la rive droite du lit primitif et principal de

Digitized by Google

l'Iton. C'est à ce point qu'elle se partage en deux branches, dont l'une passe par Manouillet, les bois de la Pointellière (1), la Motte, la Taillerie, Mandres, et se rend à Chennebrun, d'où nous pensons qu'elle devait tendre vers le Mans. M. Vaugeois la trace par Mezières (*Maceriæ*), hameau de Tourouvre, où il a trouvé d'importantes antiquités romaines, la Chauchie-de-Corbon, Eperrais et Bellême. Nous ne voyons qu'Eperrais qui lui fasse faire un détour, dont notre ignorance complète des lieux ne nous permet pas de nous rendre compte; nous aimerions mieux supposer que de la Chauchie-de-Corbon elle se rendait directement à Bellême : c'est une conjecture que nous soumettons au jugement de notre respectable ami.

Quant à la seconde branche que nous supposons tendre vers *Nædunum*, M. Vaugeois nous la représente comme étant aussi fort reconnaissable, depuis le bois de Malouis, en passant par Cintray, Francheville, Bourth et le Theil, jusqu'à la sortie du département de l'Eure, entre cette dernière commune et Chandé; dans cette dernière partie son pavé en silex subsiste encore. Après Chandé il la conduit par les environs de Cruslay, la Barre (lieu anciennement fortifié) et Notre-Dame-d'Aspres, sur le plateau au levant de la célèbre abbaye de la Trappe, en passant très-près des deux hameaux désignés sur la carte de Cassini, par les noms de la

(1) M. Vaugeois l'a suivie depuis ce point jusqu'à Mandres, et a trouvé l'encaissement bien conservé. Elle y suit presque toujours une ligne droite dans la plaine, est bombée, formée de gros cailloux du pays et large de dix-huit à vingt pieds. Les voisins en arrachent les pierres quand ils en ont besoin pour bâtir.

M. le docteur Romet nous a signalé, dans les Bois-Francs, situés très-près de cette voie, sur Saint-Christophe, les ruines d'un château considérable du moyen âge.

Digitized by Google

Cheraudorie et des Barres. Là existait, au quatorzième siècle, un ancien grand chemin de Laigle à Mortagne par Lignerolles, qui se confondait probablement avec notre voie, depuis Notre-Dame-d'Aspres, et qui aura dû à cette circonstance la solennité avec laquelle il est désigné dans un acte de cette époque (1). De ce plateau voisin de la Trappe, M. Vaugeois pense que celle-ci tendait vers le Mesle-sur-Sarthe, Alençon et Jublains, soit par Bubertré, Lignerolles, le Mont-Caulin, dépendant de Sainte-Ceronne (où l'on trouve un ancien grand chemin bordé de tombeaux romains), et Sainte-Ceronne elle-même, soit en prenant entre les hameaux de la Tuilerie et du Pré-Pigeon par Lignerolles, le bas de Mauregard et les Gaillons (2). Aucune de ces deux directions n'offre la rectitude que nous sommes habitué à rencontrer dans nos routes romaines de la haute Normandie; mais il ne faut pas oublier qu'on est ici dans un pays extrêmement coupé et tourmenté, devant les foudrières et les inégalités duquel auront dû nécessairement fléchir les habitudes rectilignes si chères aux ingénieurs romains.

VII. *D'Evreux à Séez et à Exmes.*

Nous avions pensé qu'il devait y avoir une communication directe entre les Eburoviques et la ville épiscopale de

---

(1) *Juxtà antiquam viam publicam, quà itur per Linerollas ab Aquila ad Moritaniam...* Mémorial de la fondation de la Trappe, sous la date de 1385. Hist. de la Trappe par M. Louis Dubois, p. 286.

(2) M. Vaugeois avait pensé autrefois que cette voie devait passer par Soligny, où il a été trouvé des antiquités romaines, et qu'un chemin pavé entre cette commune et Lignerolles en faisait nécessairement partie. De nouvelles observations le portent à croire que cette portion de chaussée pourrait appartenir à une autre voie.

Digitized by Google

Séez, chef-lieu de la cité dont son ancien diocèse occupait le territoire avant la révolution. Notre conjecture paraît pleinement confirmée, et il semblerait même qu'au lieu d'une seule voie antique dans cette direction, il en existe deux, à partir de Condé, portant l'une et l'autre, dans le pays, le nom de chemin Perré, par lequel on désigne ordinairement dans nos campagnes les voies romaines. L'une qui nous est indiquée par M. Vaugeois et par M. l'abbé Leroux, desservant de Saint-Clair-d'Arcey, près Bernay (qui a une grande connaissance de cette partie du département), passe par la Gueroulde, le hameau de la Ferté, les environs de celui de Pontibout, la forêt de Breteuil, où l'on trouve des coupes ayant pour borne le *chemin Perré*, le hameau de la Lande, mal à propos nommée la Loge, sur la carte de Cassini (1), et ceux de *l'Estrée* et du Crety (2), situés l'un et l'autre sur la commune du Bois-Arnault; de là elle se rend aux environs de Laigle, où M. Vaugeois lui fait traverser la rivière pour se rendre à Séez, par Beaufay, Echauffour et le Merlerault. Il serait encore possible que ce fût par Sainte-Gauburge et Planches.

Nous ne saurions croire que cette voie fut destinée uniquement à conduire de Condé à Séez, mais nous supposons

---

(1) Ce hameau fait partie de la commune de Chéronvilliers. Nous pensons que c'est sur son territoire qu'a été trouvée, dans un champ, la médaille d'or d'Auguste, dont nous avons parlé ci-dessus.

C'était autrefois un lieu fortifié; une partie des fossés qui l'entouraient existent encore et servent de réservoir à poisson. On l'appelle aujourd'hui les Landes, à cause de la formation d'un second petit hameau du même nom dans le voisinage.

(2) Il paraît que c'est aux environs de ce hameau que la chaussée antique est la plus apparente.

Digitized by Google

qu'elle se dirigeait aussi par Exmes, vers la plaine de Caen et le Bessin. On connaît en effet une voie romaine très-authentique tendant de Vieux à Exmes. D'Exmes il paraît qu'elle gagnait Laigle par Giney, les Forges près le Mesnil-Froger, et Beaufay. M. Vaugeois, qui nous fournit ce tracé, l'emprunte à la carte de Normandie, par Duperrier (1780), où il figure comme grand chemin encore existant de son tems. Ce serait alors par là que Hugues-le-Grand se serait rendu à Gacé et à Exmes dans son expédition contre la Basse-Normandie, après l'assassinat de Guillaume-Longue-Epée (Ord. Vit. l. VI p. 619), et que Henri I.er aurait envahi, à deux reprises différentes, cette portion de la province (1).

Revenons maintenant à notre second chemin Perré de Condé à Laigle. Celui-ci part bien réellement de Condé, en traversant, comme nous l'avons dit, une pièce de terre appartenant à M. Levacher-Durclé, où il est bordé de tombeaux; de là il se rend à Breteuil, puis sur le bord de l'étang du Val-du Lesme (où son passage, au douzième siècle, est attesté par un document que M. de Stabenrath a bien voulu nous communiquer) et aux environs de la chapelle de Sainte-Suzanne, puis rejoint le précédent, à l'entrée du hameau de Crety, près Rugles.

Toutes ces directions encore douteuses devront être vérifiées sur le terrain. Nous ferons en sorte d'en explorer une partie par nous-mêmes avec l'obligeante assistance de M. de Stabenrath, au retour du printems, et nous recommanderons l'autre aux recherches de notre respectable et savant ami, M. Vaugeois.

---

(1) Willelm. Gemet. L. VII. c. 5 et 28.

Digitized by Google

VIII. *D'Evreux à Noviomagus (Lisieux) et Juliobona (Lillebonne).*

La voie d'Evreux (1) à *Noviomagus* et à *Juliobona* se rendant à Brionne par Parville, Claville, le Bois-Hubert, Folleville, la Heunière, le Mesnil-Binet, Rougefosse, le Tilleul-Othon, Bouquelon, les bois d'Harcourt et le hameau des Callouets, est l'une des mieux caractérisées qui existent dans la province, au moins jusqu'à Barcq, où elle forme un coude. Le prolongement des deux lignes qui s'y croisent, conduirait, d'un côté à Lisieux par Beaumont et Bernay, de l'autre à Condé et de là vers Chartres. Ce coude, sans motif apparent est un fait fort singulier dans une voie romaine; et comme il est ici parfaitement authentique, nous croyons devoir le faire remarquer particulièrement. Serait-il dû à ce que cette voie se composerait en effet de deux portions de communications préexistantes, dirigées l'une d'Evreux vers Lisieux par Bernay, l'autre vers Chartres par Condé? Ou bien cette deviation vers Beaumont aurait-elle eu pour but de faciliter aux troupes romaines l'accès du camp de Saint-Marc décrit ci-dessus et qui dominait le confluent de la Rille et de la Charentonne? C'est une question que nous devons nous contenter au moins pour le moment de soulever.

---

(1) On avait pensé que cette voie partait d'Evreux en se dirigeant au nord de l'enceinte antique et suivant le contour de la côte de Saint-Michel. Mais la situation du tombeau de Saint-Taurin, près de la chaussée actuelle, ne permet guère de douter que la voie romaine n'ait suivi la même direction. On sait en effet que tous les premiers évêques des Gaules ont été enterrés dans les cimetières publics, toujours *juxtà aggerem*, c'est-à-dire le long de quelque voie antique.

Digitized by Google

Nous connaissons la branche dirigée vers Noviomagus, depuis Brionne jusqu'au Marché-Neuf par le Bois-David, Franqueville, Hecmanville et Berthouville, où elle passe à onze cents toises environ (ce qui fait à-peu-près une lieue gauloise), de l'emplacement de *Canetum*. Elle est connue, dans le pays, sous le nom de chemin Ferré, et on peut la suivre jusqu'au Marché-Neuf. On en trouve plus loin des traces dans une rue très-profondément encaissée au nord de la grande route, sur le hameau du Val-Richard, puis dans le nom très-significatif du hameau de *la Chaussée*, entre Duranville et Folleville; de là à Lisieux il existe deux anciens grands chemins, marchant parallèlement et à très-peu de distance, pendant près de quatre lieues, l'un au nord et l'autre au midi de la grande route actuelle (1). Nous serions tenté de croire que c'est celle du nord, passant par *L'Hôtellerie* et Douville, qui est la continuation de la voie dont nous parlons (2).

Le second, passant par l'église de Marolles, et remarquable par la rectitude de ses alignemens, nous paraît également antique et destiné à établir une communication plus courte entre *Noviomagus* et *Mediolanum*, par Drucourt, Bernay et Beaumont, pour rentrer dans la voie romaine à Barcq; mais nous devons convenir que quoiqu'habitant le pays, nous n'y avons encore trouvé aucuns vestiges d'en-

---

(1) On peut suivre ce singulier parallélisme sur la carte du diocèse de Lisieux par Danville.

(2) Nous devons à l'obligeance de MM. le chevalier de Villars et J. Hubert de Notre-Dame-d'Epine des renseignemens précieux sur la direction de l'ancien grand chemin du Marché Neuf à Lisieux que nous regrettons de n'avoir encore pu aller reconnaître sur le terrain.

Digitized by Google

caissement (1). Quant à la route par la Rivière-Thibouvile, elle avait peu d'importance avant la création de la chaussée moderne, et nous ne pensons pas, malgré la découverte d'objets romains, à Fontaine-la-Soret, qu'il y ait eu, dans cette direction, de grande communication antique.

La seconde branche de cette voie, tendant à Juliobona n'a pas encore été reconnue entre Brionne et le Pont-Autou. On ne peut néanmoins guère douter qu'elle ne suivît la vallée à-peu-près comme la route départementale actuelle. A partir du Pont-Autou, M. le marquis de Sainte-Marie qui a observé avec beaucoup de soin les antiquités de la forêt de Montfort la fait prendre par le hameau de la Poterie-Gruchet. Là se trouve un fort ancien chemin portant le nom de Saint-Nicolas, à cause d'une chapelle de même nom qui existait autrefois dans le château de Montfort, et qui tend en effet vers ce château en traversant le bois du Maillot et la forêt. Ce chemin qui présente des vestiges de pavage ou tout au moins d'empierrement, paraît à M. de Sainte-Marie devoir être l'ancienne voie romaine. Du château il se dirige vers le hameau de Rondemare, situé sur la commune d'Appeville-Annebaut, en passant assez près de lieux remarquables et portant des noms significatifs, dont nous parlerons ci-après.

En plaçant en première ligne ces observations de M. de Sainte-Marie, nous devons ajouter néanmoins que suivant l'opinion générale dans le pays, la voie romaine suivait la vallée jusqu'à Annebaut pour n'en sortir qu'en montant la côte au hameau de Rondemare. Les antiquités trouvées à

(1) Deux triages de la commune de Saint-Martin-du-Tilleul (autrefois Saint-Martin-le-Vieux, situés le long de ce grand chemin portent les noms très-significatifs de *haute voie* et *basse voie*.

Digitized by Google

Annebaut et dont nous avons rendu compte ci-dessus, et surtout la découverte de l'empierrement (1) d'une ancienne route fortifient puissamment cette conjecture.

De Rondemare jusqu'à la Seine il n'existe aucune incertitude sur la direction de cette voie, qui est dans ce trajet l'une des plus authentiques et des mieux conservées du département. Elle laisse sur la gauche une ferme nommée *la Roque*, longe la cour du château de Médine, passe à l'ouest d'Étreville, et à l'est du bourg de Bourneville, où elle porte le nom de Grand'Rue et enfin descend à Aizier, où nous avons signalé des antiquités romaines, et où notre savant confrère, M. Pattu, ingénieur en chef du Calvados, pense qu'il a pu exister jadis un gué sur la Seine.

C'est cette communication d'Evreux à Lillebonne qui est mentionnée dans les anciens itinéraires sous ce titre :

ITER A JULIOBONA MEDIOLANUM. M. P. XXXIV.

quoiqu'elle ne mène pas à *Mediolanum*, mais à Evreux. Nous avons déjà remarqué une singularité analogue dans l'examen de la voie de *Rotomagus* à *Autricum*, mais nous ne saurions trop insister sur cette observation qui semble prouver que sous les rapports itinéraires, les Romains confondaient quelquefois la cité gauloise avec l'établissement qui en pouvait être considéré comme l'annexe et probablement la citadelle. Quant à la distance de trente-quatre lieues gauloises (38,556 toises), elle est parfaitement exacte. Il y a précisément dix-sept lieues gauloises de Lillebonne à Brionne, et dix-sept autres de Brionne à Evreux en passant par Barcq.

---

(1) Toutefois il ne paraît pas que cet empierrement se dirige vers Aizier, mais vers Routot.

Digitized by Google

Nous pensons que c'est aussi des deux branches de cette voie qu'il s'agit dans la première partie de la route de *Juliobona* à Dreux (1), qui suit immédiatement la précédente dans les anciens itinéraires. Nous avons déjà exposé ci-dessus, à l'article de *Breviodurum*, l'heureuse idée qu'ont eue MM. Emmanuel Gaillard et l'abbé Viel, de chercher l'emplacement de cette station, non plus sur la ligne directe de Lillebonne à Lisieux, où la distance est manifestement trop courte, mais au point de jonction de deux voies se rendant l'une à *Juliobona*, et l'autre à *Noviomagus*. Quoiqu'il existe des vestiges notables d'établissemens romains et même de grandes communications antiques aux deux endroits entre lesquels se partagent les conjectures de nos savans confrères, nous sommes porté à placer, avec M. l'abbé Viel, *Breviodurum* à Brionne, plutôt qu'au Pont-Autou, non-seulement à cause de la ressemblance du nom et de la présence d'un camp, mais encore parce que ce *lieu* se trouve précisément à dix-sept lieues gauloises de Lillebonne et de Lisieux. Il est même aussi à une distance précisément semblable d'Evreux, ce qui nous fait supposer que le rédacteur de l'itinéraire n'a pris ce détour que pour indiquer que la station intermédiaire, entre *Juliobona* et *Mediolanum*, dans la route précédente était ce même *Breviodurum*.

---

(1) Iter a Juliobona Durocasis. M. P. LXXVIII.

sic

BREVIODURUM.	M. P.	XVII.
NOVIOMAGO.	M. P.	XVII.
CONDATE.	M. P.	XXIV.
DUROCASIS.	M. P.	X.

Digitized by Google

IX. *De Noviomagus* (*Lisieux*), *à Durocasses* (*Dreux*).

Nous avons déjà indiqué, à l'article de Condate, le tracé de cette voie jusques-là connue dans tout le pays sous le nom de chemin Perré et l'une des mieux caractérisées que renferme le département (1). C'est aussi l'une de celles qui ont continué le plus long-tems de servir aux grandes communications; et le grand chemin de Lisieux et de toute la Basse-Normandie à Paris, est encore placé dans cette direction et non dans celle de la rivière Thibouville et d'Evreux, sur les cartes de la province antérieures à l'établissement des grandes routes actuelles.

Nous avons donné dans une note de l'article précédent ce qui se rapporte à cette voie dans les anciens itinéraires romains. Nous devons faire remarquer qu'il existe une contradiction choquante entre l'énoncé sommaire de la distance totale et le détail de celles des stations. Le premier s'élève à soixante-dix-huit lieues gauloises ou 88,452 toises, tandis que le détail des stations ne monte qu'à soixante-huit de ces mêmes lieues ou 77,112 toises. Il y a ici erreur manifeste d'un côté ou de l'autre. Or, si de la distance totale de *Juliobona* à *Durocasses* nous retranchons les trente-quatre lieues gauloises de Lillebonne à Lisieux par Brionne, il nous restera quarante-quatre lieues (49,896 toises), suivant un calcul et trente-quatre seulement (38,556 toises), suivant l'autre. Or, de Lisieux à Dreux, il y a à vol d'oiseau, environ 48,000 toises; et comme, dans le calcul des distances, les Romains comptaient comme complètes les lieues commencées, et que malgré la rectitude habituelle de

(1) De Condé à Dreux son empierrement continue d'être très-apparent jusqu'à Grandvilliers, ainsi qu'entre Panlatte et Droisy.

Digitized by Google

leurs alignemens, il faut toujours porter quelques centaines de toises pour les déviations, il est clair que c'est la somme totale des distances qui est juste et que les chiffres de détail doivent être modifiés ainsi qu'il suit : de Lisieux à Condé vingt-neuf lieues gauloises ; de Condé à Dreux quatorze et quelque chose.

X. *De Juliobona* (*Lillebonne*), *à Noviomagus* (*Lisieux*).

Outre la communication entre *Juliobona* et *Noviomagus*, par *Breviodurum*, il y en avait une directe et beaucoup plus courte par Pont-Audemer et Cormeilles. Cette voie est encore très-reconnaissable entre le Vieux-Port et Pont-Audemer, où elle porte le nom de chemin Perré, et l'a transmis à plusieurs hameaux. Elle sort du Vieux-Port par la grande côte, passe le long du mur de la ferme de Guesville, traverse le hameau du *Chemin-Perrey*, la ferme de Lieurideau, le hameau de la Motte, le territoire de Fourmetot et arrive enfin à Pont-Audemer par le Long-Val.

De Pont-Audemer à Lisieux elle suivait à peu-près le tracé du grand chemin actuel par Mont-les-Marres, Préaux, la Chapelle-Bayvel et Cormeilles, si ce n'est que son alignement plus droit se rapprochait probablement davantage de Préaux (1). On n'a pas trouvé de traces d'empierrement dans les fouilles qui ont été faites à l'occasion de l'établissement des nouvelles fontaines de Saint-Germain, au sortir de Pont-Audemer, mais des observations faites par le sieur Leloutre, ancien voyer, et que M. Robin,

(1) M. Alfred Canel pense que la voie antique ne rejoignait la route actuelle que dans la plaine, après avoir pris par le pré Barras, Tourville et Préaux. L'absence d'empierrement dans la route actuelle à la sortie de Pont-Audemer vient à l'appui de cette conjecture.

Digitized by Google

ingénieur des ponts et chaussées, a bien voulu nous communiquer, en prouvent l'existence bien authentique dans presque tout le reste de son étendue; l'axe de cet empierrement diffère tres-peu (sauf les empiètemens des riverains), de celui du chemin actuel. Les pierres n'offrent point de traces de maçonnerie, et leur disposition est la même que sur nos grandes routes modernes, si ce n'est que l'assise qui repose sur le sol, est formée de blocs d'une grosseur remarquable, et qu'ils deviennent surtout énormes dans les endroits où le terrain inférieur présente peu de consistance.

A la Chapelle-Bayvel, où nous avons signalé de nombreuses antiquités romaines, cette voie a été détournée quelque tems avant la révolution, par le seigneur du lieu, de son ancienne direction (derrière le château), et reportée entre le château et l'église.

Nous avons parlé ci-dessus de briques romaines trouvées dans le territoire de Cormeilles. Le nom primitif de ce bourg (*Curmiliaca*), atteste d'ailleurs une origine antique, puisqu'on le trouve employé dans l'itinéraire d'Antonin, pour désigner une station sur la route de *Cæsaromagus* (Beauvais), à *Samarobriva* (Amiens). Nous tenons de M. Louis Dubois, que la voie romaine n'est pas moins reconnaissable entre Cormeilles et Lisieux.

XI. *Du territoire des Bajocasses et des Viducasses à Rotomagus (Rouen), par Pont-Audemer.*

Les recherches de nos savans amis, MM. de Gerville, de Caumont et l'abbé Viel établissent l'existence d'une voie antique se dirigeant de Bayeux, le long du littoral du Calvados, par le Manoir (où il a été trouvé une pierre milliaire), et la Délivrande. Nous supposons que delà elle devait continuer

Digitized by Google

par Dives, ou plutôt Varaville (1), Pont-l'Evêque, Hebertot et Pont-Audemer, vers Rouen; comme c'est le chemin le plus court pour s'y rendre du Bessin et du Cotentin, nous ne pouvons croire qu'il eût été négligé par les Romains, si grands amateurs de la ligne droite. Au moyen âge, nous voyons Guillaume-le-Conquérant, lorsqu'il se rend en grande hâte de Valognes à Arques pour étouffer la rébellion de son oncle Guillaume d'Arques, feindre d'aller à Rouen, et ne se détourner de cette direction qu'à Pont-Audemer (2). Nous n'avons pas connaissance que la voie antique que nous supposons avoir existé dans cette direction ait été observée entre cette ville et Pont-l'Evêque. Nous n'en trouvons pas plus de traces entre Pont-Audemer et Rouen, si ce n'est peut-être dans l'existence du hameau du Perré, près duquel ont été trouvées les antiquités romaines du Boscgouet; encore nous paraît-il trop au nord de la ligne de Pont-Audemer au haut de la côte de Moulineaux, où nous pensons qu'elle rejoignait deux autres grands che-

---

(1) Voyez dans le Roman de Rou, t. II, p. 90 et suivantes, des détails curieux sur la chaussée de Varaville, au onzième siècle :

« Mult lor anuie la Cauchie
» K'il truvent lunge et empirie. »

(2) « Baieues passa et puis Caen;
» Semblant fist d'aler à Roem;
» Quant il vint al Punt-Audumer,
» A Chaudebec ala passer.... »

Roman de Rou. II. p. 15.

Le chemin de Caen par Troarn, rejoignait vers Drubec la voie venant de Dives ou de Varaville. Dans l'itinéraire de Jean-Sans-Terre, on voit ce prince passer presque toujours par Pont-Audemer, Hebertot et Troarn.

Digitized by Google

mins tendant à Rouen (1). Nous recommandons particulièrement les recherches sur l'existence et le tracé de celui-ci aux obligeantes explorations de MM. le marquis de Sainte-Marie et Canel. Nous signalerons encore à leur attention la très-ancienne route de Pont Audemer à Caudebec, par Thibouville, Fourmetot, Bourneville, Sainte-Croix-sur-Aizier et la forêt de Brotonne, qui pourrait aussi remonter jusqu'à la période romaine (2), ainsi qu'un bout de chaussée que nous avons eu occasion d'observer dans la forêt de Mauny et qui semblerait se diriger du Bourg-Achard vers Duclair.

XII. *De Noviomagus* (*Lisieux*), *à Rotomagus* (*Rouen*).

L'emplacement de la communication antique de *Noviomagus* à *Rotomagus* n'est pas encore bien clairement établi sur toute son étendue. La direction la plus courte serait par Moyaux, Montfort et le Bourg-Achard ou ses environs. Or, nous avons en effet un chemin fort droit par Moyaux, Morainville, Lieurey, Saint-Georges-du-Vièvre, Saint-Pierre-des-Ifs, Saint-Philbert, Montfort, Catelon et Flancourt, allant aboutir à l'église du Boscgouet; mais nous ignorons s'il présente des indices de chaussée romaine.

(1) Une charte du Cartulaire de Préaux, nous indique un autre Perré à l'entrée du Bourg-Achard : *Totum tenementum quod de me tenebat Gaufridus Faber de Bouquetot, in Perreio, in ingressu de Burgo-Achardi.* Il est probable que c'est celui-là qui doit nous fournir l'un des jallons les plus authentiques de notre route.

(2) Nous venons de voir Guillaume-le-Conquérant prendre cette route pour se rendre de Pont-Audemer à Arques. Nous supposons que le palais Mérovingien d'*Arélaunum*, dans la forêt de Brotonne, devait en être voisin.

Digitized by Google

Il paraît cependant qu'un cultivateur, en labourant à Flancourt, a rencontré les fondations d'un chemin encaissé. Dans la forêt de Montfort, M. le marquis de Sainte-Marie nous apprend qu'il passe le long d'un triage du *Catelier* qui indique un camp antique (1). Sur Catelon, on voit un hameau du Perrey qui le borde au midi. A Saint-Georges, on a trouvé dans un champ voisin de la ligne qu'il parcourt, un Hadrien de grand bronze.

Suivant d'autres observateurs, cette voie, à partir de Lieurey, tendrait non vers Montfort, mais par Saint-Georges-du Vièvre, Saint-Grégoire et Freneuse, vers le Pont-Autou, puis de là vers le Bourg-Achard, par Touville, ou plutôt vers le Bourgteroude par Bonneville, ainsi qu'une autre grande communication dont nous allons parler. Entre Saint-Georges et Saint-Grégoire, M. Frédéric de Cacheleu a observé qu'elle était très-droite, et a recueilli de nombreux fragmens de ciment hydraulique antique.

XIII. *De Suindinum* (*Le Mans*), *à Rotomagus* (*Rouen*) *et Juliobona* (*Lillebonne*).

Du Mans à Rouen, la route la plus courte serait par Bernay, Brionne et le Bourgteroulde; un passage d'Ordéric Vital semble indiquer qu'elle était suivie dans le moyen âge (2).

---

(1) Un autre chemin fort ancien s'en sépare pour aller se diriger vers Illeville, par le triage de la porte de Brique, où existaient en effet, il y a un siècle, deux piliers de briques. La tradition locale y place une ville détruite qui aurait porté le nom d'Imberg ou de Rhimberg. C'est peut-être une corruption de celui de Bastembourg, que portait Turstin, tige des seigneurs de Briquebec et de Montfort.

(2) L. VIII, p. 664. B.

On y voit Robert de Bellême, venir à Rouen par Brionne. Il

Digitized by Google

Nous pensions même que les établissemens de Brionne, Bernay, Chambrais et Gacé doivent s'être formés à ses points d'intersection avec d'autres grands chemins. Néanmoins nous devons dire que nous n'avons aucune connaissance de chaussée antique bien caractérisée sur cette ligne; elle était d'un accès si difficile pour les voitures avant la création de la grande route actuelle, que de Bernay à Rouen c'était par le Pont-Autou que le roulage se dirigeait.

Un autre grand chemin par Cisay, le Sap, Orbec, le Marché-Neuf, le Pont-Autou et le Bourgteroulde, suit un alignement moins droit, et n'est pas mieux encaissé dans ce que nous en connaissons sur le département de l'Eure; néanmoins il a laissé sur son passage une bien plus forte impression d'importance et d'ancienneté. M. Vaugeois atteste qu'il en a reconnu l'encaissement antique du Sap à Orbec, et il passe le long des ruines où ont été trouvés les admirables vases consacrés à Mercure Canet, et où il est impossible de ne pas supposer qu'existait le temple de ce dieu des grands chemins.

---

est visible que ce passage de la Rille était beaucoup plus important que celui du Pont-Autou, pendant le moyen âge.

Un autre passage du même historien, porte à croire que dès une époque très-reculée, il y avait un grand chemin passant par Montfort et Gacé. Saint Evroult, dit-il, s'était retiré avec trois autres religieux, à Montfort, pour y servir Dieu dans la solitude. « *Sed quia duo Castella Oximis, Guaceiumque in vicinio erant ubi plures acturi forenses causas venisbant, servi Dei adventantium multitudine molestias plerumque perferebant.* » Ces plaideurs, qui importunaient si fort les pieux solitaires, se rendaient probablement à Gacé par le grand chemin qui traverse Montfort.

Digitized by Google

Une très-ancienne carte de Normandie vient de nous révéler le motif pour lequel cette route passait par Orbec : c'est que de là elle était probablement destinée, dans l'origine, à se rendre non pas à *Rotomagus* par le Pont-Autou, direction qui n'est qu'un embranchement secondaire, mais à *Juliobona*, par Lieurey, Pont-Audemer et Quillebeuf, de telle sorte que la voie antique tendant de *Juliobona* vers Fauville et Grainville, n'en aurait été que le prolongement.

Il est probable que les rapports entre Lillebonne et la rive gauche auront eu lieu d'abord par Quillebeuf, et que c'est postérieurement pour aller chercher un passage plus commode qu'on se sera détourné par le Vieux-Port et Aizier.

M. le chevalier de Bois-Hébert vient de retrouver, au Grand-Couronne, avec beaucoup d'objets antiques, les fondations d'une chaussée par laquelle cette voie arrivait nécessairement à Rouen, et la destination principale du château de Moulineaux devait être de la commander.

XIV. *De Conches à Damville ?*

Enfin il est une dernière communication que nous avions cru reconnaître pour une voie romaine à la rectitude parfaite de son alignement sur la carte de Cassini. C'est la route de Conches, non pas à Damville, mais à la commune contigue de Mouceaux ; en la prolongeant, on arrive d'un côté à Dreux, et de l'autre on va rejoindre, vers Barc, la voie de *Mediolanum* à *Juliobona*. Si notre conjecture se réalisait, c'aurait donc pu être une voie directe de *Juliobona* à *Autricum* (Chartres) par Dreux ; mais nous en avons parcouru une partie dans le courant de l'été dernier, et nous n'y avons trouvé ni cette rectitude d'alignement qui nous avaient frappé à l'inspection de la carte, ni chaussée

Digitized by Google

antique bien caractérisée. Cependant il y a sur quelques points des vestiges d'empierrement, et l'on est persuadé, à Conches, que c'était une voie romaine. Cette opinion repose particulièrement sur la grande quantité de cailloux qu'on en a extrait, il y a quelques années, en baissant le niveau du sol à l'entrée de la ville, et qui a présenté, nous assure-t-on, tous les caractères d'une véritable *agger* antique. Nous la conserverons donc sur cette liste jusqu'à ce que de nouvelles observations nous aient mis à portée d'en apprécier plus exactement l'origine, et nous la recommanderons particulièrement à l'examen de MM. le docteur Dumanoir et Thibaut, pharmacien, qui ont déjà bien voulu nous assister dans nos recherches, de leurs obligeantes informations.

12.° *Instructions et questions concernant les antiquités romaines et gauloises existant dans le département de l'Eure et non encore décrites.*

Quoiqu'une année ne se soit pas encore écoulée depuis que, sur la demande de M. le Préfet de l'Eure, nous avons commencé à nous occuper de la rédaction de la présente notice, ce travail présente déjà une masse de faits suffisans pour initier nos concitoyens à la connaissance d'une portion de l'histoire et des antiquités de leur pays, et parmi lesquels il en est même peut-être quelques-uns qui ne sont pas indignes de fixer l'attention des maîtres de la science. C'est uniquement au zèle et à la complaisance des nombreux amis des recherches locales qui ont bien voulu correspondre avec nous et surtout de nos confrères de la Société d'agriculture et de la commission d'antiquités que nous sommes redevables d'une moisson dont la richesse a si fortement dépassé nos espérances ; aussi ne terminerons-nous point cet exposé sans leur avoir témoigné ici notre vive reconnaissance.

Digitized by Google

Nous réclamerons en même-tems, de la manière la plus pressante, la continuation de leur instructive et obligeante assistance, tant pour l'indication de nos erreurs ou omissions, que pour l'achèvement de la tâche que nous nous sommes imposée, et que nous espérons, dans le courant de 1833, conduire au moins jusqu'à l'établissement des Normands dans nos contrées. Nous prendrons même la liberté de leur adresser, ainsi qu'à toutes les personnes studieuses et bienveillantes entre les mains desquelles tombera cette notice, les questions suivantes, en les priant de vouloir bien adresser soit à M. le Préfet de l'Eure, soit à nos confrères : MM. Mordret, ingénieur en chef à Evreux ; De Stabenrath, substitut de M. le procureur du Roi à Rouen ; Lebrun, à Romilly près le Pont-Saint-Pierre ; Paul Dibon, à Louviers ; Alfred Canel, à Pont-Audemer, soit enfin à nous-même, (1) les réponses qu'ils auraient à y faire. Nous ne saurions réclamer d'eux, avec assez d'instance, ces renseignemens que nous nous empresserons de proclamer et de mettre à profit.

PREMIÈRE QUESTION.

Monumens druidiques.

Existe-t-il, dans vos environs, des pierres d'une grande dimension, placées debout, soit isolément, soit en groupe avec une autre portée horizontalement sur trois ou quatre des précédentes, de manière à figurer une table grossière ?

Y existe-t-il quelque pierre qui, sans présenter ces caractères, soit l'objet de pratiques superstitieuses ou de récits merveilleux ?

---

(1) A Saint-Martin-du-Tilleul près Bernay, ou rue Alexandre à Bernay, ou rue de Buffon, n.° 21, à Rouen.

Digitized by Google

DEUXIÈME QUESTION.

Mottes ou tombelles.

Y existe-t-il ou y a-t-il existé une ou plusieurs de ces buttes factices, connues sous le nom de mottes ou tombelles. Quelqu'une de ces mottes a-t-elle été fouillée, et dans ce cas, qu'y a-t-on trouvé?

TROISIÈME QUESTION.

Voiès romaines (chemins Perrés).

Y existe-t-il un de ces grands chemins antiques, connus dans nos campagnes sous le nom de chemins Perrés, chemins ferrés ou chemins haussés, et faciles à distinguer de tous les autres ou par la solidité et la profondeur de leur encaissement, ou par leur alignement presque toujours parfaitement droit, quelquefois enfin par leur exhaussement au-dessus du sol dans la plupart des endroits où ils n'ont pas été fouillés par les riverains ou dégradés par les eaux? Ces chemins ont ordinairement quinze à seize pieds de largeur; on n'en trouve quelquefois que des fragmens, soit qu'ils n'aient pas été terminés, soit que certaines portions en aient été détruites. Dans le cas où il en existerait chez vous, quelle est leur direction, et quel nom portent-ils dans le pays?

QUATRIÈME QUESTION.

Camps et retranchemens antiques (Cateliers).

Y existe-t-il des vestiges d'enceintes ou de retranchemens attestant la présence d'un camp ou d'un fort antique? Quelles sont à-peu-près les dimensions de ces retranchemens, et quel nom portent-ils? Comme ils sont ordinairement désignés dans nos campagnes par celui de *cateliers* ou

Digitized by Google

chateliers, s'il y a dans la commune un hameau ou triage ou pièce de terre qui s'appelle ainsi, il sera nécessaire d'en donner avis et de rechercher ce qui peut donner lieu à cette dénomination.

CINQUIÈME QUESTION.

Restes de constructions romaines.

Y existe-t-il ou y a-t-il existé des restes de constructions romaines, tels que pans de murailles, fondations, tuiles ou briques antiques, entières ou en fragmens, débris de pavés en mosaïques, ou morceaux de marbres?

Murs romains. Les murs romains sont faciles à reconnaître, parce qu'ils renferment toujours, de distance en distance, des chaînes horizontales de tuiles ou briques antiques, et que d'ailleurs ils présentent ordinairement un revêtement de petites pierres quarrées, de quatre à six pouces sur chaque face; cependant dans les constructions rustiques et les fondations, on trouve aussi des murs en silex sans revêtement, mais toujours avec les chaînes de briques ou tuiles dont nous venons de parler.

Tuiles romaines. Les tuiles romaines ne ressemblent point aux nôtres. Il y en a de deux espèces, mais celles qui sont vraiment caractéristiques, qui étaient seules employées dans la maçonnerie, et qu'en conséquence on rencontre le plus souvent dans les fouilles, se distinguent par leurs dimensions d'environ quatorze à seize pouces, sur dix ou douze, et par le rebord très-marqué dont leurs deux côtés les plus longs sont munis. La présence de ce rebord, reconnaissable jusques dans les plus petits fragmens, suffit pour indiquer de la manière la plus incontestable une tuile romaine.

La seconde espèce de tuiles antiques, destinées seulement à recouvrir les sutures des premières sur un toit, est

Digitized by Google

beaucoup plus petite, de forme convexe, et présente quelqu'analogie avec nos faîtiers.

Mosaïques. Les débris de mosaïques sont des morceaux de pierre, de marbre, de poterie ou même quelquefois de verre coloré, cubiques (de la forme d'un dez à jouer), de couleurs diverses et de très-petite dimension, liées jadis par un ciment très-dur, mais souvent désaggrégées par suite de leur long séjour dans la terre.

Marbres. Les fragmens de marbres proviennent le plus souvent de corniches ou de revêtemens intérieurs de murailles. Dans ce dernier cas, ils sont taillés en tablettes très-minces.

La présence de l'un ou l'autre de ces objets dans les ruines, est un indice suffisant et incontestable d'une construction romaine. Quand il y en a beaucoup et qu'ils sont disséminés sur une grande étendue de terrain, on peut en conclure l'existence d'un établissement considérable. Dans les terres labourables, l'action de la charrue les disperse et les brise en très-petits morceaux.

SIXIÈME QUESTION.

Lieux où il a été trouvé des antiquités.

Existe-t-il, dans le département, quelque terrain remarquable par la découverte de pièces de monnaies ou de tombeaux, ou d'objets antiques de toute nature, ou enfin par des amas de laitier, provenant d'anciennes forges, et ceux-ci sont-ils accompagnés de débris romains ?

SEPTIÈME QUESTION.

Objets antiques de petite dimension.

A-t-il été trouvé, sur l'un des points du département, quelqu'un des objets suivans, et qu'est-il devenu ?

Digitized by Google

1.° *Médailles et monnaies.* Les médailles ou monnaies de tout métal et de toute époque, sont à mettre au premier rang, pour les précieuses dates et données historiques qu'elles fournissent.

2.° *Inscriptions et pierres milliaires.* Il en est de même des inscriptions antiques, malheureusement trop rares dans nos contrées, et des pierres milliaires, enfouies le long des voies romaines ou ensevelies dans les fondations d'édifices postérieurs, probablement pour faire cesser les superstitions qui s'y rattachaient.

3.° *Statues, bustes, bas-reliefs, figurines.*

4.° *Armures, bijoux, ustensiles.* Les débris d'armures, d'ustensiles, de bijoux, de vases, d'ornemens en métal, en verre, en émail, les cachets et pierres gravées.

5.° *Objets de sépulture.* Les objets trouvés dans les tombeaux.

6.° *Marbres et mosaïques.* Les fragmens de marbre et mosaïques.

7.° *Meules antiques.*

8.° *Hachettes Gauloises.* Les hachettes de bronze ou de silex poli, qu'on regarde comme étant d'origine Gauloise.

Digitized by Google

CORRECTIONS ET ADDITIONS

SURVENUES PENDANT L'IMPRESSION.

Ch. 4, p. 236, *note* 3, 3.e *alinéa.* AEOLERCUS n'est point le nom d'une divinité comme nous l'avions répété de confiance d'après dom Brezillac, mais celui d'un personnage qui avait élevé des temples aux dieux du paganisme, dans les environs d'Auxerre, ainsi que le prouve le texte de la vie de saint Peregrin :

« *Cumque inibi restincta fuisset omnis cultura deorum, in territorio ipsius civitatis ad locum qui Interamnus dicitur, quondam Eolercus Jovis, Apollinis, vel multorum nefariorum portenta consecraverat. Inter quos verò fanum Eolerci quem propriè Jovis nomine dedicaverat, summis præcipuè titulis pagani ambiebant, quia fanum ipsum magnopere constructum fulgebat.* . . . .

« Vita S. Peregrini, apud Labbe, bibl. mss. I. 526. »

Ch. 7, p. 254, *après le* 1.er *alinéa.* M. Guerard d'Evreux, qui a tant de titres à nos remercîmens, a bien voulu nous faire connaître deux menhirs ou pierres levées fort remarquables par leur situation très-voisine des bords de l'Eure, dans la contrée où nous avons supposé que cette rivière servait de limite aux Eburoviques, d'après le nom de Fains (*Fines*), que porte encore un village voisin. L'un de ces menhirs est entre Ivry et Garenne; l'autre entre Garenne et Lorey. Ils peuvent avoir sept à huit pieds de haut; M. Guerard a remarqué que ce sont des masses de poudingue dont on ne trouve pas d'analogues dans le pays.

Digitized by Google

D'après d'autres renseignemens qui nous sont transmis par M. Passy, ces menhirs seraient l'un et l'autre sur le territoire de la commune de Lorey, et ils auraient dix à douze pieds de hauteur sur cinq à six de largeur.

Ch. 9, *p.* 260, *avant le* 1.er *alinéa relatif aux figurines de la forêt d'Evreux*. Nous avons vu dans la précieuse collection d'antiquités locales, recueillie par M. Guerard, deux cachets représentant l'un un homme aux prises avec un animal, l'autre une chèvre allaitant son chevreau, provenant de deux bagues plaquées en or et trouvées, avec un collier en fils d'or tressés, dans un pré ayant appartenu à feu M. Marescal, notaire, et situé entre Navarre et la propriété de M. de Bois-David.

M. Guerard nous a encore montré deux pierres antiques provenant du Vieil-Evreux. L'une est une cornaline représentant un griffon. Nous n'avons pas conservé un souvenir assez précis de la seconde pour oser le consigner ici.

Ch. 11, *p.* 300, *note* 1. Notre savant ami, M. Graves, a bien voulu répondre à la question que nous lui avons adressée sur l'existence de vestiges d'une communication directe de *Cæsaromagus* à *Lutèce*, par Beaumont-sur-Oise ou par Auvers. Il résulte des renseignemens dont nous lui sommes redevables à ce sujet, le fait très-curieux, qu'il paraît subsister des traces assez authentiques de voie romaine sur ces deux lignes.

« L'une de ces chaussées Brunehaut (voies romaines), s'embranche avec la suivante à l'entrée de Beauvais, sans pourtant que le point de jonction soit bien distinct. Elle passe par l'église de Saint-Sulpice, par Hodenc-l'Evêque, par Tillart; on la perd ensuite pendant trois lieues; puis on trouve à trois lieues plus loin, dans la même direction, près de *Dieudonne*, les vestiges de boulevards en terre qui

Digitized by Google

portent dans le pays le nom de camp de César, et paraissent avoir entouré un petit camp ou une station romaine. Ce lieu est voisin de Puiseux-le-Hauberger, village fort ancien, où il y avait une fabrique d'armes sous la première race. Non loin de là, et toujours dans la même direction, on rencontre Chambly, maison royale de la même dynastie. Il est probable que la communication romaine passait près de ces deux localités pour traverser l'Oise soit à Beaumont, soit à Bruyères.

» L'autre chaussée Brunehaut dans la direction générale de Beauvais à Paris, peut tendre également vers Auvers ou vers Pontoise. On en voit les débris à la sortie de Beauvais, vers le midi, près du bois *Quequet*. Elle passe aux environs de l'église de Frocourt, qui est un lieu fort ancien, et jadis considérable. On la retrouve au-dessus de la grande falaise crayeuse du Bray, près de la Neuville-d'Aumont, tendant toujours vers le midi. Je ne l'ai pas observée au-delà des limites du département, dont ni Pontoise ni Auvers ne font partie. »

Comme M. Graves nous indique une autre grande communication ancienne de Beauvais à Pontoise, connue dans le pays sous le nom de chemin de la Reine-Blanche, qui ferait double emploi avec la précédente si celle-ci eut tendu vers Pontoise, nous ne doutons pas que ce ne fût vers Auvers qu'elle se dirigeait, et qu'ainsi la conjecture de M. E. Gaillard sur l'existence d'une voie romaine de Beauvais à Paris, par Auvers, ne soit fondée, mais puisqu'il paraît pour le moins aussi constant qu'il y en avait une par Beaumont ou Bruyères, nous persisterons à cause du rapport des distances, dans la supposition que c'est sur la ligne de celle-ci qu'on doit placer *Briva-Isaræ*.

Digitized by Google

Même chapitre, *p.* 306, 2.e *alinéa*. M. Emmanuel Gaillard explique le chiffre trop élevé de la distance de *Rotomagus* à *Uggade* dans les anciens itinéraires, par la supposition qu'on prenait par la rive gauche de la Seine, pour se rendre de l'un de ces points à l'autre, d'après la direction que suivait ordinairement, au moyen âge, Jean-sans-Terre pour se rendre de Rouen au Pont-de-l'Arche (par Orival). Nous pensons qu'il y a de graves objections à faire à cette conjecture d'ailleurs fort ingénieuse.

Même chapitre et même page. M. Salerne, géomètre du cadastre, nous a annoncé l'existence d'un chemin Perré bien caractérisé se rendant de Connelles, par Herqueville, à l'église et au bac de Muids. En attendant que nous ayons pu obtenir des renseignemens plus étendus et complètement authentiques sur un fait aussi étrange, nous croyons devoir nous empresser de les consigner ici pour appeler sur lui l'attention des observateurs. M Salerne pense que ce chemin se dirige d'un côté vers Rouen, par Vatteville, Romilly, etc. ; de l'autre vers Pacy et Ivry, par Vembles, Villers, *Aubevoye*, Gaillon, Saint-Aubin et Champenard.

Même chapitre, *p.* 310. M. l'abbé Leroux a bien voulu nous fournir au sujet de l'étrange bifurcation de la voie romaine de Condé à Rugles, les détails suivans qui aideront puissamment à l'étudier sur les lieux. Il est d'accord avec M. Vaugeois, sur ce point, qu'elle devait tendre vers Laigle, mais il pense que c'était par la rive gauche de la Rille et après avoir traversé Rugles. En partant de cette dernière commune pour se rendre à Condé, elle laisse au nord les hameaux de Glatigny et des Siaules, appartenant à la commune du Bois-Arnaud, au midi ceux du Bois-

Digitized by Google

Martin, du Parc (le long duquel elle passe), de l'église, du presbytère, du Chable et de la Moucherie (où elle prend le nom de rue de la Molène, probablement à cause de la grande quantité de plantes de cette espèce qui croissent sur son empierrement). C'est à l'entrée du hameau du Crety que la bifurcation a lieu. On assure que là, le chemin est pavé et qu'on a trouvé des antiquités dans le champ situé entre ses deux branches.

L'une de ces branches se dirige vers Condé, en passant au midi du hameau de Sainte-Suzanne, puis par l'étang du Val-du-Lesme, par Bémécourt et par Breteuil.

L'autre laisse le Crety au nord, entre dans la forêt, passe au nord de *L'Estrée*, puis tout près des fiefs des Antis, puis aux environs du hameau des Landes sur Chéronvilliers, en le laissant au midi comme les deux précédens. C'est de là qu'il se rend à la Gueroulde par le Pont-Ibou.

Un fait très-curieux, qui nous est révélé par le même observateur, est l'existence de deux communications entre ces deux branches, à la hauteur de *L'Estrée*, portant le nom de *Grand chemin gaulois* et du *Petit chemin gaulois*. Le premier a sept à huit pieds de largeur, le second quatre à cinq. Cette particularité prend surtout un grand intérêt quand on se rappelle que M. Vaugeois a trouvé, dans l'une des forêts du département d'Eure-et-Loir, un autre *chemin gaulois* non moins remarquable par ses étroites dimensions.

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES.

Pages.

1.° *Histoire des Eburoviques*, 225

2.° *Limites de leur territoire*, 229

3.° *Provinces dont ce territoire a fait partie*, 232

4.° Mediolanum Aulercorum, *chef-lieu des Eburoviques ; ses médailles, ses monumens romains*, 233

5.° *Etablissement romain d'Evreux ; il sert de refuge aux Eburoviques ; introduction du christianisme*, 239

6.° *Autres établissemens romains dans le département* :

Condate, 244

Uggade, 247

Breviodurum, ibid.

Ritumagus, 248

Canetum, 250

7.° *Monumens druidiques*, 251

8.° *Autres antiquités appartenant à la période gauloise*, 255

9.° *Points du département sur lesquels il a été trouvé des antiquités romaines*, 260

Arrondissement d'Evreux, ibid.

——————— *des Andelys*, 266

——————— *de Louviers*, 271

——————— *de Bernay*, 273

——————— *de Pont-Audemer*, 277

Digitized by Google

Pages.

10.° *Camps et enceintes antiques*, 285
Arrondissement d'Evreux, 286
——————— *des Andelys*, 289
——————— *de Louviers*, 290
——————— *de Bernay*, ibid.
——————— *de Pont-Audemer*, 293

11.° *Voies romaines*, 297
De Rotomagus *à* Lutèce, ibid.
De Rotomagus *à* Cæsaromagus, 299
De Cæsaromagus *à* Mediolanum, 302
De Mediolanum *à* Lutèce, ibid.
De Rotomagus *à* Autricum *et* Genabum, 303
D'Evreux à Suindinum (*le Mans*), *et* Neodunum (*Jublains*), *par Condé*, 307
D'Evreux à Sées et à Exmes, 309
D'Evreux à Noviomagus (*Lisieux*), *et* Juliobona *Lillebonne*), 312
De Noviomagus (*Lisieux*), *à* Durocasses (*Dreux*), 317
De Juliobona (*Lillebonne*), *à* Noviomagus (*Lisieux*), 318
Du territoire des Bajocasses et des Viducasses à Rotomagus, 319
De Noviomagus (*Lisieux*), *à* Rotomagus, 321
De Suindinum (*le Mans*), *à* Rotomagus *et* Juliobona, 322
De Conches à Damville ? 324

Portions de voies romaines observées dans le département :
Dans la vallée de l'Epte, entre Sainte-Geneviève et la pointe du Buquet, 289

Pages.

De Caillouet à Gadencourt, 302

Au Mesnil-Fuguet, 303

12.° *Questions relatives aux antiquités gauloises et romaines*, 326

Corrections et additions survenues pendant l'impression :

Note relative à AEOLERCUS, 331

Menhirs entre Ivry et Pacy, ibid.

Objets romains trouvés près de Navarre, 332

Voie romaine de Cæsaromagus *à* Lutèce, ibid.

Conjecture de M. E. Gaillard, sur la direction de la voie romaine de Rotomagus *à* Uggade, 333

Portion de voie romaine de Connelles à Muids, 334

Nouveaux détails sur la voie romaine d'Evreux à Sées et à Exmes, ibid.

Digitized by Google

ERRATA.

Pages.

227, deuxième alinéa, après ces mots : jusqu'à l'Océan, ajoutez un point.

228, note 6, avant-dernière ligne, après ces mots : dix mille, ajoutez : hommes.

230, deuxième alinéa, ligne 8, après ces mots : la Seconde Lyonnaise, ajoutez un point.

231, deuxième alinéa, première ligne, reportez le renvoi (1) à la deuxième ligne de la page suivante après ces mots : dans cet acte.

235, ligne 4, *Mediolanum atuercorum* lisez *Mediolanum Aulercorum*.

236, ligne 4, qui nous ont été données, lisez : qui en ont été données.

Ibid. avant-dernière ligne, Labbé, lisez Labbe.

239, ligne 8, identifiques, lisez : identiques.

243, note 5, d'une maison, lisez : d'un corps de bâtiment.

254, ligne 4, de plaine voisine', lisez : de la plaine voisine.

265, ligne 3, deux bracelets, lisez : des bracelets.

Ibid. ligne 21, les deux bracelets, lisez : les bracelets.

267, avant-dernière ligne, de médailles de bronzes, lisez : de médailles de bronze.

268, ligne 4, quelques fois, lisez : quelquefois.

269, ligne dernière, Julia Pie, lisez : Julia Pia.

270, ligne 2, Julia Sœmia, lisez : Julia Soemia.

271, lignes 15 et 16, nous sommes portés, lisez : nous sommes porté.

279, deuxième alinéa, deuxième ligne, M. le docteur de Charles Desalleurs, lisez : M. le docteur Charles des Alleurs.

283, ligne 11, l'avaient, lisez : l'avait.

284, ligne 3, a trouvé une épée, lisez : a trouvé un épi.

285, ligne 1, dans la crête, lisez : sous la crête.

Digitized by Google

Pages.

289, ligne 1, le directeur Guilbout, lisez le docteur Guilbout.

292, troisième alinéa, ligne 8, d'autres retranchemens antiques lisez : d'autres retranchemens contigus.

297, titre du chapitre, II, lisez : 11.

300, ligne 17, de Beauvais à Rouen, lisez : de Beauvais à Paris.

306, troisième alinéa, ligne 13, tracées, dans une direction unique, supprimez la virgule.

310, dernière ligne, la plus apparente, lisez : le plus apparente.

311, lignes 4 et 5, après ces mots, le Mesnil-Froger, ajoutez : Échaufour.

313, ligne 9, du Val-Richard, lisez : du Val-Ricard.

Ibid., ligne 15, celle du nord, lisez : celui du nord.

317, deuxième alinéa, neuvième ligne, retranchez le mot : or.

328, troisième alinéa, ligne 2, à reconnaître, parce qu'ils, lisez : à reconnaître dans nos contrées, parce qu'ils y.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.

BOSSUET, VICO, HERDER.

Le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet parut en 1681 : c'est le premier ouvrage où l'on ait cherché les lois selon lesquelles l'humanité s'est développée. L'ouvrage de Vico, qui parut en 1725, est le second. Bossuet avait trouvé dans la Bible la solution du problème; Vico la chercha dans l'histoire. Si donc Bossuet eut la gloire de poser la question, Vico eut celle de la débattre le premier d'une manière philosophique. On trouve également dans ces deux ouvrages la grandeur d'esprit du dix-septième siècle : mais cette grandeur a rencontré dans Bossuet un génie puissant et facile qui la déploie avec aisance et majesté; elle s'allie dans Vico avec les formes pénibles et les habitudes incultes d'un jurisconsulte et d'un érudit; c'est une grande lumière au milieu d'un nuage, elle y demeure ensevelie et ne se manifeste que par des éclairs. Du reste la pensée de Bossuet se prêtait mieux à la beauté de la forme que celle de Vico. De la hauteur de son point de vue, Bossuet explique l'histoire comme s'il l'avait faite : convaincu des desseins qu'il prête à la Providence, les événemens ne sont à ses yeux que les moyens dont elle s'est servie pour les accomplir. Il ne lui reste qu'à le faire voir, ce qui n'est jamais bien difficile quand on a le dénouement pour soi et le mystère de la pensée de Dieu pour complice. De la une exposition rapide où tout s'enchaîne, s'ordonne, se concentre comme dans une épopée. Vico, qui ne cherchait la loi des événemens que dans les événemens eux-mêmes, n'avait pas si beau jeu. Montesquieu ne cherchait que l'esprit des insti-

Digitized by Google

tutions, Vico en cherchait la loi; et non-seulement la loi des institutions, mais la loi de toutes les autres choses qui expriment la pensée humaine, et celle de la pensée humaine elle même, dans laquelle toutes les autres viennent se résumer. Si Vico était parvenu à déduire rigoureusement de l'histoire la solution d'une pareille question, son livre serait le plus grand monument philosophique qui fût sorti de la main d'un homme. Mais en supposant que les élémens de cette solution existent, et qu'on puisse les trouver dans les pages déchirées de l'histoire et dans la connaissance approfondie de l'homme et de la terre qu'il habite, recueillir ces élémens et en exprimer la conséquence cherchée ne pouvait être la gloire du premier qui en conçut la pensée. Le monde physique ne change pas, il marche aujourd'hui comme il marchait hier; et cependant, après tant de travaux, nous ne connaissons encore que quelques-unes de ses lois. L'humanité au contraire est essentiellement mobile; sa loi est la loi d'une chose qui marche, et non pas d'une chose qui tourne. Pour trouver cette loi, il faut donc savoir, non pas seulement comment l'humanité va, mais comment elle est allée. Ainsi, tandis que l'observation du présent est le seul élément nécessaire de la science et de la nature, la science de l'humanité en exige un autre, l'histoire du passé. Si donc la science de la nature est un de ces travaux qu'il n'appartient qu'à l'espèce d'accomplir, à plus forte raison en est-il de même de la science de l'humanité. La gloire de Vico est d'avoir conçu que le développement de l'humanité est soumis à une loi et qu'il faut la chercher. Par lui a commencé *la philosophie de l'histoire*, *science nouvelle* comme il la nomme, et qui est encore bien neuve après un siècle d'existence. Mais il n'a point trouvé cette loi, et ne devait point la trouver.

Digitized by Google

L'ouvrage de Herder, postérieur de cinquante années à celui de Vico, est un autre système sur la question. La méthode est la même. Herder, comme le philosophe napolitain, cherche *à priori* comment l'humanité a dû se développer; puis il confirme sa théorie par l'histoire. Mais il y a cette grande différence entre Herder et Vico, que celui-ci fait de l'homme un être à peu près indépendant de la nature extérieure et qui se développe partout de la même manière, parce que son développement n'a d'autre principe que les lois absolues de sa pensée; tandis qu'aux yeux de l'autre, l'homme est l'esclave de la nature extérieure, qui lui donne ses idées, et lui imprime dans les diverses localités des développemens différens. De là vient que Vico arrive à une loi absolue de l'humanité, tandis que Herder trouve pour chaque peuple une loi particulière, qui est l'effet d'une combinaison spéciale des influences extérieures. On voit que Herder et Vico représentent dans la philosophie de l'histoire les deux écoles métaphysiques du matérialisme et du spiritualisme, écoles également exclusives dans le principe et dans l'application. Herder a négligé le rôle de l'homme dans le développement de l'humanité, et Vico celui de la nature. Il est évident que le développement de l'humanité résulte tout au moins du concours de ces deux principes. Y en a-t-il un troisième, et Dieu serait-il intervenu? Ni Herder ni Vico ne repoussent cette idée; mais aussi ni l'un ni l'autre ne la fait saillir : Bossuet s'était chargé de ce soin. S'emparant de la face religieuse de la question, qu'il est impossible de dérober à l'imagination de l'humanité, et faisant de l'action perpétuelle de Dieu sur les événemens le principe unique de ce qui arrive, Bossuet avait bâti sur ce fondement une troisième explication de l'histoire. Ainsi commencent les sciences : chaque principe réel ou possible est à son tour

Digitized by Google

évoqué et proclamé comme principe unique, avant qu'on ait même analysé les faits qu'il s'agit d'expliquer. Ces systèmes, mis en présence, laissent la question indécise: alors on en vient aux faits, par lesquels on aurait dû commencer; l'ère de l'observation s'ouvre, et les systèmes tombent dans un mépris qu'on ne sait point renfermer dans de justes limites: car les systèmes, qu'on dédaigne, ont révélé les différentes faces de la vérité, et l'éclectisme ne s'aperçoit pas qu'il lui fallait ces précurseurs.

Ce qui éclate dans Bossuet, dans Vigo, dans Herder, c'est le mépris de l'histoire. Les faits plient comme l'herbe sous leurs pieds, prennent sous leurs mains hardies toutes les formes possibles, et justifient avec une égale complaisance les théories les plus opposées. On prendrait l'histoire pour un lâche témoin qui se laisse forcer aux dépositions les plus contradictoires; et, dans notre idolâtrie historique, nous accuserions volontiers d'immoralité les hommes qui la soumettent ainsi aux caprices de leurs vues. Mais n'oublions pas que le propre des créateurs de systèmes est d'ignorer les faits. C'est à cette condition qu'ils les défigurent: autrement ce leur serait une chose impossible. Connaître exactement les faits n'est pas de leur époque; c'est le lot de l'époque suivante. Bossuet et Herder ne savaient que le gros de l'histoire; ils la savaient en poètes, et ils la traitaient poétiquement, sans s'en apercevoir et sans la moindre intention de l'altérer. Si nous ne nous trompons Vico l'avait vu de plus près: aussi l'embarrasse-t-elle davantage; et de là, selon nous, l'infériorité littéraire de sa composition. De ces trois grands ouvrages, celui de Vico est sans contredit le plus historique et le plus mal fait.

Digitized by Google

UNI
N C

Digitized by Google

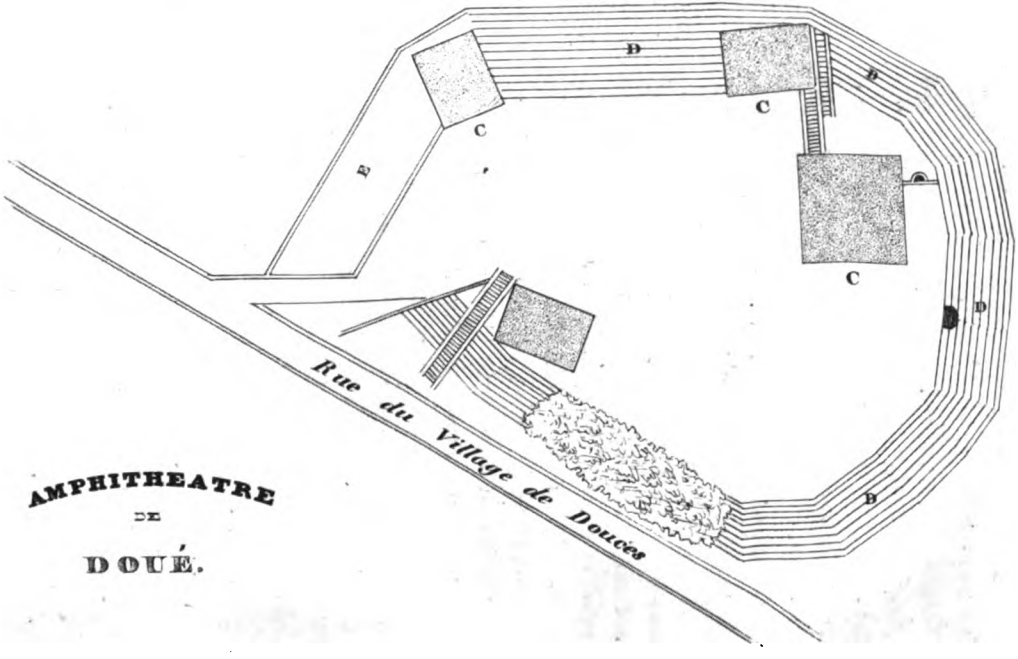

AMPHITHEATRE
DE
DOUÉ.

10 20 30 40 50

Echelle de 50 Mètres

Légende.

C. Maisons modernes construites dans l'intérieur de l'Amphithéatre.

D. Gradins.

E. Terrasse.

Digitized by Google

NOTICE

SUR L'AMPHITHÉATRE DE DOUÉ,

PAR M. DE STABENRATH.

C'EST en comparant, entr'eux, les monumens des divers pays qu'on parvient à acquérir des connaissances certaines sur l'état des arts et des sciences, sur les mœurs et le degré de civilisation des peuples de l'antiquité. Cette vérité m'a porté à examiner, avec plus d'attention et d'intérêt, ceux qui couvrent le sol de l'ancienne patrie des Andes, si riche en monumens celtiques, romains et du moyen âge. J'ai été étonné de l'abondance des matériaux, et pour ainsi dire fatigué par le nombre des lieux à visiter et des recherches à faire. Je n'avais d'autre guide que l'ouvrage de Bodin, sur le Haut et le Bas-Anjou; et souvent j'étais obligé de suppléer à ce qu'il avait d'incomplet, et de me garantir de quelques erreurs dans lesquelles il est tombé. Je n'ai point aujourd'hui l'intention de faire la description de ce que j'ai vu, mais seulement de vous entretenir d'un monument remarquable, à tous égards, parce qu'il est, je crois, unique en son genre, et que d'ailleurs tous les auteurs qui en ont parlé, et le nombre en est assez grand, ont été d'opinions diverses, sur sa disposition, son usage, sa grandeur et le tems de sa construction.

Ce monument a été désigné par presque tous les auteurs sous le nom d'Amphithéâtre. Il est situé à l'extrémité de la petite ville de Doué, sur le bord du chemin qui conduit au village de Douces. Avant d'en donner une description exacte et détaillée, et de discuter les opinions des savans, il est indis-

Digitized by Google

pensable de jeter un coup-d'œil rapide sur cette partie de l'Anjou, qui est limitrophe du Poitou.

De Saumur à Brissac, le sol légèrement ondulé, présente une série non interrompue de petites collines et de vallées peu profondes. Il s'élève cependant par une pente douce de Doué à Gennes, mais en suivant toujours le même système de collines et de vallées. La couche de terre végétale (1) est légère, peu profonde et composée, dans beaucoup d'endroits, de débris de milliers de coquilles. Ceci devient d'autant plus sensible qu'on approche plus de Doué. Cette petite ville repose sur une roche coquillière, qui s'étend de tous côtés, mais dont la consistance et la dimension ne sont pas égales partout. A Rochemenier, par exemple, à une lieue de là, sa composition paraît être la même, quoiqu'elle ne soit plus qu'un sable compact et fort dur. Du côté de Milly et de Gennes, la terre laisse percer la tête d'énormes blocs de grès. Aux Tuffaux, on exploite ce grès concurremment avec la pierre tendre et blanche qu'on emploie si facilement pour bâtir.

Ainsi, point d'accidens extraordinaires de terrain, pas de gorges profondes, d'anfractuosités élevées, la terre semble participer de la douceur du climat, ses formes sont molles et arrondies. Ses sources limpides, après un cours de quelqeus lieues, forment les affluens nombreux qui se perdent dans les sables de la Loire.

Hé bien, avec des moyens aussi faciles et aussi peu coûteux pour bâtir, n'est-il pas étonnant de voir les habitans se creuser des demeures sous les champs qu'ils cultivent. Au milieu de la vigne qu'il arrose de ses sueurs, au-dessous de la grappe qui jaunit, le paysan voit sortir la

(1) L'humus,

Digitized by Google

fumée du foyer domestique. Au sein d'un terrain plat ou peu incliné vous rencontrez, à chaque instant, une ouverture dont les bords à pic sont garantis par quelques touffes de buis ou de ronces; c'est par là que les familles reçoivent l'air et le jour. Ces habitations sont creusées dans le banc de roche coquillière, dont je viens de parler; à Doué dans la pierre, à Rochemenier dans le sable. Elles s'étendent en immenses galeries que la superstition a souvent peuplées d'être surnaturels. Ce que l'on nomme *l'Amphithéâtre de Doué* est ainsi creusé et taillé dans le roc.

Bodin en a exactement déterminé les formes, et je ne fais que reproduire le plan qu'il en a donné, je l'ai vérifié sur les lieux.

La rue de Doué qui conduit à Douces, vers l'extrémité de la ville, est bordée, des deux côtés, par des maisons et des demeures souterraines. A gauche, non loin de la sortie, existe une descente rapide qui donne accès dans une cour assez vaste où ont été construites deux maisons, dont l'une sert de cabaret. Cette cour était le fond de l'Amphithéâtre, dont les gradins, taillés dans le roc, s'élevaient en pente assez rapide dans toutes les directions. Au premier aspect, on serait porté à croire que son enceinte était circulaire, mais lorsqu'on la parcourt avec attention, on s'aperçoit que la roche a été coupée à pans inégaux qui forment des angles qui paraissent d'autant plus obtus, que l'état de dégradation du monument, dans certaines parties, est plus considérable. Il suffira de jeter les yeux sur le plan pour avoir une juste idée de sa forme et de sa disposition actuelles. « L'arène, dit Bodin, a, dans ses plus grandes dimensions, » environ trente-cinq mètres de longueur, vingt-huit de » largeur et sept à huit de profondeur. Le plan est un po- » lygone irrégulier. »

Digitized by Google

J'ai compté vingt-deux gradins vers le nord, et quinze vers l'orient, les autres parties de l'Amphithéâtre en présentent encore des vestiges; mais ils ont été détruits, non par le tems, mais par la main de l'homme. Ainsi les deux maisons, dont j'ai parlé, ont été encastrées dans la roche où se trouvaient les gradins, de sorte qu'ils ont disparu. Le sommet du monument est en partie couronné par un mur qui est dans un grand état de dégradation, on y voit encore les traces de quelques portes; néanmoins ce mur manque tout à fait du côté de l'orient, où se trouve un grand clos planté de vignes, également taillé dans le roc, et dont les côtés sont perpendiculaires.

Sous les gradins, et dans tout le pourtour de l'Amphithéâtre, règnent d'immenses caves, dont la voûte n'offre pas de courbures bien régulières. Assez éloignées dans le bas, les deux parois se rapprochent en s'élevant et en se courbant légèrement; la partie supérieure est close par deux pierres rapportées se touchant à leur extrémité, sans aucun ciment ou mortier. De distance en distance on aperçoit quelques ouvertures qui versent un jour douteux dans ces vastes galeries qui, d'ailleurs, n'ont aucune communication avec les gradins.

Ces caves ou galeries s'étendent, à une très-longue distance, sous une partie de la roche et offrent quelques ouvertures sur le grand clos de vignes, perpendiculairement à l'Amphithéâtre.

La manière dont les gradins sont disposés, est extrêmement vicieuse, ils n'ont en effet qu'un pied de hauteur et de largeur, de sorte que les spectateurs, pour s'asseoir un peu commodément, étaient obligés d'en occuper deux rangées, ou de s'enchevêtrer les uns dans les autres. Les trois ou quatre

Digitized by Google

dernières assises paraissent avoir été rapportées, elles ont d'ailleurs les mêmes dimensions. Il est probable que les portes que l'on voit encore, dans le reste de mur ruiné, servaient à introduire le peuple qui descendait de gradins en gradins et remplissait successivement toutes les places. La rampe assez roide, par laquelle on arrive maintenant, n'a été pratiquée que lorsque des habitations eurent envahi l'arène délaissée.

J'ai raisonné jusqu'ici, dans l'hypothèse, que le lieu que je décris a servi à des représentations où une foule assez considérable devait se réunir; je me suis servi du mot Amphithéâtre, parce que c'est le nom qui a été adopté avant moi et qu'on doit, comme je le montrerai, conserver à ce monument; mais il est indispensable à présent d'examiner les opinions des auteurs qui l'ont décrit et jugé. Et d'abord, tous avaient à décider, quel avait été son usage, comment il avait été construit, et par quel peuple; enfin quelles altérations le tems lui avait fait subir.

De tous les auteurs, Juste-Lipse est le plus ancien qui en ait parlé. Sa description est longue, détaillée et remplie de fables. Il n'avait pas vu l'Amphithéâtre dont il parle; il tenait tout ce qu'il rapporte de personnes dignes de foi qui avaient demeuré sur le lieu et l'avaient souvent visité. Au reste, ce morceau est assez curieux pour que j'en reproduise quelques fragmens, qui, mis en opposition avec l'opinion d'Adrien Valois, offriront un intérêt assez grand parce qu'ils sont diamétralement différens (1).

« Il me reste à parler, dit-il, d'un Amphithéâtre vrai-

(1) Just.-Lips. de Amphitheatris, *Cap.* 6. *pag.* 683, 684. Ed. in-folio.

Digitized by Google

» ment remarquable, que m'a fait connaître Cornelius » Aquanus, homme très-amateur de ce genre d'antiquités. » J'ai beaucoup hésité si je le rangerais au nombre des Am- » phithéâtres; mais Levinus Kermaskerus, dont la réputa- » tation; la sagesse et le savoir sont bien établis, avait » long-tems demeuré auprès et l'avait parcouru avec un » grand nombre de personnes. »

Après ce préambule assez embarrassé, Juste-Lipse continue ainsi : « Cet Amphithéâtre, ouvrage des hommes, » pourrait aussi l'être de la nature, il est en effet coupé et » creusé tout entier dans la roche, sans aucun travail exté- » rieur, sans qu'on ait employé aucune construction de » chaux, de pierres ou de bois..... La colline dans la- » quelle il a été construit, est large d'environ un mille » gaulois et longue de deux, et quoique le sol soit assez » élevé, pourtant il est assez plat et la pente de tous côtés » est fort douce. Cette colline est souvent chargée de mois- » sons, l'ouverture de l'Amphithéâtre, qui se présente » comme un puits, se trouve à son sommet près duquel les » gradins commencent et sont placés suivant l'usage (1). » Aucun mur ne le garantit de la poussière que les vents y » chassent et des torrens de pluie qui l'inondent, de sorte » que l'herbe croît sur la terre qui le comble. On y comp- » tait cinquante-quatre gradins, dont le plus élevé donnait » une circonférence de sept cent quarante-deux pieds, le » plus grand diamètre était de deux cents trente-six (2). Au

(1) Just.-Lips. p. 684. Passim.

(2) Il me semble qu'il y a erreur évidente ici, si la circonférence est de sept cent quarante-deux pieds, le diamètre doit être de deux cent quarante-sept et non pas de deux cent trente-six,

Digitized by Google

» pied du dernier gradin s'élève un mur de neuf pieds, qui
» sépare les spectateurs de l'arène. Au milieu de l'aire se
» voit une espèce de butte ronde et de même nature que la
» roche, haute de sept pieds, ayant un diamètre de trente ;
» on remarque sur ce terre six ouvertures rondes placées à
» égales distances, larges de cinq pieds, défendues par des
» pierres un peu plus grandes, où étaient attachés des an-
» neaux en fer, propres à les lever. On accédait ainsi dans
» des conduits souterrains qui communiquaient avec l'une
» des deux caves, qui se trouvent sous l'Amphithéâtre, et
» dont la circonférence est de quatre-vingts pieds. Au mi-
» lieu des six ouvertures il y en avait une septième propre
» à recevoir un mât, dont l'extrémité supérieure supportait
» des toiles qui couvraient l'édifice. Du bas des gradins jus-
» qu'au terre, on comptait, de chaque côté, quinze pieds ;
» le diamètre était donc de soixante. »

Voilà ce que Juste-Lipse disait de l'Amphithéâtre de Doué, et l'on peut voir dès à présent combien sa description est loin de la vérité, en la comparant avec celle que je viens de donner, tout imparfaite qu'elle soit. Il semble, que ce soit avec raison, qu'Adrien Valois le taxe d'ignorance; mais au moins aurait-il dû ne pas tomber lui-même dans une erreur plus grossière encore que celle qu'il lui reprochait. L'ouvrage de ce savant est recommandable à bien des égards; cependant il ne faut pas lui accorder une aveugle confiance, j'ai été à même de vérifier que plusieurs fois il était loin de la vérité (1). Toussaint Duplessis s'en plaint

---

car ce dernier diamètre, multiplié par trois, ne fournirait qu'une circonférence de sept cent huit; mais peu importe, puisque les mesures de Juste-Lipse sont fausses.

(1) Hadrianus Valesius, Notitia Galliarum, p. 553, in-folio.

Digitized by Google

dans un endroit de son ouvrage (1), et avec juste raison. Voici la traduction du passage de Valois :

« *Theotradum*, ou (2) *Téotradum*, était l'un des très-
» nobles, et très-illustres châteaux des rois d'Aquitaine,
» on en voit encore les ruines sur les limites de l'Anjou et
» du Poitou, les habitans les prennent à tort pour des
» arènes et leur donnent faussement ce nom. Juste Lipse,
» trompé par l'erreur populaire ou plutôt par l'ignorance
» de notre histoire, les a décrites et mises au nombre des
» Amphithéâtres, cependant il avoue ingénûment qu'elles
» ne lui paraissent pas avoir appartenu à un édifice propre
» aux représentations de la scène, ou aux combats des
» bêtes et des gladiateurs. »

Il est impossible de trouver des opinions plus opposées que celles de ces deux auteurs, sur un même objet ; quoique Juste-Lipse ait chargé sa description d'accessoires inventés, pour ainsi dire, à plaisir, il est encore plus près de la vérité qu'Adrien Valois. Je ne sais où le premier a pu voir cinquante-quatre gradins ; il en subsiste encore vingt-deux, dans la partie la moins détériorée ; mais jamais il n'a pu en exister cinquante-quatre, la nature du lieu et sa disposition s'y opposent. Quant au tertre qui contenait sept ouvertures, il n'en existe aucunes traces, pas plus que de conduits souterrains qui communiquaient de ce lieu aux deux grandes caves rondes, et l'on sait ce qu'on doit penser de ces caves qui n'étaient autre choses que les vastes galeries dont j'ai parlé. Discutant sur le point de savoir quel avait été l'usage de ce monument, Juste-Lipse se fait des

(1) Description de la Haute-Normandie et du Vexin.

(2) Doué.

Digitized by Google

objections tirées de la nature même de sa description. Sa forme circulaire (et l'on sait qu'il offre celle d'un polygone irrégulier), le rendait peu propre aux représentations (1) théâtrales, en effet, une partie des spectateurs n'auraient pu voir les acteurs que par-derrière; l'espace laissé par le tertre était bien exigu, pour qu'on pût y donner des combats de gladiateurs ou de bêtes féroces. Il est enfin obligé de conclure ainsi, tant est grande sa perplexité : « Voilà ce que j'ai » appris et su, s'il en est autrement, j'aurai peut-être rap- » porté le mensonge d'un autre, sans mentir moi-même. »

Adrien Valois avait donc parfaitement raison, lorsqu'il parlait de l'ingénuité de Juste-Lipse, aussi a-t-il cru convenable d'affirmer ce qu'il ne connaissait pas et ce qu'il n'avait jamais vu. Son opinion est si absurde qu'elle ne mérite pas même d'être réfutée. Cependant l'erreur grossière dans laquelle il est tombé, peut s'expliquer jusqu'à un certain point. Que les rois d'Aquitaine ayent eu un palais à Doué, dans un lieu qui n'avait pas d'eau, si ce n'est une fontaine unique, et qui présentait peu de ressources, c'est ce qui paraît à-peu-près hors de doute. On peut critiquer leur goût, mais peut-être avaient-ils des raisons que nous ne connaissons pas. Toujours est-il que la tradition s'est conservée de ce fait, et que non loin de l'Amphithéâtre, il existe encore un lieu connu sous le nom de la *Goberderie*, que l'on prétend être l'emplacement ou s'élevait un palais royal, et qui, en ce moment, n'est occupé que par quelques constructions du seizième siècle. Bodin (2) est ici, lui-même tombé dans l'erreur,

(1) Just.-Lipse. Loco citato.

(2) Bodin, Description du Haut-Anjou.

Digitized by Google

en attribuant ces édifices à Dagobert, qui sont évidemment du tems que je viens d'indiquer. Quant à Valois, il aurait donc pu confondre deux monumens, dont les ruines sont voisines, et c'est lui qu'on pourrait accuser d'ignorance, plutôt que Juste-Lipse, qui ne décrivait qu'à la garantie de Kermaskerus, auquel cependant il n'ajoute pas foi entière. A présent que j'ai fait voir l'erreur de ces deux auteurs, il sera plus facile de suivre ce qui a été dit par ceux qui ont écrit après eux.

L'ouvrage le plus ancien est la géographie Blaviane (1); il donne une description de l'Amphithéâtre, calquée sur celle de Juste-Lipse; il commet quelques autres erreurs: « Nous avouons que les curieux d'antiquités, ont bien de » la peine à prononcer pour quel usage ce bâtiment fut en- » trepris, la place qui n'est que de quinze pieds de long, » n'étant pas une carrière assez vaste pour les glorieuses » démarches d'un lion, la vîtesse d'un tigre .... Quoique c'en » soit, son étendue n'est que de soixante pas en rond, et » néanmoins est si bien compassée, qu'elle peut facilement » tenir plus de quinze mille personnes. »

Cet Amphithéâtre n'a jamais été capable de recevoir quinze mille personnes; c'est tout au plus s'il pouvait en contenir quatre mille quand il était dans son entier. Quant au peu d'étendue de l'arène, l'auteur de la géographie s'est étrangement trompé. Moreri et Baudrand reproduisent, en abrégé (2) Juste-Lipse et la géographie Blaviane. Ils ajoutent que l'enceinte n'a pas plus de seize cents pieds de circuit; c'est encore

(1) Géograph. Blaviane. T. 7, p. 335. In-folio.

(2) Baudrand, Géogr. au mot Doué. — Moréri. Dict. T. 3, p. 385.

Digitized by Google

une mesure autre que celles déjà données et aussi fausse que les autres. « On voit, disent-ils, encore en ce même lieu, » plusieurs grottes et autres lieux voûtés sous terre, d'une » structure admirable, avec un puits d'une profondeur tout » extraordinaire. » Quant aux grottes et aux souterrains dont il est ici question, nous savons à quoi nous en tenir. Il est à remarquer pourtant que dans certains endroits les gradins reposent sur une couche de rocher si mince, que l'on ne conçoit pas comment ils ne se sont pas encore écroulés, et comment le poids des spectateurs n'a pas produit cet effet. Quand on entre dans cette longue galerie souterraine qui borde l'un des côtés du clos de vigne, on a à main gauche quelques caves qui sont dans un grand état de dégradation, et dans lesquelles on remarque encore des traces d'habitations. On prétend que sous leur sol il en existe encore d'autres qui forment ainsi un second étage ; mais l'ouverture par laquelle on y pénétrait, a été bouchée. Dans une cave voisine existe un puits qui peut avoir environ vingt-cinq pieds de profondeur, et dont l'eau sert à arroser un jardin, dont une partie se trouve au-dessus de cette même cave ; ainsi, par le simple examen des lieux se trouve réfutée l'opinion de Baudrand et Moréri ; il est impossible qu'il y ait eu un puits d'une profondeur tout extraordinaire, puisque l'eau n'est située, tout au plus qu'à vingt-cinq pieds au-dessous de l'arène.

Caylus (1) emprunte à un savant ingénieur, Voglie, la description qu'il donne de l'Amphithéâtre de Doué. Voglie s'était rendu sur le terrain, et avait, avec soin, levé le plan du monument; c'est encore ce que l'on a dit de mieux.

(1) Caylus. T. 6, p. 363.

Digitized by Google

Les ouvrages de l'illustre antiquaire, étant entre les mains de tout le monde, j'abrégerai, les citations, en me bornant à rapporter ce qui est indispensable, ou ce qui diffère de ce que j'ai déjà dit.

« Le sommet était entouré d'un mur d'enceinte, dont on » n'a pu déterminer la hauteur. On reconnaît seulement, dans » son pourtour, vingt-cinq portes de cinq pieds de large sur » huit de hauteur, qui, probablement, étaient les entrées » ordinaires de l'Amphithéâtre..... Dans l'un des angles » de ce mur, il y avait une espèce de tribune, dont on voit » encore les vestiges et qui porte aujourd'hui le nom de » *Siége ou trône de César*. On dit que les caves étaient des- » tinées à renfermer les animaux féroces..... Il règne en- » core une tradition dans le pays, dont le préjugé à fait » donner au sol de cet Amphithéâtre le nom de *Mer-Rouge*. » On croit qu'on y introduisait de l'eau quand cela conve- » nait..... »

Aujourd'hui on ne voit plus de traces de la tribune de César, rien n'indique le lieu où elle se trouvait, la tradition s'en est perdue, comme celle qui attribuait le nom de *Mer-Rouge* à l'arène. Quant aux vingt-cinq portes il en subsiste encore quelques-unes; mais bouchées depuis longues années, leur structure n'offre rien de remarquable. Caylus, s'emparant de cette description, cherche quelle peut avoir été la destination de l'Amphithéâtre de Doué, il n'ose prendre un parti, il ne sait quel en a été le fondateur, il ne sait à quel usage il a pu servir, et termine ainsi : *Ne sachant ce qu'il a été je me contente de dire ce qu'il n'a pu être.*

Bodin (1), plus affirmatif que Caylus, tranche la ques-

(1) Bodin. Recherches sur Saumur et le Haut-Anjou. T. 1.er, p. 29.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

tion et soutient que l'Amphithéâtre n'est et ne peut être l'ouvrage des maîtres de la terre, qui imprimaient à tous leurs monumens ce caractère de grandeur et de force qui leur a fait braver et soutenir les rudes atteintes du tems. On a, suivant lui, creusé d'abord une carrière sans autre dessein que celui d'extraire de la pierre, pour construire, non loin de là, le palais des rois d'Aquitaine; puis ceux-ci voulant jouir d'un spectacle à la manière des Romains, auront profité de la disposition du sol pour y faire construire une espèce d'Amphithéâtre. Il prend donc une opinion moyenne entre celles de Juste-Lipse et d'Adrien Valois. Celle de ce dernier pas soutenable, j'en ai déjà fait justice; il nous reste donc à choisir entre celles des deux autre écrivains.

La partie du pays des Angevins où se trouve Doué, offre plus que tout autre peut-être des indications précises des peuples qui l'ont successivement habité. A Saumur, à Doué, à Gennes, à Riou, à Angers, le sol est couvert de monumens celtiques. Le dolmen de Bagneux, est l'un des plus considérables que l'on connaisse. Partout vous trouvez des pierres couvertes, des peulvans, des cromeleks. La forêt qui de Milly s'étend à Gennes en était parsemée. Près de ce bourg on voit un dolmen très-remarquable et dont le dessin n'a pas encore été donné; les tombelles sont nombreuses; à Doué même on en compte deux, il en est plusieurs autres dans les environs. Aux monumens celtiques se sont en quelque sorte superposés les monumens romains; en tous lieux vous retrouvez leurs traces, à Gennes, Angers, Saumur, Doué, vous découvrez ou des pans de murailles, ou des médailles, partout des milliers de débris de tuiles et de poteries. Chène-Hutte est remarquable par son camp, ses tombeaux de pierres coquillières qu'on rencontre en beaucoup d'autres endroits, et les voies romaines dont les traces subsistent encore; mais

Digitized by Google

l'empire romain est tombé, et les constructions du moyen âge se sont altérées à leur tour; beaucoup ont été détruites, beaucoup subsistent encore; on admire toujours l'élégante église de Cunault, le plus beau monument que je connaisse d'architecture romaine, et cette fraîche tour de Trèves qui couronne les côteaux verdoyans de la Loire.....

Ainsi le sol parsemé de monumens de tous les âges et de tous les peuples est comme un livre immense ouvert à tous, et comme une histoire vivante des siècles qui ne sont plus.

La ville de Doué a subi tour-à-tour la domination des Gaulois, des Romains et des Barbares qui envahirent la Gaule. Après ces désastres elle s'est relevée de ses ruines; mais la civilisation lui a porté un coup mortel; autrefois très-populeuse, si l'on en croit les historiens, elle compte à peine aujourd'hui deux mille habitans.

Avant la conquête des Romains, ce lieu, situé au centre de monumens celtiques pouvait bien n'être pas inhabité; placé près d'une voie romaine, une autre voie romaine se dirigeait du camp de Chêne-Hutte vers lui. Il est à croire qu'il était alors un point de quelqu'importance, ce qu'il y a de certain c'est que les Romains y ont séjourné; on a trouvé en effet, dans quelques fouilles, des médailles, des poteries, des briques romaines; dès-lors ne serait-il pas permis de penser avec raison, que les Romains pourraient bien avoir creusé l'Amphithéâtre; il n'y a pas de motifs pour croire qu'il serait l'ouvrage d'un peuple à demi barbare, qui n'aurait conservé que la tradition de Rome. Aucune construction ne décèle ici une origine romaine, parce qu'à proprement parler on n'a pas construit; mais la manière dont le lieu a été disposé, le besoin pressant qu'éprouvaient les soldats conquérans, des spectacles, des jeux du cirque, ren-

Digitized by Google

dent bien probable l'opinion que j'avance. On peut donc, avec beaucoup de vraisemblance, dire qu'à l'époque où les Romains plantèrent leurs étendarts à Doué, ils profitèrent de la disposition presque circulaire d'une carrière de pierre tendre, pour y creuser un Amphithéâtre et jouir à peu de frais et sans beaucoup de peine du plaisir qu'ils désiraient. Cette seule considération détruit les objections de Caylus et de Bodin. En effet, ils s'étonnent de ce qu'on s'est éloigné des règles ordinaires dans sa distribution, de ce que les gradins n'ont qu'un pied de hauteur et de largeur; d'abord il ne dépendait pas des constructeurs de changer la disposition locale, la carrière était bornée par une autre bien plus vaste et par la voie publique. Forcés d'accepter les choses dans l'état où elles se trouvaient, ils ont été contraints de tailler les gradins à pans inégaux; obligés aussi de calculer la quantité de monde que devait recevoir l'Amphithéâtre, ils ont naturellement resserré les gradins, diminué leurs dimensions, et bien que cet ouvrage ne soit pas digne du génie de Rome, les Romains peuvent bien l'avoir créé.

Je ne rappellerai pas les dissertations de plusieurs auteurs sur le point de savoir à quel usage ce monument était destiné, il suffit de dire qu'il ne pouvait servir qu'à des représentations où devait se rendre une grande affluence de monde. On y donnait, suivant les circonstances, des combats de gladiateurs ou d'animaux, des représentations de pièces comiques ou tragiques. Cela n'est pas possible, dira-t-on, l'arène n'était pas assez vaste pour des combats; dans le cas d'une représentation théâtrale, une partie des spectateurs n'aurait vu les acteurs que par le dos, ce qui devait être fort incommode. L'arène, suivant Bodin, a vingt-cinq mètres de longueur sur vingt-huit de largeur, ce qui donne une dimension peu

Digitized by Google

considérable il est vrai, mais suffisante. Quant à la seconde objection, Juste-Lipse, Expilly, Duchesne, se chargent d'y répondre. En effet, le premier d'entre eux rapporte que des histrions ambulans qui jouaient les actes des Apôtres, avaient obtenu la permission de donner des représentations dans l'Amphithéâtre. Après l'avoir réparé, nettoyé, orné, ils réunirent, pendant trente jours, un grand nombre de personnes des pays voisins, de telle sorte que les habitans de la ville y trouvèrent un grand bénéfice. Depuis ce tems, ces derniers obtinrent un ordre portant prohibition de creuser, sous les gradins, à une distance moindre de trente perches, car déjà minés depuis long-tems, ils menaçaient ruine (1).

« *Les* bourgeois de Doué, dit Expilly (2), y ont joué une tragédie intitulée : *La prise de Jérusalem*, *par Godefroi de Bouillon.* » Enfin, Duchesne (3), le dernier d'entr'eux, s'exprime ainsi : « Et s'y sont, depuis douze ans, représentez des » tragédies, comédies et autres jeux, où l'ou courait de » tous les coings, du voisinage et du milieu. »

Ainsi nul doute qu'on ait pu y représenter du tems des Romains, des pièces de théâtre, puisqu'il a été employé à cet usage pendant longues années. Quelques auteurs avaient pensé que cet Amphithéâtre avait pu servir de bains publics ou de naumachie, le plus simple examen démontre l'absurdité d'une pareille opinion. Caylus a fort bien senti qu'elle n'était pas soutenable ; la pierre dans laquelle il est creusé est excessivement poreuse ; les caves auraient été

(1) Juste-Lipse. Loco citato.

(2) Expilly. Dictionn. des Gaules.

(3) Bodin. Notes, p. 414, T. 1. Duchesne, Antiquités des villes, etc., p. 367.

Digitized by Google

pleines d'eau à l'instant même, car l'équilibre se serait établi, et le liquide serait partout monté à la même hauteur. L'unique fontaine qui se trouve à Doué est assez éloignée de cet endroit, et l'on n'a, dans sa reconstruction, découvert aucunes traces d'aqueduc ; par conséquent l'Amphithéâtre n'a pu jamais recevoir l'eau qu'il n'aurait d'ailleurs pu conserver. Je conclus de tout ce qui précède, que le monument que j'ai décrit peut et doit être l'ouvrage des Romains (1); que son état d'imperfection n'est point un obstacle à la vérité de cette opinion; que c'était un Amphithéâtre, et que sa structure, sa disposition, sa grandeur, le rendaient également propre aux combats et aux jeux de la scène. J'en conclus enfin que la ville de Doué était plus populeuse, plus grande et plus riche autrefois, que de nos jours, et qu'elle possède encore une ruine unique en son genre.

NOTE

Sur un Tombeau récemment découvert à Evreux, par M. de STABENRATH.

A une faible distance de l'église de Saint-Aquilin, se trouve une petite partie de terrain, appartenant à un sieur *Vincent*; l'espace qu'elle comprend est borné par l'ancien chemin de Dreux, qui la sépare de l'église, et par la Grande Route d'Evreux à Paris.

C'est-là que le 7 juin 1832, a été découvert un tombeau en pierre, contenant un squelette, et quelques objets que je vais décrire.

Des ouvriers étaient, l'année dernière, employés à enle-

(1) Lubersac. Discours sur les monumens, *p.* 120.

Digitized by Google

ver une certaine quantité de terre, lorsqu'ils rencontrèrent un tombeau en pierre, d'une grandeur moyenne, et fermé par un couvercle de même nature. Ils ne donnèrent pas avis à l'autorité de ce qu'ils avaient trouvé; le cercueil fut brisé, les morceaux furent dispersés; quelques vases en terre, quelques fioles de verre furent donnés ou cassés.

Pendant le cours de cet hiver, de nouveaux objets ont été trouvés par suite de nouvelles fouilles. M. Beaucantin, directeur du Jardin des plantes, en fit part à M. le Préfet de l'Eure, qui possède en ce moment une bouteille qui en provient, ainsi que quelques petites médailles, parmi lesquelles on en remarque une *ex minimo ære* de Constantin.

M. Passy ayant eu la bonté de me communiquer ce qu'il avait appris, je me rendis, à Pâques, à l'endroit de la découverte, et je parlai à l'ouvrier qui l'avait faite; il me remit une pièce de monnaie du moyen âge (c'est un Philippe). Enfin, le 7 juin, ce même ouvrier vint m'annoncer qu'il avait extrait le jour même un cercueil en pierre, et quelques monnaies.

Ce cercueil, placé environ à quatre pieds de profondeur au-dessous du sol, était dans une position parallèle à la grande route de Paris et l'emplacement de la tête était tourné du côté de la ville; il est en pierre blanche et tendre, et recouvert à sa plus large extrémité, d'une couche assez épaisse de ciment. A l'extrémité opposée, on voyait un énorme silex; du reste il était brisé en six morceaux; le couvercle n'existait plus, et les quatre côtés étaient presqu'entièrement détruits. La tête du mort, revêtue de

Digitized by Google

ses dents, mais pleine de terre végétale, était encore à sa place primitive. Les vertèbres, les côtes, le bassin, ne se retrouvèrent pas; les deux fémur, l'os tibia, occupaient une position assez naturelle vers le bas du cercueil qui était creusé en auge.

A côté de la tête, à droite, on a trouvé les morceaux d'une énorme amphore, et un débris de poterie.

Tout près du cercueil, on a recueilli des morceaux de poterie gallo-romaine, une meule romaine, cassée en deux parties. Voilà quel était l'état matériel du tombeau. M. Auguste le Prevost pense, comme moi, qu'il ne doit pas remonter au-delà du quatrième siècle de l'ère chrétienne; alors que les Aulerces-Eburovices étaient encore idolâtres; car il est bien constant que Saint-Taurin n'a prêché la parole de l'Evangile que vers le commencement du cinquième siècle.

L'ancienne route de Dreux, comme je l'ai dit ailleurs, était une voie romaine; et l'on sait que l'usage des Romains était d'enterrer leurs morts sur les bords des routes, à une petite distance des villes.

Cette route de Dreux, que nous suivons derrière les murs de la ville, traversait, pour y arriver, des terrains très-voisins de la propriété du sieur Aline, dans laquelle on a trouvé en grande abondance des poteries brunes et des cercueils de pierre.

Il est donc certain que le tombeau découvert est gallo-romain; les objets qu'il renfermait, et ceux qui étaient auprès, le confirment.

Il est facile d'expliquer la présence des divers monnaies que renfermait le terrrain, par l'usage long-tems suivi

Digitized by Google

d'enterrer les morts en cet endroit. On se rappelle que l'église de Saint-Aquilin, quoique séparée par la voie romaine de Dreux, en est peu éloignée, et dès-lors il n'est pas étonnant de rencontrer les ossemens qui y sont agglomérés; mais ce qui est digne de remarque, c'est le peu d'épaisseur de la terre qui les recouvre.

Le tombeau dont je vous ai entretenus, aura sans doute été mutilé, lorsqu'on aura voulu enterrer de nouveaux morts en cet endroit. Par cette découverte, se trouve confirmée de plus en plus l'origine romaine de la ville d'Evreux, et l'importance qu'elle dut acquérir vers cette époque, comme position de défense militaire, et comme lieu très-fréquent de passage.

Rapport fait à l'Académie des Sciences, Agriculture, Commerce, Belles-Lettres et Arts du Département de la Somme, par M. Rigollot, *sur une Notice de* M. l'Abbé Baudard, *Curé de Conches, sur* Samarobriva.

Depuis l'impression du second Mémoire sur Samarobriva, que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, la question qui m'occupait a continué de se débattre. Un article du Bulletin universel de M. de Férussac, du mois de mars 1829, où on rendait compte de cette discussion, apprit à M. Mangon de Lalande et à moi, qui l'ignorions, qu'un Mémoire du savant Fréret, publié seulement en 1809, dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions, traitait la plupart des points d'histoire et de géographie ancienne que nous avons cherché à éclaircir. M. de Lalande, dûment averti, n'en tint aucun compte, et à la fin de 1829, il fit paraître une quatrième bro-

Digitized by Google

chure en réponse à ma dernière dissertation; persistant dans son opinion, Saint-Quentin est toujours, selon lui, la Samarobriva des anciens.

Au commencement de 1831, M. Bottin publia dans un volume de mélanges et d'archéologie, un rapport fait à la Société de Géographie de Paris, où jugeant les divers opuscules que cette querelle avait fait naître, il donne gain de cause à M. de Lalande. J'ajouterai que je suis parvenu à me procurer le Mémoire de M. Bruneau qui répondit à la première dissertation de M. de Lalande, et qui est inséré dans le Recueil de l'Académie de Douai; que les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, pour l'année 1827, contenant une dissertation anonyme importante, dans laquelle on prouve que les mesures itinéraires, exprimées dans les Commentaires de César, par les mots *cent mille pas*, n'ont pour nos contrées que la valeur de la lieue gauloise. Cette assertion est adoptée par M. Colbery (N.° de février 1831 du Bulletin de Férussac). Dans un article où jugeant, à son tour, le rapport de M. Bottin, il conclut comme Fréret, que la Samarobriva des Gaulois ne peut être placée qu'à Amiens.

Vous voyez, Messieurs, qu'il y avait là des secours suffisans pour me mettre à même de répliquer une troisième fois à M. Mangon de Lalande, si je m'en étais senti le courage Mais, quoique je fusse de plus en plus convaincu de la bonté de ma cause et que, soutenu par de puissans auxiliaires, j'eusse pu recommencer un combat dont les chances n'avaient rien de redoutable, je n'ai pas voulu rentrer dans la lice, j'ai craint que le public ne s'intéressât trop peu à la querelle et que la vue des mêmes champions, une troisième fois aux prises, ne le fatiguât. Cependant, j'ai fait mieux que de me présenter encore, j'ai suscité à M. de Lalande, un

Digitized by Google

nouvel adversaire bien plus fort, bien plus habile que je ne puis l'être. M. de Cayrol a bien voulu, à ma prière, prendre les armes que j'avais quittées, et les rudes coups qu'il porte au défenseur de Saint-Quentin, termineront, je pense, une dispute qui n'a déjà eu que trop de durée.

Mais, avant de lire le Mémoire que M. de Cayrol m'a chargé de soumettre à l'Académie, je dois vous rendre compte d'une Notice sur Samarobriva, qui vous a été adressée par M. Baudard, curé de Conches, département de l'Eure.

M. Baudard, membre de l'Académie de l'Eure, est un vieillard respectable de quatre-vingt-deux ans, encore plein d'ardeur pour les sciences et possédant une grande et solide instruction, qui, au mois de juillet dernier, assistant à la séance publique de l'Académie d'Evreux, entendit la lecture d'un rapport fait sur la quatrième dissertation de M. de Lalande sur Samarobriva. Le rapporteur, n'ayant reçu que cette brochure, s'abstint sagement de prononcer entre Amiens et Saint-Quentin. Mais M. le curé de Conches, fort des connaissances qu'il possédait sur ce sujet, ne trouva pas la question douteuse, et sans avoir à sa disposition aucun des opuscules qui, depuis 1828, ont été publiés sur ce point de géographie, a, de retour chez lui, composé la notice qu'il vous a envoyée et dans laquelle il prouve par l'étymologie, par l'histoire et par des raisonnemens concluans qu'Amiens est la Samarobriva des anciens. Il déploie beaucoup d'érudition dans son travail, et vous devez, Messieurs, lui savoir gré d'un pareil empressement à soutenir les droits de notre ville, à laquelle on veut injustement ravir sa haute antiquité. M. Baudard n'a pas négligé de chercher ce que pouvait être Saint-Quentin,

Digitized by Google

à l'époque où César faisait la conquête de la Gaule. Il montre, par de bonnes raisons, que le bourg actuel de Vermand, situé loin de la Somme, était très-probablement alors la capitale du Vermandois, et que Saint-Quentin, construit plus tard sur le tombeau d'un martyr, ne pouvait en aucune manière avoir porté le nom gaulois de Samarobriva.

Il termine sa Notice par émettre le vœu que les travaux entrepris jadis par les savans bénédictins Dom Caffiot et Pardessus, pour composer une Histoire de Picardie, soient repris et continuée par les Sociétés littéraires des départemens de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de l'Oise, et que l'Académie d'Amiens soit le centre et l'ame d'une entreprise dont il fait valoir habilement l'utilité. Les départemens composant l'ancienne Normandie ont formé une association de cette espèce; ils mettent en commun leurs recherches et l'éclat dont brille la Société des Antiquaires de la Normandie, doit faire envie aux Picards et les exciter à imiter un pareil exemple. L'Académie jugera sans doute qu'il convient de remercier M. Baudard de l'envoi qu'il lui a fait, et je propose de lui adresser, comme témoignage de gratitude et d'estime, un diplôme de Membre correspondant.

Arrêté de M. le Préfet de l'Eure, qui institue une Commission des Antiquités départementales.

Du 27 Juillet 1832.

NOUS, PRÉFET du département de l'Eure,

Considérant que la recherche et la conservation des Antiquités sont utiles aux progrès des connaissances humaines;

Considérant qu'il importe à la gloire du pays de veiller sur les monumens de sculpture, de peinture et d'architec-

Digitized by Google

ture qui décorent les villes et les campagnes; de réunir et de publier les chartes et les manuscrits qui concernent l'histoire de la Normandie; de rassembler les notions éparses, les traditions qui existent dans plusieurs localités du Département, et qui sont relatives aux faits historiques accomplis sur son territoire,

Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article premier. Il est institué, pour le Département de l'Eure, une Commission des Antiquités Départementales.

Art. 2. Cette Commission proposera au Préfet les moyens de conserver les monumens et de publier les documens historiques.

Art. 3. Elle s'assemblera chaque année, à Evreux, à l'époque de la session du Conseil général.

Art. 4. Chaque année, l'un des membres de la Commission sera désigné pour faire un Rapport sur les travaux de la Commission, les découvertes qui auraient été faites, et les ouvrages publiés sur les Antiquités du Département. Ce Rapport sera lu dans la séance publique de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département, qui se tient pendant la session du Conseil général.

Art. 5. La Commission est chargée d'arrêter le plan de la Statistique Archéologique du Département, et d'en suivre l'exécution.

Art. 6. Les membres de la Commission choisiront, dans leur prochaine réunion l'un d'entr'eux, pour diriger leurs études, et recevoir leurs communications.

Art. 7. MM. les Sous-préfets, MM. les Maires, MM. les Ecclésiastiques et les autres Fonctionnaires publics, sont

Digitized by Google

invités à faciliter les recherches des membres de la commission, et à leur adresser tous les renseignemens qui peuvent intéresser leurs travaux.

Art. 8. Sont nommés membres de la Commission des Antiquités du Département de l'Eure :

MM. Auguste *Leprevost*, membre du Conseil général ;
De Stabenrath, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Eure ;
Alfred *Canel*, avocat à Pont-Audemer ;
Lebrun, Directeur des fonderies de Romilly ;
Paul *Dibon*, membre de la Société des Antiquaires de Normandie ;
Deville, auteur de l'Histoire du Château Gaillard ;
Hyacinthe *Langlois*, de Pont-de-l'Arche ;
Mordret, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ;
Duvarnet fils, Conseiller de Préfecture ;
Vaugeois, ancien Magistrat, à Laigle.

A Evreux, en l'Hôtel de la Préfecture, les jour, mois et an que dessus.

Le Préfet de l'Eure, A. PASSY.

Circulaire sur la recherche et la conservation des monumens.

Evreux, le 27 Juillet 1832.

MESSIEURS,

L'histoire de notre belle France en général, et celle du Département en particulier, ne pourront être complètement connues que par la recherche, la description, et autant que possible, la conservation de tous les monumens ou objets antiques que renferme chaque portion du territoire. Les souvenirs qui s'y rattachent contribuent puissamment à l'instruction du pays ; ils y encouragent les études histori-

Digitized by Google

ques, y fortifient l'amour de la patrie, et en y attirant les étrangers, exercent une heureuse influence jusque sur sa prospérité matérielle; aussi le goût de l'histoire et des antiquités locales se répand-il de plus en plus parmi nous. C'est pour commencer à satisfaire à ce besoin, que dans l'Annuaire du Département, pour 1832, un chapitre étendu a été consacré à l'exposition de tout ce que nous savons ou possédons déjà des périodes gauloise et romaine de nos annales. Je ne doute pas que vous n'ayez lu attentivement ce chapitre, auquel je vous engage à donner la plus grande publicité possible parmi vos administrés, et que vous n'y ayez trouvé avec intérêt non-seulement beaucoup de faits jusques-là ignorés par vous, malgré la proximité des lieux où ils se sont accomplis, mais encore des termes de comparaison, au moyen desquels vous pourrez désormais vous rendre un compte plus exact des objets antiques qui se présenteront à vous.

Je viens vous demander aujourd'hui de m'aider de tout votre pouvoir dans le perfectionnement et l'extension de ce travail, qui doit se poursuivre successivement jusqu'à nos jours, ainsi que dans l'augmentation de la collection déjà précieuse et instructive d'antiquités rassemblées au chef-lieu du Département. C'est surtout en visitant cette collection, dans les voyages que vous aurez occasion de faire à Evreux, que vous vous familiariserez avec la forme et le nom des objets antiques de toute nature.

L'assistance que je vous demande se divise nécessairement en deux parties, il s'agit d'abord de m'indiquer les monumens antiques et objets non transportables qui se trouvent dans votre commune ou dans la contrée que vos fonctions vous mettent à portée de parcourir, qui y ont existé à votre connaissance, ou qu'un heureux hasard y fera

Digitized by Google

rencontrer par la suite; puis de me tenir au courant de la découverte de toutes les antiquités de moindre dimension, avec d'autant plus de vigilance qu'elles sont plus exposées à être égarées ou exportées, et qu'elles peuvent figurer avec distinction dans la collection départementale. Nous allons successivement passer en revue, dans un petit nombre de questions, les monumens ou faits appartenant à la première division, en vous priant de me répondre d'une manière positive sur chacune de ces questions.

PREMIÈRE QUESTION.

1.° *Monumens druidiques.* Existe-t-il dans votre commune, ou y a-t-il existé des pierres d'une grande dimension, placées debout, soit isolément, soit en groupes, soit enfin avec une autre pierre portée horizontalement sur trois ou quatre des précédentes, et de manière à figurer une table grossière?

DEUXIÈME QUESTION.

2.° *Mottes ou tombelles.* Y existe-t-il ou y a-t-il existé une ou plusieurs de ces buttes factices, connues sous le nom de mottes ou tombelles. Quelqu'une de ces mottes a-t-elle été fouillée, et dans ce cas, qu'y a-t-on trouvé?

TROISIÈME QUESTION.

3.° *Voies romaines.* Y existe-t-il un de ces grands chemins antiques, connus dans nos campagnes sous le nom des chemins perrés, chemins ferrés ou chemins haussés, et faciles à distinguer de tous les autres par la solidité et la profondeur de leur encaissement, par leur alignement presque toujours parfaitement droit, et enfin par leur exhaussement au-dessus du sol, dans la plupart des endroits où ils n'ont pas été entraînés par les riverains ou dégradés par les eaux? Ces chemins ont ordinairement quinze à seize pieds de largeur; on n'en trouve quelquefois que des fragmens, soit qu'ils n'aient pas

Digitized by Google

été terminés, soit que certaines portions en aient été détruites. Dans le cas où il en existerait chez vous, quelle est leur direction, et quel nom portent-ils dans le pays ?

QUATRIÈME QUESTION.

4.° *Camps et retranchemens antiques* (*cateliers*). Y existe-t-il des vestiges d'enceintes ou de retranchemens attestant la présence d'un camp ou d'un fort antique? Quelles sont à-peu-près les dimensions de ces retranchemens, et quel nom portent-ils? Comme ils sont ordinairement désignés dans nos campagnes par celui de cateliers ou châteliers, s'il y a dans la commune un hameau ou triage, ou pièce de terre qui s'appelle ainsi, il sera nécessaire d'en donner avis et de rechercher ce qui peut donner lieu à cette dénomination.

CINQUIÈME SECTION.

5.° *Restes de constructions romaines.* Y existe-t-il ou y a-t-il existé des restes de constructions romaines, tels que pans de murailles, fondations, tuiles ou briques antiques entières ou en fragment, débris de pavés en mosaïques, ou morceaux de marbres ?

Murs romains. Les murs romains sont faciles à reconnaître, parce qu'ils renferment toujours de distance en distance des chaînes horizontales de tuiles ou briques antiques, et que d'ailleurs ils présentent ordinairement un revêtement de petites pierres carrées, de quatre à six pouces sur chaque face; cependant dans les constructions rustiques et les fondations, on trouve aussi des murs en silex sans revêtement, mais toujours avec les chaînes horizontales dont nous venons de parler.

Tuiles romaines. Les tuiles romaines ne ressemblent point aux nôtres. Il y en a de deux espèces, mais celles qui sont vraiment caractéristiques, qui étaient seules em-

Digitized by Google

ployées dans la maçonnerie, et qu'en conséquence on rencontre le plus souvent dans les fouilles, se distinguent par leurs dimensions d'environ 14 à 16 pouces, sur 10 ou 12, et par le rebord très-marqué dont leurs deux côtés les plus longs sont munis. La présence de ce rebord, reconnaissable jusques dans les plus petits fragmens, suffit pour indiquer de la manière la plus incontestable une tuile romaine.

La seconde espèce de tuiles antiques, destinées seulement à recouvrir les sutures des premières sur un toit, est beaucoup plus petite, de forme convexe, et présente quelqu'analogie avec nos faîtiers.

Mosaïques. Les débris de mosaïque sont des morceaux de pierres, de marbres, de poterie, ou même quelquefois de verre coloré, cubiques (de la forme d'un dez à jouer) de couleurs diverses et de très-petite dimension, liées jadis par un ciment très-dur, mais souvent désaggrégées par suite de leur long séjour dans la terre.

Marbres. Les fragmens de marbres proviennent le plus souvent de corniches ou de revêtement intérieur de murailles. Dans ce dernier cas, ils sont taillés en tablettes très-minces.

La présence de l'un ou l'autre de ces objets dans les ruines, est un indice suffisant et incontestable d'une construction romaine. Quand il y en a beaucoup et qu'ils sont disséminés sur une grande étendue de terrain, on peut en conclure l'existence d'un établissement considérable. Dans les terres labourables, l'action de la charrue les disperse et les brise en très-petits morceaux.

Sixième Question.

6.° *Lieux où il a été trouvé des antiquités.* Existe-t-il dans la commune quelque terrain remarquable par la dé-

Digitized by Google

couverte de pièces de monnaies ou de tombeaux, ou d'objets antiques de toute nature, ou enfin par des amas de laitier, provenant d'anciennes forges; et accompagnés de débris romains.

Telles sont, messieurs, les questions concernant les périodes gauloise et romaine, auxquelles vous pouvez répondre sous un bref délai, après en avoir conversé avec les plus âgés et les plus instruits de vos administrés, sauf les faits nouveaux que vous auriez à me signaler par la suite. Dans ce dernier cas, vous vous rendrez immédiatement sur les lieux, tant pour en prendre connaissance, que pour engager le propriétaire à surseoir à la destruction des objets découverts, jusqu'à ce qu'ils aient pu être visités par l'un des commissaires des antiquités, chargés de leur surveillance dans votre arrondissement, et que vous aurez eu soin d'avertir directement. Je recommande également à vos soins, et je place sous votre protection les objets plus anciennement découverts, et qui seraient encore existans dans votre territoire. C'est à vous qu'il appartient de faire sentir à vos administrés l'illustration que la commune tout entière en retire, et le déshonneur qui s'attacherait à leur destruction. Vous devrez surtout veiller avec une vigilance particulière à la conservation des murailles romaines, que les habitans de nos campagnes sont fort portés à démolir, soit pour en employer les pierres comme moëllons dans des constructions nouvelles, soit pour faire servir les silex à la réparation des chemins, ou à des maçonneries rustiques, soit surtout pour en extraire les tuiles et briques antiques qui s'y trouvent, et les convertir en ciment.

Je vous adresserai plus tard des questions analogues, concernant les antiquités du moyen âge, dont il me paraît convenable de faire le sujet d'une seconde instruction, afin

Digitized by Google

de vous rendre plus facile l'exécution du travail que je vous demande en ce moment.

Quant aux objets de petite dimension, pouvant se rencontrer à tout moment dans les fouilles les plus légères, ils doivent être pour vous l'objet d'une surveillance spéciale et non interrompue, à cause de la facilité avec laquelle ils peuvent être dérobés, égarés ou exportés. La liste exacte en sera fort longue à établir, et je me contenterai de vous citer les principaux, en laissant à votre zèle et à votre intelligence, le soin de suppléer aux lacunes de cette énumération.

1.° *Médailles et monnaies.* Les médailles ou monnaies de tout métal et de toute époque, sont à mettre au premier rang, pour les précieuses dates et données historiques qu'elles fournissent.

2.° *Inscriptions et pierres milliaires.* Il en est de même des inscriptions antiques, malheureusement trop rares dans nos contrées, et des pierres milliaires, enfouies le long des voies romaines ou ensevelies dans les fondations d'édifices postérieurs, probablement pour faire cesser les superstitions qui s'y rattachaient.

Nous citerons encore :

3.° *Statues, bustes, bas-reliefs, figurines.* Les statues, bustes, bas-reliefs et figurines.

4.° *Armures, bijoux, ustensiles.* Les débris d'armures, d'ustensiles, de bijoux, de vases, d'ornemens en métal, en verre, en émail, les cachets et pierres gravés.

5.° *Objets de sépulture.* Les objets trouvés dans les tombeaux.

6.° *Marbres et mosaïques.* Les fragmens de marbre et mosaïques.

7.° *Meules antiques.* Les meules antiques.

Digitized by Google

8.° *Hachettes gauloises.* Les hachettes de bronze ou de silex poli, qu'on regarde comme étant d'origine gauloise.

Aussitôt que vous entendrez parler de quelque découverte en ce genre, vous vous empresserez d'en prendre connaissance et d'en donner avis au commissaire de votre arrondissement, pour les antiquités. Jusqu'à son arrivée, vous engagerez le propriétaire à ne pas se dessaisir des objets trouvés; et, s'ils ont peu de valeur, à en faire hommage à la collection départementale, où cette offrande sera honorablement déposée, avec la mention de son généreux procédé; si, au contraire, le propriétaire tient à en tirer parti, vous lui ferez sentir combien il est dans son intérêt de ne pas se presser de les vendre furtivement à des orfèvres ou horlogers, qui le tromperont sur le poids et sur le titre des métaux précieux; mais d'attendre qu'il ait reçu les offres qui lui seront faites au nom du département, et qui excéderont toujours d'un dixième au moins la valeur matérielle de l'objet. Dans le cas où vos démarches seraient infructueuses, et où vous auriez la douleur de voir ces objets détruits ou exportés avant l'arrivée du commissaire d'arrondissement, vous chercherez au moins à en faire prendre un dessein ou empreinte.

Telle est, M. le maire, la mission importante que je recommande d'une manière toute particulière à votre patriotisme et à vos soins. Je me ferai un plaisir de porter à la connaissance du Gouvernement et de vos concitoyens les services de ce genre que vous aurez rendus, ainsi que d'en consigner le souvenir le plus honorable dans les annales du département.

Signé A. PASSY.

Digitized by Google

LITTÉRATURE ET BEAUX ARTS.

DISCOURS prononcé par M. le duc de DOUDEAUVILLE, *à l'ouverture de la séance générale de la Société, pour l'instruction élementaire.*

Messieurs, depuis dix-sept ans l'enseignement mutuel a été introduit en France, et depuis dix-sept ans je m'honore de faire partie de la Société qui s'en est occupée avec zèle et avec succès.

Cet enseignement, répandu partout, partout établi, et partout apprécié, présente de grands avantages; en moins de tems que tous les autres, il instruit les enfans, et les instruit en les amusant; il les forme à la soumission, à l'ordre, à l'obéissance; il est de plus très-économique, puisqu'il n'emploie qu'un seul maître pour 200, pour 300, et même pour 400 élèves : il dispense aussi du maître d'écriture, car, sans ses leçons, tous écrivent beaucoup mieux que dans presque toutes les autres écoles.

Ainsi, avec un seul instituteur, ce grand nombre d'enfans apprend à lire, à écrire, à compter, à obéir, et surtout à se taire, ce qui n'est pas une des merveilles les plus faciles et les moins rares dans les réunions considérables de tout genre, de tout sexe, et on pourrait dire de tout âge.

Cet enseignement offre encore un grand mérite, celui d'instruire et de former presque tous les élèves également, ce qui n'arrive pas dans la plupart des autres modes d'éducation, même les meilleurs, où quelques écoliers seuls

Digitized by Google

sont l'objet des soins empressés des instituteurs ; et où beaucoup d'autres sont forcément négligés.

Depuis son introduction, cet enseignement a éprouvé bien des vicissitudes ; il a été peu connu, mal compris, et on a cru y voir une arme quand il n'y avait qu'un instrument.

Arrivé sous des auspices (Carnot) qui n'étaient pas une recommandation auprès de bien des gens, il a paru suspect dès son début, et il a excité bien des soupçons, bien des inquiétudes, bien des attaques.

J'engageai le vertueux duc Mathieu de Montmorency à s'unir à moi pour le défendre, pour le protéger, dans des momens critiques où nous en avions le pouvoir, et je tâchai, d'accord avec cet excellent homme, si bon à montrer aux amis et aux ennemis, comme on l'a dit d'un personnage célèbre, je tâchai de n'être pas inutile à cette nouvelle et intéressante méthode.

Auprès des uns nous nous efforçâmes de l'expliquer, auprès des autres de la soutenir, auprès de tous de la propager.

Nous parvînmes ainsi à lever bien des obstacles, à surmonter bien des difficultés, et à seconder de notre mieux le dévoûment éclairé de nos honorables collègues.

C'était un établissement de bienfaisance, on en a fait une affaire de parti.

Peut-être nos efforts, et même notre présence rassura-t-elle quelques personnes de bonne foi ; car si je ne suis, si je n'ai jamais été l'ennemi de qui que ce soit, je le suis vivement, je l'avoue, de l'esprit de parti. Il nuit aux meilleures intentions, il gâte les choses les plus louables, il égare les hommes les plus estimables, il s'oppose à tout

Digitized by Google

ce qui est bon, et il favorise, même sans volonté, tout ce qui est mal.

Aussi, dès ma plus tendre jeunesse, malgré les obstacles des tems et la difficulté des circonstances, je n'ai voulu connaître qu'un parti, celui des honnêtes gens, je n'ai voulu être d'aucun parti, que de celui des vrais amis de mon pays.

J'en ai heureusement trouvé beaucoup dans les hommes qui, comme nous, s'occupaient de l'ingénieuse méthode à laquelle le bon abbé Gauthier, si bon juge, nommément dans cette partie, rendait une éclatante justice, et dont le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, mon parent, s'occupait avec sa philantropie accoutumée. Avec lui, avec eux, marchant constamment à notre but, sans discussion d'opinions, sans hostiles rivalités contre d'autres modes d'enseignement, qui ont aussi leur avantage, celui particulièrement d'exciter une heureuse émulation, nous avons consolidé, nous avons étendu cette œuvre, si bien appréciée maintenant.

On l'accusait d'être opposée à toute croyance, et nos maîtres instruisaient leurs élèves de la religion; on lui reprochait d'être irreligieuse, presqu'athée même, et nos tableaux de lecture étaient presque tous tirés de l'Ecriture sainte.

Car, j'en conviens, messieurs, je n'ai jamais séparé l'instruction de la morale, et la morale de la religion, dût-on me trouver bien gothique. Je penserais, pour m'en consoler, que je partage ce ridicule avec des personnages d'asses bon sens, à commencer par Solon, par Numa, par Confucius, et à finir par Paschal, Fénélon et Châteaubriant.

Mais je veux parler de la religion éclairée, non moins

Digitized by Google

que bien entendue, qui rend un fils bon père, bon citoyen, qui fait qu'on s'oublie pour les autres, qu'on est heureux de leur bonheur, qu'on compte pour beaucoup l'avantage d'y contribuer, pour bien peu les sacrifices qui y contribuent; qui fait enfin qu'on est toujours prêt à donner à ses compatriotes tous ses momens, toute sa vie, et à sa patrie tout son sang.

Telle a été de tout tems ma philosophie, et quoique ce ne fût pas alors la plus à la mode, on a bien voulu me la permettre et me la pardonner.

Je ne crois pas m'être écarté de mon sujet, en parlant de ce qui fait partout la principale branche de l'éducation, et de ce qui est le plus propre à inspirer aux enfans de l'obéissance pour les supérieurs; et aux peuples de la soumission pour les lois.

Depuis soixante ans tout a changé, hommes, choses, gouvernement, royaumes, et depuis soixante ans j'ai tâché que ma conduite, fondée sur des principes aussi fixes qu'invariables, ne changeât pas, et que l'inconséquence, un des torts qui, avec raison, déplaît le plus, ne fût pas du moins un des miens. Je me suis donc efforcé d'être toujours fidèle à mes devoirs comme à mes affections, en me flattant que c'était un titre à l'indulgence.

Je pourrais même espérer que c'est un titre à la bienveillance, d'après celle qu'on veut bien me témoigner assez généralement, et qui m'est extrêmement sensible. Je suis loin de la regarder comme une récompense, mais je la regarde comme un encouragement pour la mériter, et comme une obligation pour y travailler constamment.

Si j'ai parlé, et beaucoup trop parlé de moi, c'était afin de pouvoir parler de ma reconnaissance, sentiment si doux, lien si sacré qui unit fortement, tendrement, celui

Digitized by Google

qui oblige avec celui qui est obligé, et qui, par un souvenir prolongé du bienfait, en double la jouissance ainsi qu'il en éternise la durée.

D'ailleurs, au milieu d'une société dont je suis membre depuis si long-tems, je me crois en famille, et je ne crains pas de faire tout haut mes confidences. Cette famille, il est vrai, est ici un peu nombreuse; mais cela n'étonne ni n'effraie celui qui est arrière-grand-père depuis près de 15 ans.

Par tous les moyens que cette société a employés avec chaleur, avec persévérance, comme vous le verrez, messieurs, par les détails qui seront mis sous vos yeux, sa force, ainsi que ses progrès, dans son adolescence, doivent ôter toutes les inquiétudes que nous avait données sa débile enfance.

Mes cheveux blancs en jouissent vivement, car, quoique soixante-sept ans ne soient plus l'âge des passions, j'en ai conservé une, je l'avoue, une bien active, une insurmontable, une qui ne mourra qu'avec moi, celle du bien. Quelques grands personnages voulaient bien dire que c'était ma seule ambition, dans un tems où j'aurais pu en avoir d'autres; j'aime à croire qu'ils ne se trompaient pas.

Je ne suis pas tenté de me corriger ni de cette passion, ni de cette ambition, quand je la partage avec beaucoup de collègues qui s'y livrent, sans prétentions, sans prévention, sans arrière-pensée, sans calculs personnels, sans autre projet, en un mot, que celui d'être utile, et sans autre désir que celui d'en donner constamment des preuves.

Digitized by Google

VALENTIN, CONTE FANTASTIQUE,

PAR M. DE STABENRATH.

Dans une presqu'île du fleuve, on voit les magnifiques débris de la célèbre abbaye de ***. Un village, dont les maisons sont groupées à l'entour, semble chercher encore la protection des moines puissans qui, jadis, habitèrent le monastère maintenant désert. Parmi toutes ces humbles demeures il en est une d'une construction plus récente, bien connue des peintres et des voyageurs. C'est une auberge passable, adossée aux solides murs de l'enceinte, à moitié détruite, de l'enclos monacal. Le propriétaire actuel s'est servi avec adresse de l'heureuse disposition des lieux, en appuyant d'une manière commode et bizarre les frêles et monotones constructions d'un architecte de campagne, sur les restes mutilés de la riche architecture gothique. Trois ou quatre chambres, décorées d'un frais papier, de meubles bien luisans, sont offertes aux voyageurs que l'art ou la curiosité appellent en cet endroit; et jamais, il faut en convenir, auberge ne fut mieux appropriée à sa destination. Du seuil, de chacune des fenêtres, de quelque côté que vous vous tourniez, vous voyez l'abbaye et ses ruines majestueuses, les deux clochers, le portail principal tout encombré de tonneaux, les restes du cloître, et cette tour, au sommet de laquelle vous ne pouvez parvenir sans avoir le plaisir de courir quelque danger.

Théodore, enthousiaste des arts et de la poésie, arriva dans cette auberge, par une belle soirée d'automne, il était seul, à pied, et chargé de la boîte du peintre. L'hôte le reçut avec cordialité, comme une vieille connaissance, quoiqu'il ne l'eut jamais vu; mais sa grossière écorce de

Digitized by Google

paysan s'était polie quelque peu par le frottement des esprits supérieurs, et un vague rayon du feu sacré des beaux arts s'était, comme à son insu, glissé dans cette ame imparfaite.

Il conduisit donc Théodore avec empressement dans l'une des trois chambres qui, ce jour, n'étaient pas occupées. Celui-ci, après avoir essuyé la sueur de son front, délassé ses membres par un instant de repos et ranimé ses forces par un repas substantiel, arrosé de bon vin, se trouva dans une position d'esprit satisfaisante et voisine de l'exaltation; c'est alors que le sentiment du beau vous saisit, vous entraîne, vous ravit dans les immenses et profonds domaines de l'imagination! Alors le sublime est exagéré, la vie réelle s'évanouit, tout devient en quelque sorte idéal, et les choses même les plus simples, prennent un caractère extraordinaire qui vous confond et vous plonge dans d'ineffables extases, ou vous brise le cœur dans les angoisses les plus poignantes du désespoir.

La lune brillait de tout son éclat, elle divisait les larges pans de murs de l'abbaye, par des couleurs tranchées d'ombre et de lumière, les élégantes tours dessinaient leur svelte architecture dans les airs semés de poudre d'or, et la cloche voisine de l'église paroissiale rendait la vie à ces ruines! Debout sur le seuil de la porte, Théodore écoutait avec ravissement ces sons réguliers et harmonieux qui vibraient délicieusement à son oreille; la fraîcheur du soir toute chargée des parfums d'alentour, la lumière douce et pure qui l'entourait, la magie de ce spectacle et la chaleur bienfaisante d'une digestion facile et agréable, le plongèrent dans une rêverie profonde. Machinalement il avait quitté le lieu où il se trouvait d'abord, sa vue s'était portée tour à tour du portail du monastère, sur l'auberge dont il était devenu l'habitant passager; puis ouvrant la porte, il

Digitized by Google

avait suivi, comme par instinct, la rue du village qui conduisait à l'église paroissiale, dont la cloche tintait les derniers sons de l'*Angelus*.

Lourd et massif, ce monument n'offrit rien de bien remarquable aux yeux de l'observateur curieux, sa longue toiture descendait sur des piliers non achevés, s'enchevêtrait dans des arcs-boutans et des contre-forts à peine ébauchés; cependant une élégante ogive prouvait que si l'édifice était resté imparfait, c'était moins l'art qu'il fallait accuser de cette imperfection que le peu de moyens pécuniaires des pieux mais pauvres habitans de ces contrées.

Tout à l'entour, comme on le voit dans presque tous les villages, s'étend le cimetière où reposent modestement ceux dont la vie fut obscure, laborieuse et paisible. Leurs tombes s'élèvent çà et là, quelques-unes surmontées d'une croix de bois sans inscription, d'autres couvertes de grandes herbes, et cachées sous des touffes de violettes et de pervenches. Ici, vous ne voyez pas de marbres somptueux, rien qui rappelle le luxe et la vanité, le nom du mort n'est pas même sur sa tombe, qu'importe, il reste gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont pleuré, et leur touchante piété n'oublie jamais le lieu où reposent un père, un fils ou un frère.

Quelques-unes de ces tombes, plus récentes que les autres, indiquaient que depuis peu quelques membres de la petite famille villageoise avaient abandonné le séjour d'ici-bas pour un monde meilleur. Théodore errait au milieu des monumens de ces générations éteintes, il lui semblait que ces morts, si indifférens pour lui jusqu'alors, s'agitaient dans leurs cercueils, que des ombres passaient et repassaient en voltigeant devant ses yeux, qu'elles touchaient ses paupières du bout de leurs ailes glacées, et qu'elles laissaient tomber goutte à goutte, sur son front, cette eau saumâtre

Digitized by Google

et salpêtrée qui suinte à travers les planches mal jointes de la dernière demeure de l'homme rendu à la terre. En proie à la plus vive inquiétude, tout ce qui l'entourait était devenu pour lui un objet de terreur. La lourde architecture de l'église l'écrasait, les sons plus rares de la cloche lui déchiraient le cœur, et dans l'intervalle il s'imaginait entendre, à l'angle du cimetière, les coups redoublés de la pioche du fossoyeur sur les ossemens sonores et desséchés des morts d'autrefois. Comme fasciné, il porta ses regards vers le lieu d'où partait le bruit et il vit, avec une horreur profonde, une espèce de masse ronde et difforme, agitant de grands bras et riant d'un rire infernal pendant qu'elle rejettait avec une merveilleuse dextérité, la terre encore mal affermie d'une tombe nouvellement faite! Théodore, s'écria, en se précipitant vers ce monstre : « Au nom de Dieu! qui que tu sois, « respecte la cendre des morts. »

A cette apostrophe, à cette action vive et imprévue, l'homme aux longs bras se dressa sur de petites jambes grêles, leva sa tête ronde et décharnée, ouvrit une bouche énorme, poussa un cri rauque, jetta sa pelle au loin et se mit à courir, à sauter au milieu de tombes avec une vélocité inouie, bientôt il franchit d'un bond le mur du cimetière et disparut aux yeux de Théodore épouvanté!

Tout était rentré dans le calme, la cloche ne sonnait plus, la lune pure et brillante inondait tous les lieux environnans des flots de sa lumière, l'air était frais et serein, les étoiles scintillaient aux cieux. Théodore se hâta de regagner la rue du village, son sang s'était rafraîchi, sa tête s'était un peu calmée lorsqu'il arriva à la porte de l'abbaye. Il voulait étudier ces belles ruines, au clair de lune, il voulait, au milieu du silence de la nuit, chercher des inspirations de poète; le voici donc dirigeant, avec précaution,

Digitized by Google

nes pas au milieu des décombres, plongeant ses regards sous les voûtes pendantes et qui menacent sa tête. A droite, à gauche, en face et derrière lui, s'étendent d'immenses nefs, des chapelles sans nombre, des arceaux, des ogives et la dentelle déchirée des fenêtres à moitié détruites; là, aussi, on voyait des tombes, mais des tombes de pierre et de marbre, mutilées, brisées par une main impie ou cupide; les monumens des arts, les chefs-d'œuvres de la sculpture n'avaient pas été épargnés. Cependant un protecteur intelligent avait, depuis quelques années, arrêté le mal; il s'était appliqué, non pas à restaurer, mais à conserver ce qui subsistait encore. Par ses soins, les effigies de ces saints abbés avaient été rangées symétriquement le long d'une muraille, à l'abri des rudes atteintes des vents et des neiges. Ces chapiteaux curieux, ces bas-reliefs, ces inscriptions, il les avait conquis au milieu des décombres. C'était une réunion incohérente, bizarre, il est vrai, à laquelle pourtant un certain ordre avait présidé, on aurait pu croire un instant que ces abbés, ces saints de pierre et de marbre, avaient été réunis là, non par hasard, mais comme pour tenir un chapitre, dans lequel d'importantes résolutions auraient dû être prises, dans lequel peut-être il se serait agi de la reconstruction du monastère.

Théodore fut frappé de ce spectacle, arrêté sur le bord d'un caveau ouvert, il examinait avec attention ces vénérables et blanches figures qui se dessinaient, se détachaient ou se cachaient suivant les accidens de la lumière passant à travers la voûte percée. Tout-à-coup il lui sembla entendre un gémissement sortir du caveau qui était à ses pieds: il écouta et n'entendit plus rien; il regarda, rien ne s'offrit à sa vue; près du caveau, sur un socle, s'élevait une petite colonne, sur laquelle il put lire un nom de femme, nom à jamais cé-

Digitized by Google

lèbre dans l'histoire; c'est-là que son cœur avait été déposé, près du sanctuaire d'une église claustrale. Oui, car ce cœur, qui avait été le plus tendre, avait aussi été le plus fort et le plus grand, il avait relevé le courage d'un faible roi et sauvé sa patrie.

Le gémissement ne se fit plus entendre; Théodore crut que c'était un jeu de son imagination ou le bruit de la brise, murmurant à travers les débris, ou peut-être encore le cri plaintif d'une orfraie, troublée dans sa retraite par le bruit inaccoutumé de l'homme dans cette enceinte déserte. Plongé dans de profondes méditations, les yeux fixés sur les statues des moines et des saints placés dans diverses attitudes; il croyait voir tout ce peuple, froid et mort, secouer la poussière des tombeaux, s'agiter, revenir à la vie; il entendait sa voix confuse; mais un lien inconnu le retenait à la place que le hasard lui avait assigné. Cependant, au milieu d'elle s'agitait une espèce de monstre, dont les yeux étincelans brillaient comme ceux d'un chat au milieu des ténèbres, il poussa un cri sauvage et s'avança vers Théodore, en étendant ses bras énormes, que la clareté douteuse de la lune faisait encore paraître plus grands. Une sueur froide coula le long des tempes du peintre, ses cheveux se hérissèrent, son œil devint hagard, sa langue s'attacha à son palais..... il avait reconnu l'étrange fossoyeur nocturne. Celui-ci s'accroupit devant lui, poussa un long éclat de rire, se mit en boule, étendit ses bras et ses jambes à la manière des crabes, et disparut à travers les ronces, les bruyères et l'églantier sauvage.

Quel est donc cet être qui s'attache à moi, qui prend un malin plaisir à me persécuter? Ne saurai-je éviter sa tyrannie; que devient-il, ou va-t-il, est-ce un homme, un singe, un être surnaturel? N'ai-je plus de courage! où

Digitized by Google

sont mes armes ? écartons ces broussailles et cherchons ce reptile; je le prendrai : s'il me résiste, nous verrons, il aura ma vie ou j'aurai la sienne. Théodore s'approche alors d'un pas ferme et avec résolution des buissons où cet être difforme s'était glissé en rampant : il sonde avec sa canne toutes les parties de l'espace qu'ils recouvrent; sa recherche, vaine, se prolonge inutilement; son ennemi lui a échappé, il est désespéré de ce contre-tems, il en témoigne tout haut et d'une manière énergique son mécontentement. Il est sur le point de se retirer, lorsqu'une pierre, lancée par une main invisible, vient tomber tout près de lui. Il lève les yeux et aperçoit au milieu de ces animaux fantastiques qui décorent le sommet de l'édifice, ce nain hideux, dont la tête se détache sur un fond lumineux, et dont les jambes tortues et grêles, ressemblent aux tronçons mutilés, des minces piliers d'une légère arcade. Le voilà s'agitant, sautant avec agilité d'arceaux en arceaux, s'accrochant aux lierres qui pendent le long des murailles en ruines, riant, hurlant tour-à-tour.

Au risque d'être écrasé, Théodore se met à sa poursuite; guidé par le bruit des pierres qui se détachent, il le suit incessamment; tantôt le monstre s'arrête sur une arcade à demi écroulée, tantôt il s'assied au haut de la colonne. Le voici, parcourant de sombres corridors, des salles désertes, obscures, innombrables, partout où des issues se croisent, où des murs se heurtent, s'entrecoupent, brisés.

Toujours poursuivi, l'ennemi s'échappe toujours; enfin, haletant, harassé, Théodore se trouve au bas d'un étroit escalier tournant, qui donne accès dans les parties supérieures de l'abbaye. Se hasardera-t-il à y monter, sans doute, car le bruit qu'il entend est rapproché de lui. Il monte, il monte, mais avec précaution; un rayon de lumière lui arrive perpendiculairement, la tour était tronquée, l'escalier ne

Digitized by Google

conduisait à rien, il est pour ainsi dire suspendu entre le ciel et la terre.

Vis-à-vis de lui s'élevait une tour immense, dont la plate-forme était nue et solitaire; à droite, les clochers étendaient leurs ombres élégantes; la nuit était belle; mais de gros nuages noirs s'avançaient, poussés par un vent rapide qui s'engouffrait dans les colonnes, et murmurait comme les sons prolongés d'un orgue, dont la voix était immense. . . . . Dans ce moment solennel, les ruines étaient imposantes, tout s'agrandissait, prenait une forme fantastique et bizarre. . . . . L'orage approchait, de larges et tièdes gouttes d'eau retentissaient sur les dalles froides du sanctuaire, l'éclair déchirait la nue. . . . Une forme extraordinaire parut sur le sommet de la tour, étendit les bras, et cria d'une voix retentissante :

« Adieu, l'ami, retrouve ton chemin si tu le peux. »

L'inconnu avait raison, Théodore, qui avait montré tant de résolution pour le poursuivre, qui avait osé monter sur une tour à moitié détruite, se trouvait plongé dans la nuit la plus profonde; l'orage devenait de plus en plus violent, il ne pouvait rester sur cette plate-forme fragile et qui tremblait sous lui. Comment redescendre, il s'était aperçu, en montant, que plusieurs marches manquaient; cruelle position, pas d'abri pour sa tête, et partout un abîme prêt à l'engloutir. Il était en proie à ces déchirantes réflexions, lorsqu'un coup de tonnerre épouvantable fit détacher et tomber quelques-unes des pierres sur lesquelles il était appuyé. Il n'y avait pas à hésiter; il se laissa glisser avec terreur le long de l'escalier, et quand il se sentit au bas, éperdu, hors de lui-même, il chercha à tâtons ces mille issues par lesquelles il avait passé avec tant de confiance; il ne les retrouvait pas. L'eau tombait par torrens, découlait le

Digitized by Google

long des murs, roulait avec fracas sur sa tête, des pierres énormes se détachaient des voûtes et menaçaient de l'écraser. Maudit soit le fossoyeur, s'écriait-il, il m'a jeté dans un dédale inextricable, où suis-je! et que vais-je devenir!

Un éclair lui permit d'examiner le lieu où il se trouvait: c'était une salle immense, soutenue par un double rang de colonnes, quatre portes y donnaient accès, une cinquième indiquait l'entrée d'un souterrain. Il se dirigea vers la porte à droite; après de grands efforts, il la trouva, elle était fermée. La secouer fortement, l'ébranler, l'arracher de ses gonds, fut pour lui l'affaire d'un moment; il se trouva alors sous un portail sonore, fermé par une vaste porte, dont les ais mal joints, laissaient passer un faible rayon de lumière. Il appliqua son œil à la fente du bois, et aperçut avec ravissement, une maison qu'il reconnut pour son hôtellerie. Bientôt l'hôte, qui accourut à sa voix, acheva sa délivrance.

Ce ne fut pas sans un bien vif sentiment de plaisir qu'il pénétra, tout mouillé, dans la cuisine de l'auberge. Son air était tellement singulier, ses vêtemens si souillés de chaux et de terre, que les habitans de la maison lui témoignèrent leur étonnement de le voir dans un pareil désordre; alors il leur raconta, avec détail, tout ce qui s'était passé entre lui et cet être extraordinaire, dont il avait été le jouet. L'hôte, après ce récit, parut réfléchir quelques instans; puis laissant échapper un grand éclat de rire, dit: « Ce sont encore là des tours de ce maudit Valentin. Tenez, monsieur Théodore, remettez-vous, séchez-vous pendant que le souper se prépare, et si vous n'avez pas de répugnance à partager avec nous le repas du soir, je vous apprendrai ce que c'est que Valentin. Allons, femme, prépare la table, et donne-nous du bon vin, de ce vin propre à chasser la

Digitized by Google

tristesse. Après tout, vous n'êtes pas le premier que Valentin ait tourmenté; d'autres seront, après vous, ses victimes. »

Pendant ce tems, le souper avait été servi, on s'était mis à table; Theodore avait repris son à-plomb et sa bonne humeur, et quand la faim des convives fut appaisée, l'hôte commença ainsi son histoire:

« Il y a environ trente ans, qu'une femme riche de ce pays, mit au monde un enfant, long-tems et ardemment désiré; mais, par malheur, cet enfant était difforme, ses jambes, son corps, sa tête, rien n'était en harmonie, il avait tous les signes du rachitisme le plus prononcé. Les médecins décidèrent qu'il ne pourrait vivre, et pourtant il vécut. En grandissant, sa difformité, au lieu de s'effacer s'accrut encore; son épine dorsale trop faible, se courba, il devint bossu d'une horrible manière; et sa mère, qui avait tant souhaité sa naissance, accablée de désespoir d'avoir donné la vie à un pareil monstre, conçut un chagrin si profond, qu'elle en mourut. A dix ans, Valentin, car c'était lui, resta orphelin, possesseur d'une assez belle fortune. Son tuteur le mit en pension. D'abord, en butte aux acerbes plaisanteries de ses camarades, il finit par surmonter la difficulté de sa position; car ses moyens étaient aussi grands, son esprit aussi vif et aussi pénétrant, que son corps était hideux et repoussant. A mesure qu'il grandissait et se développait, une malicieuse méchanceté qu'il ne parvenait à tempérer qu'à force d'études et de soins, se développait aussi et il était ainsi parvenu à avoir un grand empire sur ses passions les plus fougueuses. Le tems de ses études fini, il rentra dans le monde, et vint exercer ici une honorable profession. Sa vie aurait pu couler ainsi tranquille, le sort en avait autrement décidé. Non loin de son habitation se trouvait la

Digitized by Google

ferme de Pierre Delagrange, riche et honnête cultivateur. Veuf depuis plusieurs années, Delagrange n'avait qu'une fille, dont les grâces et l'attachement faisaient toute sa consolation. Valentin lui rendait quelquefois visite, et Jeanne témoignait, au pauvre disgracié de la nature, cette pitié bienveillante qui provoque l'amitié en repoussant l'amour. Valentin prit le change, une violente passion s'empara de son âme, tortura son cœur, domina tous ses sens. Après avoir long-tems hésité, il se décida à parler, il osa faire l'aveu de son amour. Que dirai-je ? dans le délire de sa passion il se traînait à genoux, s'attachait aux vêtemens de celle qu'il adorait, poussait des gémissemens à ses pieds, versait des torrens de larmes. Effrayée d'une scène aussi violente, Jeanne ne savait comment se soustraire aux poursuites de Valentin; pâle d'effroi, tremblante, hors d'elle-même, elle sentit son cœur défaillir, ses genoux fléchir et ses yeux se couvrir d'un nuage. Valentin, éperdu, poussait d'horribles cris..... La porte s'ouvrit, c'était Pierre Delagrange; d'un coup-d'œil il comprit ce qui s'était passé, saisissant d'une main vigoureuse, Valentin, il le jetta avec violence hors de sa maison, et referma sur lui la porte.

» Quinze jours après, Jeanne était la femme d'un jeune cultivateur du voisinage. Pour Valentin, le lien qui l'attachait encore au monde avait été rompu. Désormais il a perdu tout empire sur lui-même, il se livre, sans contrainte, à toute la fureur de ses passions désordonnées, le jeu, le vin, la table, partagent tous ses instans.

» Au sein de la débauche il retrouve son énergie satyrique, et cette malicieuse méchanceté qu'il était parvenu à endormir; il emploie toute l'activité de son esprit, toutes les ressources de son éducation à tourmenter ceux qui ont le malheur de lui déplaire, Il fait des libelles contre ses enne-

Digitized by Google

mis et contre ses juges ; il accuse avec art, poursuit sa victime avec perfidie, et la persécute avec cruauté. Il est capable de se casser un membre pour faire croire qu'il a été battu, assassiné par celui qu'il honore de sa haine. Rien ne l'arrête, rien n'est sacré pour lui, le mal est son élément. Il aime à égarer le voyageur dans sa route, à le précipiter dans d'inextricables embarras : doué d'une agilité surprenante, il est presque insaisissable. Tel est Valentin, dont vous avez vous-même, ce soir, éprouvé la fatale puissance ; tel est ce Valentin que les enfans effrayés, poursuivent chaque jour de leurs clameurs, et qui se venge de tout son pouvoir, de la difformité hideuse que lui a départie la nature. »

Théodore ne put s'empêcher de plaindre cet homme, qui n'était tombé dans une dégradation morale aussi profonde, que parce qu'il avait à peine la figure de l'homme. Si le hasard, disait-il, l'avait doté de la beauté du corps, peut-être aurait-il été un homme utile, bon et heureux ! En achevant ses paroles, il se leva de table, salua l'hôte, le remercia de sa cordiale et franche hospitalité, puis gagna sa chambre pour y chercher le repos dont il avait un pressant besoin.

Le vent du matin avait balayé les nuages, le soleil se levait dans un ciel pur et rafraîchi, les oiseaux, secouant leur plumage encore humide de l'orage de la nuit, saluaient, de leurs premiers chants, le roi brillant des cieux. Les arbres laissaient tomber de leur feuillage jaunissant et incliné, les dernières gouttes d'une eau limpide, les accacias et les peupliers balançaient mollement leurs rameaux, dont l'ombre encore incertaine, vacillait sur l'herbe mouillée. Quel spectacle pour un peintre, pour un poète ! les illusions de la nuit sont détruites, l'abbaye apparaît à ses yeux dans tout son éclat, sa riche architecture se dévoile à ses regards. Quelle

Digitized by Google

grâce unie à la simplicité; que de hardiesse dans ces colonnes élégantes qui s'élancent vers les cieux : ici la pierre court découpée en festons légers; là, elle s'avance, sculptée en monstres, dont le type et l'origine sont inconnus; plus loin des saints massifs reposent sous des arcades, ou les rinceaux, les trèfles, les fers de lance, se jouent, se croisent et se compliquent d'une manière ingénieuse.

Théodore, au milieu de ces chefs-d'œuvres du moyen âge, était ravi; le voici près d'une tour à moitié ruinée, il la reconnaît en tressaillant; à présent que le danger est passé, il parcourt avec un plaisir mêlé d'un doux effroi, ces lieux témoins de son angoisse et de sa terreur. Enfin il arrive à l'escalier de la grande tour, il y monte avec quelque difficulté, il est sur le plateau; quel magnifique paysage se déroule devant lui. Il voit une immense et fertile campagne, des prés, des bois, des villages, dont les toits de chaume se détachent d'une manière pitoresque, puis un beau fleuve au milieu, serpentant, embrassant amoureusement dans ses mille détours, une terre qu'il semble quitter à regret; à l'horizon de hautes falaises, plus près, les belles avenues, le site enchanteur d'un opulent et superbe château, et ces vaisseaux qui sillonnent le fleuve en déployant leurs voiles; et ces mille barques qui passent d'un bord à l'autre les joyeux habitans de cet heureux pays!

C'était un dimanche, les routes étaient couvertes de monde bien paré, l'airain religieux résonnait au loin dans tous les villages, et plus près on entendait les accens de la cloche qui, la veille, sonnait l'Angelus. Sous le porche de l'église les fidèles se réunissaient, ils accouraient de tous côtés, sortaient de toutes les maisons; c'était pour eux un besoin, un plaisir et un devoir que d'aller à la Messe. Théodore pensa qu'il devait, pour juger des habitans du pays, suivre

Digitized by Google

leur usage et se mêler à la foule. Il descendit, quoiqu'à regret, de la plate-forme, et dirigea sa course vers l'église.

Là, sur des bancs disposés à égales distances, des deux côtés de la nef, tous les habitans s'étaient placés. Peu d'espace avait été laissé vacant pour les étrangers; chaque famille avait son banc. Théodore s'arrêta à l'entrée de l'église, près du bénitier, et contempla, avec recueillement, cette assemblée de fidèles qui, d'une commune voix, chantaient les louanges du Seigneur. Au milieu de cette foule symétriquement rangée, il aperçut ce hideux bossu, dont l'hôte lui avait raconté l'histoire. Il était là, immobile, muet, la tête penchée sur sa poitrine comme un homme fatigué, abattu, et totalement étranger à ce qui se passait autour de lui. La messe du dimanche suivit ses phases habituelles, et quand elle fut terminée, chacun s'agita sur son banc en se préparant à sortir; un murmure confus se fit entendre, le flot du peuple se remua en même-tems et avec unité.

Valentin, parut se réveiller, et fendant la foule avec rapidité, il fut le premier sous le porche de l'église, il poussa un cri rauque et disparut. Tout le monde se trouva bientôt dans le cimetière, l'attention générale se dirigea vers l'un de ses angles.

Debout, sur le bord d'une fosse ouverte, Valentin, les bras étendus en l'air, l'œil hagard, les cheveux hérissés, semblait regarder, avec une satisfaction ironique, quelqu'objet extraordinaire, les imprécations qu'il murmurait, arrivaient entrecoupées jusqu'à la foule qui, devenue plus épaisse et plus curieuse, s'était approchée peu à peu en faisant le cercle autour de lui.

Quelques hommes s'avancèrent de manière à le cerner tout-à-fait et à voir ce qu'il considérait si attentivement.

Digitized by Google

Pour lui, loin d'être étonné ou effrayé, il laissa errer sur son horrible face un sourire de satisfaction, puis il s'écria :

« Allons, pas de peur, approchez tous, c'est Valentin qui vous le dit. . . . . Venez, vous le verrez, celui qui m'a refusé sa fille, il est là couché dans son cercueil.

« Qu'il soit à jamais maudit ! Que les vers rongent sa face, qu'ils dévorent ses entrailles. . . . et que les chiens déchirent ses membres livides et putréfiés. . . .

« Accourez tous, c'est ainsi que Valentin se venge. . . . Valentin, oui, Valentin, le difforme et le bossu. . . . : Jeanne, Jeanne, tu ne m'aurais pas méprisé si je n'avais été pour toi l'opprobre de la nature.

« Mais tiens, voilà ton père, il ne vaut pas un chien mort et je suis vivant ; oui, je le suis pour te persécuter, pour me venger sur un mort. . . . »

La foule s'était approchée de plus en plus, tout à coup elle s'ouvrit, une jeune femme, vêtue de noir, se précipita vers la fosse y jetta un coup-d'œil, puis s'écria avec l'accent du désespoir le plus profond : « Mon père ! . . . , mon père ! » Elle pâlit, ses membres se roidirent, ses muscles se contractèrent, elle tomba mourante entre les bras de Théodore.

Un cri d'indignation s'éleva dans la foule, car un horrible spectacle s'offrait aux villageois, une affreuse profanation avait eu lieu, une main impie avait violé le tombeau du père de Jeanne, mort depuis quelques jours. La terre qui couvrait son cercueil avait été enlevée, le cercueil brisé, le linceul déchiré, et le cadavre pâle et livide du cultivateur, gisait au fond de la tombe profanée !

« Anathème ! sur celui qui a violé l'asile de la mort ! » s'écria, d'une voix forte, Théodore.

Digitized by Google

« Anathème sur Valentin ! car c'est lui qui a commis le crime ! »

« — Qui, moi? dit en souriant celui-ci, qui te l'a dit, comment peux-tu le prouver ? »

« — Je t'ai vu cette nuit et ma voix t'a fait fuir. . . . . Assurez-vous de sa personne, et livrez-le à la justice. »

« Saissisez-le, saissisez-le ! s'écria la foule. Et Jeanne, Jeanne est-elle morte ! » disait-on, de toutes parts.

« Portons-la dans la maison la plus voisine, dit Théodore, et procurez-lui de prompts secours. »

La foule alors se divisa en trois parties, l'une suivit Valentin qu'on emmenait malgré ses imprécations, l'autre accompagnait Jeanne évanouie, la troisième était restée sur le bord de la tombe. Un morne silence régnait partout. . . On entendit bientôt les longs tintemens de la cloche, et les chants de l'office des morts.

Le curé accompagné de son clergé, le curé, la tristesse sur le front, ordonna aux fossoyeurs de remettre le cadavre dans son suaire. Le bruit des planches qu'on reclouait et celui de la terre, tombant sur le coffre, prouvèrent que ses ordres avaient été exécutés. Pour lui, bénissant la dernière demeure d'un homme de bien, il s'adressa à ceux qui l'entouraient agenouillés, et dit d'une voix qui trahissait son émotion : « Mes frères, un grand crime a été commis, la tombe d'un chrétien a été violée, ses cendres abominablement insultées, prions pour le repos de son ame, prions pour l'auteur de cette infâme profanation, la justice des hommes l'atteindra, puisse son repentir fléchir celle de Dieu ! prions, mes frères. » Il se fit un moment de silence solennel, puis les chants recommencèrent, la cloche tinta lentement, le curé rentra dans l'église et la foule s'écoula recueillie.

Digitized by Google

Théodore, à son retour à l'auberge, régla avec l'hôte. En montant dans la voiture qui était venue le chercher, il apprit que Jeanne avait repris ses sens et que rien n'était à craindre pour sa vie. Pour lui, le cœur tout plein d'émotions, il suivit pensif le chemin qui devait le conduire à la ville prochaine. Il était venu dans ce village pour y puiser des inspirations, pour y admirer, pour y peindre les restes pittoresques des arts et de l'architecture du moyen âge. Il avait été trompé dans son attente, et loin d'éprouver cette douce émotion, ce plaisir qu'on ressent à contempler les chefs-d'œuvres de l'art et les beautés de la nature, son ame avait été bouleversée par les événemens dont il avait été le témoin et l'acteur involontaire.

Sa lourde voiture roulait rapidement sur les bords du fleuve ; déjà se développait à ses yeux ce riche paysage, terminé à l'horizon par les clochers et les hautes tours de la métropole. A gauche, un petit et frais village déployait, en longueur, ses maisons blanches couronnées de festons de pampres, quelques enseignes dont la pluie, n'avait pas épargné la peinture, voltigeaient çà et là, au soufle du vent, tout exprimait le calme et le repos dans cet heureux moment; seulement on entendait quelques voix confuses sortir d'un cabaret dont la fenêtre était surmontée d'une branche de houx; la voiture était vis-à-vis sa porte lorsqu'un cri s'éleva, un homme, ou quelque chose qui y ressemblait, s'élança avec violence au milieu de la route, grimpa avec vélocité sur la voiture et disparut dans l'intérieur. Théodore, étonné de cette action inattendue, envisagea celui qui était entré d'une manière aussi subite qu'extraordinaire.... Il reconnut, non sans terreur, dans son compagnon.... Valentin lui-même. Celui-ci, accroupi comme un singe sur la banquette, lançait des regards fauves et ironiques sur Théo-

Digitized by Google

dore stupéfait, il grinçait des dents, riait d'une manière affreuse et promenait avec un mouvement convulsif ses bras autour de sa tête..... « Ah! tu ne m'échapperas pas, maudit peintre! dit-il d'une voix rauque.... Je te tiens en mon pouvoir, nous allons régler nos comptes. »

Théodore ne manquait pas de courage, sa position critique exigeait d'ailleurs qu'il se défendît vigoureusement, ou qu'il en imposât assez à son ennemi, pour qu'on pût le délivrer. Il passa donc avec vivacité ses deux mains dans l'une des poches de la voiture, et en retira deux pistolets armés, qu'il présenta à la face de Valentin; celui-ci, à son tour, demeura comme altéré et stupéfait; il hésita, ses yeux se fermèrent, il pâlit, sa bouche difforme tomba pendante des deux côtés, mais reprenant son énergie, il s'écria de nouveau: « Le sort en est jeté, ou ta vie ou la mienne.... Qu'est-ce après tout que moi? le vil rebut de la nature.... toi, tu te crois une noble créature.... Défends ta vie.... — Si tu bouges, tu es mort, dit à son tour Théodore, ta vie est entre mes mains..... — Prends-la donc, car elle est pour moi un fardeau.... » Pendant cette scène singulière, la voiture s'était arrêtée, les gardiens négligens de Valentin l'avaient entouré, et se saisissant de sa personne, il l'arrachèrent avec peine de la place dont il s'était emparé, et délivrèrent ainsi Théodore de sa présence.

Le conducteur reçut l'ordre de partir et fouetta ses chevaux, depuis quelques minutes la voiture roulait de nouveau, lorsqu'un cri horrible, suivi de gémissemens, frappa l'oreille de Théodore, les chevaux s'arrêtèrent, leurs membres tremblaient, l'air sifflait dans leurs naseaux. A terre, une masse informe et sanglante se tordait dans les convulsions de la plus violente douleur. Un cercle nombreux de spectateurs environnait la voiture, on écoutait,

Digitized by Google

on regardait, Théodore descendit pour porter des secours à Valentin, car c'était lui qui, s'échappant une seconde fois des mains de ses gardiens, était tombé sous la roue, en voulant se jeter de nouveau dans la voiture. Il était horriblement mutilé, sa poitrine était écrasée, et dans sa chute, ses deux bras avaient été fracturés; on le porta avec précaution dans le cabaret, on l'étendit sur un lit dans une chambre donnant sur la campagne. Il reprit peu à peu ses sens. Un chirurgien avait été appelé, l'état du blessé était désespéré....

« Où suis-je? dit-il, en ouvrant les yeux. Oh, que je souffre! qui m'a donc ainsi maltraité?... Est-ce un rêve, un cauchemar? Qu'ai-je fait? mon sang m'inonde... Ah oui, j'ai voulu me venger! Les chevaux, la voiture, la roue, un froid glacial, une étouffante pression. Voilà tout, Valentin, pauvre Valentin... c'est donc ainsi que tu devais périr! peintre, pardonne-moi, j'étais égaré, fou, que sais-je!...

Ouvrez, ouvrez cette fenêtre, que je respire plus librement... comme le soleil se couche avec calme! comme tout est harmonieux, tranquille, heureux! et moi, pauvre être isolé, délaissé, je meurs, en horreur peut-être à tous mes compatriotes; je meurs, et sans ma difformité, j'aurais pu jouir comme un autre de ce beau soleil, de la lumière, de la liberté, de l'amour!... Ah! Jeanne, Jeanne, pardonne, et toi dont j'ai troublé la cendre, je te rejoins. »

Le moribond, fatigué, laissa tomber sa tête sur sa poitrine, sa respiration devint entrecoupée, le froid saisit ses jambes, le chirurgien examinait d'un œil impassible les progrès de la mort. Pour lui, relevant tout-à-coup sa tête avec force, il ouvrit ses yeux d'une manière effrayante,

Digitized by Google

et dit d'un son de voix éclatant : « Je romps à jamais les liens qui m'attachaient à la terre, je vais dans un monde où la forme n'est rien, puisse Dieu avoir pitié de moi ! » Sa langue remua encore, quelques sons inarticulés sortirent avec peine de son gosier, ses yeux roulèrent dans leur orbite, son corps se tordit, il poussa un profond soupir, il était mort.

Théodore, le cœur navré d'un aussi triste spectacle, remit entre les mains de l'aubergiste l'argent nécessaire pour payer l'inhumation de l'infortuné, et se hâta de quitter ces lieux, pour ne jamais les revoir.

CRITIQUE, par M. ***.

La Confession, tel est le titre d'un roman en deux volumes, publié en 1830, par l'auteur de l'Ane mort et la Femme guillotinée. Je dois me hâter de faire ici l'aveu que je n'ai pas lu ce premier ouvrage, qui a eu un certain succès, et de déclarer en même-tems que je ne le lirai pas, parce que j'ai lu la Confession. Que si vous me demandiez mon avis sur ce roman, je pourrais vous répondre facilement, et d'un seul mot énergique, *détestable*. J'aime mieux néanmoins entrer avec vous dans quelques détails, rechercher les causes du succès qu'il semble avoir obtenu, et critiquer ce qui n'a été que loué, parce qu'on a dédaigné de le flétrir, ou qu'on a craint de le faire! de peur de ne pas échapper soi-même à la critique.

De quoi s'agit-il donc dans ce roman? j'en puis faire l'analyse en peu de mots.

Anatole, issu d'une famille noble, veut se marier; c'est un homme de ceux qu'on est convenu d'appeler de la jeune France, c'est-à-dire, qu'il n'a ni croyance, ni foi

Digitized by Google

un regrettait, Théodore descendit pour porter des secours à Valentin, car c'était lui qui, s'échappant une seconde fois des mains de ses gardiens, était tombé sous la roue, en voulant se jeter de nouveau dans la voiture. Il était horriblement meurtri, sa poitrine était écrasée, et dans sa chute, ses deux bras avaient été fracturés; on le porta avec précaution dans le cabaret, on l'étendit sur un lit dans une chambre donnant sur la campagne. Il reprit peu à peu ses sens. Un chirurgien avait été appelé, l'état du blessé était désespéré....

« Où suis-je? dit-il, en ouvrant les yeux. Oh, que je souffre! qui m'a donc ainsi maltraité?... Est-ce un rêve, un cauchemar? *Qu'ai-je fait?* mon sang m'inonde... Ah oui, j'ai voulu me venger! Les chevaux, la voiture, la roue, un froid glacial, une étouffante pression. Voilà tout, Valentin, pauvre Valentin... c'est donc ainsi que tu devais périr! peintre, pardonne-moi, j'étais égaré, fou, que suis-je!...

Ouvrez, ouvrez cette fenêtre, que je respire plus librement... comme le soleil se couche avec calme! comme tout est harmonieux, tranquille, heureux! et moi, pauvre être isolé, délaissé, je meurs, en horreur peut-être à tous mes compatriotes; je meurs, et sans ma difformité, j'aurais pu jouir comme un autre de ce beau soleil, de la lumière, de la liberté, de l'amour!... Ah! Jeanne, Jeanne, pardonne, et toi dont j'ai troublé la cendre, je te rejoins. »

Le moribond, fatigué, laissa tomber sa tête [illegible] trine, sa respiration devint entrecoupée, [illegible] jambes, le chirurgien examinait d'[illegible] progrès de la mort. Pour lui, relev[illegible] avec force, il ouvrit ses y[illegible]

Digitized by Google

sseur ;
meurtrier
, depuis
quité, jus-
à l'amble de
nom de con-
ns une pénu-
ide, quoique
terminer ses
r une dernière
espagnol d'une
recherches, il
cordes d'une harpe,
meurt d'amour. Bien-
eure de l'homme privilégié
il séduit cette même Juana,
sse.

de Dieu, et s'endort d'un som-
rcé par de douces rêveries, il a re-
nse déjà à remettre sa conversion
orable prêtre, ce prêtre qui seul
crime au moment où Anna fut déposée
e terrasse par son puissant ascendant;

Digitized by Google

vives; que le monde pour lui est décoloré, qu'il vit au jour le jour, sans savoir où ses jours passés s'en vont, où iront ceux qui lui seront encore départis; vagues inquiétudes, désir inextinguible de sciences, malaise général, physionomie de convention du siècle; voilà notre héros. Dans une pareille disposition d'esprit, aucune femme ne lui convient; il s'en rapporte à sa mère, qui découvre pour lui une jeune fille, Anna, qui donne à manger à ses poulets et voudrait être la femme d'un grand; elle épouse Anatole . . .

Pendant le bal, car il y a un bal à ce mariage, quoique cela ne soit plus de bon ton; pendant le bal en voyant valser sa femme, Anatole pense tout-à-coup que son honneur dépend non-seulement de lui-même; mais aussi de sa femme. L'imbécille! il n'avait pas songé à cela avant son mariage. Cette funeste pensée s'empare de lui, le presse, le tourmente, le torture; cinq heures du matin sonnent, le bal finit, les fleurs sont fanées, la mariée est pâle comme une statue, les voici seuls dans la chambre nuptiale . . . .

Chaste lecteur, j'indique ici par des points toute la scène qui s'est passée dans un lieu dont la porte doit toujours être discrètement fermée. Qu'il te suffise de savoir que, loin de prodiguer à sa jeune épouse les plus tendres caresses, il l'étrangle . . . . ! et le matin, on le trouva évanoui sur le corps glacé de sa femme . . .

Pourquoi l'a-t-il assassinée? Pourquoi? belle question! parce qu'elle s'était endormie, et qu'il craignait le déshonneur; et pour éviter le déshonneur qu'un jour elle attacherait à son nom, il se déshonore en devenant criminel; car il perd à l'instant même sa propre estime, le remords enfonce ses griffes de fer dans son cœur, il est en proie

Digitized by Google

aux plus horribles souffrances. Quelqu'extraordinaire que soit ce décès, on enterre Anna; il n'en est plus question.

Pour Anatole, toujours bourrelé de remords, il maigrit, pâlit, devient hâve; tout lui déplaît et l'ennuie, il ne dort plus; cet état le fatigue, l'accable; c'est assez naturel et l'on ne peut s'étonner de ce qu'il veut le faire cesser; mais comment? c'est-là le point difficile . . . . Il cherche, il cherche, et trouve la confession.

Le moyen est bon, il ne lui faut plus qu'un confesseur; c'est ici que véritablement le roman commence. Le meurtrier s'adresse à toutes les capacités, à toutes les dignités, depuis l'archevêque, amateur des beaux-arts et de l'antiquité, jusqu'au curé de village, qui chemine paisiblement à l'amble de son petit cheval breton; pas un n'est digne du nom de confesseur et de recevoir l'aveu de ses fautes. Dans une pénurie si absolue, il pense sérieusement au suicide, quoique ce soit un moyen devenu trop vulgaire de terminer ses peines; avant, il se ravise, et veut tenter une dernière épreuve. Il a entendu parler d'un prêtre espagnol d'une grande austérité de mœurs. Après bien des recherches, il le trouve confessant, à travers les cordes d'une harpe, Juana, jeune et vive espagnole, qui meurt d'amour. Bientôt pour savoir le nom et la demeure de l'homme privilégié qui doit connaître son crime, il séduit cette même Juana, et ne lui dérobe que son adresse.

Anatole demande l'homme de Dieu, et s'endort d'un sommeil paisible; au matin, bercé par de douces rêveries, il a retrouvé du calme, et pense déjà à remettre sa conversion plus tard; mais l'inexorable prêtre, ce prêtre qui seul avait découvert son crime au moment où Anna fut déposée dans le cercueil, le terrasse par son puissant ascendant;

Digitized by Google

la longue et douloureuse confession est faite . . . Le prêtre se retire, Anatole devient fou.

Croyez-vous que tout est fini ? non, le livre serait trop moral. Deux pages encore, et tout sera dit.

Anatole a recouvré la santé ; gras, frais et rose, la jambe seulement un peu déformée par l'embonpoint ; il n'a plus de remords, que lorsqu'il manque les quatre-tems ou vigiles ; le calme, le bonheur sont rentrés dans son ame ; il a des équipages . . . enfin il s'est fait prêtre ; d'où je conclus que vous pouvez commettre tous les crimes, vous en confesser après, obtenir l'absolution, et être à l'abri de tous les remords. La recette est facile sans doute ; mais la conscience du criminel est un inexorable juge. Dieu peut absoudre, pardonner dans l'autre vie par la bouche du prêtre ; dans ce monde la conscience ne pardonne jamais. Oui, les remords peuvent s'amortir ; l'homme vraiment religieux peut puiser des consolations dans une religion faite pour toutes les infortunes ; mais l'auteur de l'Ane mort est tombé dans une étrange et grossière erreur, en écrivant sa conclusion.

Que veut l'auteur, que demande-t-il, quel est son but ? Peindre, comme Crebillon fils l'a fait, nos mœurs et nos vices dans toute leur nudité, ne pas même les couvrir d'un léger voile, pour en dérober les parties les plus odieuses. Il veut, dans un langage simple et naïf, montrer que l'homme a perdu toutes ses espérances, qu'il ne croit plus à rien, et que cet esprit d'indifférence vulgaire et prosaïque s'attaque même aux lévites du sanctuaire. Que dis-je, que le temple est vide ; car il n'y a plus que des hommes couverts d'une soutane et pas de prêtres ; plus de pompes dans les

Digitized by Google

cérémonies, plus de baptêmes, plus de mariages à l'église; plus de terre sainte, rien qu'un cimetière, et voilà tout.

D'où vient donc cette déplorable et odieuse envie de tout flétrir, de montrer tout détruit, tout oublié, foulé aux pieds; et parmi tant d'auteurs qui fatiguent la presse, ne s'en trouvera-t-il pas un qui se fasse enfin, à ses risques et périls, le champion de la morale et du goût, un homme assez oublieux de lui-même, assez son ennemi, pour combattre face à face un système pernicieux, qui a fait depuis quelques années d'immenses progrès.

Il est dangereux, en effet, de vouloir relever l'homme à ses propres yeux: comment, dit-on, marchons-nous en politique, quel rang tenons-nous parmi les nations? La France est avilie; en morale, il n'en est pas d'autre que celle de l'intérêt personnel, de l'égoïsme; en religion, tout est devenu indifférence; en littérature, jugez vous-mêmes de tous nos efforts; et cependant on ne cesse en même-tems de proclamer la nation française la première du monde; c'est le peuple le plus éclairé, le plus instruit, le plus sage, inconcevable inconséquence! d'où vient-elle? de l'esprit d'opposition et du désir de s'élever à quelque prix que ce soit.

Ce serait folie d'attaquer ce que Voltaire et les philosophes ont combattu; le voisinage serait d'ailleurs dangereux, et la comparaison est là qui montrerait la nullité de nos prétendus philosophes. Faisons mieux, dites-vous, soutenons que tout est détruit; qu'aucune religion n'existe: Voltaire et ceux qui faisaient la guerre avec lui ont attaqué le colosse; passons à côté, sans faire semblant de le voir, et nous dirons qu'il est tombé, réduit en poussière. Insensés! vous ne voyez pas que ce colosse a ses pieds fixés au centre de la terre, et qu'il lève et cache sa tête dans les cieux.

Digitized by Google

Vous affirmez que la foi est éteinte. Qui vous a donné le droit de pénétrer dans tous les cœurs, de plonger vos regards dans le mien, de scruter celui de mon voisin? Lisez dans le vôtre si vous pouvez, parlez pour vous et non pour ceux que vous ne connaissez pas.

En vérité, pourquoi m'emporterai-je à propos d'un pauvre roman déjà oublié. Si ce roman n'était un des chaînons du système si heureusement mis en œuvre par nos jeunes auteurs . . . J'aurais certes une ample matière, si je voulais examiner ce système sous tous ses points de vue, dans tous ses rapports. Quant à la partie politique, je dois m'en abstenir; la nature de ce Recueil me l'interdit, les journaux quotidiens en parlent assez de toutes les manières, il y a de quoi satisfaire tous les goûts. Ce qui m'appartient, ce qui est de notre ressort, c'est la littérature, la science proprement dite. J'ai professé, et je professerai toujours le plus grand respect pour toute croyance etablie, et sauctionnée par le tems; mais je le déclare, j'attaquerai sans ménagement toute innovation que je croirai mauvaise, tout système faux, tout ouvrage qui péchera, ou contre le goût ou contre le bon sens. Il ne faut pas être exclusif; il faut prendre le bon partout où il se trouve, et suivre avec reconnaissance les conseils d'un sage ennemi, s'ils sont salutaires; mais on ne doit pas craindre, pour la guérir, de plonger le fer dans la blessure.

Digitized by Google

BACCHUS,

Traduit de Bürger, par M. de Stabenrath.

De Bacchus élevons la gloire
Plus haut que celle d'Apollon ;
Bacchus est, vous pouvez m'en croire,
Plus digne du sacré vallon.
Un cep vigoureux qui s'incline
sous le poids de raisins mûris,
Me flatte plus qu'une colline
Couverte de lauriers fleuris.

Près de l'Hélicon la misère
A fixé son triste séjour ;
Le blond Phébus, pour cette terre,
N'est rien moins que le dieu du jour.
Il peut vanter l'or de sa lyre ;
Superbe et sans utilité,
Il peut par vanité nous dire
L'énorme prix qu'elle a coûté.

Le sage que sa voix appelle
A sa voix ne répondra pas ;
Il sait que la lyre infidèle
N'a pas de valeur ici-bas ;
Qui prêterait sur un tel gage
Un seul denier? mais pour Bacchus,
Avec confiance on engage
L'or de son coffre et ses écus.

Phébus sait toucher de la lyre;
Il est orgueilleux de ses chants,

Digitized by Google

Soit; mais Bacchus, dans son délire,
N'a-t-il pas d'aussi doux accens;
Entendez-vous sa voix sonore;
Elle remplit au loin les airs,
Et le vrai buveur qui l'adore,
Prête l'oreille à ses concerts.

Un salon est l'étroit espace
Que peut remplir ta faible voix,
Apollon, descends du Parnasse,
Car il doit suivre d'autres lois.
Mieux qu'aujourd'hui la poésie
Sera contente des destins,
Quand le dieu des vers, du génie,
Sera couronné de raisins.

Des lauriers, d'une main hardie,
Déracinez les vieux rameaux,
Et sur la terre rajeunie,
Enlacez la vigne aux ormeaux.
Bravo! versez dans l'hypocrène,
Versez un vin limpide et pur,
Car le cristal de la fontaine
Ne doit plus réfléchir l'azur.

Et maintenant, grands de la terre,
Princes, prélats, vous voilà tous
Rangés gaîment sous la bannière
Du dieu qui va régner sur vous . . .
Les neuf sœurs ont suivi l'usage
Depuis trop long-tems adopté,
Et leur maintien timide et sage
N'est dû qu'à la sobriété.

Digitized by Google

Muses, désormais pour breuvages,
Prenez ce nectar bienfaisant,
Ce vin qui vous rendra moins sages,
Et dont Bacchus nous fit présent.
Dans vos regards déjà rayonne
L'éclair rapide du plaisir;
Buvez, c'est le vin qui le donne
Et qui l'empêche de mourir.

Buvez, et laissez la contrainte
Aux chastes filles du Seigneur,
Dont le cœur, troublé par la crainte,
Du cloître éprouve la rigueur;
Ainsi, filles de l'harmonie,
Livrez à vos adorateurs
La flamme ardente du génie,
La plus chère de vos faveurs.

CIEL ET TERRE,

Traduit de Bürger, par M. DE STABENRATH.

C'est au ciel seulement qu'on trouve le bonheur,
Que ne puis-je, oh Molly! m'abreuvant à sa source,
Oublier qu'ici-bas, en proie à la douleur,
Un mortel doit souffrir jusqu'au bout de sa course.

Hélas, d'un voile obscur mon cœur environné,
demande le repos, interroge sans cesse;
De la terre et du ciel il est abandonné,
Et rien ne peut guérir sa profonde tristesse.

Digitized by Google

J'ai perdu dès long-tems et la vie et l'espoir ;
Ils se sont envolés comme une ombre légère,
Comme un feu qui s'éteint en brillant vers le soir . . .
Le malheur, de sa main, me retient sur la terre.

Le plus pesant fardeau ne serait rien pour moi,
Si j'avais à ton sort uni ma destinée ;
Et joyeux pélerin, je verrais sans effroi
Le pénible chemin de ma lente journée.

Digitized by Google

ÉCONOMIE
POLITIQUE ET STATISTIQUE.

NOTE sur les chemins de fer, les canaux et les voies de terre.

Les chemins de fer paraissent destinés à exercer une grande influence sur les progrès de notre civilisation et de notre industrie. Un moyen aussi fécond de prospérité ne pouvait échapper à la sollicitude du Gouvernement. Mais ces vastes opérations veulent être abordées avec quelque réserve, et l'Administration ne doit pas ouvrir témérairement une carrière sans en avoir, à l'avance, mesuré et signalé l'étendue. La prudence impose ici deux conditions importantes : il faut rechercher, d'une part, quel peut être le maximum de la dépense, et, d'autre part, quel sera le minimum de produits sur lequel on peut raisonnablement compter. Munie de ces deux élémens, l'Administration pourra provoquer l'intervention des compagnies, et appeler à son aide l'esprit d'association, qui seul peut en définitive réaliser ces immenses entreprises. L'Etat ne doit point songer à se charger lui-même des travaux : c'est à l'intérêt particulier qu'il faut en remettre le soin. C'est des efforts de l'intérêt particulier qu'on peut en attendre le succès. Mais il est du devoir de l'Administration publique d'éclairer la marche des compagnies, et de réunir, dès ce moment, une partie des matériaux qui plus tard pourront servir de base aux spéculations des capitalistes.

Déjà une commission d'ingénieurs a reçu la mission de préparer un plan d'études, pour arriver en peu de tems à la rédaction du projet général d'un système de chemins de fer, qui, partant de la capitale, aboutiraient :

A Rouen et au Hâvre ;

Digitized by Google

A Lille, avec embranchement sur Calais, Dunkerque et Valenciennes;

A Strasbourg, avec embranchement sur Metz;

A Lyon et Marseille, avec embranchement sur Grenoble;

A Bordeaux;

A Tours et à Nantes.

Lorsque ce plan sera concerté, les différentes parties dont il doit se composer seront distribuées entre les ingénieurs des départemens que ces nouvelles communications seraient destinées à traverser, et l'Administration parviendra sans doute, dans un délai assez court, à déterminer les dispositions principales des différens tracés, et l'évaluation suffisamment approximative des dépenses à faire sur chaque ligne.

En même-tems que la question d'art sera ainsi livrée aux recherches et aux méditations des ingénieurs, la question économique ne sera pas négligée : des *enquêtes s'ouvriront* sur toutes les lignes et dans tous les départemens qu'elles doivent parcourir. Les chambres de commerce seront appelées à exprimer leur avis; MM. les préfets auront la mission de recueillir tous les documens statistiques propres à faire connaître les masses de transport que les nouvelles communications pourraient s'approprier, et à déterminer les élémens et le taux des tarifs à concéder.

Cette double instruction, sous le rapport de l'art et sous le point de vue économique, fournira les matériaux d'un travail général, qui sans doute, ne sera pas indigne d'intérêt et de confiance, et qui, livré à la publicité, offrira des bases aux compagnies qui voudront concourir à entreprendre les travaux à leurs riques et périls. La nature de ces entreprises permettra de les morceler et de les diviser en un assez grand nombre de concessions qui auront des conditions communes, et qui pourront être telles qu'elles ne soient

Digitized by Google

pas inaccessibles à des compagnies formées de propriétaires et de capitalistes des localités. L'esprit d'association sera ainsi éveillé, excité sur tous les points du royaume, et les capitaux de toutes les parties de la France pourront trouver un moyen d'emploi et de placement.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'Administration ne songe nullement à enchaîner les compagnies dans les conditions étroites d'un devis rigoureux : elle n'interviendra que pour déterminer les conditions générales de l'entreprise ; et quant aux détails des travaux, les concessionnaires jouiront de toute la liberté compatible avec les intérêts publics et ceux des tiers.

Mais une condition première du succès de ces opérations, c'est de pouvoir obtenir, à moins de frais et avec moins de lenteur que par le passé, la possession des terrains qui doivent servir d'emplacement aux travaux. Le ministre du commerce et des travaux publics s'occupe de préparer un projet de loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique : la matière offre les plus graves difficultés. Peut-être conviendrait-il d'adopter, en France, un système analogue à celui qui se pratique en Angleterre, et de remettre à une sorte de jury le jugement de ces questions. Ce serait alors, pour ainsi dire, à l'arbitrage du pays même que l'on confierait l'évaluation des terrains qu'il faudrait occuper ; et, en suivant cette marche, il ne serait pas impossible d'affranchir l'instruction des affaires d'une partie des formes lentes et multipliées qu'exigent les procédures judiciaires. L'innovation serait grande, mais les débats des chambres en fixeraient le sort.

La grande question des chemins de fer ne détourne pas l'attention du Gouvernement de la question non moins importante des canaux. On croit, trop légèrement peut-être, que l'ouverture des chemins de fer diminuera l'utilité des

Digitized by Google

voies navigables : ces deux genres de communication ont, chacun, des avantages distincts ; et, suivant les localités et les besoins, l'un doit l'emporter sur l'autre. Il ne faut pas oublier que les canaux ne sont pas seulement des voies de transport ; ils servent encore au dessèchement et à l'irrigation : et, à ces deux égards, ils sont appelés à rendre des services auxquels les chemins de fer resteront toujours étrangers. D'ailleurs, les canaux commencés ont été l'objet de transactions dont l'effet doit s'accomplir. Le Gouvernement a contracté l'obligation d'achever les travaux : un engagement de cette nature est sacré. L'intérêt du pays et celui du crédit public concourent donc ici l'un et l'autre pour accélérer le terme des entreprises. Le ministre du commerce et des travaux publics prépare, dans cette vue, un projet de loi.

Enfin, les voies de terre, qui sont de tous les lieux et qui seront de tous les tems, quel que soit le nombre des entreprises de chemins de fer et de canaux, occupent très-vivement les soins de l'Administration. Les routes sont écrasées par les énormes chargemens des voitures. Le ministre du commerce et des travaux publics réunit, sur la police du roulage, tous les élémens d'une loi nouvelle, qui comprendra les dispositions éparses aujourd'hui dans une foule de lois et de réglemens.

Il recherche aussi les moyens d'obtenir une plus égale répartition des fonds alloués pour l'entretien des routes : mais ce travail doit être de longue haleine ; il exige une foule de renseignemens qu'on ne peut recueillir, coordonner et comparer qu'avec le tems.

C'est en cherchant à développer et à réaliser ces utiles pensées, que le Gouvernement répond aux éternels détracteurs qui l'accusent de négliger les intérêts matériels du pays.

Digitized by Google

NOTES STATISTIQUES

SUR LE DÉPARTEMENT DE L'EURE.

INCENDIES.

RELEVÉ des Incendies pendant les années 1830 *et* 1831.

DATES des Incendies.	LIEUX DES INCENDIES. Communes.	Arrondissemens.	SECOURS accordés par le Gouvernement. fr.	c.	CAUSES présumées des Incendies.
1830.					
1er jan.	Infreville.	Pont-Aud.	30	»	Imprudence.
2	St.-Paul-sur Ri le.	*id.*	140	»	Ignorée.
2	St.Germain-la-C.	Bernay.	»	»	Malveillance.
19	Montfort.	Pont-Aud.	150	»	Imprudence.
23	Séez-Mesnil.	Evreux.	»	»	*id.*
29	Poses.	Louviers.	»	»	*id.*
29	Croix-St.Leufroy	*id.*	»	»	*id.*
30	Pont-Audemer.	Pont-Aud.	»	»	*id.*
9 févr.	Berthouville.	Bernay.	70	»	*id.*
10	Bernay.	*id.*	»	»	*id.*
12	Vieil-Evreux.	Evreux.	»	»	Malveillance.
14 mars	Lorleau.	Andelys.	40	»	Imprudence.
8 mai.	Ferrière-H.-Cloc.	Evreux.	»	»	Tonnerre.
20	Bourg-Beaudouin	Andelys.	»	»	Malveillance.
30	Port-Mort.	*id.*	»	»	*id.*
6 juil.	Chapelle-Gauth.	Bernay.	»	»	Un individu attaqué d'aliénation mentale.
17	Foulbec.	Pont-Aud.	175	»	Ignorée.
19 août	St.Georges-du-V	*id.*	»	»	Imprudence.
29	Foulbec.	*id.*	»	»	Malveillance.
31	Pîtres.	Louviers.	»	»	Imprudence.
1 sept.	Haye-Malherbe.	*id.*	»	»	*id.*
9	Les Thilliers.	Andelys.	»	»	*id.*
20	Le Hamel.	Bernay.	130	»	Ignorée.
26	Neuville-du-Bosc.	*id.*	110	»	Imprudence.

Digitized by Google

DATES des Incendies.	LIEUX DES INCENDIES. Communes.	Arrondissemens.	SECOURS accordés par le Gouvernement. fr.	c	CAUSES présumées des Incendies.
1830.					
27 sep	Louviers.	Louviers.	»	»	Imprudence.
10 oct	Léry.	id.	180	»	id.
12	Fontaine-sous-J.	Evreux.	280	»	id.
24	S.Nicolas-d'Attez.	id.	50	»	id.
29	Chéronvilliers.	id.	»	»	id.
5 nov.	Lisors.	Andelys.	»	»	id.
10	Appeville.	Pont-Aud.	60	»	id.
14	N.-D.-de-l'Isle.	Andelys.	»	»	id.
23	Barc.	Bernay.	140	»	Malveillance.
29	Bray.	id.	»	»	id.
5 déc.	Gadancourt.	Evreux.	»	»	Imprudence.
8	Marcouville.	Pont-Aud.	»	»	Malveillance.
12	Bouquetot.	id.	»	»	Volontaire.
26	Frêne-l'Archêv.	Andelys.	»	»	Imprudence.
1831.					
3 janv.	Bouquetot.	Pont-Aud.	»	»	Volontaire.
7	Gouville.	Evreux.	»	»	Imprudence.
9	Thomer.	id.	40	»	id.
12	Hébécourt.	Andelys.	»	»	id.
18	Formauville.	Pont-Aud.	50	11	id.
27	Surtauville.	Louviers.	»	»	id.
27	Quittebeuf.	Evreux.	»	»	id.
30	Beaumont.	Bernay.	»	»	id.
8 févr.	Bernouville.	Andelys.	»	»	id.
11	Piencourt.	Bernay.	80	»	id.
22	Musegros.	Andelys.	369	89	Malveillance.
2 mars	Beaumont.	Bernay.	50	»	Imprudence.
6	Tillières.	Evreux.	»	»	Malveillance.
6	Hacqueville.	Andelys.	»	»	Volontaire.
20	Coudray.	id.	»	»	Vengeance.
28	Epréville.	Louviers.	»	»	Imprudence.
9 avril.	Boisset-les-Prév.	Evreux.	70	»	id.
13	Rouge-Perriers.	Bernay.	100	»	id.
4 mai.	Beuzeville.	id.	600	»	Tonnerre.
8	S.e-Barbe-sur-G.	Louviers.	100	»	Vengeance.
9	Mesnil-Verclives	Andelys.	150	»	Malveillance.
9	Sainte-Marthe.	Evreux.	»	»	Imprudence.

Digitized by Google

DATES des Incendies.	LIEUX DES INCENDIES. Communes.	Arrondissemens.	SECOURS accordés par le Gouvernement. f.	c.	CAUSES présumées des Incendies.
1831.					
11 mai.	Fleury-la-Forêt.	Andelys.	100	»	Ignorée.
21	Beuzeville.	Pont-Aud	300	»	Imprudence.
21	Marbeuf.	Louviers.	»	»	Malveillance.
5 juin.	Poses.	*id.*	1210	»	*id.*
18	Guiseniers.	Andelys.	308	55	*id.*
20	Hondouville.	Louviers.	230	»	Imprudence.
23	St.-André.	Evreux.	91	45	Malveillance.
5 juil.	Corneville.	Pont-Aud	200	»	Imprudence.
16	Muids.	Louviers.	500	»	Vengeance.
20	Venables.	*id.*	100	»	Malveillance.
22	Touffreville.	Andelys.	»	»	*id.*
4 août.	Bailleul.	Evreux.	»	»	Tonnerre.
5	Camont.	Pont-Aud	330	»	Ignorée.
17	Boissy-Lamberville	Bernay.	120	»	Malveillance.
22	Bec-Thomas.	Louviers.	»	»	*id.*
24 sept.	St.-Pierre des-Cer.	Bernay.	80	»	Ignorée.
25	Tilly.	Andelys.	»	»	Malveillance.
9 oct.	Ste.-Opportune-la-Campagne.	Bernay.	200	»	*id.*
28	Saussay.	Andelys.	»	»	*id.*
3 nov.	St. Denis du-Béhél.	Evreux.	500	»	Imprudence.
19	Illiers-l'Evêque.	*id.*	»	»	*id.*
26	Petit-Andely.	Andelys.	»	»	*id.*
29	Bray.	Bernay.	»	»	Malveillance.
8 déc.	Batigny.	Evreux.	600	»	Ignorée.
9	Plasnes.	Bernay.	»	»	Imprudence.
11	Breux.	Evreux.	»	»	Malveillance.
13	S.-Gervais-d'Asn.	Pont-Aud.	200	»	*id.*
16	Emalleville.	Evreux.	100	»	Tonnerre.

Le relevé ci-dessus des registres tenus à la Préfecture, constate 38 incendies en 1830 et 50 pour 1831, total 88.

Sur ce nombre total des 88 on remarquera :

Incendies par imprudence 46

——— malveillance. 28

Digitized by Google

Incendies par le tonnerre	4
——— volontaires	3
Absence de renseignemens pour. . .	7

Mais parmi les 28 attribués à la malveillance, on doit en distraire au moins moitié qui, au premier instant, déclarés comme tels, sont ensuite reconnus le résultat d'imprudences dissimulées ou non constatées d'abord.

Les incendies sont des accidens ordinaires de la vie sociale qui sont proportionnels au mode de constructions, à la police exercée, aux habitudes prudentes ou imprévoyantes des citoyens et enfin aux moyens de secours organisés.

La sécheresse de la température est aussi une cause de l'accroissement du nombre des incendies, mais cette cause influe plus spécialement sur les incendies des bois, surtout au printems où les bruyères étant très-sèches s'enflamment rapidement lorsqu'on établit des feux dans leur voisinage.

Les causes les plus générales des incendies sont, sans aucun doute, l'imprévoyance et l'incurie des habitans des campagnes surtout, qui laissent leurs domestiques errer avec des lumières, des pipes, des charbons allumés au milieu des élémens les plus combustibles. L'Administration ne peut que recommander l'exécution rigoureuse des réglemens de police. C'est aux citoyens à se surveiller les uns les autres et à dénoncer aux autorités locales les habitudes imprévoyantes qui sont à leur connaissance ; chacun y est intéressé, car une seule action imprudente compromet la vie et la fortune des habitans de tout un village, de toute une ville

La police municipale doit chercher à diminuer les chances du mal, en défendant les reconstructions des couvertures en chaumes, principalement dans les villes et bourgs où la

Digitized by Google

substitution de latuile ou de l'ardoise au chaume est facile. L'exécution des arrêtés municipaux à cet égard doit être rigoureusement suivie par les autorités locales.

Nous devons rappeler à cette occasion un acte d'une bienfaisance éclairée et qui trouvera, nous n'en doutons pas, des imitateurs dans le département. Le vénérable M. de Marbois, a fait donation à la commune de Noyers, canton de Gisors, d'une rente perpétuelle de cent cinquante francs, dont les arrérages seront employés par le bureau de bienfaisance et à défaut par le conseil municipal, à donner aux habitans pauvres de la commune, les moyens de remplacer, par des tuiles, le chaume qui couvre leurs maisons. *Voyez Recueil des actes administratifs* 1830, N.° 924, p. 181.

Tous les propriétaires peuvent diminuer les chances du feu en adoptant la tuile ou l'ardoise lors de la reconstruction de leurs bâtimens d'exploitation. Ils donneront ainsi un bon exemple et préviendront bien des causes d'incendies.

Ils peuvent encore se cotiser pour acheter en commun une pompe qui puisse servir à deux ou trois villages; la garde nationale, dans les lieux où l'on ne peut former des compagnies de pompiers, s'exercerait alors aux manœuvres des pompes. Parmi les propriétaires qui se sont occupés de cet objet important, nous citerons M. le duc de Broglie qui a fait don à la commune dont il est maire, d'une pompe avec tous ses accessoires, et qui y a organisé une compagnie de pompiers.

L'institution de ces corps prend de notables développemens dans l'Eure.

Il y a maintenant trente-quatre compagnies ou subdivisions de compagnies, établies dans autant de communes, et qui comprennent onze cent soixant-douze citoyens. Nous espérons que ce nombre s'augmentera lorsque les communes

Digitized by Google

les plus populeuses, et même toutes les communes rurales reconnaîtront l'intérêt qu'elles ont à s'associer pour l'acquisition de pompes.

L'Administration a eu souvent l'occasion d'adresser des éloges aux courageux citoyens qui se dévouent à cet important service. On doit citer parmi les compagnies les mieux organisées celle de Louviers, dont l'instruction et la discipline ne laissent rien à désirer.

RELEVÉ numérique des Compagnies de Pompiers.

Andelys	51	Rugles	30
Gasny	12	Saint-André	32
Etrépagny	28	Verneuil	54
Longchamps	8	Tillières	26
Gisors	38	Vernon	32
Beaumont-le-Roger	42	Louviers	116
Bernay	50	Neubourg	43
Brionne	49	Pont-de-l'Arche	30
Harcourt	34	St.-Cyr-du-Vaudreuil	24
Broglie	17	Beuzeville	32
Thiberville	25	Bourgtheroulde	18
Breteuil	32	Boisset-le-Châtel	14
Conches	33	Corneilles	32
Damville	37	Pont-Audemer	40
Evreux	52	Routot	33
Nonancourt	30	Bourg-Achard	32
Pacy	18	Lieurey	28

Un fait qu'il est nécessaire d'établir et qui résulte du relevé des incendies que nous publions, c'est qu'à l'époque,

Digitized by Google

où dans une partie du département, la crainte des incendiaires se développa si fortement, il y a eu moins d'incendies que dans tout autre espace de tems. Il est constant que le nombre de cas est moindre pour l'année 1830 que pour l'année 1831. Il n'y a eu, pendant l'espace où la panique des incendiaires a duré (du 15 novembre au 15 décembre), que cinq faits d'incendies, savoir : deux dans l'arrondissement de Bernay, deux dans celui de Pont-Audemer, un dans celui d'Evreux, qui est le résultat de l'imprudence, et l'incendie qui a eu lieu à Bouquetot, arrondissement de Pont-Audemer, à cette époque paraît avoir été volontaire : on peut assigner des causes locales aux trois autres, ainsi le département aura été troublé dangereusement sans qu'il y ait eu de cause réelle.

On ne prétend pas nier le nombre des malheurs qui ont affligé la Normandie, le Maine et l'Anjou pendant la plus grande partie de l'année 1830 ; mais ce qui est demeuré évident, c'est qu'il n'existait point une organisation, une association de malfaiteurs, allant de villages en villages porter méthodiquement le fléau terrible de l'incendie ; ni les arrestations nombreuses faites sur-le-champ, ni les procédures suivies n'ont fait rien découvrir à cet égard.

Il est à remarquer que lorsqu'un crime saillant, bizarre, extraordinaire, vient étonner la société, il trouve presque toujours des imitateurs. L'instinct d'imitation qui caractérise l'homme et le porte habituellement vers le bien l'entraîne aussi, par exception, vers le mal.

Dans le cas d'incendies répétés, on leur cherche une cause générale ; ordinairement les partis politiques s'accusent mutuellement : les explications les moins probables de ces malheurs sont celles que la crédulité embrasse le plus vivement ; enfin une véritable épidémie morale s'empare des

Digitized by Google

imaginations et altère le bon sens des hommes les plus instruits. On prend les faits les plus ordinaires pour les traduire selon l'opinion accréditée, les inconnus sont des agens du fléau, les briquets phosphoriques, l'amadou, le soufre, les substances les plus innocentes, trouvées accidentellement, sont des moyens de destruction.

Si l'on examine attentivement le point de départ du fléau et sa marche, on reconnaît qu'il a commencé dans une région circonscrite, et qu'il s'est étendu progressivement. Cette marche progressive est le fait sur lequel s'appuient ceux qui le croient propagé par des agens spéciaux. C'est ainsi, qu'à plusieurs reprises, il a désolé la France et en même-tems l'Angleterre. Cette marche progressive, cette extension d'un pays à l'autre n'est autre chose que la marche de l'esprit d'imitation; que la contagion du crime qui se manifeste par des cas isolés, indépendans, mais qui se trouvent naturellement coordonnés par le système d'explication que l'on a embrassé.

Les instructions judiciaires les mieux faites, à diverses époques et dans diverses localités, n'ont jamais rencontré que des incendiaires ayant agi spontanément et par des raisons différentes. En effet, lorsque la panique des incendiaires règne, toutes les têtes sont en fermentation, des motifs de vengeance particulière, des mécontentemens souvent légers portent, sous l'empire de circonstances si vives et si journalières, des misérables à se servir du moyen de destruction dont il est le plus parlé, et avec la chance d'échapper aux soupçons; car l'opinion dominante, attribuant le mal à des étrangers, et venant expliquer, par une cause générale, un fait particulier, ils ont, pour ainsi dire, des garanties contre les poursuites judiciaires.

Il y a donc alors deux contagions morales qui se renforcent

Digitized by Google

mutuellement, celle de la panique des incendiaires et celle de l'imitation perverse. On doit attribuer l'extension du mal aux faits eux-mêmes, dès qu'ils sont devenus assez graves et assez nombreux pour éveiller l'attention publique, parce qu'il y a alors une cause qui affecte fortement les esprits, les trouble et porte quelques individus à imiter le mal, uniquement parce que des faits extraordinaires pèsent sur leur esprit et fécondent leurs mauvais penchans.

Il est du devoir de tous les citoyens éclairés, lorsque ce fléau se manifeste par des exemples multipliés, d'éclairer l'opinion publique et de rechercher les causes locales des incendies. C'est principalement le devoir des maires qui doivent avertir de suite la gendarmerie et les autorités supérieures, faire des recherches promptes et actives pour découvrir la cause réelle et locale, et la publier, afin de rassurer la population.

Digitized by Google

EXTRAIT *du Compte général de l'Administration de la Justice criminelle en France.*

COUR D'ASSISES DE L'ESPÈCE.		PENDANT LES ANNÉES 1826.	1827	1828	1829.	1830
Nombre d'accusés	hommes...	105	107	95	104	109
	femmes...	14	17	24	17	27
Accusations par contumace....		3	11	10	3	13
Repris et jugés contradictoir....		1	4	4	2	2
Récidives.....		14	9	17	20	32
Accusés jugés.	de moins de 21 ans.	13	21	16	17	14
	de 21 à 40.....	69	72	55	69	92
	de 40 et plus.....	37	31	28	35	30
Crimes contre les personnes.	accusations.....	22	24	22	15	17
	accusés.....	28	28	23	18	44
	acquittés.....	14	8	10	7	15
	condamnés.....	14	20	13	11	29
Crimes contre les propriétés.	accusations.....	66	75	51	72	74
	accusés.....	91	98	76	103	92
	acquittés.....	31	29	24	31	31
	condamnés.....	60	67	52	72	61
Peines prononcées.	à mort.....	2	2	2	1	2
	trav. forc. à perpé..	5	5	5	1	14
	trav. forcés à temps.	20	29	17	22	21
	réclusion.....	20	21	18	28	20
	carcan.....	»	»	1	»	»
	peines correction..	26	30	29	31	33
	détention.....	1	»	4	»	»
Condamnation pour	rébellion.....	»	»	1	»	2
	meurtre.....	2	2	»	1	»
	assassinat.....	2	2	3	»	2
	infanticide.....	»	2	1	1	2
	associations de malf.	»	»	»	»	17
	coups et blessures..	5	2	3	4	»
	avortement.....	»	»	»	1	»
	viol et att. à la pud.	2	7	3	4	3
	bigamie.....	1	1	»	»	»
	faux témoignage....	2	4	2	»	1
	faux divers.....	3	6	3	5	2
	fausse monnaie	1	»	»	»	»
	mend. av. violence.	»	»	»	»	2
	vols sur un ch. p...	1	4	2	»	2
	vols domestiques...	22	14	11	12	5
	autres vols	41	39	36	54	50
	banquer. frauduleux...	1	4	»	»	1
	incendies.....	1	»	»	1	1

Digitized by Google

TRIBUNAUX CORRECTIONNELS.			PENDANT LES ANNÉES 1826	1827	1828	1829.	1830
ANDELYS.	Nombre des	affaires	602	660	581	424	751
		prévenus . . .	969	1156	723	582	966
	Acquittés		70	43	47	47	47
	Condamnés	à un an et pl.	5	10	11	9	9
		moins d'un an	39	30	14	49	[illegible]
		à l'amende. .	855	1072	651	477	878
BERNAY.	Nombre des	affaires	100	101	96	87	93
		prévenus . . .	132	180	115	125	139
	Acquittés		45	49	32	32	42
	Condamnés	à un an et pl.	13	16	16	16	29
		moins d'un an	24	22	22	32	36
		à l'amende. .	50	43	45	45	32
EVREUX.	Nombre des	affaires	176	176	179	150	152
		prévenus . . .	232	238	249	236	203
	Acquittés		74	77	63	61	54
	Condamnés	à un an et pl.	46	30	33	33	40
		moins d'un an	46	54	63	66	41
		à l'amende. .	66	77	90	75	64
LOUVIERS.	Nombre des	affaires	1572	1840	1276	818	1203
		prévenus . . .	2810	3098	1844	1009	1233
	Acquittés		104	104	69	70	65
	Condamnés	à un an et pl.	17	16	24	22	12
		moins d'un an	32	39	50	57	23
		à l'amende. .	1657	2936	1701	859	1131
PONT-AUDEM.r	Nombre des	affaires	134	153	171	175	147
		prévenus . . .	187	202	226	247	192
	Acquittés		48	39	54	63	49
	Condamné.	à un an et pl.	6	11	15	15	12
		moins d'un an	26	35	43	64	46
		à l'amende. .	107	117	114	105	85
Sur ces nombres, les délits forestiers sont répartis dans les arrondis.s de		Andelys. . .	504	575	511	344	682
		Bernay. . .	»	1	»	»	5
		Evreux. . .	»	»	»	27	11
		Louviers. . .	1454	1706	1096	691	1116
		Pont-Audem	55	60	43	43	48

EXTRAIT du compte général de l'Administration de la Justice civile.

NOMBRE DES AFFAIRES.	ARRONDISSEMENT DE				
	Andelys.	Bernay.	Evreux.	Louviers.	Pont-Audemer.
Restant à juger au 31 août 1830 . . .	9	39	240	171	416
Inscrites au rôle du 1er août 1830 au 31 août 1831 . . .	3,[illegible]	4,[illegible]	3,300	3,688	3,194
Total des affaires portées au rôle .	3,[illegible]	4,[illegible]	3,[illegible]	3,859	3,610
[illegible]	1,[illegible]	2,[illegible]	4,[illegible]	2,216	1,[illegible]
[illegible]	1,[illegible]	1,4[illegible]9	245	1,335	976
[illegible]	504	746	572	301	579
Total des affaires terminées	3,908	4,748	5,256	3,744	3,394
Restant à juger au 31 août 1830 . . .	71	83	204	115	216
Ayant plus de trois ou quatre mois d'inscription	»	32	142	71	100
Des arrêts et jugemens interlocutoires et préparatoires sur plaidoiries . .	1,840	1,739	956	1,343	746
Des jugemens des tribunaux de commerce	»	»	1,496	3,575	»
Des arrêts et jugemens rendus en matière de police correctionnelle . .	5,932	755	2,092	12,953	1,543

Digitized by Google

COUR D'ASSISES.

Le rapport du nombre des accusés avec la population pour tout le royaume, pendant les cinq années dont nous avons donné le relevé, est de 1 accusé sur 4,471 habitans, et pour le département de 1 accusé sur 3,557.

La proportion moyenne de tous les départemens de la France est donc dépassée dans l'Eure. Ceci n'indique pas un état moral moins satisfaisant, mais seulement des circonstances sociales plus actives, des poursuites judiciaires plus promptes, une répression plus forte.

Les statistiques chiffrées ne donnent jamais des résultats bien sûrs, mais elles peuvent appuyer des faits moraux observés. C'est ainsi que l'on reconnaît que dans l'état intellectuel des accusés est la cause évidente des crimes. En effet les relevés des trois années, les seuls qui soient à notre disposition, prouvent que sur 355 accusés, 221 ne savaient ni lire, ni écrire; 94 savaient lire et écrire, mais imparfaitement; 39 seulement savait bien lire et écrire, enfin un seul avait reçu une instruction plus avancée. Cette donnée suffit pour prouver que l'éducation est la meilleure garantie contre les crimes.

Un élément manque dans l'état que nous donnons des affaires portées à la cour d'assises; c'est le nombre des faits dénoncés et le nombre des instructions judiciaires. Il est évident que le zèle et l'activité des magistrats, chargés de la police judiciaire, peuvent élever le chiffre des accusés sans que le nombre des crimes soit augmenté.

Dans le département de l'Eure, la moyenne des accusations pour crimes contre les personnes, n'est que de 20 environ par année, et de 60 à 70 contre les propriétés. Nous ne trouvons pendant cinq ans, pas plus de 2 condamnations

Digitized by Google

à mort par année, 5 à 6 aux travaux forcés à perpétuité, 20 à 25 aux travaux forcés à tems, un pareil nombre à la réclusion, et 30 environ à des peines correctionnelles. Les vols de toute espèce s'élèvent à 60 par année, les meurtres et les assassinats à 3 ou 4, les autres crimes sont des cas rares et isolés.

JURY.

Les listes générales des Jurés pour 1830 ont présenté un total de 119,084 citoyens pour tout le royaume, sans compter la Corse. En retranchant 856 électeurs qui forment double emploi, parce qu'ils ont été portés dans deux départemens. Il reste 118,228 citoyens qui ont été portés sur les listes générales aux titres suivans :

Électeurs.	90,228
Fonctionnaires.	4,334
Officiers en retraite.	5,752
Docteurs et licenciés	7,877
Membres des sociétés savantes.	375
Notaires.	5,894
Plus imposés au-dessous de 300 francs	3,768
TOTAL.	118,228

Dans le département de l'Eure on trouve les chiffres suivans :

	1830.	1831
Electeurs.	1,752	2,856
Fonctionnaires.	45	»
Officiers en retraite. . . .	55	47
Docteurs et licenciés . . .	50	45
Notaires.	53	35
TOTAUX. . . .	1,955	2,983

Digitized by Google

MOUVEMENT décennal de la Population dans le département de l'Eure.

ANNÉES.	NAISSANCES.				TOTAL des NAISSANCES.
	Enfans légitimes.		Enfans naturels.		
	Masculins.	Féminins.	Masculins.	Féminins.	
1821.	4,975	4,911	400	383	10,469
1822.	4,959	4,922	476	448	10,805
1823.	5,011	4,678	325	295	10,309
1824.	5,288	4,842	436	343	10,909
1825.	5,136	4,995	227	225	10,583
1826.	5,012	5,745.	250	224	10,231
1827.	4,963	4,613	265	288	10,129
1828.	4,731	4,653	214	231	9,829
1829.	4,377	4,073	340	313	9,103
1830.	4,408	4,302	345	288	9,343
TOTAUX.	48,860	46,534	3,278	3,038	101,710

Le recensement de la population, opéré en 1826, a donné pour le département, un total de. 421,665

Le recensement de 1831. 424,248

Augmentation en cinq années. . . 2,583

Digitized by Google

Suite du Mouvement décennal.

Années.	Mariages.	Décès.		Total des décès.
		Masculins.	Féminins.	
1821	2,899	4,957	4.961	9,918
1822	3,236	5,043	4,928	9,971
1823	4,419	4,607	4,564	9,171
1824	3,249	4,771	4,797	9,568
1825	3,534	4,889	4,828	9,717
1826	3,302	5,095	4,947	10,042
1827	3,392	4,907	4,604	9,511
1828	3,217	5,073	4 656	9,729
1829	3,105	4,911	4,836	9,747
1830	3,770	4,865	4,859	9,724
Totaux.	34,123	49,118	47,980	97,098

Le relevé de ce mouvement décennal de la population que nous publions, donne les résultats suivans :

La moyenne des naissances par année est de	10.171	«
——————— d'enfans légitimes	9,739	4
——————— d'enfans naturels	631	6
——————— des mariages.	3,412	8
——————— des décès.	9,709	8
Les naissances ont dépassé les décès en 10 ans, de. . .	4,612	»
La moyenne par année est de	461	2

Digitized by Google

Les naissances des garçons et des filles ne sont entr'elles que comme les nombres 19 et 18, proportion moindre que celle observée pour la totalité de la France qui est de 17 à 16. La différence est dûe aux naissances dans l'arrondissement de Bernay, où l'on a remarqué que les naissances des filles, depuis quelques années, dépassent celles des garçons.

Les naissances d'enfans légitimes sont aux naissances d'enfans naturels comme 15, 4 à 1 ou de 154 enfans légitimes pour 10 enfans naturels. La proportion pour toute la France est plus forte; elle est de 132 pour 10.

On compte, dans le département de l'Eure, 1 mariage par 120, 6 habitans. On en compte 1 pour 132 habitans sur tout le royaume.

On compte 1 décès pour 434, et 1 naissance pour 41 4 dans le département. La première proportion est de 1 pour 39 7; et la seconde 1 pour 32 dans la totalité de la France.

Rapports des Élémens annuels de la Population en France.

Naissances des Enfans.	légitimes.	garçons. . .	16
		filles. . . .	14,996
	naturels.	garçons. . .	21
		filles. . . .	20,042
	légitimes et naturels.	garçons . .	16
		filles. . . .	15,085
Enfans.		légitimes. .	13,3
		naturels. .	1
Décès.		masculins. .	47
		féminins. .	46,127
Un mariage pour.		habitans. .	131,3
		naissances .	4,168
Enfans légitimes par mariage.			3,877
Un décès pour		habitans. .	39,3
		naissances .	1,25
Accroissement de la population.		garçons . .	0,00355 $\frac{1}{282}$
		filles . . .	0,00278 $\frac{1}{360}$
		total . . .	0,00633 $\frac{1}{158}$

Digitized by Google

COURS PUBLICS ET GRATUITS

Institués à Evreux par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.

La Société a distribué les récompenses suivantes dans sa séance générale du lundi 8 octobre 1832, aux élèves qui les avaient obtenues aux concours de cette année.

Cours de Physique.

Médaille d'argent. M. HÉBERT, d'Evreux.
1.er *accessit*. . . . M. SAUDEBREUIL Louis, du Plessis-Grohan (Eure).
2.e *accessit*. . . . M. D'ABANCOURT Casimir-Jules, d'Evreux.

Cours de Chimie.

Médaille d'argent. M. CHARRETIER Germain-Vital, de Sainte-Colombe (Eure).
1.er *accessit*. . . . M. D'ABANCOURT, déjà nommé.
2.e *accessit*. . . . M. FAUVEAU, de Chanteloup (Eure).

Cours d'Anatomie.

Médaille d'argent. M. D'ABANCOURT, déjà nommé.
1.er *accessit*. . . . M. PUTEL, de Bourth (Eure).
2.e *accessit*. . . . M. SAUDEBREUIL, déjà nommé.

Digitized by Google

OUVERTURE DES COURS

DE L'ANNÉE SCHOLAIRE 1832. — 1833.

Cours de Physique, par **M. DECOMBE.**

Le jeudi 8 novembre 1832, à dix heures du matin, et tous les jeudis à la même heure.

Cours de Chimie, par **M. BLAVETTE.**

Le jeudi 8 novembre 1832, à onze heures du matin, et tous les jeudis à la même heure.

Cours d'Anatomie générale, par **M. FORTIN, D.-M.-P.**

Le dimanche 11 novembre 1832, à onze heures du matin, et tous les dimanches à la même heure.

Cours d'Economie politique, par **M. WALRAS.**

Le dimanche 2 décembre 1832, à une heure après midi, et tous les dimanches à la même heure.

NOTA. Les Cours que la Société se propose d'ouvrir au printems prochain, seront annoncés en tems convenable.

Digitized by Google

Ouvrages publiés par les Sociétés d'Agriculture et de Médecine du département de l'Eure.

Annuaire de la Société de Médecine du département de l'Eure, ou Bulletin des Sciences médicales par les Membres du Comité central de cette Société, 1806 — 1823 inclusivement. . . . . 18 v. in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de l'Eure, 1822 — 1823. . . . . 2 v. in-8.

Journal d'Agriculture, de Médecine et des Sciences accessoires, par les Membres des Sociétés d'Agriculture et de Médecine du département de l'Eure, 1824 — 1829 inclusivement. . . . . 6 v. in-8.

Recueil de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, faisant suite au Journal d'Agriculture et de Médecine, 1830 — 1832 inclusivement . . . . . 3 v. in-8.

Catalogue des plantes du département de l'Eure, par M. Brouard, D.-M. . . . . 1 v. in-12.

Mémoire sur les ruines de Lillebonne (Seine-Inférieure), par M. F. Rever. . . . . 1 v. in-8.

Description de la statue fruste en bronze doré, trouvée à Lillebonne, par M. F. Rever . . 1 v. in-8.

Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux, département de l'Eure, par M. F. Rever. . . . 1 v. in-8.

De la nature de la richesse et de l'origine de la valeur, par M. A. Walras. . . . . 1 v. in-8.

Digitized by Google

RÉUNION DÉFINITIVE

Des Sociétés d'Agriculture, Sciences et Arts, et de Médecine, Chirurgie et Pharmacie du département de l'Eure, en une seule Société académique, sous le titre de Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Lettre de M. le Ministre du commerce et des travaux publics à M. le Préfet du département de l'Eure.

Paris, le 27 Juin 1832.

MONSIEUR LE PRÉFET,

J'ai l'honneur de vous informer que les Réglemens de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, formée à Evreux, sont approuvés, et que cette Société est reconnue comme établissement d'utilité publique, et à ce titre, apte à posséder, recevoir des donations et legs, et à agir dans son intérêt, conformément aux dispositions de l'article 910 du code civil.

L'Ordonnance royale qui prescrit ces dispositions et qui a été rendue sur ma proposition, est du 11 de ce mois, je vous prie de vouloir bien en prévenir la Société qu'elle intéresse. Il est bien entendu que la Société n'étant pas reconnue comme Société savante, les modifications qu'elle avait cru devoir apporter à ses Réglemens, par rapport à la réduction du nombre de ses Membres, sont devenues sans effet.

Agréez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée,

Le Pair de France, Ministre du commerce et des travaux publics,

Signé C.te D'ARGOUT.

Digitized by Google

ORDONNANCE DU ROI.

Au Palais des Tuileries, le 11 Juin 1832.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS,

A tous présens et à venir, SALUT :

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au département du commerce et des travaux publics,

Notre Conseil d'état entendu,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

Les Réglemens de la Société d'Agriculture, *Sciences* et Arts, formée à Evreux, département de l'Eure, joints à la présente Ordonnance, sont approuvés. Ladite Société est reconnue comme Etablissement d'*utilité publique*; et, à ce titre, apte à posséder, recevoir des donations et legs, et à agir dans son intérêt, conformément aux dispositions de l'article 910 du Code civil.

ART. 2.

Notre Ministre Secrétaire d'État du commerce et des travaux publics est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance.

Signé LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Pair de France, Ministre Secrétaire d'Etat au département du Commerce et des Travaux publics,

Signé C.te D'ARGOUT.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE,

Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Eure.

RÉGLEMENT CONSTITUTIF.

Article premier.

Il est institué, pour la propagation des connaissances humaines et l'application des découvertes scientifiques aux procédés de l'Agriculture et de l'Industrie, une Société Académique, qui prend le titre de *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres* du département de l'Eure.

Art. 2.

Les Membres honoraires, résidans, non résidans et correspondans des Sociétés scientifiques actuelles du Département, sont Membres de droit de la Société.

Il n'y aura aucune distinction entr'eux, tous auront le même titre, les mêmes droits et les mêmes obligations.

Néanmoins, les Membres de la Société, dont le domicile serait fixé hors du Département, et les membres honoraires des Sociétés actuelles pourront être dispensés des obligations que s'imposent les autres Membres.

Art. 3.

Le nombre des Membres est illimité.

Art. 4.

La Société publiera tous les trois mois un Recueil de ses travaux. Ce Recueil contiendra : 1.° l'extrait du procès-verbal de ses séances ;

2.° Les mémoires scientifiques, les produits littéraires et les analyses lus ou envoyés par ses Membres ;

3.° Enfin, les découvertes et les nouvelles qui intéressent les Sciences et les Arts.

Digitized by Google

ART. 5.

La Société est administrée par un Conseil dont le Bureau fait nécessairement partie.

ART. 6.

Le Bureau se compose :

1.° D'un Président, élu pour une année ;

2.° D'un Secrétaire perpétuel ;

3.° D'un Trésorier, élu pour trois années.

ART. 7.

Le Conseil se compose de six Membres.

Chaque Section en élit un.

ART. 8.

Le Conseil sera renouvellé par tiers tous les ans.

Les deux premiers Membres sortans seront tirés au sort.

Parmi les quatre restant pour la seconde année, deux Membres sortans seront encore désignés par le sort.

Le renouvellement ensuite aura lieu par ancienneté de nomination.

ART. 9.

Les Membres amovibles du Bureau et du Conseil, ne seront rééligibles qu'après une année d'intervalle.

ART. 10.

Le Conseil ne peut délibérer que sous la présidence du Bureau.

Pour que les délibérations soient valables, il faut qu'il y ait au moins trois membres du Conseil et deux du Bureau.

ART. 11.

Le Conseil règle tout ce qui concerne l'administration financière de la Société.

Ses décisions sont inscrites sur un registre particulier.

ART. 12.

La Société se partage, pour ses travaux, en six sections, savoir :

Digitized by Google

Première, de l'Agriculture et de l'Industrie ;
Deuxième, des sciences Physiques et Mathématiques ;
Troisième, des sciences Médicales ;
Quatrième, des sciences Philosophiques et Historiques ;
Cinquième, de la Littérature et des Beaux Arts ;
Sixième de l'Economie politique et de Statistique.

ART. 13.

Chaque Section nomme parmi ses Membres un Président et un Secrétaire.

ART. 14.

Les Présidens et les Secrétaires des Sections sont vice-Présidens et vice-Secrétaires de la Société.

ART. 15.

Pour être élu Membre de la Société, il faut être présenté par six Membres.

ART. 16.

Les élections, dans tous les cas, seront faites au scrutin secret, à la majorité des Membres présens, dans une séance générale.

ART. 17.

Il y aura annuellement au moins une séance publique, quatre séances générales et huit séances particulières de chaque section.

ART. 18.

Chaque Membre paie une cotisation annuelle de vingt-cinq francs.

Il reçoit un jeton de présence chaque fois qu'il assiste aux séances générales ou aux séances publiques.

ART. 19.

La Société règle annuellement le Budget de ses Dépenses.

Dans la deuxième séance générale de chaque année, le compte détaillé des Recettes et Dépenses de l'année précédente sera soumis à l'approbation de la Société.

Digitized by Google

ART. 20.

Lorsque la Société comptera dans un arrondissement du département de l'Eure, autre que celui d'Evreux, au moins vingt-cinq Membres, il pourra y être formé une section générale.

Cette section élira son Président et son Secrétaire.

ART. 21.

Le Secrétaire de la section générale d'un arrondissement est spécialement chargé de la correspondance avec le Secrétaire perpétuel, et du recouvrement des fonds, dont il fera parvenir le montant au Trésorier.

ART. 22.

Le Secrétaire perpétuel et les Secrétaires des sections forment le Comité de Correspondance, et sont chargés de la publication du Recueil.

ART. 23.

Tous les ans, la Société tient une séance publique, à Evreux, pendant la session du Conseil général du Département.

ART. 24.

Le Trésorier est chargé de la garde des propriétés de la Société ; il en dresse un inventaire qui est reconnu par une Commission de trois Membres, prise au sein du Conseil.

Signé au registre,

A. *Passy*, Ch. *Gazan*, *Delhomme*, *Caroille*, *Bougarel*, *Laporte*, *Buzot*, *Troussel*, *Lagé*, *Lhopital*, *D'Avannes*, *Couderc*, *Fortin*, *Bordeaux*, *Beaucantin*, *Lefébure*, *Coget*, Ch. *De Stabenrath*, L.-H. *Delarue*.

Digitized by Google

RÉGLEMENT ADMINISTRATIF.

ARTICLE PREMIER.

Les sections de la Société peuvent régler la tenue de leurs séances, l'ordre de leurs travaux, par un Réglement particulier. Ce Réglement sera communiqué à la Société réunie en séance générale, qui devra retrancher tout ce qui sera contraire aux dispositions des Réglemens Constitutif et Administratif.

Art. 2.

Un Membre de la Société ne peut appartenir à plus de deux sections à la fois; il ne pourra être Secrétaire ou Président que dans une seule section.

Art. 3.

Tout Membre de la Société a droit d'assister aux séances des autres sections.

Art. 4.

Lorsqu'un candidat aura été présenté par six Membres de la Société, le Président désignera une Commission de trois Membres pour faire un rapport sur les titres du candidat. Ce rapport sera verbal, et devra être fait dans la séance suivante; aussitôt après, il sera procédé à l'élection.

Art 5

Les candidats ne pourront être pris que parmi les personnes qui auront manifesté le désir d'être admises dans la Société.

Art. 6.

Un récipiendaire ne pourra jamais être présent au moment où on fera un rapport sur ses travaux, ou lorsqu'on passera au scrutin sur son élection.

Art. 7.

Les Membres élus recevront un Diplôme signé par le

Digitized by Google

Président, le Secrétaire perpétuel et le Trésorier; le Diplôme contiendra l'analyse des principales obligations que contractent les Membres de la Société.

Art. 8.

Un exemplaire du Réglement Constitutif et du Réglement Administratif sera en outre adressé à chaque récipiendaire.

Art. 9.

Le Membre nommé ne peut être inscrit sur la liste qu'après avoir pris l'engagement, par écrit, de remplir les obligations qui lui sont imposées par les Réglemens de la Société.

Art. 10.

La Société tient une séance générale dans chacun des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre

Art. 11.

Dans la deuxième séance générale, qui se tient au mois d'Avril, elle entend et arrête les comptes du Trésorier, et règle le Budget de l'année suivante.

Art. 12.

Le Secrétaire perpétuel soumet à l'approbation de la Société le procès-verbal de la séance précédente, et lit la correspondance.

Art. 13.

Le Président ordonne la lecture ou le renvoi aux sections compétentes, et le dépôt, soit aux archives, soit à la bibliothèque, des divers ouvrages parvenus à la Société, qui ne sont pas l'objet d'un rapport.

Il donne lecture de l'ordre du jour, et accorde la parole,

1.° A chaque Secrétaire de section, qui devra présenter à la Société le résumé, par écrit, des travaux de sa section pendant le trimestre;

2.° Aux Membres qui font des rapports, dans l'ordre de leur inscription;

3.° A ceux qui ont des communications à faire.

Digitized by Google

Art. 14.

En l'absence du Président, il est remplacé par le plus âgé des Vice-présidens.

En l'absence des Vice-présidens, par le plus âgé des Membres présens.

En l'absence du Secrétaire perpétuel, ses fonctions sont exercées par le Trésorier.

En l'absence du Trésorier, par les Vice-secrétaires, dans l'ordre des sections.

En l'absence des Vice-secrétaires, par le plus jeune des Membres présens.

Art. 15.

Tout Membre qui se propose de faire un rapport ou toute autre lecture, à une des séances générales, est tenu d'en donner avis au Secrétaire de la section à laquelle il appartient, ou au Secrétaire perpétuel, qui prépare en conséquence l'ordre du jour pour la séance suivante et le transmet au Président.

Art. 16.

Chaque Membre sera tenu de faire parvenir au Trésorier, au commencement de chaque trimestre et d'avance, le montant de sa cotisation.

Art. 17.

Tout Membre de la Société qui n'aurait pas acquitté sa cotisation d'une année, et tout Membre résidant à Evreux, qui, sans faire connaître les motifs de son absence, passerait plus de six mois sans assister aux séances générales et des sections, sera averti par le Bureau, et faute de réponse au bout de trois mois, sera regardé comme démissionnaire.

Art 18.

La Société fera frapper des jetons en argent, à l'effigie du Roi Louis-Philippe I.er, sous les auspices duquel elle a réglé sa nouvelle organisation.

Digitized by Google

Art. 19.

Le Secrétaire perpétuel remet au Trésorier une feuille de présence, qui lui sert de décharge.

Art. 20.

Le Bulletin de la Société sera envoyé aux Membres domiciliés dans le Département, et aux Sociétés savantes et littéraires avec lesquelles elle est en correspondance.

Art. 21.

Le Bulletin pourra être adressé gratuitement aux anciens Membres honoraires de la Société, aux étrangers qui seraient entrés en relation directe avec la Société, et à toute personne, à titre de récompense ou d'encouragement.

Art. 22.

Aucun mémoire ne pourra être imprimé dans le Bulletin, s'il n'a été lu ou annoncé à la Société, dans le cas où il ne serait pas susceptible de lecture.

Il portera au commencement la date de la séance dans laquelle il aura été lu ou annoncé.

Art. 23.

Lorsque l'ordonnance de convocation du Conseil général est parvenue à la connaissance du Secrétaire perpétuel, il invite les Membres du Bureau, les Vice-présidens et les Vice-secrétaires de la Société à se réunir pour fixer le jour et l'heure de la séance publique, et régler tout ce qui est relatif à la tenue de cette séance.

Cette séance est ouverte par un Discours du Président ou d'un Vice-président de la Société.

Ce Discours est suivi,

1.° Du Rapport général fait par le Secrétaire perpétuel;

2.° D'un Rapport sur les travaux des trois premières sections, fait alternativement par le Secrétaire d'une de ces trois sections;

Digitized by Google

3.° D'un Rapport sur les travaux des trois autres sections, fait alternativement par le Secrétaire d'une de ces trois sections ;

4.° De la lecture des ouvrages qui auront été désignés par la Société, sur la proposition des sections ;

5.° De la distribution des prix.

Art. 24.

Les invitations pour les séances publiques de la Société, sont faites par le Bureau, qui en ordonne toutes les dispositions.

Art. 25.

Les convocations pour les séances du Conseil d'administration sont faites par le Président de la Société.

Les convocations pour les séances générales de la Société et pour les séances du Comité de rédaction, sont faites par le Secrétaire perpétuel.

Les convocations pour les séances des sections, sont faites par le Secrétaire de chaque section.

Art. 26.

Il y a incompatibilité entre les fonctions de Secrétaire et celles de Trésorier.

Art. 27.

Le Trésorier est chargé,

1.° Du recouvrement de toutes les contributions et de toutes les sommes dues à la Société ;

2.° De la garde des propriétés mobilières et littéraires ;

3.° Il tiendra un registre des recettes et dépenses, et un état du mobilier ;

4.° Dans la deuxième séance générale, qui a lieu en Avril, il présente ses comptes, et en même-tems le Budget de l'année ;

Digitized by Google

5.° Le registre et l'état devront toujours être à la disposition des Membres ;

6.° Le Trésorier ne peut faire aucun emploi extraordinaire des fonds, sans une délibération spéciale du Conseil ;

7.° Le Trésorier sera responsable de la perte des effets, livres et papiers qu'il aura prêtés sans reçus ; il surveillera la tenue du registre du Bibliothécaire, pour les ouvrages périodiques et autres adressés à la Société.

Art. 28.

Le Conseil de la Société nomme une Commission de trois Membres, chargés de la vérification de la gestion annuelle du Trésorier ; cette Commission fait un rapport au Conseil.

Art. 29.

Le Secrétaire perpétuel est chargé de la rédaction du procès-verbal et de la correspondance ; il prépare l'ordre du jour ; il donne connaissance à la Société, des ouvrages soit manuscrits, soit imprimés qui lui sont parvenus ; il adresse les convocations pour toutes les séances générales et publiques.

Art. 30.

Le Secrétaire ne pourra adresser aucune lettre au nom de la Société, avant de l'avoir communiquée au Bureau, ou d'y avoir été autorisé par la Société.

Art. 31.

Les étrangers ne peuvent être admis aux séances générales ou de sections, que sur la présentation d'un membre.

Digitized by Google

Art. 32.

Il ne pourra être fait de changemens au présent Réglement, que dans la première séance d'Avril, et il faudra que ces changemens soient adoptés par les quatre cinquièmes des Membres de la Société résidant au chef-lieu.

Art. 33.

Les changemens proposés devront être présentés, par écrit, dans la séance précédente.

Les Membres seront tous convoqués à domicile pour cette séance.

Signé au registre,

A. PASSY, Président.

L.-H. DELARUE, Secrétaire.

Digitized by Google

Evreux, le 1.er octobre 1832.

Les Membres du Bureau de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure,

A MM. les Membres des Sociétés d'Agriculture et de Médecine, du même département,

MESSIEURS,

La Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, vient de se constituer sur de nouvelles bases.

Son réglement a été approuvé par ordonnance royale du 11 juin dernier : elle est reconnue comme Établissement d'utilité publique, et à ce titre déclarée apte à posséder, recevoir des donations et legs, et à agir conformément aux dispositions de l'article 910 du code civil.

La Société, désirant publier incessamment la liste définitive de ses Membres, nous a donné l'ordre de vous communiquer ses réglemens constitutif et administratif; elle vous invite à en prendre connaissance, et dans le cas où vous les adopteriez, à revêtir de votre signature, une adhésion dont le modèle est ci-joint, en indiquant la section à laquelle vous voulez appartenir.

Propager les découvertes scientifiques et diriger leurs applications aux procédés de l'agriculture et de l'industrie; répandre l'instruction dans toutes les classes; établir des cours publics pour les hautes sciences; rechercher, rassembler les monumens historiques; publier les productions scientifiques et littéraires qui méritent cette distinction : amé-

Digitized by Google

liorer, par ses travaux, le bien-être du peuple et éclairer sa raison, c'est le but de la Société; elle espère que vous ne lui refuserez pas votre concours.

Agréez, Messieurs, l'assurance de notre haute considération,

Le Trésorier,
LAPORTE.

Le Secrétaire perpétuel,
L.-H. DELARUE,
Secrétaire des anciennes Sociétés d'Agriculture et de Médecine de l'Eure.

Le Président,
A. PASSY,
Préfet de l'Eure.

Digitized by Google

[illegible]

Aux Réglemens [illegible] de la Société libre d'Agriculture, Sciences, [illegible] département de l'Eure, reconnue par [illegible] 183[illegible].

[illegible] demeurant a [illegible] département [illegible] Réglemens de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, déclare adhérer à ces réglemens.

A [illegible] le [illegible] 183

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ,
SECTION

Cette Adhésion doit être envoyée à M. L.-H. DELARUE, Secrétaire perpétuel de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Evreux.

Digitized by Google

TABLE.

Pages.

Séance publique de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, tenue à Evreux, le 8 juin 1832. 5

Discours prononcé à l'ouverture de cette séance, par M. *A. Passy*, Préfet du département de l'Eure, Président. 6

Rapport sur l'ensemble des travaux de la Société et sur la propagation de la vaccine dans le département, par M. L.-H. *Delarue*, Secrétaire perpétuel. 14

Rapport sur les travaux de la section d'Agriculture, par M. *Beaucantin*. 25

Les Quatre Saisons, par M. *Pécontal*. 34

Rapport sur les travaux de la section des Sciences, par M. *Fortin*. 36

Rapport sur les travaux de la section des Sciences médicales, par M. *Bougarel*. 44

Ode à La Martine, par M. *Pécontal*. 54

Rapport sur les travaux de la section d'Archéologie, par M. *De Stabenrath*. 56

Rapport sur les travaux de la section de Littérature, par M. *Walras*. 63

Prière à Notre-Dame de Bon-Secours, par M. *Pécontal*. 79

Agriculture et Industrie.

Sur l'Association normande, pour les progrès de l'industrie provinciale, par M. le comte de *Beaurepaire*. 83

Sur la Revue Normande, par M. Auguste *Le Prevost*. 102

Catalogue des instrumens perfectionnés d'agriculture de la fabrique de Roville, avec les prix. 118

Votes du Conseil général, relatifs aux sciences, etc. 122

Sciences physiques et mathématiques.

Recherches sur le mode d'action de l'acide hydro-chlorique, sur la formation du sulfure d'arsenic, par M. *Boutigny*. 123

Digitized by Google

Pages.

Note complémentaire au Mémoire ci-dessus. 131

Analyse de l'eau anti-cholérique de la rue de la Roquette, par M. *Boutigny*. 132

Notice géologique sur le département de l'Eure, par M. A. *Passy*. 136

Sciences médicales.

Régl'ement de police départementale et municipale, concernant la propreté et la salubrité publiques. 167

Vaccine. 173

Dissertation sur le Marais-Vernier, par M. *Le Prieur*, D.-M. à Pont-Audemer. 182

Instruction populaire sur les premiers signes du choléra et sur les soins à donner aux personnes qui en sont atteintes, extraite des *rapports publiés* par l'Académie royale de médecine. 219

Sciences philosophiques et historiques.

Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, par M. Auguste *Le Prevost*. 225

Philosophie de l'histoire. 341

Notice sur l'Amphithéâtre de Doué, par M. *de Stabenrath*. 345

Note sur un tombeau récemment découvert à Evreux, par M. *de Stabenrath*. 361

Rapport fait à l'Académie des Sciences, Agriculture, Commerce, Belles-Lettres et Arts du département de la Somme, par M. *Rigollot*, sur une Notice de M. l'abbé *Bundard*, sur *Samarobriva*. 364

Arrêté de M. le Préfet de l'Eure, qui institue une commission des *antiquités départementales*. 367

Circulaire sur la recherche et la conservation des monumens. 369

Littérature et Beaux-Arts.

Discours prononcé par M. le duc *de Doudeauville*, à l'ouverture de la séance générale de la Société pour l'instruction élémentaire. 377

Digitized by Google

Pages.

Valentin, conte fantastique, par M. *de Stabenrath.* 382
Critique par M. *** 401
Bacchus, traduit de *Bürger*, par M. *de Stabenrath.* 407
Ciel et Terre, traduit de *Bürger*, par M. *de Stabenrath.* 409

ÉCONOMIE POLITIQUE ET STATISTIQUE.

Notes sur les chemins de fer, les canaux et les voies de terre. 411
Notes statistiques sur le département de l'Eure. 415

COURS PUBLICS ET GRATUITS

Institués à Evreux, par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure. 432
Ouverture des cours de l'année scholaire 1832-1833. 433

OUVRAGES

Publiés par les Sociétés d'Agriculture et de Médecine du département de l'Eure. 434

RÉUNION DÉFINITIVE

Des Sociétés d'Agriculture, Sciences et Arts, et de Médecine, Chirurgie et Pharmacie du département de l'Eure, en une seule Société académique, sous le titre de Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres. 435

Digitized by Google

ERRATA.

Page 64, ligne 2, en remontant, au lieu de *déployé*, lisez : déployés.

Page 71, ligne 6, au lieu de *obtenu*, lisez : obtenue.

Page 72, ligne 24, au lieu de *qu'il*, lisez : qui.

Page 78, lignes 14 et 19, au lieu de *L. Philippe*, lisez : Sir Philip.

Page 78, ligne 24, au lieu de *il*, lisez : ils.

Page *id.*, ligne 29, au lieu de *l'instruction*, lisez : l'Australie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06352 0806

Digitized by Google